DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12667 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 20-LUNDI 21 OCTOBRE 1985

Les coureurs du Grand Prix d'Afrique du Sud indifférents aux « problèmes politiques »

Loin du gibet, près du volant

Pour la première fois, vendredi 18 octobre, des Blancs ont été pris à partie par les manifestants noirs et deux policiers blessés en plein centre de Johannesburg. Les troubles ont éclaté à la sortie d'un service religieux célébré à la mémoire de Benjamin Moloïse pendu quelques heures plus tôt.

De notre correspondant

Kyalami. – Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, avait-il songé mardi dernier, en refusant d'accorder sa grâce à Benjamin Moloïse, que l'exécution aurait lieu la veille du Grand Prix d'Afrique du Sud ? Sans doute pas, à moins que le président de la République n'ait voulu prouver au monde entier qu'aucune pression quelle qu'elle soit ne le ferait dévier de la voie qu'il s'est tracée. Défi ou inadvertance ? Toujours est-il que l'exécution de ce sympathisant de l'ANC (Congrès national africain) n'a en rien jeté le trouble sur le « ghetto » de Kyalami, qui ignore avec une superbe indifférence ce qui s'est passé le matin même à la prison de Pretoria. Il ne faut pas en effet tout mélanger. Les affaires sportives sont une chose, la politique, une autre. Business et droits de l'homme riment rarement ensemble.

Kyalami, vendredi après-midi, pour la deuxième séance des essais, avait son aspect habituel. Le petit monde de la formule 1 était tout entier tourné vers la grande fête de la voiture du lendemain, où près de soixante mille personnes étaient attendues. Rien d'étonnant à ce que l'on parle, dans les stands des écuries, de l'événement sportif plutôt que de cet illustre inconnu, destiné à le rester dans le milieu de l'automobile.

Dans la fourmilière qui gravite autour des bolides, nombreux étaient ceux qui ignoraient tout de l'exécution. L'un d'eux nous dit : *« Un Grand Prix, c'est beaucoup de travail et l'on n'a pas le temps de s'intéresser à autre chose. »* Du côté des vingt et un pilotes présents sur le circuit, en revanche, on sait. Mais bien peu acceptent d'en parler. Ce n'est pas qu'ils soient gênés, mais ils ne sont pas venus pour cela. Ayrton Senna, le Brésilien, ne se sent pas mal à l'aise : *« Ce n'est pas de ma faute si Moloïse a été pendu. Je ne me sens pas responsable de ce qui se passe dans ce pays. Sur le sujet de l'apartheid, je me suis exprimé avec suffisamment de clarté. J'ai condamné ce système. Qu'est-ce que je peux faire d'autre ? »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 3.)

Attentat à Paris contre la compagnie aérienne UTA et les Chargeurs réunis

LIRE PAGE 3

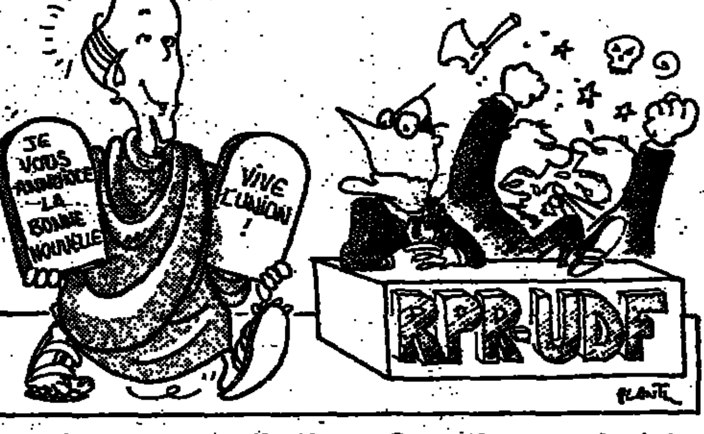
L'ACCORD ÉLECTORAL DE L'OPPOSITION

L'union sème la discorde à l'UDF

Le RPR tenait beaucoup à ce qu'un accord fût conclu avec l'UDF sur la configuration des listes électorales de l'opposition, avant son comité central de ce samedi 19 octobre. En forçant un peu la main à ses partenaires, il y est parvenu jeudi après une ultime réunion marathon qui s'est concrétisée par la publication, vendredi, d'un accord « afin de permettre le succès le plus large possible des forces de l'opposition ».

En fait, le choix de l'union concerne surtout les petits départements.

D'autre part, dès le lendemain de l'annonce de cet accord, la querelle au sein de l'UDF entre giscardiens et barristes a repris de plus belle.



Sur les 96 départements métropolitains, 11 n'ont pas encore reçu de solution définitive (les circonscriptions d'outre-mer sont également réservées). Dans 40 départements, le RPR et l'UDF conduiront des listes distinctes. Dans les 45 autres, l'opposition présentera des listes « fusionnées », qui se répartissent ainsi : 27 conduites par une « tête de liste » RPR, 17 par un UDF et une (Indre-et-Loire) conduite par M. Jean Royer, divers opposition.

Avant même que M. Giscard d'Estaing ne salue cet accord comme *« un projet sur la voie de l'union »*, bien qu'il ait lui-même prévu que les listes fusionnées seraient constituées dans deux départements sur trois, le RPR a exprimé sa satisfaction. Le mouvement de M. Chirac avait abandonné depuis trois mois sa prétention à privilégier les listes séparées, mais il n'avait pas pour autant l'intention de répondre au large vœu unitaire formulé par l'ancien président de la République. Ainsi, dans un département de sa région d'Auvergne, l'Allier, il y aura, contrairement aux projets de M. Giscard d'Estaing, des listes séparées. Mais, en Vendée, où le député sortant barriste, M. Philippe Mestre, souhaitait des listes séparées, l'union se fait sous la direction du candidat RPR, M. Ansquer.

Les débats de la commission des investitures avaient d'ailleurs fait apparaître que les listes d'union n'étaient pas non plus la panacée pour tous les sortants UDF. Bien des centristes et des barristes souhaitaient, comme le RPR, mais pas forcément dans les mêmes départements, des listes séparées.

Comme dans toute négociation, il y eut donc des marchandages et des compromis. Si 11 départements métropolitains ont été réservés, c'est que pour 6 d'entre eux l'UDF l'a demandé vendredi matin, soit après la conclusion de l'accord. C'est le cas de la Charente, de l'Isère, du Lot, des Pyrénées-Orientales, où le RPR souhaitait des listes d'union, du Maine-et-Loire, où, au contraire, il prônait des listes séparées.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 6.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Les télés à l'heure du satellite

La télévision par satellite devient une réalité. A partir du mardi 22 octobre, à la Défense, le Carrefour international de la communication captera et diffusera les programmes de soixante chaînes envoyés du monde entier. L'ère des images venues du ciel commence.

Les cent cinquante ans de l'Agence France-Presse

par HENRI PIGEAT

Conférence de presse à Varsovie du chef clandestin de Solidarité

Devant des journalistes occidentaux, M. Bujak a commenté le « succès modéré » du boycottage des élections et rappelé qu'on ne doit pas oublier « l'existence de l'opposition ».

PAGE 4

La mort de Madame Simone

Amie de Charles Péguy, d'Aristide Briand, de Léon Blum... Madame Simone fut d'abord comédienne, interprétant tous les auteurs du début du siècle. Elle connut une seconde célébrité de romancière, à partir des années 30.

PAGE 8

L'Europe des chefs d'entreprise

Réunis près de Milan, des industriels anglais, français, allemands, italiens... ont défini trois régions en Europe capables de rivaliser avec le Japon et les Etats-Unis.

PAGE 12

« Rameau ne doit pas mourir »

Après le dépôt de bilan du fabricant de pianos français, les salariés de l'entreprise sont les seuls à pouvoir la sauver. Avec, peut-être, l'aide du ministère de la culture.

PAGE 11

Feu vert pour Hermès

L'Aérospatiale et Marcel Dassault construiront ensemble l'avion spatial européen Hermès, sous la direction du Centre national d'études spatiales. Lancé par une fusée Ariane, cet engin, qui pourra emporter de 2 à 6 passagers et 4,5 tonnes de fret, [illegible] la navette entre les stations spatiales et pourra effectuer des missions autonomes.

Huit autres pays européens ont fait savoir qu'ils désiraient participer à ce projet de 14 milliards de francs. Mais l'Allemagne fédérale, qui est déjà fortement engagée dans les deux autres programmes de la politique spatiale européenne – Ariane-5 et Colombus, – ne paraît pas disposée à s'y associer pour le moment. L'ensemble des partenaires européens doivent se rencontrer le 25 octobre.

(Lire page 7 l'article de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU)

L'énergie roumaine sous haute surveillance

Une crise sans précédent perturbe la production.
Les responsables des secteurs énergétique et minier sont destitués.
L'armée prend le contrôle des centrales électriques.

De notre correspondante

Vienne. – L'état d'urgence énergétique a été déclenché en Roumanie. Un décret présidentiel a chargé *l'armée*, le jeudi 17 octobre, de prendre le contrôle du secteur de l'énergie électrique, et, désormais, *des commandants militaires « assisteront »* les directeurs civils dans leur travail pour *« remédier aux graves difficultés survenues dans l'approvisionnement énergétique, suite à la sécheresse prolongée et à une certaine déficience dans le fonctionnement des centrales à charbon »*, a précisé l'agence roumaine Agerpresse. *En même temps*, le ministre de l'énergie électrique, M. Nicolaï Busui, et un des vice-premiers ministres, M. Ioan Avram, ont été relevés de leurs fonctions. M. Busui a été remplacé par M. Ion Licu.

De bonne source, on apprenait d'autre part que le ministre des mines, M. Marin Stefanache, avait également été limogé et remplacé par M. Ilie Verdet, membre du bureau politique et du secrétariat du PC roumain. Un appel à la population a été diffusé par la radio roumaine, invitant chacun aux plus strictes économies d'énergie.

Une des principales raisons de cette crise sans précédent, qui entraîne de sérieuses perturbations dans la production industrielle, est sans aucun doute la politique ambitieuse d'industrialisation du président Ceausescu, qui a doté le pays d'une pétrochimie boulimique en pétrole. La production pétrolière roumaine atteint environ 12 millions de tonnes par an ; mais les gisements s'épuisent et l'extraction baisse de 10 % par an environ. En dépit d'importations importantes de pétrole, notamment en provenance des pays arabes, l'industrie pétrochimique ne travaille qu'à 60 % environ de sa capacité.

Les Soviétiques ont annoncé, en janvier dernier, une livraison supplémentaire de pétrole de 1,5 million de tonnes aux conditions du COMECON, pour approvisionner le secteur pétrochimique. Mais la Roumanie cherche à faire tourner de plus en plus de centrales électriques au charbon. Actuellement, un tiers environ du courant est produit à base de charbon, le reste vient du secteur hydro-électrique et du pétrole. Mais, en 1984, la production de charbon a été inférieure de 28 % aux objectifs fixés par le plan. La presse roumaine a critiqué récemment, en outre, la mauvaise qualité du combustible et certaines défaillances techniques dans les centrales.

Le vieillissement de l'équipement et le mauvais entretien dû au manque de discipline de travail sont d'autres facteurs qui sont à l'origine de la crise. Une sécheresse exceptionnelle a, de son côté, perturbé le fonctionnement des centrales hydroélectriques et aggravé la situation. C'est pour la redresser que le président Ceausescu a jugé utile de faire appel à l'armée.

WALTRAUD BARYLI.

(Lire la suite page 4.)



Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 21 octobre. – *Colombie :* fin de la visite de M. Mitterrand.
Luxembourg : réunion des ministres européens des affaires étrangères.
Sofia : sommet du pacte de Varsovie.

Jeudi 24 octobre. – Quarantième anniversaire des Nations unies (discours du président Reagan).
« Sommet occidental » aux Etats-Unis (sans la France).

Vendredi 25 octobre. – Visite à Paris du premier ministre israélien M. Pérès.
M. Dumas reçoit le président de la Knesset.

SPORTS

Dimanche 20 octobre. – *Athlétisme :* marathon de Chicago.
Planche à voile : Coupe du monde professionnelle de fun-board à la Torche (jusqu'au 27)

Mercredi 23 octobre. – *Football :* Coupes d'Europe (deuxième tour).

Vendredi 25 octobre. – *Football :* championnat de France (dix-septième journée).

Samedi 26 octobre. – *Rugby :* France-Japon à Nantes.
Tennis : exhibition McEnroe, Noah, Edberg, Leconte, à Bercy.
Sports équestres : finale du Masters des sauts d'obstacles à Strasbourg.

IL Y A TRENTE-CINQ ANS, L'INVASION DU TIBET

Les soldats de Mao à l'assaut du Toit du monde

LE 25 octobre 1950, Radio-Pékin, activement relayée en ce temps-là par les bons soins des ondes soviétiques, annonce haut et clair que les troupes chinoises ont *« reçu l'ordre de libérer le Tibet »*. Entendu notamment à Paris, Londres, Berlin et Tokyo, le message suscite un mouvement d'incrédulité, et à Washington, l'annonce est même qualifiée de *« simple bluff »*. Dans ces conditions, rien d'étonnant à constater le peu d'écho éveillé dans le monde extérieur, tandis que les colonnes chinoises progressent péniblement sur des pistes étroites, empruntées par des caravanes, depuis des siècles, pour des voyages durant généralement des mois.

Depuis quelque temps déjà, des escarmouches ont lieu sporadiquement dans les marches orientales du Tibet. A Lhassa, la capitale, le gouvernement et les responsables du pays sont à l'écoute d'un monde extérieur qu'ils connaissent mal. Trop jeune – il a quinze ans à peine – le dalaï-lama passe ses journées dans une austère solitude studieuse, sous l'œil affectueux et vigilant de ses deux tuteurs qui le préparent aux devoirs de sa charge. Mais ces maîtres, hors pair en religion, sont-ils suffisamment au fait du monde qui change alentour, sous les pressions conjuguées des conséquences de la seconde guerre mondiale, de l'effondrement des empires coloniaux et de l'émergence de nations nouvelles, engendrées par des idéologies contradictoires ?

Nehru penaud

Pourtant, dans son testament, le Grand Treizième, prédécesseur de l'actuel dalaï-lama, a averti ses compatriotes et sujets que des événements inouïs étaient en gestation et que le Tibet n'y était guère préparé. En ces hautes terres où l'avenir relève des augures, l'oracle d'Etat, celui de Nechung, censé communiquer avec le protecteur du Tibet, a lui aussi mis explicitement en garde contre le puissant voisin de l'Est.

Pourtant la grande affaire de tout un peuple demeure, envers et contre tout au fil des siècles, la recherche d'une vérité spirituelle au-delà des apparences du monde matériel. Le choc à venir ne s'en annonce que plus brutal. Il n'empêche : les Tibétains ont aussi la réputation de solides guerriers, voire parfois de pillards et de joyeux drilles - mais à l'évidence, ces bandes téméraires ne font pas le poids pour défendre un territoire grand comme deux fois la France et quasiment dépeuplé, face à l'avance inexorable des colonnes de soldats communistes.

Dès lors, le régent et le gouvernement se mettent désespérément en quête de l'appui de pays qu'ils espèrent amis : des télégrammes pressants sont envoyés au Népal, à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à l'Inde surtout. Vivement embarrassé et vaguement penaud, Jawaharlal Nehru conseille au Tibet de négocier seul, sur la base plutôt floue de l'accord de Simla, signé en 1914 entre la Grande-Bretagne et la Chine.

Les dirigeants tibétains ont tenté d'envoyer, dès 1949, une délégation à Pékin pour essayer d'obtenir la garantie de l'inviolabilité de leur indépendance, mais tergiversations et atermoiements l'ont rendue inopérante. Pendant ce temps, la IVe armée chinoise de campagne, sous les ordres du maréchal Lin Biao, assurait son implantation sur une bonne partie de l'Amdo, à la charnière du Tibet historique et des provinces chinoises. Avec le Kham, ce territoire oriental était vital pour la défense du Tibet, et les Chinois le savaient parfaitement.

Au début d'octobre 1950, le Tibet indépendant a vécu et son sort est scellé : les Ire et IIe armées, conduites par le général Lin Bating, passent le Yangtseu-kiang et s'emparent d'une poignée de localités, prenant par surprise les Tibétains rapidement mis en déroute. Dans la confusion et profitant des luttes de clans encore vivaces, les soldats communistes exécutent méthodiquement les ordres reçus, « libérant » une population qui n'en demande pas tant et qui se trouve, en raison d'un isolement séculaire, désarçonnée par l'irruption d'un monde qu'elle ignore.

L'oracle consulté

Que peut signifier pour elle être *« libérée de l'impérialisme étranger »*, alors qu'à l'époque, le Tibet compte, en tout et pour tout, une demi-douzaine de résidents occidentaux ? Aujourd'hui, nombre de Tibétains, à commencer par leur chef spirituel en exil, sont conscients que l'inefficacité du gouvernement de Lhassa a été pour beaucoup dans la mainmise, relativement aisée militairement, de la Chine sur le haut plateau, la félonie de certains hobereaux locaux ayant fait le reste.

Devant l'accumulation de mauvaises nouvelles et l'impuissance manifeste des autorités à stopper l'avance des colonnes chinoises en marche vers Lhassa, le gouvernement décide de demander l'avis de l'oracle de Gadong. La réponse est péremptoire et sans réplique : il faut d'urgence introniser le dalaï-lama et lui confier le pouvoir.

L'enfant roi n'a que quinze ans, ses études ne sont pas achevées, et la tradition lui impose d'attendre encore trois ans pour accéder au pouvoir temporel. Mais à conditions exceptionnelles, décision tout aussi exceptionnelle : l'adolescent ainsi désigné a une velléité de révolte. Plus tard, il rappellera son angoisse devant une responsabilité à laquelle il n'était guère préparé. Cette souveraineté temporelle si soudaine lui semble bien lourde à assumer. Rien n'y fait : le 15 novembre 1950, dans les fastes intemporels d'une cérémonie au grand palais rouge du Potala, Tensin Gyatso est solennellement investi de tous les pouvoirs sur un royaume qui déjà lui échappe.

La répression et l'exil

Quelques jours auparavant, le jeune souverain a été mis au courant des détails des plans chinois visant le Tibet par son propre frère aîné, arrivé sans crier gare à Lhassa. Abbé du célèbre monastère de Koumboum, dans l'Amdo, il avait assisté, impuissant, à l'instauration du nouvel ordre dans la région. Pour garder sa liberté, il a fait mine de se plier aux injonctions chinoises et d'accepter de convaincre son cadet de ne pas s'opposer à l'entrée des troupes communistes. Si d'aventure le dalaï-lama refuse, son frère a ordre de le faire disparaître, moyennant quoi, il deviendrait gouverneur de tout le Tibet...

Ainsi fixées sur les intentions de Pékin, les autorités tibétaines estiment qu'il est urgent de mettre Tensin Gyatso hors d'atteinte de l'armée de libération : dûment escorté, le jeune souverain gagne en décembre Yatung, à portée de l'Inde où il pourrait toujours trouver refuge. Mais l'heure de l'exil n'a pas encore sonné.

Tandis que les émissaires tibétains sont pratiquement contraints, à Pékin, de signer le fameux accord en dix-sept points qui sonne le glas de l'indépendance nationale sous couvert de *« libération pacifique »*, des contacts sont pris pour tenter de desserrer l'étau. Ils n'aboutiront à rien, malgré quelques promesses d'intervention des Etats-Unis. Si bien qu'en juillet 1951, après consultation de l'oracle d'Etat, le dalaï-lama décide de regagner Lhassa après avoir reçu une lettre de Mao, souhaitant *« la bienvenue au Tibet au sein de la République populaire »*. Huit années durant, il s'emploiera avec acharnement et bonne volonté à bâtir un semblant de cohabitation, vivable pour les Tibétains, avec les nouveaux maîtres du pays.


ROUIL.

Peine perdue : de malentendus en vexations, d'exactions en répression, de concessions en iniquités, le mécontentement populaire s'alimente de mille détails liés à l'incompréhension séculaire de deux peuples foncièrement différents. En 1959, c'est le soulèvement populaire anti-chinois, noyé dans le sang, avec à la clef l'exil du dalaï-lama suivi d'environ cent mille fidèles.

Pour ceux qui restent, la coupe n'est pas encore bue jusqu'à la lie : la révolution culturelle et ses destructions massives sont encore à venir, accompagnées de leur cortège de tortures, d'exécutions sommaires, de profanations de sanctuaires, de saccage de bibliothèques, du pillage des trésors artistiques et de brimades de toutes sortes pour un peuple dont le seul tort est de vouloir préserver son altérité.

En septembre dernier, les autorités chinoises ont voulu marquer avec un éclat particulier le vingtième anniversaire de la création de ce qu'elles appellent la Région autonome du Tibet. Car, en 1965, juste avant le déclenchement de la révolution culturelle, il avait été décidé à Pékin, dans le cadre de la politique des nationalités, de concéder un semblant d'autonomie à ce territoire lointain et encore turbulent.

De temps à autre des guerriers khampas continuaient une résistance peut-être politiquement sans espoir, mais justifiable pour l'honneur. Sur place, au Tibet, on pouvait avoir l'impression qu'il ne se passait rien : le rideau de silence était si épais que nul ne parvenait à le percer. Sauf à montrer patte blanche et à répéter scrupuleusement les leçons serinées par les fonctionnaires chinois de service.

Avec le changement d'orientation à Pékin, à partir de 1980, des portes s'entrebâillent, et le Tibet renoue quelques contacts avec l'extérieur, notamment par l'intermédiaire des familles de réfugiés et des émissaires du dalaï-lama autorisés à se rendre sur place. Grand est l'ahurissement des autorités chinoises en constatant que le long exil du dalaï-lama n'a terni en rien la vénération profonde que lui porte toujours la majorité des Tibétains. Trente-cinq ans de domination matérialiste n'ont pas eu raison de la foi puissante qui imprègne toute l'existence de l'habitant du haut plateau himalayen, plus proche du ciel infini que des théories marxistes.

Reconnaissant leurs erreurs, les dirigeants chinois persistent à donner le change et à prodiguer maintes assurances aux Tibétains, relevant à plaisir les progrès économiques réalisés ces dernières années, ainsi que la restauration de la vie culturelle. Certes, dans un monde bouleversé, le Tibet ne pouvait plus s'offrir le luxe de son isolement de peuple heureux. Inéluctablement, la modernisation devait l'atteindre, et le dalaï-lama en exil n'est pas le dernier à en avoir pris conscience. Mais un changement aussi brutal et à ce prix !

Pour Pékin en tout cas, le Tibet demeure particulièrement sensible de par sa position stratégique. Peut-être est-ce l'une des raisons du blocage systématique de l'accès à Lhassa des visiteurs étrangers un mois avant les cérémonies de septembre, alors que des mesures de sécurité exceptionnelles étaient prises pour assurer le maintien de l'ordre.

D'autre considérations entrent encore certainement en jeu, ne serait-ce que la sinisation d'un territoire pratiquement vide que la population débordante des plaines pourrait mettre en valeur. En théorie du moins, car dans la pratique, l'acclimatation s'avère délicate. L'inimitié entre les deux peuples ne s'est pas effacée comme par un coup de baguette magique, quoi qu'en disent les slogans officiels vantant *« l'indestructible amitié sino-tibétaine »*.

Une foi intacte

En attendant, les autorités de Pékin sont bien obligées de se rendre à une évidence qui les déroute : la foi religieuse ne s'est pas affaiblie en dépit des années de persécutions. Zhou Enlai avait sans doute raison quand il cherchait à rassurer Nehru sur les intentions chinoises, de dire qu'il faudrait de cinquante à cent ans pour que le marxisme s'impose au Tibet. Et la récente visite du panchen-lama, d'ordinaire en résidence quasi surveillée dans la capitale chinoise, à Lhassa au lendemain précisément des fêtes officielles du vingtième anniversaire de la Région autonome l'a confirmé : le deuxième dignitaire religieux du bouddhisme tibétain a été reçu par la population avec une ferveur que les rares observateurs étrangers sur place ont qualifiée d'*« indescriptible »*.

Dans ces conditions, il n'est guère difficile d'imaginer ce que pourrait signifier un éventuel retour, même pour une brève visite, du chef spirituel exilé en Inde : de quoi donner le frisson au plus audacieux des réformateurs de la politique chinoise.

Pour l'heure, la question ne se pose plus – si jamais elle s'était véritablement posée. Des contacts épisodiques avaient pu laisser croire à une volonté d'ouverture, mais le dalaï-lama s'est gardé d'une trop grande confiance. Lucide, il est partagé entre un désir profond de retourner au pays et la conscience aiguë du rôle qu'on voudrait lui faire endosser. Alors, il attend – sans illusion, mais sans perdre non plus espoir.

Il sait que depuis trente-cinq ans que les colonnes chinoises se sont lancées à l'assaut du Toit du monde et s'évertuent à changer le visage séculaire d'une culture singulière, il demeure le gage de la pérennité du Tibet immémorial.

CLAUDE B. LEVENSON.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

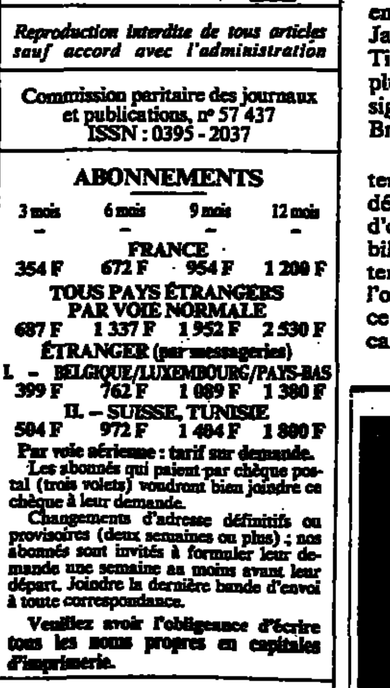
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 110 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LA SITUATION EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

L'exécution de Benjamin Moloïse suscite une large réprobation internationale

L'exécution de Benjamin Moloïse a suscité une tempête de protestations dans le monde. M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, qui avait lancé un appel à la clémence, a « *déploré* » le silence de Pretoria. L'Organisation de l'unité africaine a appelé la population sud-africaine à renforcer sa lutte contre « *le régime criminel* », auteur d'un « *meurtre judiciaire* ». Toujours parmi les réactions africaines, le maréchal Mobutu, de passage à Paris, a exprimé son « *indignation* », M. Léopold Sedar Senghor a lu vendredi au journal de TF1 quelques lignes du militant noir.

Le commissaire européen aux affaires extérieures, M. Willy de Clerq, a « *déploré vivement* » le refus de Pretoria de tenir compte des interventions en faveur de Moloïse. La condamnation est unanime dans les Etats membres de la Communauté européenne. Interrogé au cours de sa conférence de presse au Brésil, M. Mitterrand a déclaré : « *Pour un chef d'Etat qui a aboli la peine de mort, cette exécution est un grand dommage pour la civilisation* ». Il a rappelé que le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, était intervenu auprès des autorités de Pretoria « *pour tenter de sauver ce condamné en marquant qu'une exécution ne ferait qu'aggraver l'état, déjà fort difficile, des relations entre la France et l'Afrique du Sud* ».

A Londres, le Foreign Office estime que cette exécution n'aboutira qu'à « *aggraver la situation intérieure* ». Mme Thatcher, qui se trouve à la conférence du Commonwealth à Nassau, reste hostile aux sanctions économiques mais elle a soutenu l'idée, avancée par l'Australie, de créer un « *groupe de contact* » des pays du Commonwealth qui favoriserait des négociations entre les différentes communautés raciales d'Afrique du Sud.

Un plan d'action nordique

A Oslo, les ministres des affaires étrangères d'Europe du Nord ont adopté un « *plan d'action* » contre Pretoria, qui, nous signale notre correspondant Alain Debove, est surtout un inventaire des mesures déjà appliquées dans les cinq pays ou qui seront prochainement mises en œuvre. Les gouvernements danois, finlandais, islandais, norvégien et suédois n'ont pu s'entendre apparemment sur des sanctions plus sévères et le chef de la diplomatie suédoise, M. Sten Andersson, note qu'un boycottage unilatéral, « *total et brutal* », frapperait plus durement à court terme les entreprises suédoises que l'économie sud-africaine. Les ministres se sont bornés à formuler une série de recommandations relatives à la restriction des importations et exportations, des investissements, des transactions financières, des prêts bancaires, des transports et du commerce de produits pétroliers. Les Parlements de chaque pays traduiront ensuite en pratique ces « *recommandations* ».

A Washington, la Maison Blanche a exprimé la crainte que la pendaison de Moloïse n'« *exacerbe* » la tension.

« *Nous souhaitons voir les tensions s'apaiser et la confiance croître. Nous avions donc espéré que cet acte, qui ne peut qu'envenimer la situation, ne serait pas commis* », a déclaré le porte-parole du président Reagan, M. Larry Speakes.

Il a rappelé que les Etats-Unis sont intervenus à plusieurs reprises, dont encore jeudi soir, afin que la peine soit commuée.

M. Speakes a fait valoir toutefois que les Etats-Unis décelaient des signes de dialogue à Pretoria, notamment à la suite des sanctions limitées décidées le mois dernier par le président Reagan.

A Moscou, l'agence Tass a fait largement état des protestations de la communauté internationale.

Le PC français a organisé vendredi une manifestation qui a réuni environ 200 personnes devant l'ambassade d'Afrique du Sud.

Devant le groupe, tenu à bonne distance par un important service d'ordre, M. Gremetz a pris la parole pour déclarer que « *la réprobation morale exprimée par le gouvernement français ne peut avoir de sens que si elle est accompagnée de mesures concrètes pour mettre ce régime au ban de l'humanité, et l'obliger à respecter la liberté et la dignité des Noirs* ».

Le Parti socialiste, le PSU, les radicaux de gauche ont exprimé leur émotion. Pour leur part les principaux partis de l'opposition se sont abstenus de faire des déclarations. M. Le Pen a trouvé « *normale l'exécution d'un terroriste jugé de façon légale et condamné* ».

Les coureurs du Grand Prix indifférents aux problèmes politiques

(Suite de la première page.)

Dans l'écurie MacLaren, on est sans conteste plus conscient du problème. D'abord, parce que Marlboro a retiré toutes ses publicités, y compris sur les voitures, et ensuite parce que Niki Lauda, le vainqueur de l'an dernier, et Alain Prost, le futur champion, ne pouvaient guère se réfugier derrière les stéréotypes habituels. Prost a été net : « *Le Grand Prix n'aurait pas dû avoir lieu ici, mais puisqu'il se court, je dois y être pour respecter mes contrats.* » Niki Lauda, lui, va un peu plus loin. Il estime tout simplement que le Grand Prix aurait dû se courir ailleurs et trouve regrettable qu'il soit utilisé « *par l'Afrique du Sud comme un moyen publicitaire* ».

Tel est en fait le véritable problème. Grâce au Grand Prix, le gouvernement de Pretoria peut promouvoir à l'extérieur une image de normalité. S'il y a un domaine à propos duquel le pays de l'apartheid est particulièrement susceptible, c'est bien celui du sport. Exclue des rencontres olympiques, bannie des grands événements sportifs mondiaux à l'exception de quelques disciplines, l'Afrique du Sud s'accroche à sa peau de chagrin : le Grand Prix de formule 1 et le tournoi international de tennis, d'ailleurs largement boycotté par les vedettes.

Le sport tient une large place dans les médias sud-africains, qui relatent pratiquement tout ce qui se passe dans le monde jusques et y compris les résultats du championnat de France de football. Blancs comme Noirs sont friands des nouvelles sportives, et les retransmissions occupent une place importante à la télévision. Le football est le sport le plus populaire chez les Noirs, tandis que les Blancs s'intéressent davantage au cricket, au tennis et, bien entendu, au rugby. La récente annulation de la tournée des All Blacks néo-zélandais a été ressentie comme une défaite nationale. Les départs pour aller vivre à l'étranger des vedettes sud-africaines de tennis comme Johann Kriek ou Kevin Curren sont autant de mortifications.

Chaque exclusion est vécue douloureusement par la communauté blanche, et le pouvoir use de tous les moyens pour normaliser ses relations sportives et briser ainsi l'isolement diplomatique et politique du pays. Le scandale des fonds secrets de l'information, à la fin des années 70, appelé aussi « *Muldergate* », du nom du ministre de l'information M. Connie Mulder, a mis en lumière le rôle d'un industriel afrikaner, M. Louis Luyt, chargé de promouvoir entre autres le Grand Prix automobile pour le grand bénéfice du gouvernement. Cette année, l'épreuve est patronnée par une grande chaîne hôtelière

Tout le problème est de savoir si la participation d'un champion, quel qu'il soit, à une compétition se déroulant sur le sol sud-africain est une caution apportée au système. Philippe Streiff, nouveau pilote de formule 1 de l'écurie Ligier, ne le pense pas. Ligier, comme Renault, ayant refusé de se déplacer à Kyalami, il court sous les couleurs de Tyrrell, car « *tout Grand Prix est important, et courir avec la firme anglaise est une expérience à ne pas manquer* ».

L'homme qui a accepté de le patronner, M. Gilles Gaignault, représentant d'une société de location d'ordinateurs, n'y va pas par quatre chemins pour condamner ceux qui ont refusé de faire le voyage, et le gouvernement français, qu'il taxe d'« *hypocrite* ». « *Venir ici, ce n'est pas plus honteux que de faire des affaires avec les Russes ! On s'oppose à la venue de Ligier et de Renault, et on embrasse Gorbatchev sur la bouche. Ce qui s'est passé ce matin est regrettable, mais qu'est-ce que le sport vient faire là-dedans ?* »

Le sport peut-il être totalement dissocié de la politique ? Qui ne se souvient du poing levé des athlètes noirs américains aux Jeux olympiques de Mexico ? Tous les pilotes interrogés ne sont pas favorables à ce genre de coup d'éclat, ligotés qu'ils sont par leurs contrats. Samedi, le Grand Prix de Kyalami se déroule dans le vase clos de la compétition sportive, loin de Benjamin Moloïse et des troubles dans les townships. Une fois de plus il fera mentir la formule selon laquelle « *il n'y a pas de sport normal dans une société anormale* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

La vengeance des Noirs en plein Johannesburg

De violents incidents ont opposé Blancs et Noirs, en plein centre de Johannesburg, vendredi 18 octobre, après l'exécution de Benjamin Moloïse. Il a fallu près de deux heures à la police pour rétablir le calme, alors que deux mille à trois mille Noirs, « *dans une ambiance d'émeute et de fête à la fois* », note le correspondant de l'AFP, attaquaient les passants blancs, les véhicules, brisaient des vitrines et pillaient des magasins.

Plusieurs Blancs ont été battus par des Noirs avant de pouvoir s'enfuir ou d'être délivrés par la police. Au moins deux membres des forces de l'ordre ont été blessés, dont un à coups de couteau.

Ces bagarres, sans précédent à Johannesburg, ont éclaté à la fin d'un service à la mémoire du condamné.

A la prison centrale de Pretoria, Mme Manika Moloïse n'avait pu voir son fils une dernière fois. Elle s'est recueillie devant le cercueil déjà clos.

Le gouvernement se chargera de l'enterrement. La famille devrait être informée, dans un délai d'une semaine, de l'emplacement de la tombe.

A PARIS

Action directe riposte à l'exécution du militant noir

Un attentat à l'explosif a provoqué, samedi 19 octobre peu après 5 heures, d'importants dégâts dans les bureaux de la compagnie aérienne française UTA et de la compagnie maritime les Chargeurs réunis, à l'angle de la place de la Madeleine et du boulevard Malesherbes à Paris. Quelques minutes avant l'explosion, les gardiens de ces bureaux ont été avertis par téléphone qu'une bombe avait été déposée par l'organisation d'extrême gauche Action directe. L'explosition n'a provoqué que des dégâts matériels.

A 5 h 50, un interlocuteur anonyme se réclamant d'Action directe a revendiqué l'attentat par téléphone auprès de l'Agence France-Presse. Un texte déposé dans une cabine téléphonique, près du siège de l'agence, précise que l'attentat était une riposte à l'exécution, le 18 octobre en République sud-africaine, de Benjamin Moloïse.

Cet attentat d'Action directe est le quatrième en une semaine, après ceux qui ont visé Antenne 2, la Maison de la radio et le siège de la Haute Autorité de l'audiovisuel, pour protester contre le passage à France-Inter et à Antenne 2 de M. Jean-Marie Le Pen.

D'après les premières constatations les auteurs de l'attentat ont sans doute échappé de peu aux policiers. Au moment de l'explosion, une voiture de ronde de la police se trouvait à 50 mètres des bureaux de l'UTA, à l'angle du boulevard Malesherbes et de la rue Boissy-d'Anglas, tandis que 150 mètres plus loin un car de CRS s'apprêtait à tourner de la place de la Madeleine dans la rue Royale vers la place de la Concorde.

Dans son texte de revendication, Action directe précise que l'attentat vise à rendre aux « *agents du capital une faible part de la violence qu'ils exercent, financièrement et militairement contre les travailleurs de France, de Kanaky ou d'Afrique du Sud* ». Le texte signé « *Action directe Commando B. Moloïse* » ajoute notamment : « *Par l'application à la française des universels droits de l'homme et compte tenu de la très officielle suppression de la peine de mort en France, cet interminable calvaire fut épargné aux Canaques Machoro et Nonaro. Le 12 janvier 1985, quelques balles dans la peau mirent à la raison ces ennemis de la République.* » Action directe demande la fin du « *transport maritime de charbon sud-africain vers la France par les Chargeurs réunis* » et du trafic aérien avec Pretoria, assuré par UTA.

DES AVIONS AUX ÉPONGES

Présidé par M. Jérôme Seydoux, dont les liens avec la gauche sont connus, le groupe Chargeurs SA, visé par l'attentat de samedi matin, a de multiples activités (transports aériens et maritimes, croisières Paquet, textile, films adhésifs, Spontex, activités financières).

Dans la branche maritime, les cargos des Chargeurs réunis desservent plusieurs lignes régulières et, notamment, l'Afrique du Sud. Les Chargeurs réunis exploitent cette ligne en pool avec un autre armateur français, nationalisé celui-là, la Compagnie générale maritime (CGM).

Autre filiale des Chargeurs SA, la compagnie aérienne UTA dessert un vaste réseau en Afrique, dans le Pacifique et en Extrême-Orient. C'est la seule compagnie française qui exploite une ligne Paris-Johannesburg, en accord avec South African Airways, à raison de deux vols par semaine.

Liban

Cinq personnes ont été tuées lors d'un double attentat à Beyrouth

Cinq personnes ont été tuées et une blessée vendredi soir 18 octobre à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane) lors d'un double attentat à l'explosif. Une charge, déposée dans un tas de détritus à proximité d'un restaurant de ce secteur de la capitale, face à l'entrée principale de l'université américaine de Beyrouth, a explosé vers 21 heures, faisant un petit nombre de victimes. Moins de cinq minutes plus tard, alors que des éléments de la défense civile et des curieux s'étaient attroupés, une seconde charge sautait, aggravant le bilan des victimes. L'attentat – qui n'a pas été revendiqué pourrait avoir eu pour objectif – une permanence du Parti social national syrien (PSNS) située à proximité. Lors des violents combats de Tripoli, trois semaines plus tôt, plusieurs attentats avaient eu lieu dans ce secteur de Beyrouth contre les partis pro-syriens, notamment le PSNS et le Parti communiste libanais, dont les miliciens avaient mené l'assaut du chef-lieu du nord du Liban.

Dans l'après-midi – premier signe de détente après l'accord de Damas, – le passage du Musée, principale artère reliant les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth, a été entrouvert pour la première fois depuis trois mois. Il s'agissait de permettre aux députés de se rendre au Parlement pour y élire le président de l'Assemblée. L'intention de la Syrie serait de faire réélire son « candidat », M. Hussein Husseini.

Le chef de l'Etat, M. Amine Gemayel, avait, quitté un peu plus tôt la capitale pour se rendre à Damas, où il a immédiatement été reçu par le président Hafez El Assad. A la suite d'une réunion qui a duré jusqu'à minuit, M. Gemayel a « *rendu hommage à la Syrie pour l'aide qu'elle fournit au Liban et s'est déclaré soucieux de voir cette assistance se poursuivre* », a-t-on assuré de source officielle syrienne. L'entretien, a-t-on indiqué de même source, s'est déroulé dans un « *climat positif et cordial* ». Il a notamment porté sur le récent accord de « *pacification* » conclu à Damas entre les trois principales milices présenter à Beyrouth – druzes du PSP et chiites d'Amal, côté musulman, et Forces libanaises, côté chrétien. – *(AFP.)*

Egypte

Arrestation de membres de la secte des Enfants de Dieu

De notre correspondant

Le Caire. – Près de vingt personnes, dont cinq Américains et autant de Français, appartenant à la secte des Enfants de Dieu ont été arrêtées au Caire et à Alexandrie il y a deux semaines, a-t-on appris vendredi 18 octobre. Incarcérées au Caire depuis le 8 octobre, elles sont accusées de « *distribution de tracts et d'activités de nature à porter atteinte à la religion* ».

Un couple de Français appréhendé avec les membres présumés de la secte a été libéré et expulsé du territoire vendredi 18 octobre pour raisons humanitaires, après l'intervention du consulat de France. Le couple a deux enfants en bas âge – un an et deux ans. Le consulat américain tente, de son côté, d'obtenir l'élargissement de ses ressortissants.

C'est la première fois que la secte des Enfants de Dieu, fondée en 1968 par l'Américain Moïse David Berg et implantée en France depuis 1972, tente de faire des adeptes en Egypte. L'hebdomadaire *Al Chaab*, organe du Parti socialiste du travail, avait annoncé l'arrestation de membres de cette secte il y a quelques jours, mais avait écrit qu'il s'agissait « *d'espions à la solde d'Israël* ». On assure, de source égyptienne informée, que cette affaire n'est absolument pas liée à celle de l'*Achille-Lauro* qui a débuté le jour même où les membres présumés de la secte étaient arrêtés.

La secte d'origine musulmane des bahaïs avait, elle aussi, fait récemment l'objet de poursuites, et plusieurs de ses membres, tous Egyptiens, avaient été appréhendés puis relâchés. Les autorités sont, d'autre part, à la recherche d'un mystérieux correspondant qui adresse, depuis quelque temps, des lettres affirmant que « *le Christ est le fils de Dieu* », citations de l'Evangile à l'appui, à de hauts responsables musulmans de l'administration (l'islam ne reconnaît pas la divinité du Christ). Des lettres similaires avaient été envoyées en 1981 à des responsables égyptiens et l'on s'était aperçu, au terme de l'enquête, qu'elles avaient été rédigées par un membre de l'organisation islamiste *El Djihad* (la guerre sainte).

D'autre part, le ministre égyptien de l'intérieur, le général Ahmad Rouchdi, a lancé vendredi une mise en garde contre toute « *manifestation irresponsable* ». « *Les différentes fractions de la population,* a-t-il dit *ont exprimé leur sentiment à l'égard de l'interception de l'avion égyptien, et il faut maintenant laisser agir les responsables politiques.* » Il a précisé que « *toute tentative de porter atteinte à la sécurité sera frappée d'une main de fer* ». Une manifestation organisée par le courant islamiste était prévue vendredi à l'issue de la prière sur la place de la mosquée Al Azhar. Plusieurs personnes ont été arrêtées à leur arrivée à la mosquée et les fidèles sont repartis dans le calme après la prière, cependant que le quartier était quadrillé par des centaines de policiers en civil.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND EN COLOMBIE

Essais nucléaires français et situation en Amérique centrale

M. Mitterrand est arrivé, le vendredi 18 octobre, à Bogota pour une visite officielle de deux jours en Colombie, deuxième étape de son voyage en Amérique du Sud. Après un premier entretien avec le président Betancur, suivi d'un dîner officiel, M. Mitterrand s'est rendu samedi à Medellin, deuxième ville de Colombie, et a visité les usines d'assemblage Sofasa-Renault. A son retour à Bogota, il avait rencontré la colonie française et offert un dîner en l'honneur du président Betancur.

Avant de quitter le Brésil, M. Mitterrand avait, à Recife, rappelé la position de la France face à l'endettement du tiers-monde : « *On ne peut annuler une créance, mais celle-ci ne doit pas asphyxier non plus le débiteur.* » Il a, d'autre part, estimé que la suppression des libertés au Nicaragua était « *condamnable* », tout en remarquant que la responsabilité de cette situation incombait à la fois aux dirigeants de Managua et aux pays occidentaux.

De nos envoyés spéciaux

Bogota. – La visite de M. Mitterrand en Colombie a failli mal tourner pour un petit mot de trop du président Betancur. Dans une déclaration à l'AFP le chef de l'Etat colombien avait exprimé son « *mécontentement* » à propos des essais nucléaires français. Cette appréciation suivait de peu une attaque en règle contre ces expériences, lancée par un sénateur colombien devant une commission de l'ONU. M. Mitterrand en a pris ombrage et a demandé des explications. Les autorités colombiennes ont répondu que les déclarations de M. Betancur avaient été recueillies « *huit jours avant la mise en cause du sénateur* » et qu'il s'agissait donc d'« *une coïncidence malheureuse* ». Bien que le ministre colombien des relations extérieures, M. Ramirez Ocampo, se soit lui-même déclaré « *préoccupé* » par les essais français, on assure à Bogota qu'il ne faut pas voir dans ces appréciations une offensive contre la politique nucléaire française. Bref, le gouvernement colombien s'est efforcé de rassurer Paris.

L'incident, semble-t-il, est clos. Il n'a d'ailleurs eu aucun écho à Bogota, où la presse s'est abstenue de le commenter. Selon le porte-parole de l'Elysée, il n'en a pas été question au cours des conversations qui ont réuni les deux présidents et leurs ministres des relations extérieures pendant une heure et quart vendredi au palais Narino.

M. Mitterrand est toutefois revenu sur le sujet dans l'allocution qu'il a prononcée à l'issue du dîner officiel offert par M. Betancur au palais présidentiel. Abandonnant la lecture de son texte, il a expliqué la nécessité pour la France de se doter d'une défense nucléaire, donc de procéder à des expériences, et déclaré à l'intention du chef de l'État colombien : « *Je suis d'accord avec ceux qui demandent la cessation de tout armement nucléaire, encore faudrait-il que ceux qui représentent la plus grande menace pour le monde commencent par agir.* »

Comme il l'a fait au Brésil, en reprenant les arguments développés à son retour de Mururoa, M. Mitterrand a justifié l'armement nucléaire français en disant que la France était « *un pays exposé par la géographie* ». Il a fait observer une nouvelle fois que les Etats-Unis et l'Union soviétique possédaient chacun dix mille têtes nucléaires, et la France seulement cent cinquante. La défense française, a-t-il souligné, ne peut pas être différente de celle des deux Super-Grands.

Les deux chefs d'Etat ont aussi parlé de Contadora, ce groupe de quatre pays (Colombie, Venezuela, Panama, Mexique) qui s'efforce depuis près de trois ans d'aboutir à un règlement de paix négocié en Amérique centrale. « *La paix ne surgira pas de la confrontation Est-Ouest,* a dit M. Betancur. *Elle ne peut donc plus être engendrée par la pression étrangère. Elle doit naître d'une décision politique consciente, adoptée par chacun des Etats d'Amérique centrale.* » Les deux hommes se sont félicités de l'appui apporté par la France au groupe de Contadora. Mais ils n'ont pas commenté ce qui venait de se passer à Managua, et qui risque de faire échec aux négociations.

C'est à Recife, ultime étape de son voyage brésilien, qu'au cours d'une conférence de presse M. Mitterrand a donné son appréciation sur la suppression des libertés au Nicaragua. Il a dit : « *Ça se passe exactement comme prévu.* » Dès le début, a-t-il précisé, « *j'ai contesté la politique américaine en Amérique centrale, en soulignant que l'Occident ne remplissait pas sa mission* ». Et d'expliquer que le rôle de l'Occident était de « *contribuer à la libération des peuples soumis à des oligarchies financières et économiques, ainsi qu'à des dictatures sanglantes* ». L'Europe, tout au long du XIX[e] siècle, dit M. Mitterrand, a connu une évolution semblable à celle de l'Amérique centrale, en luttant pour son indépendance politique et économique. « *Un extrême en appelle un autre* », estime le président français. Ceux qui, en Occident, contribuent à « *étouffer les aspirations naturelles des peuples* », poussent ces peuples à « *chercher secours ailleurs ou à se réfugier dans le désespoir (...). Tout le monde finit par avoir tort* ».

M. Mitterrand estime aussi que son gouvernement a eu raison sur le Salvador, et il « maintient les termes » de la déclaration commune signée en 1981 par la France et le Mexique, reconnaissant les chefs de la guérilla comme des interlocuteurs valables. S'il y a eu des réactions défavorables dans la région, c'était au niveau « *diplomatique* », mais plusieurs pays, notamment ceux du groupe de Contadora, « *nous ont remerciés* », affirme le président français. M. Duarte, l'actuel président salvadorien, s'était élevé énergiquement, à l'époque, contre la déclaration franco-mexicaine. Mais, selon M. Mitterrand, depuis, il a évolué, il a « *médité* » sur ses échecs, et il semble aujourd'hui « *plus ouvert* » aux problèmes sociaux de son pays.

JEAN-YVES LHOMEAU et CHARLES VANHECKE.

Traces d'explosifs sur le Boeing d'Air India

New-York. – Les enquêteurs, examinant l'épave du Boeing d'Air India qui s'était abîmé en juin dernier en mer d'Irlande ont découvert les premiers indices permettant de conclure à un attentat à la bombe, écrit ce samedi 19 octobre le *New York Times*, citant un membre du Conseil de sécurité des transports américains.

Un élément du ventre de l'appareil, repêché récemment, présente en effet des perforations provoquées de l'intérieur par une explosion. L'avion, avec trois cent vingt-neuf passagers et membres d'équipage, s'était disloqué lors d'un vol Montréal-Londres, sans que l'on puisse déterminer les causes du drame. Il n'y avait eu aucun survivant. – *(Reuter.)*

AUSTRALIE

Des fusils bien préservés

Canberra. – Le ministère australien de la défense a commandé cinq cent quarante et un mille préservatifs masculins pour protéger ses fusils de l'humidité, a indiqué M. Gareth Evans, ministre de l'énergie, lors d'une séance de questions écrites jeudi 17 octobre au Sénat.

Une question que M. Evans a reconnu avoir suggérée lui-même à un sénateur qui a demandé si les préservatifs pouvaient être placés à l'extrémité des fusils par temps humide afin de pouvoir *« faire feu directement à travers sans avoir à les retirer »*.

« Selon moi, bien que la pose de préservatifs sur les canons de fusil ne soit pas une pratique formellement recommandée par les textes militaires, elle est reconnue comme étant une méthode efficace d'étanchéité, et les préservatifs n'empêchent pas de tirer des projectiles », répond le ministre. – *(AFP.)*

BELGIQUE

Fissures dans la majorité

Bruxelles. – M. Wilfried Martens, vainqueur des élections générales du 13 octobre dernier, a entamé le 17 octobre les négociations avec ses partenaires de la coalition sortante – sociaux-chrétiens et libéraux – pour former le prochain gouvernement. Pour des raisons de calendrier – le Sénat ne pourra pas voter la confiance éventuelle au gouvernement avant le 15 novembre – mais aussi politiques, il faudra attendre plusieurs semaines avant de connaître la composition et le programme de la nouvelle équipe.

Dès le lendemain du scrutin, des divergences sont apparues dans la majorité. Les libéraux redoutent que l'aile gauche du parti social-chrétien – très liée aux syndicats – ne cherche à imposer un « recentrage » de la politique économique. Martens a tenté d'apaiser ces appréhensions en déclarant que le prochain gouvernement devrait poursuivre la politique d'austérité. – *(Corresp.)*

BULGARIE

La direction du Plan change de titulaire

Sofia *(AFP)*. – M. Stanis Bonev a été relevé de ses fonctions de vice-président du conseil des ministres et de président du comité du plan et remplacé à ces deux postes par M. Ivan Iliev, un proche collaborateur du chef du Parti, M. Todor Jivkov, a annoncé le vendredi 18 octobre l'agence bulgare BTA M. Bonev a été *« nommé à une autre fonction »* non précisée.

Le Conseil d'Etat bulgare a en outre nommé M. Stoyan Markov président du comité d'Etat pour la science et le progrès technologique et l'a relevé de son poste de premier vice-président de la construction mécanique.

Une commission du Parti et du gouvernement pour les problèmes énergétiques a enfin été créée, indique BTA. M. Choudomir Alexandrov, membre du bureau politique du PC bulgare et premier vice-président du conseil des ministres, a été nommé à la présidence de cette nouvelle commission.

M. Iliev, né en 1925 dans le village de Oreshets dans la province de Vidin, est membre du PC bulgare depuis 1946. Economiste de formation, il avait été nommé vice-président du comité d'Etat pour la science et le progrès technologique en 1962, puis en 1973 vice-président du conseil des ministres et président du comité du plan, puis il était devenu en 1977, premier vice-ministre de l'éducation.

URSS

Nouveau ministre de la pétrochimie

Moscou. – Le ministre de l'industrie pétrochimique, M. Victor Fedorov, a pris sa retraite et a été remplacé par son premier adjoint, M. Nikolaï Lemaev, a annoncé vendredi 18 octobre l'agence Tass. M. Fedorov, qui est âgé de soixante-treize ans, avait été un des quatre ministres publiquement critiqués par M. Gorbatchev le 11 juin dernier. Son successeur, M. Lemaev, est un ingénieur de cinquante-six ans.

Sur les trois autres responsables critiqués, deux ont déjà pris leur retraite. Il s'agit de MM. Kazanets (métallurgie ferreuse) et Yachine (industrie des matériaux de construction). Il ne reste donc plus en poste que M. Beliak (construction des machines agricoles), dont le secrétaire général avait dit en juin qu'il était un de ceux qui *« entraînaient le pays dans des dépenses injustifiées »*.

Il semble, d'autre part, que M. Patolitchev (soixante-dix-sept ans), ministre du commerce extérieur depuis 1958, devrait également abandonner bientôt ses fonctions. – *(Corresp.)*

Un rapport accablant de la Croix-Rouge sur les conditions de détention

De notre correspondante

Genève. – Un rapport confidentiel de la Croix-Rouge internationale révèle les conclusions de M. André Pasquier, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, sur les visites effectuées à trois reprises par des membres de sa délégation dans des « *lieux de détention, prétoires et centres d'interrogatoire* » dépendant des forces armées à Bogota, Cali, Palmira, Ibague, et Florencia. Le CICR se sent relevé, du fait de la fuite, de son devoir de réserve, sans toutefois souhaiter donner de la publicité à ce document, que nous avons pu cependant nous procurer.

Précis et accablant, ce texte a été adressé de Genève exclusivement au président Belisario Betancur. Seuls quelques détenus visités étaient inculpés de « *délits d'ordre politique* », la plupart des autres étant considérés comme des prisonniers de droit commun. Sur cinquante personnes arrêtées depuis l'entrée en vigueur de l'état de siège le 1[er] mai 1984, trente-cinq se sont plaintes de brutalités, de mauvais traitements graves et de tortures (cagoule et menottes en permanence pendant trois jours ; privation de nourriture et d'eau en cellule insonorisée mais violemment éclairée pendant trois jours ; pendaison par les bras attachés derrière le dos ; décharges électriques dans les testicules et sur les tempes ; simulacres d'exécution).

A la prison de Bogota, les détenus Simon Garcia Bernal et Carlos Rosero Diago souffraient de fortes douleurs consécutives à des sévices subis trois mois plus tôt. Le rapport signale encore que, à Cali, quatre prisonniers, Elkin Colorado Molina, Jorge Monge Benavides, Oliva Sanchez et Rafael Ortiz, ne reçurent pas les soins nécessaires à la suite de blessures par balle infligées « *de sang-froid par la patrouille qui les avait arrêtés* ». Tous les faits mentionnés par M. Pasquier ont été l'objet de plaintes adressées au procureur de la République, mais, précise-t-il, la « *grande majorité* » des victimes de sévices craignent de se manifester par peur de représailles.

La fréquence, la similitude et la répétition des plaintes formulées par les détenus ont incité le CICR à demander à Bogota, et plus particulièrement aux autorités judiciaires, de procéder à une enquête approfondie sur les conditions dans lesquelles se déroulent les interrogatoires menés pas les forces armées.

Si le Comité se permet de réclamer une telle enquête, c'est, comme le souligne le rapport, en raison des relations de confiance qu'il entretient avec le gouvernement colombien. Il n'en reste pas moins que, en dépit des pourparlers engagés par ce dernier avec les opposants et des espoirs suscités par la trêve conclue le 30 août 1984, les disparitions continuent. Les tortures aussi, comme l'indique le dernier rapport d'Amnesty International.

ISABELLE VICHNIAC.

● *M[me] Françoise Sagan prise d'un malaise à Bogota.* – M[me] Françoise Sagan a été transportée, le vendredi 18 octobre, à l'hôpital militaire de la capitale colombienne, à la suite d'un malaise. Les médecins attribuent cette défaillance au mal de l'altitude. Bogota est situé à 2 700 mètres. M[me] François Sagan est l'invitée de M. Mitterrand.

● ERRATUM. – Nous avons annoncé par erreur que le contrat portant sur l'achat par la France de 100 millions de dollars de charbon à la Colombie avait été signé (*le Monde* du 19 octobre). A ce jour, seul un accord de principe dans ce sens a été conclu.

● *Création à Paris d'un comité français pour les droits de l'homme à Cuba.* – Un comité français pour les droits de l'homme à Cuba, qui sera placé sous la présidence de l'écrivain Fernando Arrabal, a été créé, le jeudi 17 octobre, à Paris.

Pologne

Le chef clandestin de Solidarité commente le « succès modéré » du boycottage des élections

De notre envoyé spécial

Varsovie. – C'est sans nul doute l'homme le plus recherché de Pologne : M. Zbigniew Bujak, ancien ouvrier, principal dirigeant des structures clandestines de Solidarité. Assis à ses côtés, M. Konrad Bielinski, mathématicien, les yeux cernés par le manque de sommeil : il coordonne toutes les opérations du « contrôle » par Solidarité de la participation aux élections qui ont eu lieu dimanche 13 octobre.

Les journalistes occidentaux, invités à une conférence de presse en plein cœur de Varsovie, ne s'attendaient pas à tomber sur ces interlocuteurs-là. C'est une « première ». Mais M. Zbigniew Bujak est si calme, si détendu, que l'événement semble la chose la plus naturelle du monde. Après les officiels, après le porte-parole du gouvernement, M. Urban, après aussi M. Lech Walesa, c'est au tour des « clandestins » de tirer le bilan de ces élections. On en oublierait presque que les deux hommes se cachent depuis des années (M. Bujak a échappé à la rafle du 13 décembre 1981 et M. Bielinski s'est évadé, quelques mois plus tard, de son centre d'internement).

Les Occidentaux qui ont des contacts officiels avec le régime ne doivent pas « oublier l'existence de l'opposition », affirme M. Zbigniew Bujak.

Longuement, en spécialiste, le mathématicien explique les méthodes employées par les militants de Solidarité pour compter le nombre d'électeurs qui se sont rendus aux urnes. Des méthodes, affirme-t-il, établies par une équipe de statisticiens, selon des règles beaucoup plus rigoureuses et avec des moyens bien plus importants que lors des élections locales de l'an dernier. Le résultat encore provisoire, car les chiffres continuent à affluer, serait, selon M. Bielinski, une participation tournant autour de 66 % des inscrits en moyenne (le chiffre officiel est 78,8 %). Un résultat qui confirme, en données relatives tout au moins, la légère progression de la participation, qui apparaît aussi dans les chiffres officiels.

Cependant, pour M. Bielinski, l'intérêt essentiel de ce vaste effort était ailleurs : vérifier si Solidarité, en tant qu'organisation, était capable de s'acquitter de cette tâche. Un travail énorme, auquel, selon lui, environ vingt-cinq mille personnes ont dû participer et dont les préparatifs remontent à mars dernier.

Des écarts considérables

Une série d'informations parallèles ont été recueillies, observations « en continu » de certains bureaux de vote où c'était possible et aussi confidences de membres de commissions électorales officielles, notamment à la campagne. Elles signalent des cas très différents. Dans tel village, la participation dépasse 95 % ; dans tel autre, elle a tout juste atteint 17 %. Selon les villes et les quartiers, l'écart est considérable.

Les autorités, affirment les clandestins, ont certes accentué leur pression sur les électeurs pour les inciter à voter, mais elles ont apparemment donné consigne de limiter les « infractions » ou les « falsifications », du moins « *d'éviter qu'elles soient trop visibles* ».

Ainsi les commissions électorales ont souvent empêché une seule personne de voter pour plusieurs autres ou pour une famille entière, comme c'était fréquemment le cas lors des votes précédents.

Quant à la leçon politique, c'est M. Zbigniew Bujak qui la tire : l'appel au boycottage a abouti, selon lui, à un « succès modéré ». Une formule balancée qui recouvre, il en convient, « *une certaine déception, même si un raisonnement lucide ne permettait guère d'espérer mieux* ». Cela témoigne, en tout cas, « *de la stabilisation de la situation que nous connaissons depuis un an et même plus* ».

M. Bujak tire alors deux conclusions essentielles. D'abord, que le nombre de gens qui ont refusé de voter, qu'ils représentent 40% des inscrits ou même un peu moins, « *constitue un soutien considérable à Solidarité* ». Un soutien si important que « *le droit de notre syndicat à l'existence n'est pas négociable* ». Par conséquent, « *les structures d'organisation actuelles du syndicat* (à savoir la direction clandestine, les commissions régionales et les sections d'entreprise) *seront maintenues jusqu'au moment où nous pourrons agir légalement* ».

Sur un autre point sensible, M. Bujak annonce que lui et ses amis sont prêts à demander aux pays occidentaux qu'ils accordent une aide économique à la Pologne, mais « à condition » que les autorités réalisent un programme minimal de réformes économiques et « à condition » aussi que cette aide soit étroitement liée à des progrès sur le plan des droits de l'homme. Par la même occasion, M. Bujak demande aux représentants des gouvernements occidentaux qui ont des contacts avec les officiels polonais qu'ils « *n'oublient pas l'existence de l'opposition* ». A ce propos, ajoute-t-il, la société polonaise attend avec un grand intérêt la visite en Pologne de M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères (une visite qui devrait en principe avoir lieu cet automne).

Comment garder une idée lucide de la situation quand on vit caché (M. Bujak est passé par plusieurs centaines d'appartements depuis qu'il mène son existence de clandestin). Un soupir, un sourire et cette réponse presque stéréotypée : « *Nous n'avons pas vraiment le choix ; trop de gens nous ont fait confiance.* » Et d'ajouter : « *Nous ne pouvons pas sortir de la clandestinité si cela signifie la reddition du syndicat.* » Quant aux conditions de vie, « *elles sont plus normales qu'on ne pourrait le penser ; je sors, je prends le tramway, je vois un large éventail de gens et pas seulement des militants engagés ; en un sens, nous avons ces contacts dans des circonstances plus naturelles que ceux qui agissent au grand jour, comme Walesa et Kuron.* »

Peut-être. Mais cette assurance tranquille recouvre tout de même une bien étrange existence. Et, quand on se retrouve dans la rue, au sortir de cette tout aussi étrange conférence de presse, on se prend à se demander si tout cela est bien réel. Apparemment, oui.

JAN KRAUZE.

L'énergie roumaine sous haute surveillance

(Suite de la première page.)

Pour surmonter l'impasse énergétique, la Roumanie compte aussi sur le nucléaire. La première centrale nucléaire sur le Danube, construite à Cernavoda par le Canada, devrait entrer en service l'année prochaine. Des négociations sont, d'autre part, en cours avec Moscou sur la construction d'une deuxième centrale. Les objectifs du président dans ce domaine ne manquent pas, une fois de plus, d'ambition : d'ici à 1992, le courant électrique, pour 60 %, doit provenir des centrales nucléaires.

Les Roumains, qui ont déjà appris à se serrer la ceinture, devront forcer d'un cran encore : comme si le rationnement de certains produits alimentaires, les coupures d'électricité et les privations de tous ordres n'étaient pas suffisants, le président Ceausescu a invité ses concitoyens à faire six journées de travail gratuites par an. Pourquoi ? Pour contribuer à embellir les villes et les villages. La liste des *« projets d'embellissement »* cités dans la presse roumaine comporte, entre autres, la construction de routes, la régularisation des cours d'eau et l'entretien des centrales électriques.

WALTRAUD BARYLI

POLOGNE

La seule économie qui marche...

Pour faire voter les Polonais, les autorités les avaient, quelques jours avant le scrutin, largement fournis en saucisses. En temps ordinaire, c'est l'« économie parallèle » et non la politique qui les dépanne...

L'ingénieur K. a passé en revue toutes les lois polonaises. Il n'en a pas trouvé une seule qui lui interdise d'acheter les pièces détachées du Neptune, récepteur de TV noir et blanc le moins cher, de les assembler et de revendre le poste ainsi obtenu au prix de l'usine. Les dix premiers exemplaires, montés pour des amis, lui ont permis d'acquérir un tour de main. Les premiers calculs ont démontré qu'il gagnait ainsi beaucoup plus que dans son usine.

C'est ainsi que K. a trouvé sa place au sein de la société : « *Le travail est plus calme, je gagne mieux ma vie, mais surtout j'ai enfin le sentiment d'être utile à quelqu'un* », confie-t-il à l'hebdomadaire *Polityka*, organe du Parti communiste. L'ingénieur K. a donc quitté son usine, il est à présent un « skladacz », un assembleur. Mais il assure « *rester honnête* », déclarer ses revenus, payer ses impôts et surtout éviter d'acheter des pièces volées, « *bien entendu dans la mesure du possible* ».

Cinq mille Fiat Polski

Treize employés de l'usine Diora, de Dzierzoniow (sept ouvriers, deux contremaîtres, un chef d'équipe, un magasinier et deux vigiles) ont sans doute franchi les bornes de cette imprécise « *mesure du possible* ». Ils viennent d'être arrêtés, rapporte le journal des jeunesses communistes *Sztandar Mlodych*, sous l'inculpation de vol de pièces détachées, d'une valeur de 1 million de zlotys, qu'ils revendaient sous forme de magnétophones « assemblés ». La plupart des « assembleurs » tiennent trop à leur nouvelle activité professionnelle pour commettre de telles imprudences. Un bon spécialiste entend bien que son produit soit meilleur même que celui de l'usine et il offre une garantie écrite.

Le haut de gamme de cet activité de montage, branche importante de « l'économie secondaire », est l'automobile. En 1984 plus de cinq mille Fiat Polski ont passé avec succès les tests techniques de la première immatriculation. Leur carte grise porte la mention officielle : « *Fiat-skladak* » (Fiat-assemblée). Les spécialistes considèrent que ce chiffre ne représente qu'une partie de la production. En utilisant un chassis d'occasion, de nombreux « assembleurs » évitent ces formalités.

Les statistiques donnent une image intéressante de la géographie de l'industrie automobile parallèle. Dans la ville de Bielsko-Biala, au sud de la Pologne, les assembleurs ont déclaré l'année dernière plus de six cents Fiat 600 et 1500. Comme par hasard, c'est à Bielsko-Biala que se trouve l'usine Fiat. Toutefois, les six cents « skladak » n'y ont pas été volées en pièces détachées. L'art d'assembler plus de dix mille pièces requiert certaines qualifications, et la série noire de limogeage dans l'usine, un des bastions de Solidarité, dans les mois qui ont suivi l'application de la loi martiale, a sans doute accru les effectifs des « assembleurs » hautement qualifiés.

A Poznan, à l'ouest du pays, où se trouve l'usine des Tarpan (petits véhicules agricoles), le produit régional de l'économie parallèle est bien entendu le même Tarpan assemblé à quelque trois cents exemplaires tous les ans. Mais la proximité de l'usine n'est pas toujours requise pour cette activité. Ainsi un très grand nombre de voitures tchèques Skoda sont assemblées dans les ports de la Baltique, Gdansk et Szczecin.

« Démarche suspecte »

Les vols des pièces détachées posent toutefois un problème à l'usine FSO à Varsovie, qui produit les Fiat Polski. Le porte-parole de l'établissement minimise leur importance : « *En 1984, leur valeur a atteint 70 millions de zlotys, ce qui n'est qu'un pourcentage infime de la production de notre usine qui dépasse 70 milliards de zlotys. D'ailleurs, la majorité de nos vingt-deux mille ouvriers ne volent pas.* » Encore heureux ! L'usine « *est bien protégée* », ajoute-t-il. Chaque jour, les gardiens « *arrêtent au portail quatre à cinq personnes, les empêchant ainsi de commettre un vol* »...

Récemment le gardien a « *remarqué un ouvrier à démarche suspecte* ». Un contrôle détaillé en a établi les raisons : « *Une pompe à carburant attachée au sexe.* » En septembre dernier, un contremaître de FSO a été condamné pour vol de pièces détachées à trois ans de prison ferme. Son procès exemplaire s'est tenu dans la grande salle du cinéma de l'usine. Le grand mal, que dénonce le porte-parole, « *est que ceux qui ne volent pas ne font rien pour en empêcher les autres* ».

La loi établit une distinction entre « *assembleurs* » et voleurs. Un responsable de la police de Varsovie vient d'établir, dans l'hebdomadaire *Przeglad Tygodniowy*, un certificat de bonne conduite aux assembleurs d'automobiles : « *C'est une voie comme une autre*, dit-il, *pour entrer en possession d'une voiture, et peut-être une des moins ruineuses.* »

La police s'alarme tout de même du succès de cette « voie » auprès des mécaniciens des stations-service. Un contrôle effectué en mars dernier dans trente d'entre elles a démontré que vingt-deux garages d'Etat s'occupaient principalement d'assemblage de voitures destinées à leurs propres employés. La station-service numéro 2 de Chorzow, grande ville silésienne, rapporte l'agence de presse « PAP, » emploie quatre mécaniciens, un directeur et son adjoint. Elle a refusé, pendant plusieurs semaines, toutes réparations jusqu'à ce que chacun des employés ait sa Fiat. Mais, ajoute « PAP », les employés n'ont pas complètement perdu le sens de l'honnêteté, car ils ont tout payé rubis sur l'ongle, y compris la main-d'œuvre. Faute de délit constitué, l'agence condamne vigoureusement « *du point de vue moral, de telles pratiques de plus en plus courantes* ».

FRANCHINI.

Les réparateurs

A côté des « assembleurs », l'économie secondaire a formé une autre spécialité nouvelle, le « réparateur ». Celui-ci propose ses services pour améliorer, dans ses moments de loisirs, un produit qu'il a fabriqué lui-même durant ses heures de travail. Il agit tantôt seul, tantôt par mandataire.

Ainsi un vendeur de matériel électronique souffle discrètement à l'oreille du client que la chaîne hi-fi que celui-ci vient d'acquérir « *ne vaut absolument rien* ». Par chance il se trouve qu'« *un ami travaille à l'usine* » et serait prêt à apporter à ce matériel médiocre quelques précieux correctifs.

« *En effet, à l'usine ils sont mal payés et travaillent n'importe comment.* » Comment mieux convaincre un client, sans doute lui aussi payé et travaillant de la même façon ?

Les services des « réparateurs » touchent à l'apothéose dans le secteur du logement public. Quelques semaines après l'installation des locataires dans une HLM flambant neuve, l'immeuble est visité par ses anciens bâtisseurs qui, pour ce faire, désertent en masse leur nouveau chantier. Le plombier suggère de déplacer le radiateur de la cuisine, le maçon affirme que normalement le mur devrait se trouver ailleurs.

Polityka publie le récit d'un journaliste, heureux propriétaire d'un logement neuf : « *Je regarde mon appartement et ne sais pas où commencer les réparations. Depuis quelques jours, l'immeuble tout entier fourmille de gens en bleu de travail qui transportent des chalumeaux et autres gros outils. Le roulement des marteaux, le grincement des perceuses, le grondement des marteaux pneumatiques donnent l'impression que la construction de l'immeuble a commencé de nouveau. Je rends visite à mes voisins – presque tous ont détruit le mur de la cuisine pour en faire un autre, 30 centimètres plus loin. Le radiateur de la cuisine est trop bas, on l'installe sur le mur d'en face, de même pour les conduites de gaz.* »

Les ouvriers s'appliquent avec zèle à réparer les dégâts qu'ils viennent eux-mêmes de commettre en leur ancienne qualité, mais, dont ils ne se sentent nullement coupables. « *J'ai travaillé selon les plans,* dit le plombier, *et croyez-moi, je n'en ai fait que trop pour mon salaire.* » En deux ou trois jours de « réparations » il double facilement sa paye. Le « *déplacement du radiateur* » revient selon *Polityka* à 10 000 zlotys, soit les deux tiers du salaire moyen. Que le locataire accepte de payer le suppléant sans broncher s'explique sans doute par le fait qu'il a attendu en moyenne quinze à vingt ans pour l'attribution de son logement. Le journal économique *Zycie Gospodarcze* estime que les « *formes diverses d'activités économiques parallèles constituent de 10 % à 12 % des revenus individuels de la population* ». Il faut « *combattre ce phénomène* », constate le journal, mais sans se faire d'illusions. Néanmoins la lutte doit être menée « *prudemment, pour ne pas détruire les aspects utiles de ces activités* ». On ne saurait mieux dire.

VINCENT WOLSKI.

BRÉSIL

Visite aux derniers Indiens Arara

Le Brésil, auquel M. Mitterrand vient de rendre visite, sort d'une sombre période et espère en l'avenir. Il lui faudra éviter les plans démesurés, comme cette Transamazonienne qui a coûté cher aux Indiens Arara.

Correspondance

Manaus. – A la fin des années 60, quand il lança la construction de la route Transamazonienne, le gouvernement brésilien voulait intégrer la forêt au reste du pays par « *l'occupation et l'exploitation de notre dernière frontière* ». A ce jour, 928 kilomètres seulement des 4 215 prévus ont été construits. Près d'un tiers de ce tronçon a été « avalé » par la forêt et ce qui subsiste n'est pas carrossable durant les six mois de période de pluies. Les panneaux « *route forestière* » sont mangés par la rouille. Cette entreprise pharaonique, qui a coûté des sommes incalculables, a surtout remporté un record d'échecs, de bévues et même d'injustices, comme celles commises aux dépens des Indiens Arara.



Canot en écorce des Indiens Arara. Extrait du « Tour du monde », 1874.

A en croire le gouvernement, ces Indiens « *n'existaient plus* ». On sait aujourd'hui que la Transamazonienne a traversé les territoires de plus de dix tribus indiennes. A Brasilia, nul n'avait pensé à ces habitants primitifs. En 1967, les Arara passent à l'attaque et tuent un ouvrier. La construction de la route se poursuit après ce rappel à l'ordre. En 1979, à la suite d'innombrables incidents, une région est enfin isolée afin que des spécialistes des « affaires indigènes » puissent « *pacifier* » les Indiens, devenus dans les journaux « *la terreur de la Transamazonienne* ». La tâche est difficile : toutes les terres bordant la route ont déjà été données ou vendues à des colons qui ont afflué vers la « nouvelle frontière ». Beaucoup d'entre eux ont ainsi reçu des terres cultivées depuis toujours par les Arara.

En 1981, l'un des deux groupes tribaux est contacté. Les Arara se sont en effet scindés pour tenter de survivre. L'autre groupe ne sera « pacifié » qu'en février 1983. Mais les Arara, qui furent un millier, sont réduits à soixante-dix âmes !

Notre Jeep quitte la Transamazonienne. A voir les nombreuses fermes qui bordent la petite route, on a peine à imaginer que, tout près d'ici, un peuple minuscule vit encore à l'âge de la pierre taillée. Il faut abandonner la voiture et faire deux heures de marche pour découvrir, enfin, le premier Indien. A cheval sur un palmier abattu, il est en train de préparer la « najà », boisson obtenue par fermentation, à la vague saveur de vin mousseux. Tous ici, y compris les enfants, en font un grand usage. Elle est légèrement hallucinogène.

D'autres Indiens s'approchent, jacassant d'une voix douce. L'un après l'autre, hommes, femmes et enfants nous palpent en multipliant les commentaires. Une femme touche les seins de notre photographe et exhibe un enfant d'un air entendu comme si elle voulait établir une complicité de mères.

D'excellents archers

Ensemble, nous nous dirigeons vers le village. Chaque maison de paille abrite plusieurs familles, avec leurs récipients d'argile, leurs paniers et passoires en paille, leurs arcs et flèches. Pour se réchauffer durant les nuits froides, les Indiens font sous les hamacs de petits feux dont nous voyons les traces.

A partir de dix ans environ, les hommes ont le cartilage du nez traversé par un bâtonnet. Les femmes se parent peu : boucles d'oreilles en plumes, colliers de graines et dessins sur le corps tracés avec le jus noir d'un fruit, le « genipapo ». Tous sont coiffés « au bol » et ont les sourcils rasés à l'aide du « capim navalha », grande herbe tranchante. Les hommes portent des boucles d'oreilles et un étui pénien de paille. Les femmes adultes ont un petit singe attaché au bras gauche et lui marquent beaucoup de tendresse, allant jusqu'à l'allaiter.

A l'aube, le village s'éveille. Les femmes cultivent bananes, manioc et papayes ou cuisinent les repas de gibier, de poisson et de racines. Les hommes chassent, pêchent et préparent la « najà ». Les Arara sont d'excellents archers. La nourriture est toujours sur le feu et chacun mange quand bon lui semble.

Les Arara, comme la plupart des peuples indiens, sont très gais de nature et ont le sourire facile. S'ils décident de partir à la chasse et que, au milieu de la traque, l'un d'eux se ravise, ses compagnons le laissent faire. Chez eux, la liberté individuelle est une valeur suprême. C'est pourquoi, sans doute, les colonisateurs portugais n'ont jamais réussi à les réduire en esclavage et ont « importé » des Noirs d'Afrique.

La soirée se passe autour d'un grand feu, et nos hôtes ne semblent pas gênés par la présence de visiteurs qui ne parlent pas leur langue. Ils nous posent force questions – sans s'émouvoir de notre impuissance à y répondre – et discutent en petits groupes. Celui qui quitte le cercle pour aller dormir salue tour à tour les assistants, enfants, adultes ou étrangers. Un « sertaniste » (spécialiste du sertao et de ses habitants, qui vit actuellement parmi les Arara nous dira qu'ici « *chacun doit savoir par le menu ce qui arrive aux autres* ».

Grippes mortelles

Nous ne voyons que peu d'enfants. Longtemps traqués, les Arara ont peut-être, comme d'autres groupes indigènes, pratiqué l'avortement pour éviter que les enfants ne connaissent le même sort. Entourés d'une immense tendresse, les rares bébés sont allaités par leurs mères jusqu'à ce qu'ils commencent à marcher. Très tôt, le garçon aura un arc et une flèche miniatures et la fille aidera sa maman.

Les Arara sont polygames et il est courant qu'un homme ait une femme adulte et une autre encore enfant. La petite fille vit en sa compagnie, le mariage n'étant consommé qu'après la puberté. Les funérailles sont simples. Le corps est enveloppé dans de la paille et posé sur quatre morceaux de bois. Au-dessous de cette litière, un petit feu brûle pendant quatre lunes, entretenu par la famille. Chaque jour, on voit pleurer les proches qui exécutent le rite.

Assistés par quelques fonctionnaires des affaires indigènes, les derniers Arara ont tendance à perdre leurs vertus guerrières. Leur contact avec la civilisation les a exposés à de nouvelles maladies et, surtout, à la grippe, contre laquelle ils n'ont pas d'anticorps. Après les premières rencontres, les sertanistes avaient emmené un groupe d'Indiens visiter une ville des alentours pour voir comment vivent ceux qui les ont « pacifiés ». A leur retour, sept « touristes » sont morts de la grippe et tous les membres de la tribu ont été sérieusement malades. Leur traitement par la médecine moderne a été un redoutable choc culturel. La croyance traditionnelle dans le « paje » a disparu, laissant place, après guérison, à une confiance aveugle en leurs « sauveurs ». Confiance assez peu fondée car les agents des affaires indiennes, dépourvus de compétence médicale, n'avaient fait que suivre les instructions portées sur les boîtes de médicaments. Dans des cas plus délicats, leurs soins sont parfois dangereux.

Comme presque toutes les réserves indigènes du Brésil, celle des Arara ne peut être vraiment protégée. Les Indiens du Far West ont connu le même drame. Que l'homme blanc soit cruel ou bienveillant, son irruption est mortelle. On ne tombe pas impunément dans le gouffre du temps.

JUNÉIA MALLAS.

France

L'ACCORD ÉLECTORAL DE L'OPPOSITION

L'union sème la discorde à l'UDF

(Suite de la première page)

Le RPR se félicite aussi de conduire des listes uniques dans dix départements de plus que ne le fait l'UDF. Les arbitrages qui restent à rendre ne devraient pas sensiblement changer les proportions entre départements à listes distinctes et à listes fusionnées. Sur les trente-quatre plus gros départements pourvus vendredi (qui élisent au moins six députés) le RPR conduit sept listes fusionnées et l'UDF deux (Seine-Maritime et Calvados) alors que dans les vingt-cinq autres il y a des listes distinctes. Cependant en Gironde, où il y aura onze députés, c'est M. Chaban-Delmas lui-même qui a préféré des listes séparées car les candidtas que lui proposait l'UDF étaient tous bordelais et ne représentaient pas le reste du département. C'est donc essentiellement dans les départements les plus petits que des listes d'union ont été formées ainsi d'ailleurs que le souhaitait l'ensemble de l'opposition.

Le RPR a aussi voulu « pousser les feux » pour faire la démonstration publique que son dispositif est plus performant que celui de ses partenaires. Tout se passe comme si l'UDF avait eu à cœur de donner raison au RPR : c'est à cause de contestations internes à la confédération que l'UDF n'a pas voulu, ou pu, rendre publics les noms de ses candidats.

PR contre CDS

Le climat s'est particulièrement détérioré entre les responsables du PR et ceux du CDS. Les centristes s'indignent des prétentions *« exorbitantes »*, selon eux, de M. d'Ornano, chargé au Parti républicain de la préparation des élections législatives, coupable de vouloir imposer au CDS un rapport de forces de un à deux et de revenir à l'avant 1981. Les centristes se disent prêts au « clash », si le PR maintient ses positions, lors de la prochaine réunion de concertation de l'UDF mardi 22 octobre. Ils menacent de constituer des listes « barristes ». *« Nos candidats n'ont pas de complexes à avoir »*, expliquent-ils.

A l'UDF, chacun semble considérer que la liste publiée conjointement avec le RPR est susceptible de modifications et qu'il faudra sans doute davantage tenir compte de la pression de la base et des votes émis par les fédérations départementales de l'UDF. M. André Rossinot, président des radicaux valoisiens, a souhaité pour sa part, devant les congressistes de son parti, réunis à huis clos vendredi après-midi, que l'UDF ne tarde plus à faire connaître ses choix *« pour ne pas pénaliser les candidats sur le terrain »*. Une prochaine rencontre RPR-UDF est prévue mercredi, notamment pour évoquer les élections régionales, a-t-il annoncé. L'UDF devrait néanmoins publier la liste complète de ses candidats avant la fin du mois d'octobre.

Le RPR quant à lui, après avoir publié le 7 octobre les noms de quatre-vingt-six de ses chefs de file, devait compléter cette liste lors de son comité central de ce samedi.

Cette attitude délibérée de la part du mouvement chiraquien est destinée à produire un effet psychologique sur l'électorat et à confirmer que la « machine RPR » est toujours la mieux rodée. M. Chirac, qui a déjà arrêté un programme chargé de déplacements en province et outre-mer, veut conduire, comme à son habitude, une active campagne. Tout en se comportant en champion de l'union de l'opposition, il pourra désormais s'appuyer sur un fort réseau de candidats portant sa casaque. Son ambition n'est-elle pas de disposer en mars 1986 du groupe parlementaire le plus important au Palais-Bourbon ? Au vu de l'accord conclu avec l'UDF. Cet objectif n'est pas hors de portée.

ANDRÉ PASSERON.

45 listes d'union

27 A DIRECTION RPR

Alpes-Maritimes	M. Jacques Médecin
Ardennes	M. Jacques Sourdille
Aude	M. Jean-Pierre Cassabel
Aveyron	M. Jacques Godfrain
Cantal	M. Pierre Raynal
Corrèze	M. Jacques Chirac
Corse-du-Sud	M. J.-P. de Rocca Serra
Côte-d'Or	M. Robert Poujade
Creuse	M. Jacques Chartron
Dordogne	M. Yves Guéna
Drôme	M. Régis Parent
Finistère	M. Jean-Louis Goasduff
Indre	M. Michel Aurillac
Landes	M. Louis Langa
Loir-et-Cher	M. Roger Corrèze
Loire	M. Christian Cabal
Loire-Atlantique	M. Olivier Guichard
Loiret	M. Xavier Deniau
Manche	M. Pierre Godefroy
Mayenne	M. Henri de Gastines
Oise	M. Marcel Dassault
Orne	M. Daniel Goulet
Sarthe	M. François Fillon
Somme	M. André Audinot
Tarn-et-Garonne	M. Jean Bonhomme
Vendée	M. Vincent Ansquer
Haute-Vienne	M.

17 A DIRECTION UDF

Aisne	M.
Hautes-Alpes	M. P. Bernard-Rémond
Calvados	M. Michel d'Ornano
Cher	M.
Côtes-du-Nord	M.
Jura	M.
Haute-Loire	M. Jacques Barrot
Lot-et-Garonne	M.
Lozère	M. Jacques Blanc
Haute-Marne	M. Bernard Stasi
Meuse	M.
Morbihan	M. Raymond Marcellin
Nièvre	M. Hervé de Charette
Puy-de-Dôme	M. Valéry Giscard d'Estaing
Seine-Maritime	M. Jean Lecanuet
Deux-Sèvres	M.
Yonne	M. Jean-Pierre Soisson

1 LISTE DIVERS OPPOSITION

Indre-et-Loire	M. Jean Royer

40 listes séparées

Ain	RPR, M. Jacques Boyon
Allier	RPR, M. Hector Rolland
Alpes-de-Hte-Prov.	RPR, M. Pierre Del Mar.
Ardèche	RPR, M. Régis Perbet
Aube	RPR, M. Robert Galley
Bouches-du-Rhône	RPR, M. Maurice Toga; UDF, M. J.-Cl. Gaudin
Charente-Maritime	RPR, M. Jean de Lipkowski
Haute-Corse	RPR, M. Pierre Pasquini
Doubs	RPR, M. Rol. Vuillaume
Eure	RPR, M.
Haute-Garonne	RPR, M.
Gironde	RPR, M. J. Chaban-Delmas
Hérault	RPR, M. Georges Fontès
Ille-et-Vilaine	RPR, M. Michel Cointat
Marne	RPR, M. Jean Falala
Meurthe-et-Moselle	RPR, M. Gérard Léonar
Moselle	RPR, M. Pierre Messmer
Nord	RPR, M. Albin Chalandon
Pas-de-Calais	RPR, M. J.-P. Delevoye
Pyrénées-Atlant.	RPR, M. Michel Inchauspé
Bas-Rhin	RPR, M. André Durr
Haut-Rhin	RPR, M. P. Weisenhorn
Rhône	RPR, M. Michel Noir; UDF, M. Raymond Barre
Haute-Saône	RPR, M. Christian Bergelin
Saône-et-Loire	RPR, M. Domin. Perben
Haute-Savoie	RPR, M. Pierre Mazeaud
Paris	RPR, M. Jacques Toubon
Seine-et-Marne	RPR, M. Alain Peyrefitte
Yvelines	RPR, M. Michel Péricard
Tarn	RPR, M. Jacques Limouzy
Var	RPR, M. René Laurin; UDF, M. François Léotard
Vaucluse	RPR, M. Jean-Pierre Roux
Vienne	RPR, M. Arnaud Lepercq
Vosges	RPR, M. Philippe Seguin
Terr.-de-Belfort	RPR, M. Michel Bidaux
Essonne	RPR, M. J. de Préaumont
Hauts-de-Seine	RPR, M. Claude Labbé
Seine-St-Denis	RPR, M. Robert Pandraud
Val-de-Marne	RPR, M. R.-André Vivien
Val-d'Oise	RPR, Mme Hél. Missoffe

ONZE DÉPARTEMENTS RÉSERVÉS

Ariège (chef de file RPR, M. Henri Cuq); Charente (chef de file RPR, M. Francis Hardy); Eure-et-Loir; Gard; Gers; Isère (chef de file RPR, M. Alain Carignon); Lot (chef de file RPR, M. Alin Chastagnol); Maine-et-Loire (chef de file RPR, M. Jean Foyer); Hautes-Pyrénées (chef de file RPR, M. José Marthe); Pyrénées-Orientales (chef de file RPR, M. Claude Barate); Savoie (chef de file RPR, M. Michel Barnier.

M. BARRE RECOMMANDE DE « FAIRE ATTENTION » AU PHÉNOMÈNE LE PEN

Devant quelque deux cents chefs d'entreprise réunis pour un dîner-débat jeudi soir 17 octobre par l'UPC (Union des chefs d'entreprise de progrès), M. Raymond Barre a estimé qu'il ne faut pas *« traiter le phénomène Le Pen en termes sommaires »*, mais y remédier en permettant aux Français de *« retrouver un certain nombre de leurs principes »*. Considérant les conceptions *« démagogiques »* du Front national comme *« tout à fait inadaptées et même dangereuses parce que l'on sait très bien que leur application est impossible »*, l'ancien premier ministre a affirmé : *« Nous devons faire attention au phénomène Le Pen. »* Il a ajouté : *« C'est en revenant à des principes qui ont fait la force du pays que l'on pourra en sortir (...). Quand M. Chevènement rétablit l'instruction civique et fait chanter* la Marseillaise, *c'est ainsi qu'il a du succès (...). Paradoxalement, ce n'est pas très éloigné de certains propos que Le Pen tient, mais on y trouve une aspiration très profonde des Français que nous devons essayer de satisfaire tous ensemble. »*

● *M. Philippe Hersant et « l'Union » de Reims.* — La commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, que préside M. Henri Caillavet, a conclu à la « transparence » financière de la proposition de M. Philippe Hersant, directeur du quotidien *France-Antilles*, pour la reprise du quotidien rémois *l'Union*. Cet avis a été transmis au président du tribunal de commerce de Reims. La commission poursuit son examen pour le second volet du dossier, la conformité ou non à l'égard des règles concernant le pluralisme, définies par la loi du 23 octobre 1984.

M. Dominique Baudis désapprouve la décision des états-majors de l'UDF et du RPR

De notre correspondant

Toulouse. — Parmi les quarante départements où l'opposition ira à la bataille des législatives en ordre séparé figure la Haute-Garonne.

Dans un communiqué, M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, député européen, rappelle qu'il a toujours été favorable à des listes d'union. *« Malgré mes efforts, un état-major parisien éloigné de Toulouse et de la Haute-Garonne vient de lancer une liste de division... J'ai confié à Pierre Baudis, président du Comité départemental de l'UDF et à Jean Diebold, membre du comité central du RPR, la mission de réaliser cette union, que je conduirai personnellement. J'espère que l'état-major reviendra sur sa décision pour tenir compte de l'attente de la majorité de la population. »*

On notera que M. Robert Huguenard, adjoint chargé de la circulation et responsable départemental du RPR, ne fait pas partie de cette mission. Ce dernier avait manifesté ces derniers temps une certaine irritation devant l'attitude de M. Baudis (*le Monde* du 8 octobre). Le maire de Toulouse qui, pour la première fois, se pose explicitement en chef de file de la droite toulousaine avoue ne pas avoir encore choisi entre les élections législatives et les élections régionales. M. Dominique Baudis, qui ne cache pas sa préférence pour la région, attend de connaître la loi sur les cumuls de mandats promise par M. Fabius avant d'arrêter un choix définitif.

Le maire de Toulouse croit le temps venu de prendre la tête en Haute-Garonne d'une opposition républicaine tiraillée par les ambitions. M. Serge Didier, président départemental du Parti républicain, tout en déplorant que l'union n'ait pu se faire dans le département, revendique pour sa formation une place éligible aux législatives et quatre ou cinq places pour les régionales.

GÉRARD VALLÈS.

Mme MOREAU CONDUIRA LA LISTE DU PCF A PARIS

M. Henri Malberg, premier secrétaire de la fédération de Paris du PCF, a présenté à la presse, le jeudi 17 octobre, les listes des candidats communistes aux élections de 1986. Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du PCF, député de Paris (treizième arrondissement) de mars 1973 à juin 1981, conduira la liste pour les élections législatives de Paris, où le PCF paraît assuré d'obtenir un siège. Un deuxième siège, espéré par la fédération et dont l'obtention représenterait une véritable victoire, irait à M. Jean-François Tournadre, un universitaire, secrétaire général du SNE-Sup de juin 1983 à juin dernier.

M. Malberg, qui conduit la liste pour les élections régionales, suivi par Mme Nicole Borvo et M. Alain Lhostis, a insisté sur la proportion des femmes candidates sur les deux listes : vingt-trois sur cinquante-cinq candidats actuellement désignés.

Situations 86

● **INDRE : après la dissolution de la fédération du PR, le conflit interne à l'UDF rebondit**

Le conflit qui oppose dans l'Indre la fédération départementale du PR, récemment dissoute, et les instances nationales du parti vient de connaître un nouveau rebondissement avec l'annonce faite par MM. Michel Aurillac (RPR), président du Club 89, et Daniel Bernardet (adhérent direct de l'UDF), président du conseil général et maire de Chateauroux, qu'ils conduiront la liste d'union de l'opposition pour les législatives. MM. Aurillac et Bernardet ont affirmé qu'*« ils partiraient ensemble et ensemble seulement »*. M. Michel Aurillac a bien été désigné vendredi 18 octobre pour conduire la liste commune du RPR et de l'UDF. Mais la seconde place sur cette liste, considérée comme gagnable par l'opposition, faisait l'objet d'un conflit entre M. Bernardet, soutenu par les instances départementales de l'UDF, et M. Hubert Bassot, ancien député de l'Orne et collaborateur personnel de M. Giscard d'Estaing. Jeudi 17 octobre, le bureau politique du PR avait, à la demande de son secrétaire général, M. François Léotard, et à l'unanimité, décidé la dissolution de la fédération de l'Indre en raison de son opposition au *« parachutage »* de M. Bassot. Ce dernier avait été désigné administrateur provisoire de la fédération du PR.

● **NORD : deux listes d'opposition**

Le RPR et l'UDF iront chacun de leur côté à la bataille pour les prochaines législatives. Cette décision a été prise lors d'une rencontre, le 15 octobre, entre M. Albin Chalandon, tête de liste désignée par le RPR, et M. Stéphane Dermaux, maire de Tourcoing, président départemental de l'UDF. Elle vient en contradiction de toutes les déclarations d'intention faites jusqu'à présent et exprimant le souhait d'une liste d'union, y compris de la part de M. Chalandon. Elle a été prise, précise un communiqué, *« compte tenu d'une étude approfondie des attitudes de l'opinion publique dans le département »*.

Les diverses composantes de l'UDF estiment être mises devant le fait accompli et reproche à leur président départemental, M. Dermaux, d'avoir accepté de publier ce communiqué commun *« contraire à toutes les décisions prises depuis des mois par le bureau de l'UDF-Nord »* sans consulter celui-ci. — (*Corresp.*)

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Sous l'œil des groupes de pression

Les ressources dont pourra disposer l'Etat en 1986 ont été approuvées en première lecture à l'Assemblée nationale, le vendredi 18 octobre, par les seuls députés socialistes. Comme prévu, les députés du RPR, de l'UDF et du PC ont voté contre cette première partie du projet de loi de finances.

L'équilibre général du budget escompté par le gouvernement n'est que peu modifié : l'impôt sur le revenu rapportera 33 millions de francs de moins que prévu, du fait de l'augmentation du plafond de la déduction pour frais de garde des enfants en bas âge. La taxe sur les salaires aura un rendement diminué de 50 millions de francs à cause des nouvelles facilités accordées aux associations (*le Monde* du 19 octobre). En revanche, divers droits de timbres et taxes ont été accrus afin de faire rentrer dans les caisses de l'Etat 310 millions de plus.

Vont être ainsi disponibles 227 millions de francs pour augmenter, au cours de la discussion du budget, ministère par ministère, quelques dépenses auxquelles seraient particulièrement sensibles les députés de la majorité.

Rarement discussion budgétaire aura été aussi terne. S'il n'y avait eu le face-à-face entre M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Pierre Bérégovoy et la confirmation que, pour les communistes, les socialistes sont devenus les alliés de la droite, elle aurait même pu passer inaperçue. Les élus socialistes n'ont que fort peu modifié les propositions du gouvernement. L'essentiel du travail avait été fait au cours de l'été. Cet automne, il était impossible de bouger une pièce sans mettre en péril l'équilibre fragile du budget.

La droite s'est contentée de critiques de principe, affirmant que ce budget n'avait guère d'importance car, de toute façon, elle le modifierait profondément au lendemain des élections de mars 1986.

Tout en votant avec la droite contre le budget des socialistes, les communistes ont tenté de montrer que, sur des points sensibles (refus de doubler les taux de l'impôt sur les grandes fortunes, maintien en l'état des dispositions de l'emprunt Giscard), le PS rejoignait le RPR et l'UDF. Mais les arguments avancés par les uns et les autres pour repousser les amendements du PC étaient bien différents.

La fiscalité pétrolière

Les socialistes, en revanche, se sont retrouvés seuls pour défendre la fiscalité pétrolière voulue par le gouvernement. A leur droite comme à leur gauche, on a critiqué l'augmentation de la taxe sur le fioul lourd (le PC aurait voulu en dispenser ceux qui l'utilisent pour le chauffage des immeubles à usage principal d'habitation). M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) et M. Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine) ont eu un argument commun : cela va accroître encore les difficultés des raffineries. Ce à quoi M. Christian Pierret (PS, Vosges), rapporteur général de la commission des finances, a répondu que cet accroissement de la fiscalité entraînerait une hausse de 119 francs du prix de la tonne de fioul lourd, alors que depuis le 1er mars dernier il avait diminué de 8 francs.

Le gouvernement a lui-même utilisé avec succès cet argument de la protection de l'industrie du raffinage pour défendre son projet de maintien de la taxation des entreprises qui exploitent en France des gisements pétrolifères, contre la proposition communiste, que la commission des finances avait adoptée, de la remplacer par une taxe sur le raffinage. M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a pourtant reconnu que sa proposition ne visait que deux sociétés et même essentiellement ELF, alors que M. Jans trouvait anormal de pénaliser ainsi des entreprises françaises trouvant du pétrole en France pendant qu'échappaient *« à la solidarité »* les grandes sociétés pétrolières vendant en France du pétrole étranger.

La droite s'est aussi montrée virulente, particulièrement M. Bas (RPR, Paris), dans la défense des sociétés pétrolières. M. Emmanuelli s'en est étonné : *« Quand on parle des sociétés nationalisées, vous ne trouvez jamais de mots assez durs ; mais dès qu'il s'agit de l'industrie pétrolière, vous vous en faites les ardents défenseurs. »* Ironique, il a fait remarquer que cette taxe coûterait moins d'argent à ELF que *« certaines erreurs de gestion de ses directions passées »*. Sévère, il s'est indigné qu'une société nationalisée *« qui a de grands talents médiatiques »* ait participé avec le reste de la profession à *« des campagnes publicitaires »* contre des décisions du gouvernement.

La discussion budgétaire est bien le moment privilégié d'action des groupes de pression. Des nouveaux comme des anciens : quatre-vingt-dix-neuf députés du RPR et de l'UDF ont voté un amendement rétablissant le privilège des bouilleurs de cru. Si tous les députés socialistes ont voté contre, les communistes, mais aussi notamment MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing ont préféré prudemment ne pas prendre part à ce vote-là !

THIERRY BRÉHIER.

LES TAXES MODIFIÉES

Pour répondre à quelques demandes pressantes de la majorité, le gouvernement a fait décider les augmentations suivantes à compter du 15 janvier 1986 :

— Fixation à 395 F du tarif du droit de fabrication des alcools.

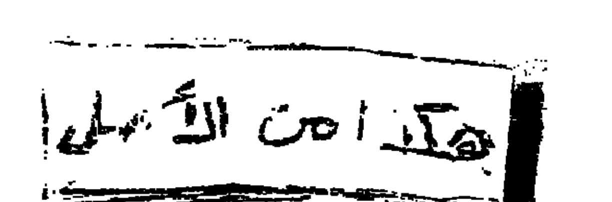
— Les droits de timbres de dimension passent respectivement de 28 à 30 F, de 56 à 60 F et de 112 à 120 F.

— Les droits de timbres sur les contrats de transport passent de 3 à 3,50 F.

— Les droits d'examen pour le permis de conduire passent de 60 à 65 F.

— Les tarifs des droits fixes d'enregistrement, des minima d'enregistrement et de la taxe de publicité foncière passent de 67 à 70 F, de 390 à 410 F, de 580 à 610 F, de 1 160 à 1 220 F.

— Les droits sur les lettres de change et les billets à ordre passent de 8 à 10 F.



Klaus Barbie coûte cher

De notre correspondant régional

Lyon. — Un *« scandale ». « Pourquoi est-ce si cher ? » « Qui peut se payer ça ? »* : Mᵉ Gustave Bermann, avocat de plusieurs associations qui se sont portées partie civile contre Klaus Barbie, n'a pas l'indignation discrète. Au cours d'un entretien accordé à Radio-France-Lyon, il a fait des comptes précis : pour obtenir la communication de toutes les pièces du dossier de l'ancien responsable de la Gestapo à Lyon, il en coûte, pour chaque association plaignante, de 60 000 à 70 000 francs ! Une somme énorme pour des associations qui n'espèrent, à la fin du procès qu'un *« dédommagement »* symbolique du fameux franc...

Il est vrai que la disproportion est flagrante entre les parties : l'ancien criminel nazi bénéficie, au titre des dispositions de l'article 279 du code de procédure pénale de la gratuité de communication des pièces essentielles du dossier (1) ; au contraire les parties civiles doivent rémunérer la remise des documents de justice nécessaires à leur compréhension d'une affaire où elles estiment avoir à faire valoir leurs droits (2). Mᵉ Bermann admet volontiers la pertinence de cette disposition dans le cadre général de la garantie des *« droits de la défense »*. Mais il la conteste très vigoureusement dans cette affaire *« historique » : « La chancellerie devrait prendre des dispositions particulières pour ce cas d'espèce. »*

Sept caisses

Le coût du « dossier Barbie » doit cependant être apprécié de manière nuancée. Les pièces jointes à la procédure ont entraîné une inflation documentaire qui explique — à 3 francs par page polycopiée — le chiffre avancé par l'avocat : sept caisses contiennent difficilement tous les documents joints aux actes de procédure. Certains d'entre eux — et ce ne sont pas les moins volumineux — n'ont qu'une valeur documentaire (livres sur l'histoire du nazisme ou sur la vie des Français sous l'occupation allemande). Mais d'autres (l'*intégralité du jugement de Nuremberg*) ont un intérêt plus immédiatement exploitable par les plaignants.

En fait, les associations de résistants et de déportés semblent bien être fondées à réclamer la communication de toutes les pièces. *« Elles peuvent être consultées au greffe du palais de justice »*, fait-on observer dans les milieux proches du parquet. *« Impossible de travailler à vingt-cinq dans les locaux du tribunal »*, répond par avance Mᵉ Bermann.

La question soulevée dépasse la *simple querelle de « gros sous »*. Il est évident que l'opinion comprendrait mal que Klaus Barbie — *« qui n'est pas,* affirme *Mᵉ Bermann, à 1 franc près »* — soit favorisé par rapport aux représentants de ses victimes. Plusieurs formules pourraient être *étudiées : accorder l'aide* judiciaire à des associations dont la réalité est celle de groupements qui voient, année après année, diminuer le nombre de leurs adhérents, et donc leurs ressources ; envisager un regroupement des moyens de toutes les associations partie civile ; diminuer les coûts de reproduction des documents (3 francs par page).

Cette polémique va au-delà de simples appréciations matérielles. Pour Mᵉ Bermann il est, en effet, clair que l'on a trop voulu faire de ce procès un *« procès comme les autres ».* Frappé par l'*« indifférence de l'opinion »* face à cet événement *« historique »*, il s'émeut, en fait, du peu de considération réservé aux victimes du nazisme.

CLAUDE RÉGENT.

(1) L'article 279 du code de procédure pénale indique : *« Il est délivré gratuitement à chacun des accusés copie des procès-verbaux constatant l'infraction, des déclarations écrites des témoins et des rapports d'expertise ».*

(2) Article 280 du même code : *« L'accusé et la partie civile, ou leurs conseils, peuvent prendre ou faire prendre copie, à leurs frais, de toutes pièces de la procédure. »*

Une jeune Française libérée sous caution après cinq mois de détention en Espagne

Après cinq mois de détention à la prison pour femmes de Barcelone, Mᵐᵉ Mireille Fodera, de nationalité française et enceinte de six mois, a été remise en liberté dans la nuit du 16 au 17 octobre contre versement d'une caution de 30 000 francs payée par le comité de soutien créé par une commerçante de Vals-les-Bains (Ardèche).

Mᵐᵉ Fodera, vingt-huit ans, faisait partie d'un « commando familial » qui avait tenté, en mai dernier, de « récupérer » près de Barcelone une fillette de huit ans, emmenée en 1983 par son père de nationalité espagnole. Les trois personnes qui accompagnaient Mᵐᵉ Fodera, dont la mère de la fillette, Mᵐᵉ Marie-Lise Blasco, sont toujours détenues, depuis le 27 mai, dans les prisons de Barcelone.

Selon Mᵉ Régine Scapel-Grail, l'avocate marseillaise des quatre Français, Mᵐᵉ Fodera a pu être libérée en raison de son état de santé. Mᵐᵉ Blasco, son compagnon Daniel Boudot et un de leurs amis, René Soula, sont passibles de six ans d'emprisonnement selon la législation espagnole. Ils ont été inculpés de tentatives de rapt, violation de domicile et trouble de l'ordre public. La date de leur jugement n'a pas encore été fixée.

Selon Mᵉ Scapel-Grail, *« il s'agit d'une affaire absurde qui illustre deux conceptions différentes du droit de paternité »*. Les magistrats de Barcelone estiment, en effet, que la fillette doit vivre avec son père, alors que la justice française a déjà condamné celui-ci à trois années de prison avec sursis pour non-représentation d'enfant.

Sports

FOOTBALL

Paris-SG champion d'automne

Le Paris-Saint-Germain a préservé son invincibilité en obtenant un match nul (1-1), vendredi 18 octobre à Toulon, à l'occasion de la seizième journée du championnat de France de football. Avec sept points d'avance sur les Bordelais et sur les Nantais, les Parisiens sont déjà assurés d'être « champions d'automne » à la mi-championnat.

*Toulon et Paris-SG 1-1
*Bordeaux et Auxerre 0-0
*Nantes b. Lens 4-0
*Strasbourg b. Nancy 1-0
*Bastia et Laval 0-0
*Metz b. Nice 3-0
*Monaco b. Brest 3-1
*Toulouse b. Marseille 1-0
*Rennes et Sochaux 0-0
*Lille et Le Havre 0-0

Classement. — 1. Paris-SG, 29 pts ; 2. Nantes et Bordeaux, 22 ; 4. Lens, Nancy et Monaco, 18 ; 7. Laval, 17 ; 8. Metz, Toulouse, Auxerre et Nice, 16 ; 12. Rennes, Toulon, Brest et Lille, 14 ; 16. Bastia, 13 ; 17. Le Havre, Sochaux et Strasbourg, 11 ; 20. Marseille, 10.

● L'Algérie et le Maroc se sont qualifiés, vendredi 18 octobre, pour la phase finale de la Coupe du monde 1986 au Mexique. Les Algériens, déjà vainqueurs au match aller à Tunis (4-1), ont à nouveau battu la Tunisie (3-0) à Alger. Les Marocains, victorieux au match aller (3-0) ont préservé une partie de leur avance en s'inclinant à Benghazi devant la Libye (1-0).

Treize autres équipes sont assurées de participer à la prochaine Coupe du monde : le Mexique (pays organisateur), l'Italie (tenant du titre), la RFA, la Grande-Bretagne, l'Argentine, le Brésil, la Bulgarie, le Canada, l'Espagne, la Hongrie, la Pologne, le Portugal et l'Uruguay.

● TENNIS : *Tournois de Bâle et de Sydney.* — Le Français Yannick Noah s'est qualifié, vendredi 18 octobre, pour les demi-finales du tournoi de Bâle, doté de 150 000 dollars, en battant son compatriote Guy Forget, 1-6, 7-5, 7-6. En revanche, Thierry Tulasne a été battu par le Polonais Wojtek Fibak, 6-4, 4-6, 6-4. A Sydney, Henri Leconte s'est qualifié pour les demi-finales en éliminant l'Equatorien Andres Gomez, 6-4, 6-4.

LE PROJET D'AVION SPATIAL EUROPÉEN

Huit pays européens devraient s'associer à la construction d'Hermès

Hermès décolle enfin et la compétition spatiale de l'Europe avec les Etats-Unis risque de rebondir avec la réalisation de cet engin habité qui permettra de desservir les stations spatiales permanentes, mais aussi d'effectuer des missions autonomes de longue durée. Au terme d'une compétition de dix-huit mois, le Centre national d'études spatiales (CNES) a annoncé, vendredi 18 octobre, le rôle que les deux grands de l'aéronautique française, l'Aérospatiale et les Avions Marcel-Dassault- Bréguet Aviation, auront à jouer dans la construction de cet avion spatial qui n'est encore pour le moment qu'un projet français.

A la première de ces sociétés a été confiée la maîtrise d'œuvre industrielle complète de cet appareil réutilisable, qui sera vraisemblablement produit à deux exemplaires. L'Aérospatiale supervisera l'ensemble des travaux nécessaires à l'intégration d'Hermès, ainsi que ceux relatifs aux problèmes d'interface entre l'engin et son lanceur, la fusée Ariane-5. La firme Dassault, maître d'œuvre « délégué » — une fonction qui n'est guère usuelle dans l'industrie — devra mener à bien tout ce qui touche au vol de cet avion dans l'atmosphère. Cela va de la définition des formes aérodynamiques à la protection thermique de l'appareil, en passant par la conception d'ensemble de la structure.

Chapeautant le tout, le CNES sera le maître d'œuvre de ce que l'on appelle le *« système Hermès »*. Outre l'avion proprement dit, il aura la responsabilité de toute la logistique nécessaire à la bonne marche des vols habités : le centre de contrôle et de mission, véritable Houston français, sera implanté à Toulouse ; le centre de préparation des charges utiles, qui seront embarquées dans la petite soute de l'engin (35 mètres cubes) ; les moyens d'entraînement des équipages ; les installations de tir, etc.

Un montage qui ménage les susceptibilités des deux grands de l'aéronautique française et tient plutôt du mariage de raison que de l'idylle. Quoi qu'il en soit, chacun a assuré, vendredi, que tout était pour le mieux, en faisant semblant d'oublier qu'une première recommandation, faite le 18 septembre dernier par la commission des choix réunie au sein du CNES, avait proposé un autre partage des tâches, plus favorable à la firme de Marcel Dassault. Quatre semaines de réflexions intenses et de discussions, parfois animées, avec les autorités de tutelle ont donc conduit au projet tel qu'il est présenté aujourd'hui. Selon le directeur général du CNES, M. Frédéric d'Allest, cette solution permet *« d'utiliser au mieux les compétences des deux firmes »*, tout en tenant compte des impératifs de la politique industrielle et de ceux de la coopération européenne.

L'ampleur financière de ce programme (14 milliards de francs) est telle qu'il paraît peu réaliste de ne pas y associer le reste de l'Europe. C'est ce que la France a proposé, en janvier, à ses partenaires lors de la conférence spatiale de Rome. Depuis, l'idée a fait son chemin au point qu'un responsable a pu dire que *« les Européens manifestaient aujourd'hui un plus grand intérêt pour Hermès qu'ils ne l'avaient fait pour Ariane en 1973 »*. Le montreront-ils encore lors de la réunion du 25 octobre à laquelle la France a convié l'ensemble des industriels européens ? Ce devrait être l'occasion pour ces partenaires éventuels de préciser les domaines dans lesquels ils souhaiteraient exercer leurs compétences, sous réserve que leurs gouvernements s'engagent sur ce projet.

Huit pays (1) ont déjà fait savoir à la France qu'ils désiraient s'associer au programme — ce qui a permis à M. d'Allest de déclarer que, compte tenu des intentions exprimées, *« le financement d'Hermès — part française comprise (50 %) — est aujourd'hui assuré à 90 % »*. Il a ajouté récemment que, *« fin octobre-début novembre, la situation sera identique à celles de Columbus (2) et d'Ariane-5 pour lesquelles ont été enregistrées des intentions de participation atteignant 110 à 115 % »*.

Excès d'optimisme ? La partie qui se joue entre les Européens n'est guère simple. Si l'Europe, comme elle l'a affirmé à Rome, tient à son autonomie spatiale, tant dans le domaine des lanceurs de satellites que dans celui des vols habités, sa belle unanimité peut se lézarder dès lors qu'on parle financement.

Les réticences de l'Allemagne

La RFA, bien que ne s'étant pas déclarée hostile au principe du projet Hermès, le juge prématuré, et estime ne pas avoir les moyens humains et financiers pour y participer. Ce pays ayant toujours été le deuxième bailleur de fonds de l'Europe spatiale, on voit mal comment cet ambitieux projet, pour lequel les industriels allemands marquent un très fort intérêt, pourrait être mené à bien sans l'appui du gouvernement de Bonn.

La RFA est actuellement confrontée à deux types de problèmes : elle est empêtrée dans des arbitrages budgétaires difficiles, et elle est déjà fortement engagée dans les programmes Ariane-5 et Columbus dont elle est le chef de file. Dans ces conditions, disent ses dirigeants, l'argent manque pour un financement de 15 à 20 % d'Hermès (3). Un argument que certains contestent en faisant remarquer que les toutes premières études coûteront peu et que l'ensemble des investissements nécessaires s'élèvera seulement à 15 millions d'ECU (103 millions de francs) en 1986, 25 millions d'ECU en 1987 et 50 millions en 1988. Ce n'est pas avant le début des années 90 que des sommes réellement importantes devraient être engagées, à hauteur de 15 % environ des dépenses totales de l'Agence spatiale européenne.

Les Allemands, en début de semaine, ont rencontré discrètement leurs homologues français pour évoquer l'ensemble des programmes spatiaux européens (*le Monde* daté 13-14 octobre). Il est un point sur lequel Paris n'est guère prêt à céder : celui de la cohérence de la politique spatiale définie à Rome. Pour les responsables français, en effet, Ariane-5, Columbus et Hermès sont un tout indissociable dont le développement doit être parallèle : Ariane-5 pour lancer des satellites et aider à la mise en orbite d'Hermès, Columbus pour vivre et travailler dans l'espace, et Hermès pour *« faire la navette »* et effectuer certaines missions autonomes.

Décider l'un sans l'autre n'aurait aucun sens, dit-on au CNES et au ministère de la recherche et de la technologie. Mais est-on prêt pour autant à laisser la situation se bloquer, avec une Allemagne qui refuserait Hermès pendant que la France traînerait des pieds sur Columbus ? Beaucoup estiment que si *« Hermès coince pour des raisons strictement budgétaires »*, il devrait être possible d'étaler le programme sur un ou deux ans de plus. Mais il faut faire vite, car les principaux partenaires français et européens seront choisis avant Noël. Il serait regrettable que les industriels allemands, qui ont largement contribué à la crédibilité du lanceur Ariane, fassent défaut pour Hermès.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Autriche, Belgique, Danemark, Irlande, Italie, Pays-Bas, Suède et Suisse.

(2) Partie européenne de la station spatiale américaine.

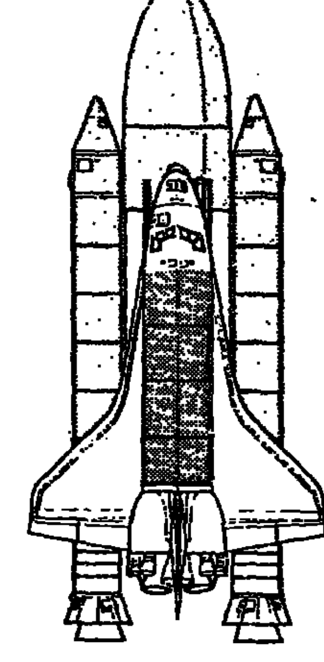
(3) La Grande-Bretagne pourrait, bien qu'elle n'ait pas encore donné de réponse ferme, participer à hauteur de 4 % à 5 %. La Norvège et le Canada seraient également intéressés.

Plus longtemps, plus loin

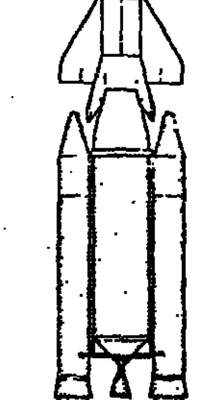
Loin de vouloir rivaliser en performances avec la navette américaine, l'avion spatial Hermès s'en distingue par sa taille incomparablement plus modeste. Alors que Columbia, Challenger, Discovery et Atlantis affichent 100 tonnes de poids en charge et présentent en gros l'encombrement d'un moyen-courrier de type DC-9 (37 mètres de long pour une envergure de 24 mètres), l'engin proposé par le CNES et les industriels français fait plutôt figure d'avion de combat. 16 mètres de long, 10 d'envergure pour un poids en charge compris entre 13 et 16 tonnes.

Ce véhicule, capable d'accueillir un équipage de deux à six personnes et d'emporter dans sa soute une charge utile de 4,5 tonnes — contre une trentaine pour les navettes américaines, — ne dispose pas de moyens propres pour aller en orbite. C'est pourquoi il sera installé au sommet de la fusée européenne Ariane-5, dont le premier vol doit avoir lieu dans le courant de 1994. En revanche, Hermès, qui ne mettra jamais de satellite en orbite, assurera seul le retour de l'équipage sur Terre. Comme la navette, il descendra en planant dans les couches denses de l'atmosphère avant de se poser en douceur sur une piste d'atterrissage.

Hermès est supérieur sur deux points aux engins de la NASA. Il *offre une plus grande autonomie* de vol : jusqu'à quatre semaines *en orbite pour les missions autonomes* et jusqu'à six lorsque le véhicule est amarré à une station spatiale permanente. Et il est en mesure d'atteindre des orbites aujourd'hui inaccessibles à la navette, notamment pour les orbites polaires à 800 kilomètres d'altitude.



Navette spatiale américaine



Ariane-5 avec Hermès

Médecine

DÉPISTAGE OBLIGATOIRE DU SIDA DANS L'ARMÉE AMÉRICAINE

Le département de la défense a annoncé, vendredi 18 octobre, que chacun des 2,1 millions de militaires américains devra subir un test de dépistage du SIDA. Cette décision fait suite à la campagne de dépistage que les autorités militaires américaines faisaient subir aux jeunes recrues depuis le début du mois d'octobre.

Si après un premier test le virus du SIDA est découvert chez un individu et s'il est prouvé qu'il souffre de cette maladie, cette personne sera hospitalisée et soignée. Après traitement, un deuxième examen aura lieu, si les symptômes de la maladie ont disparu, le patient sera affecté à un *« service réduit »* et soumis à un contrôle médical régulier. De même, tout militaire séropositif, mais non atteint de déficit immunitaire, sera affecté à un *« service réduit »*. — *(AFP., UPI.)*

Bonn a du mal à définir concrètement sa participation au programme Eurêka

De notre correspondant

Bonn. — Deux semaines avant la conférence de Hanovre, où le programme Eurêka doit en principe être mis sur les rails, le gouvernement ouest-allemand, qui doit en assurer la présidence, manque toujours d'un concept clair sur ce qu'il souhaite faire en matière de coopération technologique européenne. Plus on entre dans le concret, plus les discussions s'enlisent à Bonn.

Cette confusion a permis au ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, d'imposer une attitude d'attente concernant le financement de la participation ouest-allemande. Le conseil des ministres restreint consacré à cette question s'est borné, le 16 octobre, à demander au ministère des finances de prévoir dans le budget 1986 des possibilités de financement pour le cas où ce serait nécessaire. Le mois dernier, le porte-parole du ministère de la recherche et de la technologie, chargé de piloter Eurêka, avait cru pouvoir annoncer que des autorisations de programme d'un montant de 1 milliard de deut- schemarks seraient inscrites dans ce budget 1986 (*le Monde* du 7 septembre), ce qui avait provoqué la fureur du ministre des finances. Fidèle à sa politique de réduction des dépenses publiques, M. Stoltenberg a tout au plus accepté pour le moment de laisser en blanc un poste budgétaire qui pourrait être utilisé par son collègue de la recherche, M. Riesenhuber.

Cet imbroglio, à vrai dire assez fréquent à Bonn *au moment des discussions budgétaires*, tient en grande partie *à la difficulté qu'éprouvent* les responsables chargés d'Eurêka à sortir des *schémas traditionnels pour* inventer de nouvelles formes d'aide à *la recherche. L'idée de faire d'Eurêka* un outil souple pour encourager *l'industrie à développer des projets* au niveau européen se heurte à la conviction bien ancrée que *l'Etat n'a* rien à faire dans le domaine industriel. *En l'absence de schémas suffisamment précis sur la manière dont* une telle coopération pourrait marcher, le ministère des finances n'a pas eu de mal, *semble-t-il*, à faire prévaloir ses vues.

Le chancelier Kohl, malgré ses professions de foi rituelles en faveur d'Eurêka, risque de n'être guère plus avancé dans deux semaines lorsqu'il prononcera le discours d'ouverture de la conférence de Hanovre.

HENRI DE BRESSON.

MADAME SIMONE EST MORTE A CENT HUIT ANS

Un accord intime de volonté et de passion

Madame Simone est morte dans la nuit du 17 au 18 octobre dans une maison de santé de la côte basque.

Avec Mme Simone, c'est tout un siècle qui disparaît, ou plutôt se fixe ; car cette grande survivante d'un passé qui est déjà l'histoire n'aura jamais cessé d'être intensément présente à ce qui, de « nouveau soleil » en nouveau soleil, demeurait toujours *son* temps, tout au long de la longue traversée d'une vie exceptionnellement riche, généreuse, combattante, souffrante et volontaire.

Pauline Benda, qui porta encore trois noms, tous célèbres, devait illustrer un prénom qui ne lui appartenait nullement et qu'elle ne choisit même pas. Etranges détours de la morale bourgeoise : à cette fille ardemment austère, sa famille interdit de scandaleuses études de psychopathologie, et lui offrit pour dérivatif des cours de diction. Ce qui la conduisit, d'abord à se laisser épouser par Charles Le Bargy ; ensuite, à embrasser, sans plus d'amour et par défi, ce métier pour lequel elle confessait n'avoir jamais éprouvé qu'une *« inexplicable et profonde indifférence »*. Un tel sentiment est probablement unique chez une actrice qui fut l'une des premières de son temps et occupa la scène pendant trente années. C'est que, dans le théâtre, Simone trouva une compensation, un refuge, un recours ; et surtout le lieu privilégié d'un véritable exercice spirituel, l'occasion d'un ascèse, le moyen de goûter, dans le contrôle rigoureux de son double, cette *« félicité des ordres donnés par soi-même »*.

Simone Le Bargy ne s'était arrachée à son malheureux mariage que pour entrer, sans même l'illusion amoureuse, dans un autre qui se révéla pire. La pitié la retenait dans les liens légaux qui l'attachaient à Claude Casimir-Perier quand elle connut, par Péguy, celui qui était encore Henri Fournier et n'avait point achevé *le Grand Meaulnes*. Il est significatif et poignant que cette jeune femme, à tant d'égards si mûrie, deux fois mariée, admirée, fêtée, célèbre, confesse ou plutôt proclame avoir connu, à plus de trente ans, l'illumination de son « premier amour » ; non moins significatif et émouvant, qu'Alain-Fournier lui écrive : *« Je t'aime, ma belle jeune fille... »*

La guerre et la mort mirent fin à *« ce qui fut l'immense bonheur vivant de cette brève existence »*. Celle qu'Alain-Fournier nommait *« ma fiancée », « ma femme »*, fut sauvée du désespoir et peut-être de la folie, « recueillie » par un ami fidèle de son adolescence qui s'appelait François Porché et devait être son compagnon de vingt-neuf années. Elle se voua à l'œuvre du poète, qu'elle inclina vers l'expression dramatique. Et lui la « contraignit » à entrer enfin dans sa vocation première qui était d'écrire. Quelque distance qu'elle prît alors avec la scène, sans cesser d'être une grande comédienne, Simone devint une grande romancière. Il y a quelque chose de très féminin dans l'insistance qu'elle mit toujours à vouloir que deux hommes — et plus encore, sans doute, l'ombre d'un troisième — l'eussent faite ce qu'elle fut.

Elle s'est exprimée dans ses romans, s'est racontée et a témoigné dans ses Mémoires ; mais vérité ou fiction, elle les a nourries d'une philosophie plus authentique peut-être, et autrement large, que celle de son cousin Julien Benda. Il fallut ses livres pour révéler ce qu'avait été cette jeune femme cuirassée et masquée qui, soudain, se découvrait ; pour saisir la clé d'une activité si ardente et dominatrice, chez celle à qui *« autre chose que rêver sembla toujours impossible »*.

Seules, les douleurs...

Au-delà de toute autre, sa vocation véritable fut celle de la douleur. Non seulement aptitude à souffrir, mais nécessité de souffrir pour que la vie soit tenue à suffisante hauteur : *« Seules les douleurs me réveillent et me haussent. »* Plus encore : en elle l'exaltation, l'exultation, le délice même, s'élancent en flèche déchirante. *« Hors certaines minutes où la joie, par sa violence, touchait à la douleur, ce fut au creux de la pire souffrance que je me sentis le plus réellement exister. »* Mais quelque forme qu'elle prît, la « pire souffrance » était toujours celle de l'éphémère et du néant.

A quatre ans, Pauline Benda s'était trouvée face à face avec la mort, et de cette rencontre inimaginable elle devait rester à jamais marquée, jusqu'au fond de l'être. La mort ne la quitta plus. Elle eut même pour elle d'étranges complaisances, des faveurs terribles. Un jour de septembre 1914, une douleur fulgurante lui déchira le front. C'est en plein front qu'une balle venait de frapper le lieutenant Henri Fournier.

Son drame — dont témoignent ses drames, ses livres, sa vie, — ce fut le désir et l'impossibilité d'une foi qui l'assurât contre la mort. *« J'eusse refusé de naître à un monde où le mot « toujours », le seul qui satisfasse les cœurs exigeants, est menteur pour tout ce qui respire. »* Contre la mort : moins la sienne que celle de son amour, que celle des êtres qu'elle aimait ; et qui, eux, possédaient cette foi. D'où le cri : *« Pourquoi n'ai-je droit à aucune espérance ? »*

A la dernière page du « Testament » qu'elle a publié en 1970, et qui est un credo en la vie, elle affirme qu'elle s'était appliquée à aimer aussi la mort, comme l'ultime aspect de cette vie. Sa mort est le dernier triomphe sur soi et sur le destin de cette grande vivante qui ne conçut jamais tout amour que dans le plus intime accord de volonté et de passion.

La vérité la plus profonde de Simone, et par conséquent de son art, le pathétique de ce « cœur exigeant », ce fut, en dépit du saisissement de l'esprit par la vanité de tout, le néant et la mort, ce fut de ne pouvoir jamais guérir, contre toute raison, contre toute espérance, de cette éternité de l'amour et de la vie.

YVES FLORENNE.

∴

Née à Paris en 1877, Pauline Benda épouse à vingt ans Charles Le Bargy, célèbre sociétaire de la Comédie Française, qui fait d'elle une comédienne (il lui choisit, dans Musset, son pseudonyme de « Simone ») et bientôt son égale. Elle devait être l'interprète de Porto-Riche, Bataille, Bernstein, Donnay, Rostand — elle reprit l'Aiglon *après Sarah Bernhardt et créa la Faisane de* Chantecler, *— puis de Curel, François Porché, Pirandello, enfin Stève Passeur.*

De grandes amitiés fidèles la lièrent à Anna de Noailles, Philippe Berthelot, Briand, Léon Blum et surtout Péguy, qui amena chez elle, en 1912, celui qui serait Alain-Fournier. Simone est alors liée par un second mariage malheureux à Claude Casimir-Perier. Elle-même a évoqué, avec une grande pudeur, comment se nouèrent des « fiançailles passionnées » que la mort dénoua. Nous connaîtrons mieux l'histoire de cette passion par les lettres d'Alain-Fournier : sa destinataire, qui n'avait pas voulu les laisser publier de son vivant, les a léguées à la Bibliothèque nationale.

Ayant épousé le poète et auteur dramatique François Porché, Simone entreprit une œuvre d'écrivain qui lui valut aussitôt une seconde célébrité. Le Désordre *(1930) fut salué comme un grand roman ; suivirent* Jours de colère, le Bal des ardents, le Paradis terrestre *(1939),* Québéfi *(1956) ; au théâtre, elle donna notamment* Emily Brontë *et* En attendant l'amour *(1954). Avec* l'Autre Roman, *elle inaugurait une autobiographie, où elle trouva un de ses chefs-d'œuvre, avec* Sous de nouveaux soleils *(1957), complété par* Ce qui restait à dire *(1967). Au printemps de 1970, elle scellait cette trilogie par une ultime « confession métaphysique »,* Mon nouveau testament. *En 1960, l'Académie française lui décernait son Grand Prix de littérature.*

Présidente d'honneur du jury du Prix Fémina, elle était commandeur de la Légion d'honneur.

MODE

Castelbajac, Chloé, Scherrer, Féraud : près du corps

Après son exposition rétrospective au musée de Troyes, *Jean-Charles de Castelbajac* se renouvelle. Originaire de Limoges, il emprunte la forme et le décor des assiettes pour en faire des jupes rondes qui virevoltent au gré des dessins de leur bord. Des robes maillots se couvrent de grandes chemises qui, nouées à la taille, les transforment en jupes du soir. On les retrouvera en pochettes dans les neuf couleurs de la saison. Les *Bijoux colère de Monet* sont constitués par des éclats de la célèbre porcelaine à bord jaune et liséré bleu.

Peter O'Brien apporte à *Chloé* la fraîcheur et la jeunesse absentes ces dernières saisons. La silhouette est fine, élégante, voire provocante. Le décor en cubes annonce le thème des jouets qui courent sur les imprimés et les accessoires. Cordes à sauter, soldats de plomb, yoyos, dominos, puzzles, sacs de billes dansent des farandoles sur les soies et les cotons dans les couleurs primaires des peintures d'écoliers. Les robes chemisiers sont délicieuses, à corselet en contraste. Des paletots en étamine de laine réchauffent des robes amples en lin prince de galles.

Jean-Louis Scherrer plaque ses accords sur les thèmes qu'on vient chercher chez lui : « marins ou Marilyn ». Pantalons larges à taille haute avec débardeurs, vestes, blousons ou cardigans, le tout en marine ou noir gansé de blanc ou l'inverse, repris le soir en strass et paillettes. De subtils lins rayés s'inspirent des Andes : longs cache-poussière, pantalons avec des sept-huitièmes ceinturés terre cuite rouge, or, vert ou bleu cobalt, sans oublier le violet obsidienne. D'amusants imperméables pour motardes hollywoodiennes à dessins de fleurs éclatées, grandes comme des soucoupes, se portent avec des tricots jacquard et des bouts de jupe droite.

Les coupes de jour sont nettes chez *Louis Féraud*. Les ensembles sport mélangent les belles matières en liquettes blanches à plastron géant, jupes longues s'ouvrant en éventail, tons sourds et tricots vifs à nouer et enrouler autour du corps. Les robes bustiers scintillent en jeux de mat et de brillant.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Gaultier guinguette

Jean-Paul Gaultier a présenté sa collection au pavillon Baltard, transplanté des Halles à Nogent-sur-Marne. Un nom qui fleure bon la guinguette, l'herbe fraîche, les courbes alanguies des filles peintes par Renoir.

Alors, Jean-Paul Gaultier accentue les cambrures, fait bouillonner des masses de volants qui s'échappent au bas de fourreaux étroits, au dos de tabliers de cuir lacés... Cuir et dentelle, dentelle et maille, corselets, blousons cache-cœur, jupes larges et pantalons à volants... Mais la luminosité des impressionnistes fait place au crépuscule. Sur une musique mélancolique défile un curieux cortège de fantômes endeuillés. Quelques touches de couleur, quelques serviettes-éponges nouées en paréos, quelques hommes en jupe, quelques corsages blancs, quelques redingotes moirées cuivre ou vert bronze ne parviennent pas à éclairer les harmonies de noir et de marron. Etrange, aussi, le carnaval dansé par de grands faunes aux jambes emmitouflées de tulle fauve, par des nymphes déchaînées en guêpière et cuissardes. L'insolence de Jean-Paul Gaultier a pris une dimension autre — de romantisme, de gravité rêveuse...

Mais le carnaval continue sur le quai du RER, ligne Boissy-Saint-Léger, direction Paris, où la foule-mode attend, blagueuse, applaudissant les gens de tous les jours qui passent en face, avant d'envahir les wagons où se terrent, ébahis, quelques voyageurs.

COLETTE GODARD.

DISQUES

Production en baisse « Soupe Rimini » en hausse

La production discographique française subit une baisse sensible depuis la rentrée. Beaucoup moins d'artistes ont sorti des albums ou des 45 tours. Les causes sont connues : la crise qui continue à frapper l'industrie phonographique, la généralisation de la copie, le développement des radios privées.

Parallèlement à cette diminution, un autre phénomène joue un rôle de plus en plus important dans l'industrie : le TOP 50, le hit-parade d'Europe 1 et Canal Plus, en principe rigoureux et qui sert de référence à toutes les radios et télévisions. Dans ce TOP 50, on retrouve systématiquement une vingtaine d'artistes internationaux comme Madonna, une dizaine d'interprètes français comme Jean-Jacques Goldman, et une vingtaine de produits (Finzy Kontini, Ken Laszlo, Moon-Ray) réalisés en Italie, dans les studios Rimini où l'on fabrique à la chaîne des « tubes » : les mélodies sont simples et interchangeables, les textes sont généralement chantés en langue anglaise, la même boîte à rythme sert pour tous, l'investissement est nul, à peine 50 000 francs et les chances de succès correspondent au jeu de la roulette : si cela marche, il y a beaucoup d'argent à la clé.

Nombre de producteurs indépendants s'approvisionnent aujourd'hui à « l'usine » Rimini ou dans un studio semblable récemment créé à Toulouse. Cela coûte infiniment moins cher que d'investir à moyen terme (soit trois 45 tours, plus un album, plus une promotion) sur un jeune artiste où l'on risque de perdre à chaque fois un minimum d'un million de francs.

« Pour vendre, dit M. Henri de Bodinat, président-directeur général de la firme CBS, *il faut être programmé dans le TOP 50. Et pour être programmé il faut vendre. »* La vente de la « soupe Rimini » est notamment poussée par le passage des titres dans les discothèques. La cinquante et unième chanson classée vend quatre fois moins que la cinquantième, c'est-à-dire la dernière à être nommée dans le hit-parade. Et bien sûr, tout va très vite. *« Dans ce contexte,* souligne M. de Bodinat, *il est de plus en plus difficile de faire démarrer de jeunes artistes. »*

Depuis le début de septembre, la société CBS a publié les deuxièmes 45 tours d'une dizaine de jeunes chanteurs français (Laurent N'Diaye, Stevie). Chiffre plus élevé que celui récensé dans un certain nombre d'autres firmes. Mais les applications de la loi Lang, votée en juin dernier, devraient faciliter les investissements : en effet, les sociétés discographiques ne vont plus être considérées par les radios comme des *« œuvres charitables »* mais comme des fournisseurs de programmes musicaux à qui il faudra payer le juste prix du produit.

CLAUDE FLÉOUTER.

La mort dansante

Le Gœthe Institut propose une exposition très originale consacrée aux danses macabres de la fin du Moyen Age à aujourd'hui. Le sujet est illustré par un ensemble de gravures et dessins puisés dans la formidable collection d'images de la mort rassemblées par un chirurgien berlinois, Werner Block, et que conserve depuis 1976 l'université de Düsseldorf.

Le parcours jalonné de feuilles rares et souvent très belles permet de suivre en raccourci l'évolution et les transformations du terrible cycle iconographique qui s'est constitué dans un Occident traumatisé par la « mort noire », la peste, à la fin du quatorzième siècle et s'est répandu ensuite à travers toute l'Europe par la gravure et les livres.

Ce n'est pas un des moindres intérêts de l'exposition que de permettre justement de suivre ce phénomène, à partir notamment du grand exemple allemand, les *Images de la mort*, de Holbein, lui-même probablement inspiré des danses macabres françaises, directement ou à travers le cycle des peintures de Bâle.

Le motif initial de la ronde des morts n'est plus alors en usage — on le retrouve cependant dans des illustrations populaires en plein dix-septième siècle, — la chaîne des « réjouissances » collectives a cédé le pas à une succession de scènes détachées, mais la mort en squelette y est toujours plus vive que les mortels interpellés chez eux, dans leur environnement quotidien, dans la rue, à table, au lit... « La main qui tout agrape » n'épargne personne... et la danse macabre très tôt fournira l'occasion de brosser un tableau des mœurs et de la société qui débouchera sur la satire sociale, le burlesque, la caricature, au dix-neuvième siècle.

Au fil de cinq siècles, le thème aura sans doute perdu son caractère religieux d'origine, mais non pas son fond de vérité : l'égalité des hommes devant la mort, la soudaineté du coup avec lequel elle frappe. On voit donc la mort à l'œuvre — le squelette tirer l'évêque, ou le pape, par la manche d'une main, brandir un sablier de l'autre ; visiter le bourgeois, et le médecin, et les nobles dames ; s'emparer du mendiant, prendre l'enfant à sa mère, séparer les amants, surprendre la jeune fille, un thème qui fera fortune au dix-neuvième et finira dans l'étreinte fascinante de Munch (Eros et Thanatos). Déplacements, dérives du thème dès le seizième siècle, où il se cristallise autour du rapprochement saisissant du nu pulpeux et des os (Beham).



Albrecht Dürer
La Mort et le lansquenet

Relecture au dix-septième et dix-huitième sans beaucoup d'innovation, résurgence au dix-neuvième, sur le mode comique, avec l'Anglais Rowlandson *(la Mort en patins à glace)*, ou Grandville et son *Voyage pour l'éternité*, qui selon Balzac *« vient donner* (en 1830) *de la gaieté à la mort »*. Cette résurgence, les planches d'Alfred Rethel l'expliquent en partie : c'est *« la mort étrangleuse : première apparition du choléra lors d'un bal masqué à Paris »*, en 1831. Avec Klinger, les symbolistes ensuite, avec Ensor et les expressionnistes au vingtième, Rouault, Barlach... c'est plutôt au charnier, à l'hécatombe de la guerre, que les images renvoient. Le thème de la danse macabre ne surgit jamais au hasard.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, jusqu'au 8 novembre. L'exposition sera présentée à Bruxelles en novembre ; en décembre, à Toulouse, Lyon, Nancy.

EXPOSITIONS

Sculptures de Longuet à Meudon

Les expositions posthumes de Karl-Jean Longuet se suivent sans se ressembler. Au musée de Meudon, qui fut la maison d'Armande Béjart, le site admirable ne révèle pas seulement ses sculptures sous un jour nouveau. On y découvre des pièces inédites, tel ce couple unifié par l'amour qui se dégage avec peine de sa gangue originelle... à moins qu'il ne s'y fonde. Ainsi tout au long de la carrière de l'artiste, ici condensée, voit-on les corps, les arbres, les tours peu à peu abandonner leur apparence sans pour autant perdre leur identité. Abstraite, cette sculpture solaire, réduite aux seules combinaisons des volumes ? La vie que lui a transmise Karl-Jean Longuet palpite avec trop d'évidence dans le bronze, le bois, la pierre, le granit, le fer, le plomb pour ne pas animer ces formes ascensionnelles, qu'il s'agisse des œuvres monumentales dressées dans la cour ou dans le parc, ou de celles qui ont trouvé asile dans les salles. Les nombreuses petites pièces rassemblées sous vitrine n'ont pas moins de puissance ou de délicatesse. — J.-M. D.

★ Meudon, Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres, jusqu'au 3 novembre.

THÉATRE

« Le Sexe faible » aux Arts-Hébertot

Le Sexe faible d'Edouard Bourdet, mis en scène par Jean-Laurent Cochet, c'est du théâtre tel que les gens qui ne vont jamais au théâtre l'imaginent. Beaucoup de comédiens — ils sont quinze plus deux enfants — qui parlent, souffrent ou font rire. Des décors de décorateur. Une histoire où l'on sait au bout de cinq minutes quel sera l'épilogue. Et enfin une mise en scène rapide mais dénuée d'imagination. Il ne faut pas réveiller un public ankylosé par l'habitude.

Le rideau monte et descend. Hormis quelques perles dans les dialogues et des moments plus aigus grâce à Odile Mallet, Michel Créton et Chantal Blaumel, il ne se passe rien. Jean-Laurent Cochet a son éternel sourire de matou malin. Quant à Patachou, croqueuse de diamants par enfants interposés, elle arpente la scène à toute vitesse sans que l'on sache très bien ce qui la fait courir ainsi.

C. Ba.

★ Théâtre des Arts-Hébertot, 21 heures.

● *L'organiste finlandais Markku Ketola,* s'est noyé au cours d'une baignade le 17 octobre, à Sainte-Maxime, où il se reposait avec sa femme après avoir donné l'avant-veille un concert à Toulon.

Il était âgé de quarante-huit ans.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
ÉCONOMIE

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

UNE STATION-SERVICE : Théâtre de la Ville (274-22-27), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30.

IL FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMÉE : Dejazet (887-97-34), sam. 18 h 30, dim. 19 h 30.

LE TIGRE : Théâtre 3 sur 4 sam. 20 h 30, dim. 17 h.

LA NUIT DU PLAISIR DIFFÉRENT : Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), sam. 20 h 30.

DEUX SUR LA BALANÇOIRE : Atelier (606-49-24), sam. 18 h, dim. 15 h.

KE VOI : Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

LE OUI DE MALCOLM MOORE : Petit TEP (364-80-80), sam. 22 h 30, dim. 17 h.

FIN D'ÉTÉ A BACCARAT : Athénée, salle Bérard (742-67-27), sam. 20 h 30.

LES CONTES DE HOLLYWOOD : Athénée, salle Jouvet (742-67-27), sam. 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), dim. à 15 h, Iphigénie en Tauride.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim., 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte ; sam. à 20 h 30 : L'Imprésario de Smyrne ; dim. à 14 h 30 : Le Misanthrope (dern.).

CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h (dern.) : Je soussigné cardiaque.

ODÉON (325-70-32). Théâtre de l'Europe, sam. 20 h 30, dim. 15 h : L'Illusion, de Corneille.

TEP (364-80-80) : sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h : George Dandin ; Minisalle : sam. à 22 h 30 ; dim. à 17 h : Le oui de Malcom Moore.

BEAUBOURG (277-12-33) : Débats-Rencontres : sam. de 9 h 30 à 21 h : L'architecture en question ;
Cinéma-vidéo : sam., dim. à 16 h, Jacqueline Badord, de Modom Productions ; Magazine des arts nº1, de F. Leclair, M. Nuridsany, A. Fleischer ; à 19 h, Albert Cohen, de M. Soutter ; Les surréalistes (A. Masson ou l'imagination surréaliste, de D. Tual ; S. Dali. Gros plan, de P. Cardinal) ; 18 h, Viswanadhan : « Eau/Ganga ».
LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS (salle Garance, 278-37-29) : sam. à 17 h 30, Bazaar, de S. Sachadi ; à 20 h 30, Bombay Talkie, de J. Ivory ; dim. à 17 h 30 : Kalyug, de S. Benegal ; à 20 h 30 : Le Rideau, de K.C. George.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : 16 h sam., 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 ; Gospel at Colonna.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : sam. 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 : Une station service.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) sam. 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 18 h 30, dim. 19 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), sam. 20 h 45 : Kilowatt.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARTS HÉBERTOT (387-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ATELIER (606-49-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, sam. 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h, dim. 15 h : Incident.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOURVIL (373-47-84), sam. 20 h : Droit d'apostrophe ; sam. 16 h et 21 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 et 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

CARTOUCHERIE : Théâtre du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (808-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?

CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50), sam. 20 h 30 : Hommage au théâtre.

CINQ DIAMANTS (321-71-58), sam. 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre sam. 20 h 30 : Horace ; Galerie sam. 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre sam. 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (672-63-38), sam., dim. 21 h 15 : Il était une fois un roi (dern.).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Revions dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Femmes.

DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), sam. 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.

ÉCOLE NATIONALE DU CIRQUE (266-63-17), sam., dim. 21 h 30 : le Tambourin de soie.

EDEN THÉATRE (356-64-37), sam. 21 h : Du sang sur le cou du chat (dern.).

EDOUARD VII (742-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

ÉPICERIE (272-23-41), sam. 20 h 30 : Ballade au square.

ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 20 h 30 : Laetizia.

ESSAION (278-46-42), sam. 19 h : Une saison en enfer ; sam. 17 h et 21 h ; dim. 17 h : Journal de Katherine Mansfield.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (872-82-89), sam. 20 h 45 : la Bonne Place.

FONTAINE (874-74-40), sam. 21 h : Rififoin dans les labours.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence (dern.) ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 19 h 30 : Désir d'être ; 21 h : la Démarieuse.

MADELEINE (265-07-09), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Hajjaj ou la passion d'un cardeur de laine dans la tourmente de l'islam (dern.).

MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE STUART (508-17-80), sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (265-90-00), Grande Salle sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-45-30), sam. 16 h 30 et 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle dim. 16 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Paso Doble.

MOUFFETARD (331-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30 : Libertango.

POCHE (548-92-97), sam. 21 h : l'Ecornifleur.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Double Foyer.

Samedi 19 – Dimanche 20 octobre

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 19 h : Eliophore, sam. 21 h : Baal.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (878-63-47), dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; sam. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Pieds Nickelés.

TEMPLIERS (877-04-64), sam. 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE GRÉVIN (246-84-47), sam. 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Vie parisienne ; Petite Salle, sam. 21 h, dim. 17 h : Un mur dans le jardin.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), sam. 21 h, dim. 15 h : Zacharie.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

TINTAMARRE (887-33-82), sam. 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

TH. NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Toussaint Louverture.

TH. 13 (588-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Marthe.

TH. 14-J.-M. SERREAU (545-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Je vous écris d'un pays lointain.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : French American Follies.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), Grande Salle, sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : les Oiseaux.

TH. DU TEMPS (355-10-88), sam., dim. 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h : Elise, Isserteaux.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre des Amandiers, Nanterre, sam., 21 h : la Veillée.

Théâtre du Rond-Point, Petite Salle, sam., 20 h 30 : Darshana Jhaveri.

Théâtre de la Ville, sam., 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil.

Théâtre G.-Philipe, Saint-Denis, sam., 20 h 30, dim., 17 h : Intérieur.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Villejuif, Eglise St-Cyr, sam., 20 h 30, Rochefort-en-Yvelines, Eglise, dim., 16 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Scarlatti, Boccherini, Corelli...).

Saint-Sulpice-de-Favières (458-59-17), sam., 20 h 45 : Ensemble vocal M. Piquemal (Vittoria, Scarlatti, Falla...).

Paris, Eglise St-Séverin, dim., 16 h : F. Chapelet.

Les concerts

SAMEDI 19 OCTOBRE

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : E. Moussier (Haydn, Mendelssohn, Chopin...).

Théâtre de la Bastille, 22 h 30 : W. Mertens.

Sainte-Chapelle, 18 h 30 : Chœur grégorien de Paris, dir. F. Polgar.

Radio-France, grand auditorium, 18 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : R. Albert (Drogoz, Kelkel, Trojahn).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Vivaldi, Turina, Rodrigo).

Eglise Saint-Merri, 21 h : J. Erdos.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Les Arts florissants, chœurs de l'université Paris-Sorbonne, dir. : W. Christie (Bach).

18 Théâtre, 16 h 30 : Cl. Villevieille, P. Bouyer (Widerker, Carlo, Yvon...).

Salle A. Marchall, 17 h : S. Fukuda ; M. Sadanowsky, (Bach, Scarlatti, Maldonado...).

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : M. Portal, quatuor Melos (Schumann, Brahms).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ch. Delafontaine, M. Jordan (Martin, Fritz...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux (Wagner).

Théâtre de la Bastille, 22 h 30 : voir samedi.

Salle Gaveau, 17 h 30 : L. et N. Wright, L. de Carbonel, L. Vercambe, Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl.

Eglise des Billettes, 17 h : R. Pasquier (Bach).

Centre d'Assas, 16 h 45 : orchestres d'enfants, dir. : D. Bartaire (Brahms, Haydn, Choisy).

Musée Carnavalet, 15 h 30 : C. Roca (de Visée, Coste, Carlevaro...).

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : P.-M. Pincemaille, J.-Cl. Jortand (Bach, Albinoni, Haendel...).

Salle Cortot, 17 h 30 : M.-J. et P.-F. Truys (Mozart, Brahms, Ravel).

PARIS EN VISITES

LUNDI 21 OCTOBRE

« Versailles : les eaux à Versailles de Louis XIV à nos jours, les réservoirs du château et le château d'eau de la rue du Peintre-Lebrun », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs.

« Exposition Reynolds », 16 h 15, entrée Grand Palais (P.Y. Jaslet).

« Tombeaux de gens du cirque, du caf'conc et de la Belle Epoque », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Les salons de l'Hôtel de Ville, 14 h 30, façade gauche devant la poste (M. Hager).

« La révocation de l'édit de Nantes, ou l'erreur politique du Roi-Soleil », 15 heures, 87, rue Vieille-du-Temple (I. Hauller).

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, 2, place du Palais-Bourbon.

« La peinture médiévale italienne », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« Jardins et souvenirs dans le quartier d'Enfer », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau.

« La Maison de santé du docteur Belhomme, prison révolutionnaire sous la Terreur », 14 h 30, métro Charonne (C.A. Messer).

« Jardins et cours ignorés de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités de Paris).

« L'Arsenal de Sully et les somptueux appartements de la maréchale de la Meilleraye », 14 h 30, angle boulevard Henri-IV - rue de Sully.

« Le Marais et la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (P.Y. Jaslet) ou métro Pont-Marie (Les Flâneries) ou métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

62, rue Madame, 14 h 30 : « Lumière de Venise : Palladio et Véronèse » ; 19 heures : Art contemporain : « Nabis, fauves et expressionnistes ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Initiation à la méditation ».

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 19 OCTOBRE

V. Hugo, œuvre adaptée à l'écran : les Misérables : 17 h, Tempête sur Paris (2e partie) ; 19 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, le Roi des îles, de B. Haskin (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Musique dans les ténèbres (v.o.).

DIMANCHE 20 OCTOBRE

15 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : Gavroche, de T. Loukachevitch (v.o., sous-titres allem.) ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 17 h, La poursuite dura sept jours, de D. Butler (v.o., sous-titres français) ; 19 h, le Fantôme de la rue Morgue, de R. Del Ruth (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Ville portuaire (v.o.).

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 19 OCTOBRE

17 h., Alfie le dragueur, de L. Gilbert (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Mes petites amoureuses, de J. Eustache ; 21 h, 7e Festival de Biarritz : la Vaquilla, de L. G. Berlanga (v.o., s.-t. fr.)

DIMANCHE 20 OCTOBRE

15 h, Cria cuervos, de C. Saura (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, le Crime de M. Lange, de J. Renoir ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : le Petit Marcel, de J. Fansten ; 21 h, Ce n'est qu'un au revoir, de J. Ford (v.o.)

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon (Hsp), 5e (354-15-04) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES BOURLINGUEURS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, mer., jeu., 8e (562-20-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 8e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (562-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Les 3 Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Ritz, 18e (606-58-60).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic Entrepôt, 14e (543-99-41).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LEGEND (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LIFEFORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-58-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PERFECT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89)).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99)) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Cosmos, 6e (544-28-80). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ermitage, 8e (563-16-16).

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

STRANGER KISS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Calypso, 17e (380-30-11).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Studio Galande (h. sp.) 5e (354-72-71).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER JOUR D'UN CONDAMNÉ, film français de Jean-Michel Mongredien : Latina, 4e (278-47-86).

MALOMBRA (**), film italien de Bruno Gaburro, vf : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE, film français de Raymond Depardon : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

FUREUR SAUVAGE, film américain de Arthur Davis, v.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ORFEO, film franco-italien de Claude Goretta : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES, film yougoslave d'Emir Kusturica, V.O. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Trois Luxembourg, 3e (633-97-77) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

QUEEN KELLY, film américain (nouvelle version inédite), d'Eric von Stroheim : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

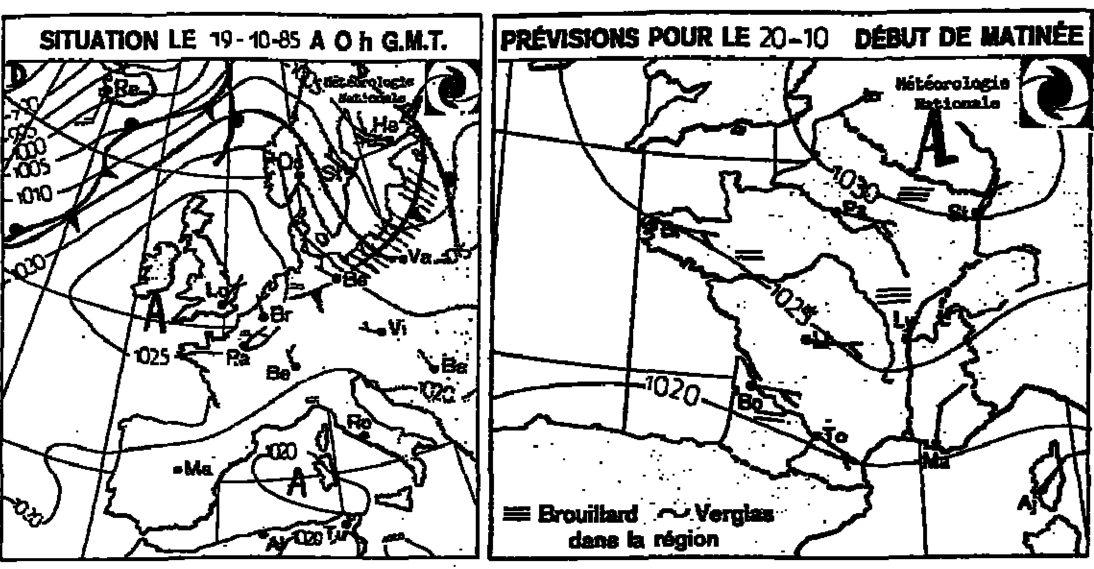
QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE, film français de Alain Brunet : Action Christine, 6e (329-11-30).

RAMBO II, film américain de George P. Cosmatos, V.O. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DEUXIÈME FESTIVAL DU FILM ARMÉNIEN. Plusieurs films inédits, V.O. : Studio 43, 9e (770-63-40).

France / services

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 octobre à 0 heure et le dimanche 20 octobre à 24 heures.

L'anticyclone qui se maintient sur l'Europe occidentale aura toutefois permis le passage d'un front froid sans activité pluvieuse samedi sur le nord et l'est du pays.

Dimanche : Les brumes et les brouillards seront encore nombreux à l'intérieur. Ils se dissiperont lentement en matinée. Sur la Corse et la Côte d'Azur, en traîne du front froid, des nuages passagers seront observés. Ailleurs, le temps redeviendra bien ensoleillé l'après-midi.

Les vents de secteur est seront modérés dans le Nord-Est et au nord de la Loire, modérés à assez forts en Méditerranée.

Les températures minimales subiront une baisse de plusieurs degrés dans le nord du pays. On obtiendra ainsi 3 à 5 degrés à l'intérieur avec des gelées blanches, 10 à 12 degrés sur les côtes méditerranéennes, 6 à 8 degrés sur celles de la Manche et de l'Atlantique. Les maximas atteindront 12 à 22 degrés du Nord au Sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 18 octobre, le second, le minimum de la nuit du 18 octobre au 19 octobre) : Ajaccio, 21 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 14 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Bréhat, 14 et 13 ; Brest, 16 et 6 ; Cannes, 19 et 12 ; Cherbourg, 13 et 12 ; Clermont-Ferrand, 20 et 6 ; Dijon, 19 et 8 ; Dinard, 15 et 6 ; Embrun, 19 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 20 et 7 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 8 ; La Rochelle, 21 et 9 ; Lille, 13 et 8 ; Limoges, 19 et 9 ; Lorient, 17 et 7 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille-Marignane, 21 et 11 ; Menton, 19 et 12 ; Nancy, 12 et 6 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice 20 et 14 ; Nice-Ville, 20 (maxi) ; Paris-Montsouris, 15 et 9 ; Paris-Orly, 15 et 9 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 24 et 12 ; Rennes, 13 et 6 ; Rouen, 12 et 10 ; Saint-Etienne, 20 et 5 ; Strasbourg, 12 et 10 ; Toulouse, 26 et 10 ; Tours, 15 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 13 degrés ; Genève, 17 et 6 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 13 et 8 ; Madrid, 25 et 6 ; Rome, 19 et 4 ; Stockholm, 7 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4078

HORIZONTALEMENT

I. Ont plus d'un trou dans leur emploi du temps. Pronom. – II. Ne s'en vont qu'après avoir bien travaillé. Par-dessus la jambe. – III. Se touchent en premier. Ne pas rester dans le besoin. – IV. Un qui peut rapporter gros. C'est la preuve qu'il y a vraiment eu de l'abus. – V. Morceau de verre. Peut être gros mais seulement si on le retourne. Une de ses provinces porte le même nom qu'un fromage bien de chez nous. – VI. Celui qui veut s'enrichir y attendra vainement dame Fortune. – VII. Article. Cours frontalier. N'hésitait pas à s'en prendre aux plus petits que lui. – VIII. Concerne un « fil conducteur ». Elles ne tiennent souvent qu'à un fil. – IX. Vieille obligation. Font venir l'eau à la bouche. – X. Grands, pour le comédien. Lac. – XI. Des paroles on ne peut plus grossières. Partie de tarots. – XII. Pronom. Ce serait tout de même un comble qu'ils aient la gorge nouée. Une couleur au poil. – XIII. Ont été au regret... après coup. Il a l'air bon. – XIV. En trop. Vient des oasis. Mal de l'air. – XV. Donnent l'occasion de passer la main. Point. Deux qui sont toujours en tête.

VERTICALEMENT

1. Utile pour verser. Ancien aveu. – 2. Une façon de plier. Le même en plus court. A l'étranger. – 3. Deux de moins. Avait davantage l'occasion de dévoiler ses charmes. – 4. Hoche plus la tête de droite à gauche que de bas en haut. Dure. – 5. Symbole. Unité. Le pis lui arriva. Pour se retirer. – 6. Avaient souvent une inestimable valeur pour Boucher de Perthes. On peut y être mené en bateau. – 7. Démentit. Reçue à bras ouverts. – 8. Qui peut avoir fait couler beaucoup d'encre. Ne sont pas sans vertu. – 9. Il peut amener à trébucher sur un cadavre. Pas entièrement mue. – 10. En France. Qui sait d'où il vient ! – 11. C'est lui qui fait que certaines « espèces » sont en voie de disparition. Utiles pour qui veut marcher la tête haute. – 12. Abréviation biologique. Port. En vitesse. – 13. Appelé à disparaître irrémédiablement. – 14. Un truc pour dormir... Moyen de communication. Elle sent le poisson. – 15. A peut-être trop dépensé. N'est d'aucune utilité pour remonter.

Solution du problème n° 4077

Horizontalement

I. Cédille. – II. Opiniâtre. – III. Moniale. – IV. Muet. Oies. – V. Us. Il. Gré. – VI. Ne. Ai. Nez. – VII. Clodo. – VIII. Solen. Ile. – IX. Très. Bref. – X. Ems. La. De. – XI. Se. Bureau.

Verticalement

1. Communistes. – 2. Epouse. Orme. – 3. Dîne. Clés. – 4. Initiales. – 5. Lia. Lion. Lu. – 6. Lalo. Bar. – 7. Eteignoir. – 8. Ere. Léda. – 9. Cessez-le-feu.

GUY BROUTY.

Carnet

Naissances

– Ses arrière-grands-parents,
Mme Jean ELZIÈRE,
M. et Mme François VIGNAL,

Ses grands-parents,
M. et Mme Paul ELZIÈRE,
M. et Mme Marcel POCCARD-CHAPUIS,

Ses parents,
Joël et Florence POCCARD-CHAPUIS,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Laetitia,

le 26 septembre 1985.

Le Villaret, Peisey-Nancroix,
73210 Aime.

– M. Michel PROM
et Mme, née Suzanne DELECOUR,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélie,

le 3 octobre 1985.

27 *bis*, rue Miollis,
75015 Paris.

Mariages

John SHAW
et
Dorothée JOUËT,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 19 octobre 1985.

14, rue Dieu,
75010 Paris.

Décès

– Mme Henry Abastado,
sa mère,
Mme Claude Abastado,
son épouse,
M. Pierre Cosquer,
son beau-père,
Mme Sylvie Leclerc,
M. et Mme Jean-Pierre Abastado,
Claire, Pierre et Agnès,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur Michel Abastado et Mme,
son frère et sa belle-sœur,
Le docteur Philippe Abastado et Mme,
M. Alexandre Abastado,
ses neveux et nièces,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude ABASTADO,
professeur à l'université Paris-X,

survenu le 17 octobre 1985.

L'inhumation au cimetière du Père-Lachaise aura lieu le mardi 22 octobre, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

10, rue Rubens,
75013 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques FERMÉ,

survenu le 14 octobre 1985.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

9, place du Président-Mithouard,
75007 Paris.

– M. Nerio Nesi,
président de la Banca Nazionale del Lavoro,
participe avec émotion et regrets à la disparition de

M. Franco ORLANDI.

– Le conseil de surveillance,
Le président,
Le vice-président,
Le directeur général,
Et le personnel de la société *Locafit-France*,

prennent part à la douleur de la famille Orlandi pour le décès de leur conseiller,

M. Franco ORLANDI.

– Les amis et collaborateurs scientifiques du

docteur José-Maria SALA-TREPAT,
directeur de recherche
au Centre national
de la recherche scientifique,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 9 octobre 1985.

Anniversaires

– Souvenons-nous.

Il y a cinq ans, dans la nuit du 14 au 15 octobre, le cinéaste

Jean-François ADAM

se donnait la mort, à l'âge de quarante-quatre ans.

Qu'il demeure dans notre mémoire ainsi que son œuvre, et plus particulièrement son dernier film, *Retour à la bien-aimée*.

– A la mémoire de

M. Claude DAOUD,

décédé le 19 octobre 1983,

une prière est demandée à ceux qui l'ont connu.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 19 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Série : Julien Fontanes magistrat.
Scénario J. Cosmos, réal. D. Moosmann, avec J. Morel, M. Boyer, P. Maguelon, J. Garrivier...
Fontanes enquête sur la fugue d'une adolescente.



22 h 10 Droit de réponse : Revue de presse.
De Michel Polac.
Avec Coluche (Canal Plus), Jean-Marie Colombani (chef du service politique au Monde*), J.-M. Bougereau* (Libération), *D. Jamet* (le Quotidien de Paris), *P. Benichou* (le Nouvel Observateur), *M. Gallo* (le Matin), *P. Gildas (Canal Plus), Ch. Villeneuve (Europe 1), C. Sérillon (TF 1), J.-P. Farkas (Radio-France), J.-L. Burgat (Canal Plus).*
0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Demain, c'est dimanche.
Autour de D. Balavoine, H. Salvador, G. Bécaud, M. Mathieu...
21 h 55 Les histoires d'Onc' Willy.
22 h 25 Les enfants du rock.
Rock n' Roll Graffiti, avec Ray Charles, Nicole Paquin, Ike et Tina Turner, Jacques Dutronc, Fats Domino ; MTV-Video show : *les « Oscars MTV », avec, entre autres, Paul Young, Grace Jones, Herbie Hancock...*
23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et programmes de Disney Channel.
21 h 50 Journal.
22 h 15 Feuilleton : Dynastie.
Kirby essaie une fois de plus de tuer Alexis, mais échoue. Drames chez les Forsythe.
23 h Musiclub.
Symphonie n° 4 *(l'Italienne), de F. Mendelssohn-Bartholdy, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Sir Colin Davis.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35, Paris Kiosque ; 18 h 55, Hello moineau ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, De vous à vous ; 19 h 55, Dessin animé.

CANAL PLUS

20 h 30, Série : Le code Rebecca ; 22 h 10, Hill Street Blues ; 23 h, Le radeau d'Olivier ; 0 h, Ligne de mort, film de M. Azzopardi ; 1 h 30, T'inquiète pas, ça se soigne, film de E. Matalon ; 2 h 55, Carnage, film de T. Maylam ; 4 h 25, Série rock ; 5 h 5, Octagon, film de E. Karson.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone », de M. Garneau. Avec E. Riva, N. Borgeaud, C. Laborde.
22 h 10 Démarches : « la Tentation de la sainteté », par Frank Venaille.
22 h 30 Rencontre des hommes et des cultures : musique traditionnelle persane ; voix et instruments de l'Iran ancien.
0 h 5 Clair de nuit : F. Pariot, fabricant et collectionneur d'orgues de Barbarie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Sonate pour cordes n° 6 en ré majeur*, de Rossini ; *Symphonie n° 1 en si bémol majeur*, de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. R. Muti ; en complément de programme : œuvres de Schubert, Boccherini.
22 h 25 Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ? avec W. Gieseking, piano.
23 h 05 Le zodiaque bien tempéré : Le scorpion ; œuvre de Crumb, Migot ; à 1 h, L'arbre à chansons.

Dimanche 20 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

8 h Bonjour la France.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe à la Cité Saint-Pierre à Lourdes ; prédicateur P. Molin, aumônier général du Secours catholique.
12 h Télé-foot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Les habits du dimanche.
15 h Alice au pays des merveilles.
15 h 30 Tiercé à Longchamp.
15 h 45 Salut champion.
16 h 45 Scoop à la une.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Feuilleton : Dallas.
19 h Sept sur sept.
Invitée : G. Halimi, écrivain, avocate, député de l'Isère en 1981, ambassadrice à l'UNESCO depuis avril 1985.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Grand Pardon.
Film français d'A. Arcady (1981), avec R. Hanin, B. Giraudeau, J.-L. Trintignant, R. Berry, C. Goldsmith.
La vie et les déboires d'une famille de truands à façade honorable, juifs pieds noirs venus d'Algérie en 1962. Le petit « parrain » du cinéma français. Roger Hanin dans une forte composition.
22 h 55 Sports dimanche soir.
23 h 45 Journal.
0 h 5 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Informations et météo.
9 h 45 Les chevaux du tiercé.
10 h Récré A2.
10 h 30 Marianne, une étoile pour Napoléon.
11 h 30 Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Tout le monde le sait.
14 h 30 Les enquêtes de Remington Steele.
15 h 20 L'école des fans.
16 h 15 Kiosque à musique.
17 h Les cinq dernières minutes : Paris le 15 août.
Réal. G. Lessertisseur, avec J. Debary, M. Eyraud. Rediff.
Le commissaire Cabrol enquête dans une clinique, à la suite de la mort suspecte d'une jeune accouchée.
18 h 30 Feuilleton : Maguy.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Echiquier.
Autour de Bernard-Henri Lévy : Raquel Welch, Sami Frey, France Gall, Michel Boujenah, César, Maurice André, Michel Petrucciani, Michael Rudy, Yamamoto...
22 h 40 Danseur étoile : les nouvelles voies.
Série de D. Bailey. *Troisième émission.*
23 h 30 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h Debout les enfants.
10 h Mosaïque.
12 h D'un soleil à l'autre.
13 h Emissions en langues régionales.
14 h 30 Magazine 85 de la GMF.
15 h Dessin animé : les Entrechats.
15 h 25 L'aventure : un gentil petit coyotte.
16 h 25 Crac-Méninges.
17 h 30 Décibels.
18 h Culture Clap.
18 h 30 Documents secrets.
19 h 15 Emissions pour les jeunes.
19 h 30 RFO hebdo.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 Look.
(Sauf l'Alsace), par Pascaline Cuvelier. Réal. Irène Richard.
La mode est à la mode. Ce n'est plus seulement une façon de s'habiller, c'est « être ». Le « look » révèle aussi l'esprit du temps. C'est la petite histoire des mentalités et des comportements, affichés sur chacun de nous.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Kismet.
Film américain de William Dieterle (1944), avec M. Dietrich, R. Colman, J. Craig, E. Arnold, H. Herbert, J. Page (v.o. sous-titrée).
Le roi des mendiants de Bagdad veut que sa fille épouse un prince. Il a, lui-même, séduit une princesse qui l'aide dans ses intrigues. Légende exotique, conte oriental à la manière hollywoodienne.
0 h 10 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Document : Dieu en Russie ; 7 h 55, Cabou Cadin (et à 12 h ; 8 h 35, Local hero, film de B. Forsyth ; 10 h 25, le Garde du corps, film de F. Leterrier ; 14 h, Téléfilm : Répétition d'un meurtre ; 15 h 35, Top 50 ; 17 h, Pavillons lointains ; 18 h, le Vampire de ces dames, film de S. Dragoti ; 19 h 45, Club de la presse ; 21 h, la Triche, film de Y. Bellon ; 22 h 50, la Reine de Broadway, film de C. Vidor ; 0 h 35, Class 1984, film de M. Lester ; 2 h 10, Document : les royaumes du pétrole.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous : « le Professeur d'histoire », de Vladimir Volkoff ; 7 h 45, Dits et récits ; 8 h, Orthodoxie ; 8 h 30, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h, Messe, à l'abbaye La Lucerne (Manche) ; 11 h, Henri Guillemin raconte l'histoire ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, Entretiens avec Raymond Mason ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, Nouveau répertoire dramatique : « Au but », de Thomas Bernhardt, précédé d'un entretien avec l'adaptateur C. Porcell. ; 16 h 15, La tasse de thé : rencontre avec J. Guidoni ; histoire-actualité : Lorraine cœur d'acier ; 19 h 10, Microfilms ; 20 h, Actualités musicales romaines : portraits de compositeurs.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Perpetuum mobile », F. de Buzon, J. Schwartz.
22 h 30 Rencontre des hommes et des cultures : le tango stupéfiant ; « la Diva de l'Empire », d'E. Satie ; « Pièces de cabaret », de Schoenberg.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

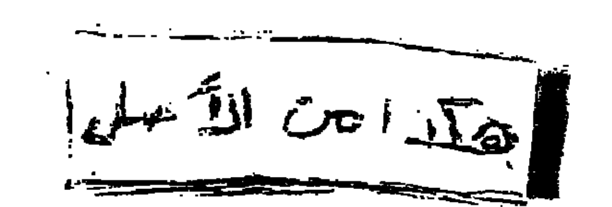
2 h, Les nuits de France-Musique : Les orientalistes ; 7 h 2, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de J. Strauss, Lehar, Aubert, Lanner, Paganini, Lortzing, Donizetti ; 9 h 10, Cantate : BWV 180 de Bach ; 10 h, Les voyages musicaux du docteur Burney : « Où l'on fera connaissance d'une famille royale dont la musique n'adoucit pas les mœurs » ; œuvres de Bach, Mozart, Reichardt, Krause, Roman, Haydn, Eulenburg ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Disques compacts : Œuvres de Boieldieu, Stravinski, Dvorak, Rossini ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? : « L'amour dans les opéras de Mozart », par Jean-Victor Hocquard, musicologue ; 19 h 5, Jazz vivant : « Le Liberation Orchestra » du contrebassiste Charlie Haden.
20 h 4 Concert : *Pelléas et Mélisande*, de Debussy, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. J.-E. Gardiner, sol. D. Montague, J. Van Dam, P. Thau...
23 h 30 Les soirées de France-Musique : Ex libris : « The Autobiography of Miklos Rosza ».

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1 20 h 35, Cinéma : *le Cadeau*, de Michel Lang ; 22 h 20, Étoiles et toiles ; 23 h 20, Journal ; 23 h 35, C'est à lire ; 23 h 50, Vidéo-roque.

A2 20 h 35, Feuilleton : *l'Auberge de la Jamaïque* ; 21 h 55, Les coulisses du sport ; 22 h 45, Journal ; 23 h 10, Bonsoir les clips.

FR3 20 h 35, Cinéma : *Vincent, François, Paul et les autres*, de Claude Sautet ; 22 h 35, Journal ; 23 h, Boîte aux lettres ; 0 h, Coup de cœur ; 0 h 5, Prélude à la nuit.



Economie

REPÈRES

Transport maritime : deux super-pétroliers à la casse

La Shell française a décidé de mettre en vente ses deux super-pétroliers de 550 000 tonnes, le *Bellamya* et le *Batillus*, qui sont désarmés depuis plus de deux ans dans un fjord de Norvège. Construits en 1976 par les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire au prix unitaire de 576 et 600 millions de francs, ces navires ont été longtemps les plus gros du monde et ont fait l'orgueil de la flotte et des chantiers français. Mais la crise du transport maritime de pétrole brut, conjuguée avec l'excédent considérable de tankers dans le monde et avec les modifications géographiques des principaux lieux de production à partir de 1978-1980 (importance des gisements de la mer du Nord), a très vite signé la perte de ces grands navires. Ils vont être vendus à des chantiers de démolition, vraisemblablement coréens ou taïwanais, à des prix inférieurs à 75 millions de francs. Les deux autres super-pétroliers français qui appartenaient à ELF ont déjà eux aussi été vendus, l'un à la ferraille l'autre à un armateur grec. D'un seul coup, avec la sortie des navires de la Shell, la flotte française, qui était de 12 millions de tonnes de port en lourd au 1er octobre, va être réduite de 10 %.

Nucléaire : la centrale de Gravelines atteint sa pleine puissance

La centrale nucléaire de Gravelines, près de Dunkerque (Nord), a atteint pour la première fois, vendredi 18 octobre, sa pleine puissance, soit 5 460 mégawatts, a indiqué EDF dans un communiqué. Avec six unités de 910 mégawatts, la production annuelle sera de l'ordre de 36 milliards de kilowatts/heure. Le sixième et dernier réacteur de la centrale de Gravelines avait été couplé au réseau de distribution EDF le 1er août. C'est la centrale électrique la plus puissante du monde.

L'ÉCHEC DE L'OFFENSIVE DE LA CGT CHEZ RENAULT

Reprise du travail lundi à Billancourt

L'offensive de la CGT chez Renault s'achève et le travail reprendra, lundi 21 octobre au matin, à l'usine de Billancourt. Après neuf jours d'occupation, la CGT, qui n'a obtenu satisfaction sur aucune de ses revendications, a organisé vendredi une consultation du personnel ouvrier sous contrôle d'huissier. Sur un effectif théorique de 8 215 personnes, il y a eu 4 334 votants : alors que la CGT n'avait donné aucune consigne de vote, 2 202 suffrages exprimés (54,61 %) se sont prononcés pour la poursuite de la lutte *« sous d'autres formes »*, 1 830 (45,38 %) pour la poursuite de l'occupation, et l'on a recensé 302 bulletins blancs (6,25 %) et 33 bulletins nuls. Le 17 janvier 1985, aux élections de délégués du personnel dans le collège ouvrier de Billancourt, la CGT avait obtenu 76,9 % des suffrages exprimés.

La CGT, qui s'était engagée à *« tirer les enseignements qui s'imposent »*, a annoncé que le travail reprendrait lundi à Billancourt et qu'elle ferait des propositions d'action au personnel au cours d'un meeting à 8 heures. Les piquets de grève seront maintenus samedi et dimanche. Pour M. Jean-Louis Fournier, délégué syndical central de la CGT, *« M. Besse et le gouvernement sont en face d'un vote de lutte et non de résignation ; il doit comprendre que les salariés sont bien décidés à ne pas se laisser faire »*. La CGT se sent légitimée *a posteriori* dans son action par le faible écart – 372 voix – entre les partisans et les opposants à la reprise du travail. Mais il n'en demeure pas moins que ce conflit Renault s'achève pour elle sur un échec complet.

Avant les résultats de ce vote, le tribunal des référés de Nanterre, devant lequel étaient assignés quatorze cégétistes de l'usine Renault-Billancourt par la direction pour *« entrave à la liberté du travail »*, a mis son ordonnance en délibéré jusqu'à lundi matin. Mais la fin de l'occupation décidée à cette date par la CGT rend ce jugement sans objet. Par ailleurs, au centre Renault de Rennes, lors des élections des délégués du personnel, la CFDT a obtenu 44 % des suffrages exprimés dans le collège ouvriers-employés (219 inscrits), soit une progression de neuf points en un an au détriment de la CGT.

LIQUIDATION DE BIENS POUR LE FABRICANT FRANÇAIS DE PIANOS

« Rameau ne doit pas mourir »

De notre envoyée spéciale

Alès. – Les salariés de l'entreprise Rameau (fabrique française de pianos) vont-ils trouver une solution leur permettant de racheter leur usine ? C'est, apparemment, la seule issue qui pourrait donner une chance de survie à la société. Cette conclusion de l'administrateur provisoire, nommé après le dépôt de bilan et la mise en règlement judiciaire en mai 1985, est aussi l'espoir des cent trente-cinq salariés qui viennent de recevoir leur lettre de licenciement après la liquidation de biens prononcée par le tribunal de commerce d'Alès le 9 octobre.

L'usine Rameau est née après la disparition des trois principaux constructeurs français de pianos (Pleyel, Gaveau et Érard). Les pouvoirs publics, qui voulaient que la France demeure présente sur ce marché, ont accordé des aides substantielles à la création de l'entreprise, qui s'est installée à Alès au début des années 70. C'était une des premières mesures prises en faveur de la réindustrialisation du bassin houiller. Très vite, la société a fait la preuve que *« le son français »* et son piano de gamme moyenne étaient bien adaptés au marché. En 1981, elle emploie deux cents personnes et construit quatre mille pianos par an, soit 10 % du marché français.

Mais, depuis trois ans, les difficultés s'accumulent. La concurrence des Japonais, puis celle, plus vigoureuse, des Sud-Coréens et des pays de l'Est portent des coups sévères à l'entreprise. *« Les pianos qui ont ainsi fait leur apparition sur le marché sont vendus 15 000 francs, alors qu'un piano comparable atteint 25 000 francs en France »*, affirme M. Louis Terrier, administrateur provisoire.

Nouveaux produits

En 1984, Rameau licencie quarante personnes et ne construit plus que deux mille instruments par an. Cela ne suffit pas. La direction n'a pas su contre-attaquer assez rapidement. C'est le dépôt de bilan. Depuis le mois de mai, la recherche de repreneurs a été décevante. *« Le piano n'attire pas les investisseurs »*, souligne M. Terrier. La production est quasi artisanale et nécessite de coûteuses importations. En bref, elle n'est pas rentable. Reste la solution d'un rachat par les salariés, aidés par les pouvoirs publics, de leur entreprise.

L'administrateur provisoire met actuellement au point un montage financier qui permettra d'allier les aides aux chômeurs pour la création d'entreprises, les primes à la création d'emploi et à la création d'entreprises. Il faudra également réduire les coûts de production en maîtrisant et en limitant les importations. Il faudra enfin proposer de nouveaux produits mieux adaptés au marché français. Dans un premier temps, soixante salariés seraient employés par la nouvelle entreprise. Le personnel est prêt à jouer le jeu. *« Pourvu qu'on sauve les emplois*, précise-t-on à la CGT, *nous voulons bien participer à tout rachat de l'entreprise. »* Mais le syndicat n'impose pas la création d'une SCOP.

« Rameau ne doit pas mourir », affirment en chœur l'administrateur provisoire et les salariés, ... en espérant que M. Jack Lang, ministre de la culture, *« qui suit de près le projet »*, se penchera sur le berceau de la nouvelle entreprise.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

SIX CENTS RECLASSEMENTS A LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES

(De notre correspondante.)

Dunkerque. – L'Etat, la région, les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la communauté urbaine de Dunkerque et EDF ont signé le vendredi 18 octobre un protocole d'accord afin de faciliter le reclassement de six cents salariés employés sur le site de la centrale nucléaire de Gravelines. Le chantier de construction de cette dernière s'achève en effet après douze années de travaux. Mille quatre cents agents d'EDF y demeurent employés sur deux mille.

Pour ne pas perturber le tissu social d'une région déjà fortement touchée par le chômage, ce protocole prévoit de favoriser la création de 450 emplois dans le Nord et 150 dans le Pas-de-Calais dans des activités de substitution qui restent à déterminer.

S. B.

● **Alsthom-Atlantique : 1 200 suppressions d'emplois en 1986.** – La direction de la société Alsthom-Atlantique a annoncé la suppression de 1 200 emplois d'ici la fin 1986, au cours de la réunion, le 17 octobre, du comité central d'entreprise. Le groupe, qui emploie 36 000 salariés dans quinze établissements et a déjà procédé ces trois dernières années à des diminutions d'effectifs, envisage 482 départs au chantier naval de Saint-Nazaire. Le plan comporterait également 718 suppressions d'emplois obtenues par des départs en préretraite (508), par des aides au retour (75) et par des congés de conversion (135).

● **Des brochures pour mieux comprendre le code du travail.** – Le ministère du travail a lancé le 17 octobre une première série de brochures d'informations sur la réglementation du travail. Intitulées *« Transparences »*, ces brochures ont pour but de rendre accessibles au grand public certaines dispositions du code du travail souvent méconnues. De douze à seize pages, chaque brochure sera tirée à 100 000 exemplaires et diffusée à titre gratuit par les bureaux de l'inspection du travail, les directions départementales et régionales du travail, les services d'accueil des entreprises dans les préfectures. Les cinq premières brochures concernent : la représentation du personnel dans les petites entreprises, l'obligation annuelle de négocier dans l'entreprise, le travail à temps partiel, le contrat de travail à durée déterminée, le travail temporaire.

Selon l'INSEE

AUGMENTATION DU RYTHME DE LA CROISSANCE AU DEUXIÈME TRIMESTRE

La France a connu au deuxième trimestre une croissance économique de 0,9 % (en volume), en nette amélioration sur les trois premiers mois de l'année (– 0,4 %), indique l'INSEE dans les comptes nationaux publiés vendredi 18 octobre. Cette reprise est due essentiellement à un redressement de l'activité des branches manufacturières, agricoles et BTP-génie civil. La formation brute de capital fixe a augmenté de 1,2 %, se poursuivant dans les entreprises (+ 0,7 %) et se redressant dans les administrations publiques (+ 9,2 %, après – 8,8 % au premier trimestre).

Le coût salarial unitaire a baissé de 0,2 %, en même temps que l'on constatait une reprise de la productivité apparente du travail. L'excédent brut d'exploitation des sociétés a progressé de 4,4 %, soit plus rapidement que la valeur ajoutée.

Les comptes des ménages font apparaître au second trimestre une augmentation de 0,5 % du pouvoir d'achat du revenu disponible, due à l'accroissement du pouvoir d'achat des prestations sociales (+ 1,8 %).

Reprise de la production industrielle

Par ailleurs, l'indice mensuel de la production industrielle, hors bâtiment et travaux publics, s'est inscrit à 135 (base 100 en 1970) pour les mois de juillet et août, après correction des variations saisonnières. Il était de 131 en juin et de 133 en mai. Il progresse de 3 % par rapport au mois de juin, et de 0,7 % par rapport à la même période de l'année précédente (juillet-août 1984).

Calculé en moyenne mobile sur trois mois, l'indice atteint son meilleur niveau depuis le début de l'année (134 contre 131 en janvier-février-mars et 133 en mai-juin-juillet).

RÉVISION EN HAUSSE DE LA CROISSANCE AMÉRICAINE AU TROISIÈME TRIMESTRE

Le chiffre de la croissance américaine au troisième trimestre a été révisé en hausse, à 3,3 %, au lieu de 2,8 % annoncés dans l'estimation « flash », publiée le 20 septembre. Elle indique une accélération de l'économie américaine, par rapport à la faible progression des trimestres précédents – 0,3 % de janvier à mars, et de 1,9 % d'avril à juin, – principalement due à l'augmentation des achats de ménages en automne, notamment d'automobiles.

Cependant, le rythme de progression du PNB reste en dessous des prévisions officielles. Il faudrait que l'économie progresse de 6,7 % au quatrième trimestre, pour atteindre l'objectif officiel de 3 % de croissance pour l'ensemble de l'année. Un résultat d'autant plus difficile à atteindre que le nombre des mises en chantier de logements – un indicateur important de l'activité – a chuté de 9,3 % en septembre, la baisse la plus importante depuis mai dernier.

L'ASSEMBLÉE DE LA FÉDÉRATION DU CRÉDIT AGRICOLE

Sous le signe de la sécheresse

L'assemblée générale de la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA) qui s'est tenue à Clermont-Ferrand le jeudi 17 octobre a été marquée par deux événements exceptionnels : une manifestation d'agriculteurs conduite par M. François Guillaume, président de la FNSEA ; la présence, pour la première fois, des deux ministres de tutelle, M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et M. Nallet, ministre de l'agriculture.

Par cette manifestation, la FNSEA a voulu faire comprendre aux ministres que les mesures arrêtées par le gouvernement pour combattre les effets de la sécheresse étaient inadaptées. Le même jour, le conseil d'administration de la FNSEA jugeait, dans un communiqué, *« inadmissible l'incapacité gouvernementale permanente à faire face aux calamités causées par la sécheresse »*.

M. Nallet s'est efforcé d'expliquer sa position. Le plan (report d'échéances pour les cotisations sociales et les emprunts) correspond à l'injection de 1 milliard de francs dans les trésoreries. L'Etat prend à sa charge les frais liés à ces reports (95 millions de francs). M. Nallet a annoncé aussi que la CEE acceptait de mettre à la disposition des éleveurs 200 000 tonnes de céréales à prix réduit.

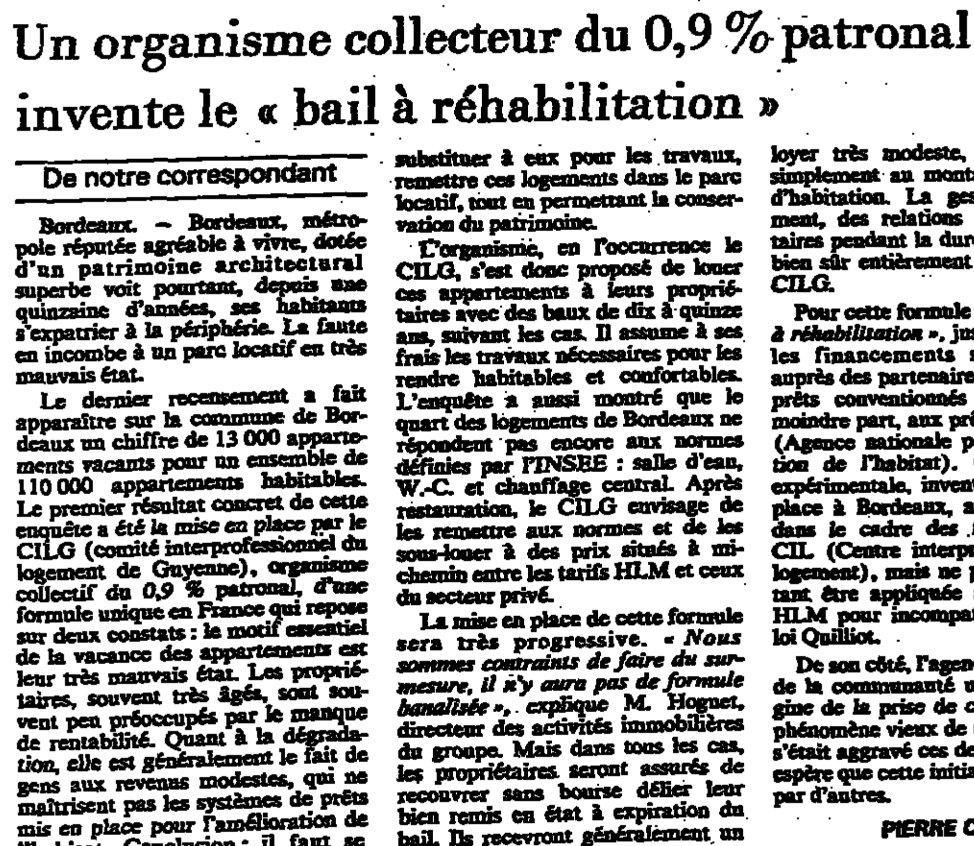
Les responsables des caisses régionales qui sont réunis au sein de la FNCA s'inquiètent d'un désengagement de l'Etat dans le financement de l'agriculture ; certains d'entre eux souhaitent « privatiser » la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) et obtenir ainsi une plus grande maîtrise de l'épargne collectée par les caisses régionales, les banques privées, et redistribuée par la CNCA, établissement public. En juillet dernier, le RPR a déposé une proposition de loi en ce sens. Et, dans *le Figaro*, le président de la FNCA, M. Barsalou, s'était montré favorable à ce projet.

Les deux ministres présents à Clermont-Ferrand ont mis en garde les caisses du Crédit agricole contre une réforme de structure qui affaiblirait l'échelon central du Crédit agricole. Le directeur général de la CNCA, M. Jean-Paul Huchon, a appelé de ses vœux une *« révolution culturelle »*. Le Crédit agricole, a-t-il dit, *« est devenu une vraie banque universelle qui ne doit plus s'excuser de faire autre chose que de l'agriculture »*. Il estime que le moment est venu de *« parler de réformes »*. Il a proposé aux représentants des caisses de réfléchir avec la CNCA à la stratégie du *« groupe Crédit agricole »*, notamment dans le domaine international.

La guerre du fromage n'aura pas lieu

Les exportateurs français de fromages au lait cru ont exprimé leur soulagement, vendredi 18 octobre, après que l'Allemagne eut renoncé à interdire les importations de ces produits. Une commission parlementaire pour la santé, du Bundesrat, avait en effet projeté d'empêcher ces exportations, à la suite de la déclaration de plusieurs Etats fédérés considérant que le fromage au lait cru était dangereux pour la santé des consommateurs. Mais le Bundesrat a refusé, vendredi matin, à la majorité de modifier « l'ordonnance sur les fromages ».

Ce projet avait suscité de vives inquiétudes chez certains fabricants français, pour lesquels le marché allemand est très important : le camembert, le livarot, le pont-l'évêque, le brie et autres fromages cousins représentent 8 % à 10 % des ventes de fromage à pâte molle en RFA, soit 5 000 tonnes par an. Sur cent fromages au lait cru fabriqués en France, quatre sont destinés à l'Allemagne de l'Ouest, selon le SNFC. – *(AFP.)*



Un organisme collecteur du 0,9 % patronal invente le « bail à réhabilitation »

De notre correspondant

Bordeaux. – Bordeaux, métropole réputée agréable à vivre, dotée d'un patrimoine architectural superbe voit pourtant, depuis une quinzaine d'années, ses habitants s'expatrier à la périphérie. La faute en incombe à un parc locatif en très mauvais état.

Le dernier recensement a fait apparaître sur la commune de Bordeaux un chiffre de 13 000 appartements vacants pour un ensemble de 110 000 appartements habitables. Le premier résultat concret de cette enquête a été la mise en place par le CILG (comité interprofessionnel du logement de Guyenne), organisme collectif du 0,9 % patronal, d'une formule unique en France qui repose sur deux constats : le motif essentiel de la vacance des appartements est leur très mauvais état. Les propriétaires, souvent très âgés, sont souvent peu préoccupés par le manque de rentabilité. Quant à la dégradation, elle est généralement le fait de gens aux revenus modestes, qui ne maîtrisent pas les systèmes de prêts mis en place pour l'amélioration de l'habitat. Conclusion : il faut se substituer à eux pour les travaux, remettre ces logements dans le parc locatif, tout en permettant la conservation du patrimoine.

L'organisme, en l'occurrence le CILG, s'est donc proposé de louer ces appartements à leurs propriétaires avec des baux de dix à quinze ans, suivant les cas. Il assume à ses frais les travaux nécessaires pour les rendre habitables et confortables. L'enquête a aussi montré que le quart des logements de Bordeaux ne répondent pas encore aux normes définies par l'INSEE : salle d'eau, W.-C. et chauffage central. Après restauration, le CILG envisage de les remettre aux normes et de les sous-louer à des prix situés à mi-chemin entre les tarifs HLM et ceux du secteur privé.

La mise en place de cette formule sera très progressive. *« Nous sommes contraints de faire du sur-mesure, il n'y aura pas de formule banalisée »*, explique M. Hognet, directeur des activités immobilières du groupe. Mais dans tous les cas, les propriétaires seront assurés de recouvrer sans bourse délier leur bien remis en état à expiration du bail. Ils recevront généralement un loyer très modeste, correspondant simplement au montant de la taxe d'habitation. La gestion du logement, des relations avec les locataires pendant la durée du bail sont bien sûr entièrement assurés par le CILG.

Pour cette formule baptisée *« bail à réhabilitation »*, jusque-là inédite, les financements seront puisés auprès des partenaires habituels par prêts conventionnés et, pour une moindre part, aux prêts de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat). Cette formule expérimentale, inventée et mise en place à Bordeaux, a été présentée dans le cadre des fédérations du CIL (Centre interprofessionnel du logement), mais ne peut pour l'instant être appliquée aux logements HLM pour incompatibilité avec la loi Quilliot.

De son côté, l'agence d'urbanisme de la communauté urbaine, à l'origine de la prise de conscience d'un phénomène vieux de quinze ans, qui s'était aggravé ces dernières années, espère que cette initiative sera suivie par d'autres.

PIERRE CHERRUAU.

Économie

L'AUTOMOBILISTE FRANÇAIS JOUE LA PRUDENCE

L'automobiliste 1985 est de plus en plus raisonnable, si l'on en croit l'étude et le sondage réalisés par l'Association française ses automobilistes (AFA), qui font apparaître un conducteur d'abord préoccupé de sécurité. Ils sont 83 % à faire figurer parmi les qualités essentielles d'une voiture sa tenue de route et son freinage, 57 % à mettre en avant la protection des occupants contre le choc, 43 % la consommation. La vitesse de pointe vient seulement au onzième rang des préoccupations avec 4 %.

Selon l'AFA, les automobilistes français conduisent de mieux en mieux. En 1974, 6,9 % d'entre eux se voyaient infliger un malus par leur compagnie d'assurances. Ce pourcentage tombait à 4,2 % en 1979 et à 2 % en 1984.

Les souhaits du conducteur pour l'année 1986 confirment cette recherche de la sécurité. 66 % d'entre eux voudraient la suppression des 850 points noirs (sections de route ayant connu en cinq ans plus de dix accidents graves), 58 % demandent l'institution d'un contrôle de sécurité obligatoire pour tous les véhicules, 52 % la baisse de la TVA sur les voitures neuves.

Les 21,2 millions de voitures particulières en service ont roulé beaucoup moins : soit 12 400 kilomètres par an en 1984, contre 13 000 kilomètres en 1979, et 13 200 kilomètres en 1974. Effet de la crise ? Vraisemblablement, puisque les chiffres officiels démontrent que les véhicules les plus puissants (plus de huit chevaux fiscaux) se vendent moins bien : 24 % des ventes en 1974, 23 % en 1979 et 21 % en 1984. Le vieillissement du parc est lui aussi évident : 49,5 % des véhicules avaient plus de cinq ans en 1974, 52 % en 1979 et 56 % en 1984.

L'AFA voit dans cette évolution les conséquences de la forte fiscalité qui frappe l'automobile, soit près de 200 milliards de francs prélevés par le canal de la TVA, des taxes supplémentaires sur les achats de voiture neuve, du permis de conduire, de la carte grise, des vignettes, de la majoration des polices d'assurance pour équilibrer les comptes de la sécurité sociale, de l'impôt sur les voitures des sociétés, des taxes supplémentaires sur le carburant et des péages. 67 % des automobilises trouvent que le montant des contraventions a beaucoup augmenté, et 66 % se plaignent du prix des voitures neuves.

★ Association française des automobilistes, Fédération française des automobile-clubs, 9, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris. Tél. : (1) 227-82-00.

AUTOUR DES INDUSTRIELS DE MONZA, EN ITALIE

L'Europe des gagneurs

Les intérêts économiques de l'Europe sont trop importants pour être défendus par les hommes politiques. Autrement dit, c'est aux chefs d'entreprise et aux représentants de l'industrie, du commerce, de la finance et des technologies de dire les priorités, de tracer les lignes de force de la politique européenne, sinon le Japon et les États-Unis, qui ont déjà pris quelques longueurs d'avance, ne feront qu'une bouchée des Dix et bientôt des Douze.

Tel est le message qu'a voulu faire passer l'Association des industriels de Monza et de la Brianza, au cours du colloque international organisé le 15 octobre, à Lesmo, près de Milan. La Brianza (neuf cent mille habitants), c'est un territoire situé au nord de Milan et de la Lombardie qui se targue d'offrir à sa population le meilleur niveau et les meilleurs conditions de vie d'Italie, grâce à une industrie diversifiée et dynamique, à la présence entraînante de la métropole milanaise et à une véritable soif d'innovation (1).

Les industriels de la Brianza veulent faire comprendre aux chefs d'entreprise et aux responsables politiques, italiens et européns, que la solidarité est sans doute nécessaire, mais qu'il ne faudrait pas qu'elle aboutisse à un affaiblissement des régions et des branches économiques qui, par leur dynamisme propre ou grâce à des politiques de reconversion réussies à temps, sont au service de l'ensemble de l'Europe et conditionnent le maintien de sa place parmi les principales puissances mondiales.

A partir d'études d'universitaires européens, spécialistes de l'évolution des technologies industrielles, notamment M. Pottier du CNRS, les industriels de la Brianza ont cru pouvoir détecter trois zones en Europe aux caractéristiques comparables à la Brianza, marquées par une attitude ouverte sur les technologies d'avenir et la coopération entre partenaires (universités, industriels, centres de recherche, organismes publics, collectivités locales).

Il s'agit de Worcester en Grande-Bretagne près de Birmingham, d'Augsburg près de Munich en Bavière, et de Besançon en Franche-Comté, qui, pour se sortir de la crise de l'horlogerie, a joué la carte des microtechniques et de tout l'éventail de la mécanique de précision (mais on aurait pu tout aussi bien choisir, en France, Grenoble, Rennes, Nancy ou Toulouse).

En dépit des programmes européens tels Esprit ou demain Eurêka, les chefs d'entreprise estiment que la lourde machine européenne engloutit trop d'argent dans les politiques de rattrapage et de rééquilibrage interne et qu'elle se préoccupe trop peu des enjeux industriels et technologiques. Ils rejoignent là le constat dressé récemment par le Parlement européen (*le Monde* du 9 octobre). Il ne faut plus craindre de mettre en avant et de « vendre » les modèles de développement économique qui réussissent ici ou là. Les chefs d'entreprise de la Brianza italienne ont lancé un appel pour que « *toutes les Brianza d'Europe* » se fassent connaître et se réunissent dans une sorte de « club européen des gagneurs ».

Dommage que l'idée, avancée par un représentant franc-comtois à Lesmo, de créer une structure permanente de concertation entre les quatre pionniers anglais, français, allemand et italien n'ait pas été reprise au bond...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) 61 communes, 700 entreprises employant 42 000 salariés, 7 000 milliards de lires de chiffre d'affaires.

Fibres chimiques : croissance zéro jusqu'à l'an 2000

Le marché européen des fibres chimiques donne quelques signes de reprise. Pour les huit premiers mois de l'année, les livraisons faites aux utilisateurs ont progressé de 4 % en volume pour atteindre 1,36 million de tonnes. Cependant, si la demande paraît reprendre sur le Vieux Continent, les exportations (447 000 tonnes), déjà très ralenties en 1984 (+ 1 %), ont cette fois reculé (– 4 %) de sorte que les livraisons totales (1,81 million de tonnes) ont seulement progressé de 2 %. Ce n'est pas un résultat très brillant mais, après le score nul enregistré l'an dernier, les industriels le jugent honorable.

A l'origine de ces statistiques, la firme néerlandaise ENKA (groupe AKZO), premier producteur européen de fibres avec un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs (dont les deux tiers réalisés dans cette activité), est relativement satisfaite.

M. Gunther Tückmantel, membre du conseil d'administration et responsable de la division textile, relie le phénomène au léger sursaut de la consommation textile en Europe. Selon lui, la dépression que cette dernière a connue dans les grands pays semble devoir toucher à sa fin cette année. Sauf en France, où la progression devrait être probablement égale à zéro, le commerce de détail textile grignote partout du terrain : 0,5 % en RFA et aux Pays-Bas, 1 % en Italie et en Grande-Bretagne. Notons qu'au Royaume-Uni, à contre conjoncture ces dernières années, il s'agit d'un fléchissement.

Bref, il y a néanmoins amélioration et cette tendance, pour M. Tückmantel, devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année et pour les premiers mois de 1986. Mais s'agissant des fibres chimiques, le directeur d'ENKA ne se berce pas d'illusion pour l'avenir. « *Jusqu'à l'an 2000, la croissance sera égale à zéro en Europe aux Etats-Unis et au Japon.* » Car la demande pour les fibres naturelles augmente de nouveau. Mais, grâce à une restructuration bien menée et une bonne clientèle sur le marché des collectivités, ENKA enregistrera encore des bénéfices pour 1985 (plus de 600 millions de francs l'an passé). Au 31 août, le chiffre d'affaires a augmenté de 7 % et les livraisons de 5 %. Les capacités sont pleinement utilisées, sauf pour le nylon. ICI (G.-B.), Rhône-Poulenc (Fr.) et SNIA (It.) sont trop forts. ENKA, très implanté en RFA, va investir 1 milliard de DM d'ici à 1987 dans le polyester, les fibres aramides (marque Twaron) et les fibres de carbone. Au sujet de ces dernières fibres, l'unité de 400 tonnes installée près d'Aix-la-Chapelle commencera à fonctionner à la fin de 1985.

A. D.

ENTREPRISES

Logiciels : l'IDI prend une participation dans Version Soft

L'Institut de développement industriel (IDI), associé à d'autres investisseurs (Finovelec, Finovectron, Ancelle Investissement, Soginnove et Sapia), vient de prendre, par le biais d'une augmentation de capital, une participation de 45 % dans le capital de Version Soft, une entreprise française de logiciels pour micro-ordinateurs en pleine expansion. Les fondateurs conservent 55 % de la société. Cette opération doit permettre à Version Soft d'assurer son développement, notamment par un renforcement de sa filiale aux Etats-Unis créée en février 1985. L'objectif est de vendre 25 000 logiciels cette année dans ce pays. Version Soft, qui emploie une trentaine de personnes, a été créée en février 1984 et son chiffre d'affaires devrait atteindre 15 millions cette année, dont 40 % à l'exportation.

Poids lourds : Mack autorisé à fermer une usine

Le conseil d'administration de Mack, filiale américaine de Renault dans le poids lourd, a autorisé le 17 octobre la fermeture d'une vieille usine, datant de 1936, à Allentown, en Pennsylvanie. C'est le plus important des trois sites de Mack en Amérique du Nord (le deuxième étant Mackungie, également en Pennsylvanie, et le troisième Oakville, près de Toronto, au Canada). Elle emploie mille huit cents personnes et a une capacité de cent véhicules par jour. Sa fermeture est programmée sur les deux ans à venir, mais doit être, en vertu de la réglementation américaine, provisionnée dès maintenant, soit 70 millions de dollars sur le troisième trimestre 1985. Du coup, le résultat consolidé sur les trois premiers mois de l'année fait apparaître une perte de 56 millions de dollars, alors que les deux premiers trimestres avaient été équilibrés. L'usine d'Allentown sera remplacée par une nouvelle implantation qui entrera en service dans le courant de 1987 mais dont la localisation n'a pas encore été décidée.

BOURSE DE PARIS

Semaine du 14 au 18 octobre

Valse-hésitation

VOUS avez dit convalescence ? Le mot avait été discrètement lâché la semaine précédente. Il a été un peu plus clairement prononcé ces derniers jours rue Vivienne. La Bourse de Paris, il est vrai, a confirmé ses meilleures dispositions, renforçant ainsi l'idée que son rétablissement était bien engagé. Ira-t-il à son terme ? C'est une autre question. En tout cas, le marché n'a pas manqué de se la poser. Car si la hausse était de nouveau au rendez-vous en début de parcours, s'amplifiant même assez sensiblement (+ 0,91 % lundi, + 1,01 % mardi), elle allait ensuite faire une sortie discrète (– 0,62 % mercredi), avant de réapparaître jeudi sur la pointe des pieds (+ 0,35 %).

A la veille du week-end, le marché donnait l'impression de chercher sa voie, et la séance s'achevait sur un score nul. Il reste que, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé de 2 % environ. En l'espace de quinze jours, la progression des valeurs françaises s'établit ainsi à plus de 3,6 %. La performance est bien plus qu'honorable.

Comme le faisait très justement remarquer un professionnel, cette hausse est nettement sortie du cadre d'une simple reprise technique. Surtout, événement inhabituel sous les lambris, elle s'est faite d'une seule traite, du 8 au 15 octobre inclus. Il y avait longtemps sous les colonnes qu'un tel spectacle n'avait été donné.

Les raisons de cette exhibition ? D'abord le prolongement de l'excellent effet produit à la veille du précédent week-end par l'annonce d'un taux d'inflation à peu près nul pour septembre. Du coup, les rumeurs circulant sur la possibilité d'une prochaine détente du loyer de l'argent se sont amplifiées, suscitant des initiatives d'achat. De fait, l'on apprenait jeudi en fin de matinée que la Banque de France avait ramené son taux d'intervention de 9 3/8 % à 9 1/8 %, ouvrant ainsi la porte à une baisse des taux de base bancaires. Autre pièce à conviction à verser au dossier de la hausse : le recul du chômage le mois dernier, surtout l'excellente prestation de Wall Street parvenu, avec l'appui d'un PNB plus vigoureux que prévu, à des niveaux historiques, les nouveaux records tombés à Francfort, à Londres et à Tokyo.

Mais dans l'intervalle la Bourse de Paris avait, elle, déjà légèrement rebroussé chemin. Au demeurant, le phénomène n'a rien que de très naturel. Six séances de hausse appelaient nécessairement une correction. Mais il y eut quand même une ombre au tableau : le déficit commercial inattendu pour septembre (– 2,6 milliards de francs). Il a laissé un arrière-goût d'amertume à la communauté. De deux choses l'une : *« Ou l'arme des exportations françaises recommence à s'émousser »*, disait-on, ou, favorisé par les premières démangeaisons d'une croissance ô combien timide, l'investissement en machines étrangères reprend. Des deux hypothèses, les investisseurs ont préféré retenir la seconde, d'où, sans doute, la réaction très modérée du marché. Mais comme toujours en pareil cas, la prudence a guidé leur pas. On ne saurait leur en faire grief, d'autant que la liquidation générale est proche. Elle aura lieu le 23 octobre prochain. C'est désormais à peu près certain : pour la quatrième fois de suite le bilan du mois boursier sera négatif (– 3,4 %). En soi, les opérations de liquidation mensuelle ne constituent pas un véritable obstacle aux initiatives d'achats.

Cependant, même avec la désescalade des taux, la visibilité est encore réduite. Nul n'imagine possible le développement d'une hausse musclée d'ici à la fin de l'année. Les conditions économiques et politiques ne sont pas réunies. Il s'en faut de loin. Tout juste espère-t-on sous les colonnes *« un redressement sélectif »*. Alors, pourquoi se précipiter pour acheter maintenant ce qui sera encore disponible demain ? Une fois encore le phénomène du fait accompli a joué. Après avoir tablé sur un argent meilleur marché, la Bourse scrute l'horizon dans l'espoir d'y découvrir de nouveaux éléments susceptibles de conforter ses espérances.

L'envolée des assurances

L'attentisme lui a paru pour l'instant la meilleure attitude à adopter pour observer un terrain encore semé d'embûches. Ce qui ne l'a pas empêchée de profiter de quelques occasions. Cette semaine, alors que Luchaire et Prouvost ne parvenaient pas à se dégager d'une certaine lourdeur, imitées par Majorette dont les résultats ont déçu, et par Moulinex qui est tombée à son plus bas niveau de l'année, quelques sociétés ont réussi à tirer leur épingle d'un jeu passablement compliqué.

Dans le sillage de Compagnie bancaire, Thomson-CSF et La Redoute, voire de Sommer-Allibert qui accentue son ouverture sur l'étranger, les Etats-Unis dans un premier temps et l'Asie ultérieurement (*le Monde* du 19 octobre), ou encore BSN en dépit de résultats semestriels en baisse, c'est surtout la bonne tenue d'Aussedat Rey qui retient l'attention, la valeur ayant même dû faire l'objet d'une *« réservation à la hausse »* mardi sous l'effet d'achats trop importants. Cela au moment où la société, qui a été l'une des valeurs les plus en vue de l'année 1984, fait état d'une perte consolidée pour les six premiers mois de l'année en cours. Le paradoxe n'est qu'apparent, et il apparaît que si le titre a été discrètement *« conforté »* dans son malheur, il n'a pas tardé à reprendre ses esprits, certains analystes estimant que, après tout, le mal aurait pu être pire.

Mais c'est encore le marché au comptant qui retient l'attention en raison de la nouvelle et persistante ascension des actions de sociétés d'assurances nationales tels que le GAN, l'UAP et les AGF. A 6 690 F, 6 000 F et 4 285 F cotées le 18 octobre pour chacune d'entre elles, ces actions laissent loin derrière leur plus bas niveau, qui se situaient respectivement à 1 757 F, 2 310 F et 890 F. On connaît les raisons de cette envolée, qui ont pour nom les meilleurs résultats des branches à problèmes (automobile, notamment), une politique généreuse en matière de dividendes et... la perspective de dénationalisation qui incite à acheter les titres mis sur le marché, très souvent par des salariés de ces mêmes entreprises, incapables de résister plus longtemps à l'attrait de la plus-value.

On ne saurait oublier toutefois que les produits provenant des placements financiers des compagnies sont pour beaucoup dans cette excellente santé. Avec un montant total d'obligations détenues de 217 milliards de francs à la fin décembre 1984, derniers chiffres officiels disponibles, l'assurance représentait alors 17,7 % de la capitalisation boursière des obligations françaises. Ces mêmes obligations constituaient alors près de 53 % du total des encours des placements de l'assurance, les placements en valeurs à revenu fixe ayant progressé de 19,6 % d'une année sur l'autre.

Pour ce qui est des actions, si la croissance a été moindre, elle a tout de même été caractérisée en 1984 par une progression de l'encours des placements en actions valeurs à revenu variable passé à 62,7 milliards de francs contre 52 milliards à la fin de l'année précédente. Une augmentation qui permettait au monde de l'assurance de détenir alors, à elle seule, environ 13 % de la capitalisation boursière des actions cotées en France. Joli tableau.

A. D. et S. M.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	18-10-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 595	+ 8,70
7 % 1973	8 160	+ 90
10,30 % 1975	97,80	+ 0,20
PME 10,6 % 1976	97,70	+ 0,10
8,80 % 1977	122,95	– 0,02
10 % 1978	97,80	– 0,05
9,80 % 1978	97,30	inch.
8,80 % 1978	98,87	+ 0,27
9 % 1979	94,65	+ 0,15
10,80 % 1979	100,20	+ 0,20
12 % 1980	100,36	– 0,08
13,80 % 1980	106,08	+ 0,18
16,75 % 1981	110,75	– 0,03
16,20 % 1982	117,72	+ 0,02
16 % 1982	118,40	– 0,11
15,75 % 1982	115,65	+ 0,10
CNE 3 %	4 048	+ 3
CNB bq. 5 000 F	101,45	+ 0,15
CNB Paribas 5 000 F	102,75	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,80	+ 0,30
CNI 5 000 F	101,57	+ 0,22

Alimentation

	18-10-85	Diff.
Béghin-Say	247,80	– 0,20
Bongrain	1 500	+ 100
BSN G.-Danone	2 185	+ 155
Carrefour	2 215	+ 66
Casino	985	+ 63
Cédis	650	+ 8
Euromarché	975	– 85
Guyenne et Gasc.	344	+ 4
Lesieur	670	+ 53
Martell (1)	1 349	+ 94
Moët-Hennessy	1 875	+ 31
Nestlé	28 250	+ 280
Occidentale (Gle)	651	– 2
Olida-Caby	163	inch.
Pernod-Ricard	669	+ 18
Promodès	990	+ 25
Source Perrier	439	+ 5,50
St-Louis-Bouchon	272	+ 5
C.S. Saupiquet	400	– 40
Veuve Clicquot	2 650	+ 5

(1) Compte tenu d'un droit de 128 F.

Pétroles

	18-10-85	Diff.
Elf-Aquitaine	184,50	– 0,50
Esso	460	+ 34,90
Exxon	430	+ 4
Francarep	335	+ 18
Petrofina	980	+ 41
Pétroles B.P.	88,50	– 1,40
Primagaz	328	– 2
Raffinage (1)	62	– 0,45
Royal Dutch	517	+ 7
Sogerap	425,20	+ 7,20
Total	246	+ 11,50

(1) Compte tenu d'un droit de 2,75 F.

Bâtiment, travaux publics

	18-10-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	960	+ 5
Bouygues	680	+ 10
Ciments Français	332,50	+ 31,50
Dumez	727	– 11
GTM	255,50	– 5,50
J. Lefebvre	299	– 6
Lafarge	515	+ 17,50
Maisons Phénix	172,50	– 2,50
Poliet et Chausson	576	+ 23
SCREG	102	inch.
SGE-SB	58,40	+ 2,40

Métallurgie construction mécanique

	18-10-85	Diff.
Alspi	134	inch.
Avions Dassault-B.	1 090	inch.
Chiers-Châtillon	52,80	+ 2,90
De Dietrich	799	inch.
FACOM	1 160	+ 20
Fives-Lille	312	+ 6
Fonderie (Générale)	56	+ 1,40
Marine Wendel	290,10	+ 8,60
Penhoët	876	+ 6
Peugeot SA	373	– 7
Poclain	63,50	– 0,90
Pompey	170	+ 5,5
Sagem	1 750	+ 50
Valéo	217,10	– 12,9
Vallourec	121,50	– 1

Valeurs diverses

	18-10-85	Diff.
Accor	251	+ 5,5
Agence Havas	715	– 35
Arjomari	806	+ 2
Bic	439	– 7
Bis	614	+ 12
CGIP	708	+ 2
Club Méditerranée	419	+ 28,9
Essilor	1 870	– 10
Europe 1	727	– 21
Hachette	1 271	– 20
L'Air Liquide	540	+ 24
L'Oréal	2 520	+ 90
Navigation Mixte	423	+ 3
Nord-Est	105,90	– 2,5
Presses de la Cité	1 710	+ 20
Sanofi	576	+ 11
Skis Rossignol	1 230	+ 30

Produits chimiques

	18-10-85	Diff.
BASF	789	+ 50
Bayer	730	+ 25
Hoechst	740	+ 40
Imp. Chemical	74,95	+ 2,20
Institut Mérieux	1 790	– 57
Laboratoire Bellon	1 130	– 10
Norsk Hydro	130	+ 1
Roussel-Uclaf	1 422	+ 8

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 10 octobre
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	417 454
dont :	
Or	248 370
Disponibilités à vue à l'étranger	85 903
ECU	66 899
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 280
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	31 194
dont :	
Concours au Trésor public	23 580
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	150 984
dont :	
Effets escomptés	81 899
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 613
5) DIVERS	8 584
Total	682 781

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	206 630
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 413
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	11 111
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	82 931
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	19 455
5) ECU A LIVRER AU FECOM	66 899
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	11 613
Total	682 781

Matériel électrique services publics

	18-10-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	302,50	– 2,5
CIT-Alcatel	1 190	+ 20
Crouzet	194	inch.
Générale des Eaux	594	+ 23
IBM	1 044	+ 25
Intertechnique	1 845	+ 95
ITT	279	– 3
Legrand	2 025	– 43
Lyonnaise des Eaux	827	+ 37
Matra	1 652	inch.
Merlin-Gérin	2 030	+ 55
Moteurs Leroy-Somer	580	– 6
Moulinex	52,70	– 6,30
Philips	132,20	+ 7,20
PM Labinal	475	+ 27
Radiotechnique	322	inch.
SEB	299	– 16
Signaux	398	+ 37
Télémec. Electrique	2 470	+ 20
Thomson-CSF	535	+ 20
Schlumberger	272,60	– 3,40
Siemens	1 955	+ 115

Mines, caoutchouc, outre-mer

	18-10-85	Diff.
Charter	22,40	– 0,10
Géophysique	600	– 10
Imétal	74,60	– 0,40
INCO	97,80	+ 2,90
Michelin	1021	+ 6
Min. Penarroya	60	– 3,20
RTZ	62	– 0,70
ZCI	1,49	– 0,04

Filatures, textiles, magasins

	18-10-85	Diff.
André Roudière	240	– 5
FF Agache-Willot	N.C.	N.C.
BHV	256	+ 2
CFAO	1 030	+ 26
Damart-Serviposte	1 518	+ 6
Darty	1 500	+ 100
DMC	221	+ 7,90
Galeries Lafayette	619	+ 6
La Redoute	1 420	+ 45
Nouvelles Galeries	152	+ 4
Printemps	285,50	– 18,5
SCOA	101,60	– 0,30

Banques, assurances sociétés d'investissement

	18-10-85	Diff.
Bail Équipement	343	+ 2
Bancaire (Cie)	661	+ 43
Cetelem	680	+ 40
Chargeurs SA	692	+ 33
CFF	747	+ 2
CFI	275,10	+ 3,10
Eurafrance	1 590	+ 31
Hénin (La)	466	+ 1
Imm. Pl.-Monceau	518	– 2
Locafrance	386	+ 4
Locindus	841	– 6
Midi	3 020	– 28
Midland Bank	280	+ 1
O F P (Omn. Fin. Paris)	1 081	+ 1
Parisienne de réesc.	1 015	inch.
Prétabail	1 161	+ 3
Schneider	243	+ 7,50
UCB	310	+ 20

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU R.M. (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Club Médit. (1)	300 163	120 519 589
Midi (1)	27 793	83 659 903
Michelin (1)	82 033	83 632 226
Lafarge (1)	155 769	79 315 332
L'Air liquide	139 509	73 742 237
BSN (1)	33 021	69 889 732
Darty (1)	45 707	64 703 045
Peugeot (1)	124 405	46 959 290
Perrier	103 398	45 278 540
Moët (1)	24 024	44 713 826
Navigation mixte	94 771	40 105 014
CSF	75 855	39 441 523
Carrefour	17 202	37 697 846
L'Oréal (1)	15 619	36 168 020

(*) Du 10 au 17 octobre inclus.
(1) Séance du 18 comprise.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11-10-85	Cours 18-10-85
Or fin (kilo en barre)	85 000	84 700
– (kilo en lingot)	85 150	84 900
Pièce française (20 fr.)	538	536
Pièce française (10 fr.)	440	420
Pièce suisse (20 fr.)	545	541
Pièce latine (20 fr.)	501	493
● Pièce tunisienne (20 fr.)	500	490
Souverain	626	621
Souverain Elizabeth II	610	615
● Demi-souverain	401	410
Pièce de 20 dollars	3 430	3 370
– 10 dollars	1 870	1 875
● – 5 dollars	1 400	1 300
– 50 pesos	3 210	3 170
● – 20 marks	520	510
– 10 florins	521	516
● – 5 roubles	390	390

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	14 octobre	15 octobre	16 octobre	17 octobre	18 octobre
RM	380 843	392 458	400 576	464 447	456 547
Comptant R. et obl.	4 376 125	5 431 020	3 524 934	3 690 952	3 760 276
Actions	154 463	135 420	95 853	90 946	114 218
Total	4 911 431	5 958 898	4 021 363	4 246 345	4 331 041
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Françaises	111,2	112,1	112,2	112,7	–
Étrangères	92,9	93,6	93,7	94,2	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	118,1	119,4	118,7	119,1	119
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	209,3	211,5	211,3	211,2	211,6

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	18 octobre	11 octobre	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	103,2	102	+ 1,2	117,9	99,7

De l'argent frais pour Duménil-Leblé

Introduite en décembre 1984 au second marché de la Bourse de Paris, la société Duménil-Leblé, établissement de courtage devenu maison de titres en 1981 et spécialisé dans les activités de marché et l'ingénierie financière, va demander près de 170 millions de francs à ses actionnaires (une action nouvelle pour trois anciennes à 800 F). Dans le syndicat de garantie, on trouve, outre l'Européenne de Banque et le Crédit commercial de France, la banque d'affaires américaine basée à Londres, Dillon Read. A cet égard, les dirigeants familiaux de Duménil-Leblé, qui ne détiennent plus que 20 % du capital, le reste ayant été cédé à des investisseurs institutionnels et au public, ont annoncé qu'ils négociaient le rachat d'une banque en Grande-Bretagne, *« pour avoir un pôle à l'étranger »*. Estimant disposer d'une *« structure quasiment unique »* sur la place de Paris, avec un rôle non négligeable sur le « marché gris » des obligations (marché de reclassement à l'émission), à hauteur de 4 % du total des émissions, ces dirigeants destinent l'accroissement de fonds propres à l'élargissement de la surface de la société, de façon à dépasser le rôle d'intermédiaire et de participer plus activement aux engagements « fermes ». Il veut même demander le statut de banque, propre à émettre des certificats de dépôts et à devenir banque d'affaires, avec des méthodes nouvelles et sophistiquées, sans les coûts très lourds d'une banque classique (l'équipe actuelle est de vingt-deux personnes !)

Avec les revenus de son portefeuille (1 milliard de francs d'obligations « adossées » à des ressources monétaires longues ?) et ses opérations de contrepartie, Duménil-Leblé, table sur une progression de plus de 30 % de son résultat net en 1985. La société table, également, sur un développement certain du marché obligataire et sur le décloisonnement du marché financier. Elle participe à l'émergence, en Bourse, de nouveaux organismes très performants et à structures légères, comme, récemment, la BAFIP et la BIP.

F.R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au plus haut

Un vent d'optimisme a soufflé sur Wall Street ces derniers jours, et, malgré quelques prises bénéficiaires, l'indice Dow Jones, parvenu jeudi à un niveau historique (1 369,28), ne devait guère s'en écarter à la veille du week-end pour s'inscrire à 1 368,83 (contre 1 339,94 le 11 octobre).

L'encouragement est venu du front économique avec, notamment, l'espoir pour le troisième trimestre d'un PNB plus « musclé » que prévu. La réalité, cependant, s'est montrée un peu moins rose qu'escompté (+ 3,3 % au lieu des 3,8 %-4 % pronostiqués), mais supérieure à la première estimation de 2,8 %. Mais ce sont surtout les situations d'OPA multiples qui ont fait office de ressort.

Les « chartistes », ces analystes travaillant sur graphique, se sont du reste inquiétés de l'absence d'une véritable lame de fond acheteur et du contraste observé entre l'envolée de l'indice des industrielles et la relative stagnation des autres indices boursiers de signification plus large que le premier.

	Cours 11 oct.	Cours 18 oct.
Alcoa	32 1/4	32 3/8
ATT	21 1/4	20 7/8
Boeing	43 5/8	45 3/8
Chase Man. Bank	53 5/8	56 1/2
Du Pont de Nemours	58 1/2	59 1/8
Eastman Kodak	44 3/4	43 1/2
Exxon	53	52 3/4
Ford	46 3/4	47 1/8
General Electric	58 3/4	59 7/8
General Foods	118 7/8	119 5/8
General Motors	69 3/4	69 1/4
Goodyear	27 1/4	26 1/8
IBM	125 3/8	127 5/8
ITT	34 5/8	35 3/8
Mobil Oil	29 3/4	30 1/8
Pfizer	45 7/8	44 1/2
Schlumberger	34	33 3/8
Texaco	37	38 1/8
UAL Inc.	50 1/2	48 3/4
Union Carbide	54 7/8	60
US Steel	31 1/8	30 3/4
Westinghouse	38 1/4	39 3/8
Xerox Corp	47 1/4	48 1/4

LONDRES

Un optimisme persistant, mais...

De nouveaux records sont tombés cette semaine au London Stock Exchange. L'effet euphorique produit huit jours auparavant par les prévisions économiques très optimistes faites par M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, a continué de favoriser des initiatives. Mais les nouvelles déclarations de M. N. Lawson, cette fois au banquet du lord maire de Londres, à propos des taux d'intérêt, principale arme d'intervention monétaire du gouvernement, a écarté la perspective d'une détente prochaine. A la veille du week-end, une certaine nervosité régnait sur le marché.

... (Indices « FT » du 18 octobre : industrielles, 1 050,9 (contre 1 027,5) ; mines d'or, 282,5 (contre 301,6) ; fonds d'Etat, 84,57 (contre 84,31).

	Cours 11 oct.	Cours 18 oct.
Beecham	303	315
Bowater	313	310
Brit. Petroleum	541	548
Charter	201	200
Courtaulds	150	149
De Beers (*)	440	445
Free State Ged. (*)	20 7/8	21 3/8
Glaxo	13 11/32	13 5/8
Gt. Univ. Stores	910	840
Imp. Chemical	630	654
Shell	688	698
Unilever	10 17/32	11 1/2
Vickers	305	315
War Loan	36 3/4	37 1/2

(*) En dollars.

TOKYO

Niveau historique

Comme toutes les grandes places internationales, Tokyo s'est élevé cette semaine à des niveaux historiques. La stimulation est venue du plan publié par le gouvernement pour relancer l'économie, qui a surtout profité aux valeurs typiquement domestiques (bâtiment notamment). Les actions d'entreprises d'envergure internationale (électronique, informatique) ont, en revanche, évolué de façon plus irrégulière. A l'approche du week-end, des ventes bénéficiaires ont quelque peu érodé les gains acquis au départ.

Indices du 19 octobre : Nikkeï Dow Jones, 13 015,69 (13 055,52 au plus haut), contre 12 949,92 ; indice général, 1 034,06, contre 1 037,64.

FRANCFORT

L'explosion : + 5,4 %

Le marché a, cette semaine, fait florès. Fortement stimulé par le mariage Daimler-Benz-AEG, les opérateurs se sont littéralement rués sur toutes les valeurs qui leur tombaient sous la main. Par quatre fois, l'indice de la Commerzbank a crevé tous ses plafonds pour établir, vendredi, un nouveau record absolu à 1 672,40 (contre 1 586,60) avec une hausse de 5,4 %.

	Cours 11 oct.	Cours 18 oct.
AEG	159,50	197
BASF	246,50	259,70
Bayer	233,50	244
Commerzbank	238,50	257,20
Deutschebank	658	680,50
Hoechst	231,70	244,70
Karstadt	273	294
Mannesman	229	249,50
Siemens	598,50	649
Volkswagen	323,50	347,50

L'euromarché

Taux de change connexe et facteur de multiplication

Pour tenter de réveiller les ardeurs d'acheteurs décidés à demeurer sur la réserve, bien que le climat se soit *nettement* amélioré dans le secteur en dollars du marché international des capitaux, les innovations continuent de se suivre. *Toutefois, non seulement ne se* ressemblent-elles pas, mais aussi sont-elles très diversement accueillies.

Certaines bénéficient de chaleureuses réceptions, telle celle de la Long Term Credit Bank of Japan (LTCB). D'autres ne parviennent pas à convaincre, ainsi qu'il en a été de la dernière *nouveauté* avancée par Chrysler. Entre les deux, des variations sur un thème plus connu ont permis au Crédit foncier de France de réaliser une *opération* avantageuse.

L'évolution du dollar restant à la pointe de l'actualité, les propositions *misant sur les fluctuations* de change ne cessent de fleurir. Celle offerte, cette semaine, par la LTCB japonaise est hautement originale *dans la mesure* où sa valeur de remboursement dépendra à l'époque du taux de change dollar-yen. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'*un emprunt* à *option* de change, mais d'une euro-émission à « taux de change connexe ».

D'un montant initial de 120 millions de dollars et d'une durée de dix ans, elle sera émise à *100,125*, avec un coupon annuel de 11,50 % pour donner un rendement de 11,31 %. Il s'agit là d'un rapport élevé qui, *cependant, risque d'être* corrigé selon l'évolution du yen par rapport au dollar. Aussi longtemps qu'il ne faudra pas moins de 169 yens pour *acheter un dollar, les* euro-obligations LTCB seront remboursées à leur valeur nominale, c'est-à-dire 10 000 dollars. Mais si le yen se renforce davantage, le montant remboursé diminuera en fonction d'un « facteur de règlement » qui sera, le jour de l'échéance, celui du cours au comptant de la devise japonaise. Si, par exemple, le yen s'est à l'échéance replié à 168 par rapport à la devise américaine, chaque euro-obligation de 10 000 dollars ne sera plus *remboursée que* 9 940,48 *dollars* en 1985, compte tenu d'un « facteur de règlement » de 59,52 dollars.

La formule mise au point par Bankers Trust International, la banque américaine qui dirige l'opération LTCB, a été jugée comme très intelligente. Elle offre tout à la *fois* l'avantage d'un rendement immédiat alléchant et un genre d'option de change à dix ans, durée très étendue qui n'existe actuellement pas sur le marché à terme des devises. *Bien reçu*, l'euro-emprunt nippon se traitait vendredi avec une *décote se* situant à l'intérieur de la seule commission de ventes qui est de 1,375 %.

Si la multiplication des pains au *bord du Jourdain* s'était, à l'époque, avérée un grand *succès populaire*, Chrysler Financial Corporation n'a malheureusement pu en dire autant après avoir introduit, mercredi, des *euro-obligations* à « *facteur* de multiplication ». La transaction consiste en 100 millions de dollars d'euro-obligations à sept ans qui seront *émises* au pair avec un coupon annuel de 10 %.

L'innovation est la suivante : durant les cinq premières années, les porteurs auront la possibilité soit de *toucher leurs* coupons en espèces, soit de les réinvestir en *euro*-obligations supplémentaires dotées de conditions identiques à celles initialement émises. Voilà un excellent concept. Il est, toutefois, malencontreux que le *nom* de Chrysler *ait été* retenu pour lancer une telle nouveauté en Europe. Bien que la situation financière du fabricant *américain d'automobiles se soit* énormément améliorée, la classification de sa dette ne bénéficie encore que d'un pauvre « BBB » de la part *des agences spécialisées*. Or les acquéreurs potentiels de ce type de papier sont les investisseurs institutionnels qui, eux, ne s'engageront *jamais sur aucun* classement inférieur à « A ».

Laissée face à face avec la clientèle privée qui n'a ni le tempérament ni les moyens d'évaluer l'intérêt et les perspectives d'une innovation quelle qu'elle soit, l'opération Chrysler a tristement terminé la semaine. Vendredi, *elle était* recherchée à partir d'une décote de 2,75, alors qu'elle est accompagnée d'une commission bancaire totalisant 1,875 %.

L'eurofranc recherché

A l'instar, deux semaines plus tôt, du Crédit commercial de France, s'est une véritable option de change *que le Crédit foncier de* France est venu offrir cette semaine sous la garantie de la République française. Son euro-émission à taux variable d'un *montant de 200 millions de dollars* est accompagnée de 200 000 warrants permettant l'achat ultérieur de papier libellé en ECU.

L'emprunt initial d'une durée de dix ans sera émis à un prix de 100,10 et portera un intérêt semestriel qui sera le plus haut soit du Libor (taux offert) à un mois, soit du taux demandé *sur* les dépôts en eurodollars à six mois (Libid) majoré de 5 points de base.

Les warrants vendus à un prix unitaire de 37 *dollars* permettront l'acquisition au pair d'euro-obligations en ECU à taux également variable dont la durée sera aussi de dix ans mais dont l'*intérêt* trimestriel sera l'ajout d'une marge de 6,25 points de base au taux du Libor à trois mois.

L'échange, sur la base d'une *parité fixe* de 1,157 ECU pour 1 dollar américain, s'effectuera ainsi : pendant un an, le porteur de 10 warrants pourra soit recevoir, contre la *remise d'une euro-obligation de* 10 000 dollars, 11 titres en ECU d'une valeur nominale unitaire de 1 000 *ECU* et percevoir en retour une soult de 492,65 dollars, soit recevoir directement onze euro-obligations en ECU contre le paiement en espèces de 9 507,35 dollars.

D'emblée, l'*euro-obligation en* dollars a été bien accueillie. Elle était offerte vendredi sur le marché gris aux environs de 100,05. Le warrant, après un début un peu difficile, a bénéficié de la faiblesse ultérieure de la devise américaine. A la veille du week-end, il se traitait aux alentours de 36-40 dollars.

Alors que le secteur des émissions *internationales libellées en deutschemarks* continue de souffrir d'une pléthore de papier nouveau et de coupons trop maigrichons, que le *florin ne se comporte pas mieux* que sa consœur allemande parce que les coupons n'y sont guère plus affriolants qu'en Allemagne et que l'ECU reste affecté d'indigestion primaire chronique sur fond de rendements insuffisants, c'est, finalement et une fois de plus, le marché de l'eurofranc français qui se porte le mieux.

Après le placement *météorique* une semaine plus tôt d'un euro-emprunt de 250 millions de francs à cinq ans d'Electrolux, Eurofima a réalisé une performance encore plus *étonnante* avec une euro-émission à sept ans de 350 millions de francs. Absorbée en un tournemain sur la base d'un prix au pair et d'un coupon *annuel* de *11,125 %, il a été* rapidement offert au-dessus de son prix d'émission sur le marché gris.

La bonne tenue de la devise française sur les changes et, surtout, *les* hauts rendements en vigueur dans le secteur de l'eurofranc français par rapport à ceux en deutschemarks, florins et ECU, sont les raisons derrière le succès du marché libellé dans la devise tricolore.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar bien surveillé

Dans la partie de « chat et souris » que se livrent, depuis des semaines, les banques centrales et les *marchés des changes*, lesdites banques ont marqué un point cette semaine : elles ont réussi à « casser » la remontée du dollar qui s'amorçait vigoureusement et qui menaçait de mettre en échec les décisions prises le 22 septembre à New-York par les représentants des cinq grands pays industrialisés, à savoir obtenir, par tous les moyens, une baisse sensible de la devise américaine.

En vif repli depuis le 22 septembre, le dollar recevait un coup d'arrêt à la baisse le lundi 7 octobre, des rumeurs et des déclarations officieuses *en provenance de Séoul* semblant indiquer que les cours du dollar étaient jugés « convenables » après leur vif recul *(le Monde* daté 13-14 octobre 1985).

Le « billet vert » entrait alors dans une période d'attente, un round d'observation dans lequel les opérateurs internationaux « tâtaient » la résolution des banques centrales à des cours voisins de 8,10 F, 2,66 DM et 215-217 yens.

Au début de cette semaine, la stabilité fit place à l'amorce d'une nette remontée du dollar, à l'annonce *favorable en provenance de l'économie* des États-Unis, progression des ventes au détail notamment. Mercredi, le secrétaire américain au *commerce*, M. *Malcolm* Baldridge, laissait entendre que la croissance du PNB dans son pays pouvait être de 3,5 %, au lieu des 2,8 % pronostiqués il y a un mois. Du coup, la demande, déjà forte de la part des entreprises commerciales (on continue *à avoir besoin de dollars*), se gonflait brusquement. Dans la soirée, à New-York, le dollar bondissait à près de 8,22 F, de 2,70 DM et de 217 yens.

Etait-ce le début d'une vigoureuse reprise, mettant en échec le plan des Cinq ? Eh ! non. Le mercredi soir à New-York, la *Réserve fédérale* commençait à intervenir, relayée le lendemain par la Banque fédérale d'Allemagne, la Banque de France, la *Banque de Suède, etc.* Dans l'après-midi du jeudi (heure européenne), peu après l'annonce d'une révision en hausse de la croissance du PNB *américain* au troisième trimestre (3,3 %), la Réserve fédérale intervenait à nouveau pour contrecarrer la hausse pouvant résulter de cette *nouvelle*.

Résultat : les cours du dollar reculaient vivement, retombant au voisinage de 8 F et de 2,63 DM, c'est-à-dire *au-dessous de leurs niveaux* de la semaine précédente (8,11 F et 2,6580 DM).

Les banques centrales ont donc bien joué, estiment les *professionnels* : elles ont pris à contre-pied des opérateurs qui ne s'y attendaient pas, ou ne s'y attendaient plus. La *volonté de faire baisser* le dollar, clairement affichée par ces banques, a particulièrement impressionné, de même que la répétition de leurs *interventions pendant* deux jours. Surtout, la participation active de la Réserve fédérale a frappé les opérateurs, qui, jusqu'à présent, pouvaient encore conserver un doute sur la sincérité de la conversion américaine à un interventionnisme traditionnellement rejeté par les *officiels* de ce pays.

A la veille du week-end, toutefois, un problème irritant subsistait, celui du yen. *La* monnaie japonaise, en effet, se refuse à remonter par rapport au dollar ou, si l'on veut, ce dernier se refuse à baisser davantage à Tokyo. *D'une semaine sur l'autre*, il s'est maintenu imperturbablement à 215 yens, alors qu'il avait fléchi à 212 yens le vendredi 4 octobre.

Les efforts de la Banque du Japon pour faire monter sa monnaie ont donc été vains, et cela, en dépit des nouvelles déclarations de son gouverneur, M. *Satoshi Sumita*, selon lesquelles le niveau actuel du yen « *n'était pas satisfaisant* ».

On sait que, au cours de la fameuse réunion des Cinq le 22 *septembre* à New-York, il avait *été* convenu que le yen serait la monnaie vis-à-vis de laquelle le dollar devrait baisser le plus, afin d'essayer de réduire, ainsi, l'*énorme* excédent commercial du Japon par rapport aux *Etats-Unis*. Pour l'instant, le *recul est jugé insuffisant, malgré* les efforts des banques centrales qui, sans exception, achètent du yen à carnets ouverts.

Vendredi après-midi, une rumeur *circulait* selon laquelle les Cinq devaient se réunir à nouveau pendant le week-end pour réexaminer la situation.

A Paris, on a noté une légère hausse du *mark*, au-dessus de 3,05 F, sans beaucoup de signification toutefois. Ni la nouvelle baisse des taux d'intérêt en France ni le *retour au déficit commercial en septembre* n'ont affaibli le franc, et la Banque de France, ces derniers temps, a encore accru son stock de devises.

En ce qui concerne l'avenir des *monnaies, citons, une fois n'est pas* coutume, les pronostics qu'émet un spécialiste français (en général, ils restent discrets), M. Gabriel François, directeur des études de la Banque nationale de Paris (BNP). Dans une conférence prononcée à Montréal, celui-ci a déclaré qu'il prévoyait « *un armistice dans la guerre des monnaies* » en raison de « *l'échec complet de la flexibilité des taux de change* », le « *rapprochement de l'orientation des politiques économiques* » dans l'« *intérêt commun* » des grands pays industrialisés à *une remise en ordre* et à une stabilisation des cours. L'évolution en cours apparaîtra mieux dans deux ou trois ans, estime M. François, pour lequel le dollar restera une monnaie forte, mais dont le taux « réaliste » devrait finir par s'établir autour de *2,45 DM (7,40 F)* d'ici un ou deux ans.

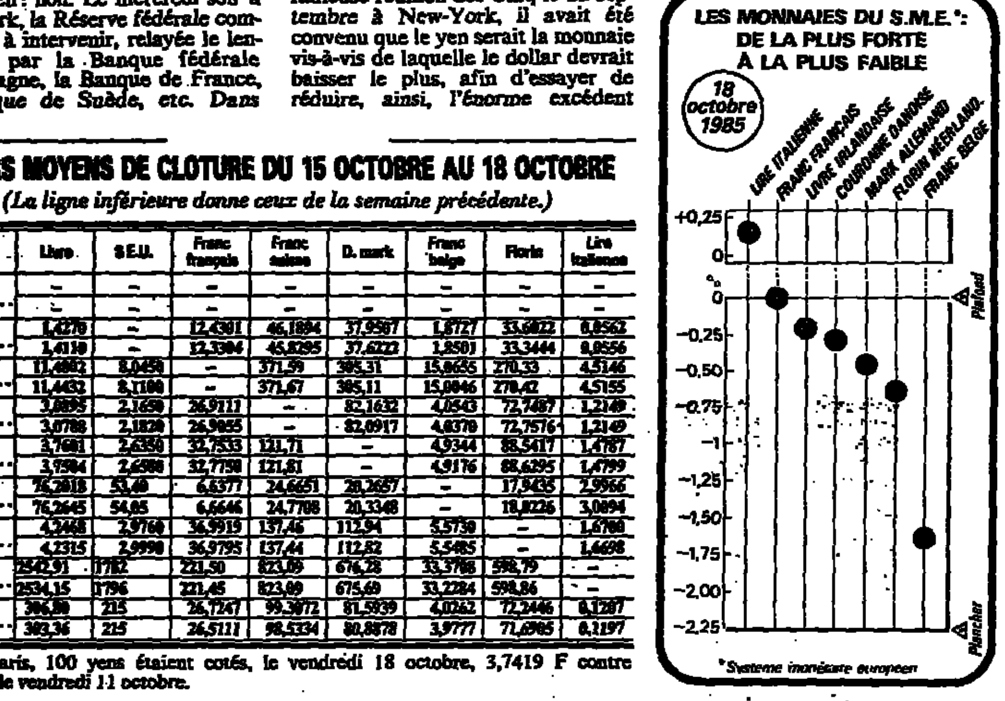
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4270	–	12,4301	46,1894	37,9567	1,8727	33,6022	0,0562
	1,4110	–	12,3304	45,8295	37,6222	1,8501	33,3444	0,0556
Paris	11,4882	8,0450	–	371,59	305,31	15,0655	270,33	4,5146
	11,4432	8,1100	–	371,67	305,11	15,0046	270,42	4,5155
Zurich	3,0895	2,1650	26,9111	–	82,1632	4,0543	72,7487	1,2149
	3,0788	2,1820	26,9055	–	82,0917	4,0370	72,7576	1,2149
Francfort	3,7601	2,6350	32,7533	121,71	–	4,9344	88,5417	1,4787
	3,7504	2,6580	32,7758	121,81	–	4,9176	88,6295	1,4799
Bruxelles	76,2018	53,40	6,6377	24,6651	20,2657	–	17,9435	2,9966
	76,2645	54,05	6,6646	24,7708	20,3348	–	18,0226	3,0094
Amsterdam	4,2468	2,9760	36,9919	137,46	112,94	5,5730	–	1,6700
	4,2315	2,9990	36,9795	137,44	112,82	5,5485	–	1,6698
Milan	2542,91	1782	221,50	823,09	676,28	33,3708	598,79	–
	2534,15	1796	221,45	823,09	675,69	33,2284	598,86	–
Tokyo	306,80	215	26,7247	99,3072	81,5939	4,0262	72,2446	0,1207
	303,36	215	26,5111	98,5334	80,8878	3,9777	71,6985	0,1197

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 octobre, 3,7419 F contre 3,7720 F le vendredi 11 octobre.



Marché monétaire et obligataire

Nouvelle baisse des taux en France

C'est fait ! La baisse des taux à court terme a repris, la Banque de France réduisant d'un *quart* de point son taux d'intervention sur le marché monétaire, ramené de 9 3/8 % à 9 1/8 %, au plus bas depuis le 12 juillet 1979. Elle l'avait déjà fait le 19 *septembre* dernier, dans la même proportion. Dans les deux cas, c'est l'annonce d'un « bon » indice des prix (+ 0,1 % seulement en août et *en* septembre) qui a emporté la décision des pouvoirs publics, soucieux de faire aller de pair détente des taux et désinflation. *Très naturellement*, cet abaissement pose la question de celui des taux de base des banques (TBB).

Ces dernières l'avaient déjà, *le 19 juillet dernier, ramené* de 11,25 % à 10,85 %, soit deux cinquièmes de point), après avoir vu le loyer de l'argent sur *le* marché *monétaire* abaissé de 7/8[e] de point en deux mois.

Cette fois-ci, le loyer de l'argent a diminué d'un demi-point en un mois, ce qui a poussé à 1,75 % environ l'écart entre ce loyer et le TBB, au voisinage du seuil de déclenchement d'une diminution dudit TBB.

Dans les banques, inutile de le dire, on se montre tout à fait réticent : la réduction d'un point du TBB leur coûte près de 8 milliards de francs (et en *économise* autant à leurs clients). On y souligne, de plus, que la désinflation et la baisse du taux réduisent dangereusement les marges.

A l'Association française de banques, toujours en guerre contre les réseaux mutualistes, on aura, nul n'en doute, accueilli avec satisfaction les propos de M. Jean-Paul Huchon, directeur général de la Caisse nationale du crédit agricole, qui a *développé* le même thème jeudi 17 septembre devant l'assemblée de la fédération à Clermont-Ferrand.

Mais voilà ! Devant l'Assemblée nationale, à l'occasion de la discussion du budget, le ministre de tutelle des banques, M. Pierre Bérégovoy, a assuré, mercredi, anticipant audacieusement (?) la baisse du taux de la *Banque de France*, qu'il était « *convaincu d'être entendu, les jours prochains, dans ce secteur-là* ». Quand on connaît l'intérêt passionné que porte *M. Bérégovoy* à la baisse des taux, notamment pour les entreprises, on peut être sûr qu'il sera effectivement « entendu » : A quelle hauteur ?

La diminution du TBB sera vraisemblablement d'un cinquième ou d'un quart de point, soit un niveau de 10,60 % ou de 10,65 %. Si peu, direz-vous ? *Eh quoi*, cela représente plus de 2 milliards de francs de perte de recettes ! Pour le calcul, c'est bien simple : les banques chiffrent à 40 % de leurs ressources celles dont le coût suit le loyer de l'argent sur le marché monétaire.

A une baisse d'un demi-point (0,50 %) sur ce dernier doit donc *correspondre* un cinquième ou un quart de point sur le TBB (0,20 % à 0,25 %). Il arrive aussi que les banques chiffrent à 60 % au lieu de 40 % *le pourcentage de leurs ressources*, lorsque le loyer de l'argent monte, ce qui les autorise à relever leur tarif à due concurrence...

En tout cas, les *dirigeants* des banques vont vouloir attendre de voir si le taux de l'argent au jour le jour se maintient aux environs de 9 1/8 % pour prendre leur *décision*. Mais cette dernière ne saurait trop tarder sans faire quelques remous du côté de la Rue de Rivoli. On est nationalisé ou on ne l'est *pas* !

Sur le *front* des taux à long terme, celui des obligations, l'abaissement du loyer de l'argent à court terme avait été largement anticipé au point que jeudi, à l'annonce de cet abaissement, les rendements du marché secondaire en Bourse se mettaient à remonter légèrement. Tout de même, *d'une semaine* à l'autre, ils ont fléchi, revenant de 10,74 % à 9,67 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 10,34 % à 10,32 % *pour ceux* de moins de sept ans, et de 11,97 % à 11,86 % pour ceux du secteur public, *selon* les indices Paribas. Il y a dix jours, ils étaient encore de 11,83 %, 10,45 % et 12,04 %.

C'est dire qu'une certaine hésitation continue de se manifester, bien que certains opérateurs, il y a quinze jours, évaluaient à un point la baisse des taux potentiels. Ils viennent de *fléchir de 0,15 % à 0,20 %*, et, dans ces conditions, les opérateurs voient les emprunts d'Etat à 10 % en fin d'année et à 11 % dans le secteur public.

Quant au *marché primaire*, passablement asséché depuis l'emprunt d'Etat, sur lequel il traîne encore du papier, les émissions fraîches (et rares) y ont *été recherchées*. Ainsi, le milliard de francs de la Banque européenne d'investissement, dont, habituellement, la signature est *modérément recherchée* (à Paris, on n'aime pas tellement les internationales), s'est enlevé comme des petits pains : le taux fixe de 11,70 % aurait *même* pu être réduit sans inconvénient.

Autre émission réservée par la plus grande partie du réseau, celle *des 2,5 milliards de francs du Crédit* agricole sous forme de titres participatifs non remboursables rémunérés à 50 % du TMO (taux moyen de rendement obligataire), plus *une* partie variable en fonction des résultats globaux du groupe.

C'est la première émission de titres participatifs par organisme financier mutualiste, et c'est la première fois que les caisses régionales sont associées à une émission de la *Caisse nationale* : c'est *bien normal*, puisqu'elles concourent largement aux bénéfices. La semaine prochaine, pour rassasier un peu un marché *plutôt demandeur*, on prévoit un Crédit national ou un Fonds de la sidérurgie, ou, même, comme la rumeur en courait, des obligations renouvelables *du Trésor* (ORT). Ce serait tout de même un peu tôt !

F. R.

Les matières premières

Lourdeur sur les métaux, blé et café en hausse

Sentiment lourd cette semaine sur l'ensemble des métaux de base y compris l'argent parmi les précieux. L'activité s'est trouvée ralentie par la semaine de conférences à Londres où les négociants étaient réunis.

MÉTAUX. – *L'indice décevant de la production industrielle aux Etats-Unis en septembre, la diminution des ventes d'automobiles début octobre et la grève chez Chrysler ont pesé particulièrement sur l'aluminium et le cuivre, mais les autres métaux n'ont pas été épargnés où zinc, plomb et nickel ont touché leurs plus bas depuis respectivement 12, 24 et 30 mois au Metal Exchange de Londres (LME).*

Dans le mouvement baissier de l'étain, la situation de déport du trois mois sur le comptant s'est maintenue autour de 90 livres au LME avec encore des interventions du stock régulateur venu soutenir le comptant en vendant simultanément du terme.

L'aluminium, faible en raison d'une augmentation de 3400 T des stocks du LME (200425 T), a néanmoins rencontré une zone de soutien autour des 700 livres, et la fermeté du sterling contre dollar a suscité des arbitrages et une certaine tenue des cours à New-York.

DENRÉES : *Note ferme cette semaine sur le café, à l'initiative du marché new-yorkais plus actif. La sécheresse dans les régions caféières du Brésil a ramené les dernières estimations de production pour 1986 autour de 19 millions de sacs de 60 kg contre 30 millions lors de la campagne 1985. Des dégagements bénéficiaires ont limité les hausses vendredi.*

En revanche, le cacao a fait preuve d'irrégularité, partagé entre une certaine pénurie de disponible de bonne qualité et les rumeurs de ventes de la Côte-d'Ivoire. L'augmentation de 3,9 % des broyages ouest-allemands au troisième trimestre a soutenu la cote.

Les adjudications hebdomadaires de la CEE ont déprimé le marché du sucre en même temps que des rumeurs de ventes supplémentaires du Brésil ; leur démenti a ensuite soutenu le marché aidé par les prévisions de Czarnikow selon lequel l'Inde devrait importer en 1985-1986 entre 1,57 et 2,22 millions de tonnes de blanc (après 1,1 million en 1984-1985).

CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX. – *Les mêmes facteurs qui avaient raffermi le blé la semaine précédente ont encore produit les mêmes effets et de nouveaux gains ont été enregistrés. L'inquiétude persiste quant à la possibilité pour le Canada d'honorer ses engagements de livraison de blé de qualité supérieure.*

La note a été plus irrégulière sur le maïs et le complexe soja ; les replis du fait de bonnes conditions climatiques ont été effacés à Chicago (Board of Trade) par la baisse du dollar en fin de semaine.

LES COURS DU 18 OCTOBRE 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 968 (975) ; à trois mois, 986 (999) ; étain comptant, 8 559 (8 800) ; à trois mois, 8 465 (8 710) ; plomb, 275 (290) ; zinc, 448 (456) ; aluminium, 699 (719) ; nickel, 2 978 (3 070) ; argent (en pence par once troy), 442 (452,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,65 (60,50) ; argent (en dollars par once), 6,166 (6,315) ; platine (en dollars par once), 320,10 (318,10). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,05 (29,95).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 60,10 (60,15) ; mai, 61,08 (61,35). – **Sydney** (en cents par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 577 (602). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, décembre, 51,30 (51,30).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 185,50 (186,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 192 (2 190) ; mars, 2 272 (2 275) ; sucre, janvier, 4,88 (5,15) ; mars, 5,39 (5,64) ; café, décembre, 143,50 (141,30) ; mars, 145,80 (143,50). – **Londres** (en livres par tonne sauf pour le sucre en dollars) : sucre, décembre, 137,80 (138,80) ; mars, 146,30 (146,50) ; café, novembre, 1 670 (1 627) ; janvier, 1 709 (1 664) ; cacao, décembre, 1 706 (1 734) ; mars, 1 752 (1 772). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 957 (1 980)) ; mars, 1 985 (2 010) ; café, novembre, 1 850 (1 805) ; mars, 1 952 (1 880) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 345 (1 388) ; mars, 1 355 (1 405). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 144,50 (141,50) ; janvier, 145,10 (142,60). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 126,40 (127,30) ; mars, 128,50 (130).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 313 1/2 (300 3/4) ; mars, 320 1/2 (307 3/4) ; maïs, décembre, 220 1/2 (222 1/2) ; mars, 233 (234 1/2).

INDICES. – Moody's, 901,10 (900) ; Reuter, 1 697,40 (1 710,70).

Le Monde

LES SUITES DE L'« ACHILLE-LAURO »

Le numéro deux de la diplomatie américaine va tenter d'apaiser Rome et Le Caire

Un haut fonctionnaire américain, M. John Whitehead, numéro deux du département d'Etat, va se rendre en Egypte et en Italie pour tenter d'apaiser les tensions apparues entre les Etats-Unis et ces deux pays après l'affaire de l'*Achille-Lauro*. En annonçant ce voyage le vendredi 18 octobre, la Maison Blanche a indiqué que M. Whitehead ne serait pas porteur des « *excuses* » exigées par le président égyptien, M. Moubarak, à la suite de l'interception par la chasse américaine du Boeing transportant les pirates.

Après s'être entretenu avec le premier ministre israélien, M. Pérès, à Washington, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, a expliqué que les Etats-Unis, « *comme Israël* », étaient très attachés au maintien de bonnes relations avec l'Egypte. « *Nous souhaitons certainement tous deux voir nos relations avec l'Egypte demeurer solides et contribuer à la marche vers la paix dans la région* », a dit M. Shultz.

M. Pérès a souligné de son côté qu'il était disposé à laisser l'URSS jouer un rôle limité dans la recherche d'une solution au Proche-Orient, à condition que Moscou « *se déclare en faveur de négociations directes entre Israël et la Jordanie* ». Le premier ministre, qui doit se rendre lundi à l'ONU, a cependant exclu toute participation directe de l'URSS aux pourparlers de paix tant que les Soviétiques n'auront pas renoué les relations diplomatiques avec Israël (rompues en 1967).

M. Pérès a encore estimé – pour s'en féliciter – que le roi Hussein de Jordanie était en passe de « *reconsidérer* » la participation de l'OLP dans le processus de paix. La volonté d'Amman d'associer l'organisation de M. Arafat aux négociations de paix a toujours constitué, selon le premier ministre israélien, « *l'obstacle réel* » à la recherche d'une solution négociée.

A Jérusalem, les autorités, qui entendent exploiter à fond l'affaire de l'*Achille-Lauro* pour discréditer l'OLP, ont annoncé, vendredi, la publication d'un Livre blanc retraçant les « *activités terroristes* » de la centrale palestinienne et lui attribuant, depuis 1974, la responsabilité de huit mille attentats ayant fait six cent-cinquante morts, dont 75 % étaient des femmes et des enfants.

La « profonde amertume » de M. Craxi

A Rome, nous signale notre correspondant Jean-Pierre Clerc, l'émissaire américain, attendu dans la matinée de ce samedi, aura la difficile mission d'apaiser l'irritation du président du conseil, M. Craxi, qui pourrait remettre en cause sa participation au sommet convoqué le 24 octobre à New-York par M. Reagan.

Une note de la présidence du conseil a évoqué le « ton » dont le gouvernement américain a usé ces derniers jours à l'égard de l'Italie, assurant qu'il a « *suscité la désagréable surprise et la profonde amertume du président du conseil* », dont l'éventuelle visite à New-York se trouve ainsi subordonnée à une « *nouvelle évaluation* » par les Etats-Unis de l'attitude de Rome dans l'affaire de l'*Achille-Lauro*.

Mais la décision de M. Craxi d'aller ou non à New-York n'est pas seulement liée à ce contentieux. Elle dépendra de sa propre situation politique, assure notre correspondant. On croit volontiers à Rome que le président Cossiga le chargera de former le nouveau gouvernement : c'est en tout cas ce que devraient lui suggérer ce samedi 19 octobre, au palais du Quirinal, tous les partis de la coalition dissoute le 17, à l'exception bien entendu des républicains de M. Spadolini. En ce cas, la participation de M. Craxi au sommet des Sept (devenu six sans la France) deviendrait alors plus probable que s'il avait seulement la charge d'expédier les affaires courantes.

DES DÉTAILS SUR L'EXÉCUTION DE LÉON KLINGHOFFER

Léon Klinghoffer, l'otage américain tué à bord de l'*Achille-Lauro*, a été abattu pour avoir tenté de se défendre. C'est du moins ce qu'on indiquait vendredi 18 octobre dans les milieux judiciaires à Gênes, où se poursuit l'instruction contre les quatre pirates.

Excédé par les mauvais traitements infligés par les membres du commando aux otages américains, le sexagénaire infirme, de confession juive, a lancé un coup de pied à l'un d'eux qui l'injuriait. Le pirate a alors immédiatement réagi, le tuant d'une balle de son fusil automatique, a affirmé un enquêteur italien qui a participé à la reconstitution du meurtre. Les résultats de l'autopsie sont d'ailleurs formels. L'otage a été assassiné d'une seule balle et non de deux comme l'avait annoncé la presse, a déclaré le procureur adjoint de la République, à Gênes, M. Francesco Meloni.

Après le meurtre, un serveur portugais de l'*Achille-Lauro* a dû, sous la menace d'une mitraillette, jeter par-dessus bord le corps ensanglanté de Léon Klinghoffer, avec l'aide du coiffeur du paquebot. Joaquim Pineiro Da Silva a confié au *Corriere della Sera* que deux terroristes ont pointé leurs armes sur lui et sur le coiffeur Ferruccio Alberti et ont menacé de les tuer s'ils n'obéissaient pas.

Selon le serveur, la scène s'est passée entre 16 heures et 17 heures, le 8 octobre. – *(AFP, AP.)*

LE 85e CONGRÈS DU PARTI RADICAL

M. Rossinot s'inquiète de l'état de l'UDF

Les congressistes du Parti radical réunis, à Paris le vendredi 18 octobre, à huis clos ont adopté à l'unanimité les modifications de statut souhaitées par leur président M. André Rossinot. Désormais le président du Parti radical pourra, après quatre ans de mandat être reconduit dans ses fonctions pour un an « *afin de préparer les échéances de type législatif ou présidentiel* ». En revanche il ne pourra, pas plus que le secrétaire général du parti, cumuler cette charge avec celle de ministre.

Devant les délégués radicaux M. Rossinot a fait le point des négociations UDF-RPR pour la préparation des élections législatives. Il s'est félicité que le « *pragmatisme* » ait prévalu et que « *l'intérêt global de l'opposition ait été préservé* ». « *Nous arriverons*, a-t-il affirmé, *à plus d'une cinquantaine de listes d'union.* » Il a reconnu toutefois que les « *problèmes propres à l'UDF* » restaient « *entiers* ». « *Des grilles ont été arrêtées il nous appartient de les remplir au plus vite.* » Le président du Parti radical a donné sa préférence pour « *une approche globale* », se refusant aux « *arbitrages fragmentaires* » qui nuisent, selon lui, au respect des équilibres entre les composantes de l'UDF. Il a insisté sur la nécessité d'aller vite afin « *de ne pas pénaliser nos amis, qui sont sur le terrain, par des décisions tardives* ».

Au cours de cette première journée de congrès, les radicaux valoisiens ont commencé l'examen des rapports d'orientation qui devaient être soumis à amendements samedi matin.

M. Didier Bariani (maire du vingtième arrondissement de Paris), chargé du dossier sur l'immigration, remarque notamment que s'il « *est naturellement faux et injuste de dire que la population immigrée bénéficie sans contrepartie de la solidarité nationale et vit en quelque sorte « sur le dos des Français », bien des habitants de notre pays ont l'impression que l'on abuse de leur hospitalité et de leur tradition d'accueil. Les Français*, ajoute-t-il, *peuvent s'émouvoir d'une lecture qui fait apparaître un coût social de l'immigration très supérieur à la moyenne nationale* ». Il poursuit : « *La surdélinquance immigrée est hélas incontestable et il est malheureusement patent que cette surdélinquance est d'abord maghrébine.* »

M. André Rossi, ancien ministre, qui traite de la solidarité souligne que pour des radicaux qui défendent « *l'alternance raisonnable sans revanche ni excès, l'avenir ne peut pas être dans un libéralisme mythique du type loi de la jungle. Ce serait oublier que depuis des siècles nous avons acquis le réflexe de tourner nos regards vers la puissance publique dès que survient la difficulté* ». M. Rossi pense que, « *plutôt que de céder à un « libéralisme dogmatique », il faut commencer par réduire fortement l'Etat dans sa dimension, ses interventions et sa frénésie de réglementation* ».

A propos du régime maladie, M. Rossi propose notamment aux radicaux de se « *situer à mi-chemin des ultra-libéraux* » qui proposent « *une privatisation* » et des « *partisans de l'immobilisme* ». « *Sachons rappeler*, dit-il, *que personne n'a jamais promis la gratuité générale pour tous. Et, à partir de là, l'imbrication Sécurité sociale-assurances complémentaires – si bien évidemment elle est faite à un dosage juste et raisonnable et si elle est complétée par une aide personnalisée aux plus défavorisés – peut résoudre une partie du problème. Mais à la condition de tenir compte de la situation des assurés, ce qui nous amène par exemple à préférer une redéfinition modulaire du ticket modérateur à la brutalité de la franchise.* »

Après un débat de politique générale, le congrès devrait s'achever dimanche avec la réélection de M. Rossinot qui a souhaité que, « *dans les mois à venir* », les radicaux ne mettent pas « *leur drapeau dans leur poche* ».

C. F.-M.

LA SURVIE DES POPULATIONS TOUCHÉES PAR LA FAMINE

La marche de M. le maire

Sur la nationale, le soleil brille et M. le maire accélère le pas. Albert Duvillard est le premier magistrat de Toussieu, une commune de deux mille cinq cents habitants près de Feyzin, dans le Rhône. Il a quitté sa mairie le 28 septembre. Depuis, en survêtement et ceinture tricolore, il parcourt à pied les routes de France avec ses compagnons. C'est la marche des maires, organisée sur l'initiative de Survie, une association non gouvernementale.

Trois groupes sont partis le même jour à destination de Paris. Rendez-vous final : dimanche 20 octobre, à 12 h 30, place de la Bastille. Cette initiative a reçu le soutien de huit mille cinq cents maires de France et de 60 % environ des sénateurs et députés de toutes tendances politiques, qui ont signé un appel au président de la République pour « *une grande action de la France contre la famine* ». Quatre-vingt-treize prix Nobel ont honoré cet appel. Trois cents communes, sans plus attendre, ont déjà inscrit dans leur budget une ligne « Action-coopération ». Ce n'est pas rien.

Mais ce 18 octobre, sur la route à l'orée de Lieusaint (Seine-et-Marne), à peine remarque-t-on le petit bataillon parti du Lyonnais. Medhi, jeune animateur de « Radio-Pluriel » de Saint-Priest, conduit au pas le camion du matériel. Sur la porte de son véhicule, il a inscrit : « *Vous, les grandes puissances, pendant que chez vous les forêts succombent, là-bas, le désert avance. Sous un ciel d'indifférence, notre avenir nous fait de l'ombre. Il faut leur donner la vie en échange de rien.* »

Medhi traduit ainsi l'objectif de Survie : affecter un pour mille des richesses produites chaque année en France à des plans de développement rural et de défense des sols dans les régions où les famines se font chaque année plus terribles.

Devant le camion, marchent des animateurs de Survie : Albert Duvillard avec deux autres maires : Alain Tourres, de Beaumont-en-Diois dans la Drôme (six cents habitants), et Bernard Tenet, maire de Communay (Rhône). Cette brigade a traversé une centaine de communes, logée et nourrie par ces dernières, ou, à défaut, par des adhérents d'organisations non gouvernementales, telles que la CIMADE ou *Frères des hommes*.

Un puits au Mali

Un soir, ils dorment au collège, le lendemain, ils se retrouvent dans la maison d'un conseiller municipal ou parfois même à l'hôtel. Ces pèlerins n'ont pas hésité : « *Quarante mille enfants meurent chaque jour de faim ; il faut faire vite, à son petit niveau, sans attendre de longues tractations* ». Ainsi, le conseil municipal de Toussieu, sur proposition d'Albert Duvillard, a-t-il voté à l'unanimité le soutien à la marche. Déjà, depuis un an, il consacre 20 000 francs, soit 0,5 % de son budget, à une opération de développement : le forage d'un puits dans un village du Mali. « *C'est concret, on peut suivre le développement, c'est mieux que l'aide alimentaire.* »

Plus proches de leurs habitants, les petites communes ont souvent mieux réagi à l'initiative. Mais l'Association des maires de France, qui réunit son congrès le 31 octobre à Paris, a refusé d'accueillir les marcheurs. Jacques Chirac a salué l'initiative mais n'a pas fixé de rendez-vous. Le président de la République, sollicité, recevra-t-il la Marche des maires ?

DANIELLE ROUARD.

Le chef d'état-major soviétique n'exclut pas l'installation d'« armes défensives dans l'espace »

De notre correspondant

Moscou. – Un mois exactement avant la rencontre de MM. Gorbatchev et Reagan à Genève, la *Pravda* de ce samedi 19 octobre publie un long article du maréchal Sergueï Akhromeyev, chef de l'état-major général, qui évoque la possibilité pour l'URSS de se lancer elle aussi dans la « guerre des étoiles ». « *Si cela continue, nous n'aurons pas d'autre choix que de prendre des contre-mesures aussi bien dans le domaine des armes offensives que dans les autres, sans exclure les armes défensives, y compris celles qui sont stationnées dans l'espace* », écrit le maréchal Akhromeyev.

C'est la première fois qu'un responsable soviétique envisage aussi ouvertement cette éventualité, mais celle-ci a toujours été implicite. M. Gorbatchev l'avait formulée en termes plus vagues le 26 juin dernier lors d'une tournée en province.

Il est vraisemblable que les militaires soviétiques n'assistent pas de gaieté de cœur aux progrès américains enregistrés ces derniers mois dans le cadre de l'initiative de défense stratégique. Le plus étonnant peut-être est qu'ils soient si discrets. En d'autres temps et sous un autre secrétaire général, on aurait entendu à chaque occasion le ministre de la défense réaffirmer que l'URSS avait des armes comparables à celles de l'adversaire, capables de lui infliger une « *punition cuisante* ».

L'article de son chef d'état-major est peut-être autant une façon de rassurer les militaires qu'un avertissement aux Américains. On ne sait d'ailleurs toujours pas ce que M. Gorbatchev est allé dire le 10 juillet dernier à Minsk aux plus hauts responsables de l'armée.

Il est fort possible qu'il ait invité les militaires à mieux utiliser les énormes allocations dont ils bénéficient et à ne pas en attendre de nouvelles.

L'article du maréchal Akhromeyev précise au passage quelles sont les « *recherches fondamentales* » en matière d'armes spatiales contre lesquelles M. Gorbatchev avait affirmé, dans son interview au magazine *Time* en septembre, ne pas avoir d'objections. Cette définition est, comme on pouvait s'y attendre, très restrictive. « *L'URSS considère comme non permis tous les travaux effectués hors laboratoire, y compris l'essai de prototypes* », écrit le chef d'état-major.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Serge Moati quitte FR 3

M. Serge Moati quitte FR 3. La présidence de la troisième chaîne a annoncé officiellement dans la soirée du vendredi 18 octobre que le directeur général cessait ses fonctions. Cette décision, prise « *d'un commun accord* », selon les déclarations faites par la présidence, n'est pas cependant tout à fait une surprise.

La rumeur circulait depuis plusieurs jours dans les couloirs. Le 15 octobre, M. Serge Moati avait réuni à Paris, lors d'un dîner, les différents responsables des stations régionales. Il n'avait pas ouvertement annoncé sa démission, mais chacun avait compris qu'elle était quasi inévitable.

M. Serge Moati avait en réalité pris sa décision le jeudi 10 octobre, aussitôt après que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle avait rendu publics les noms des nouveaux responsables des sociétés de l'audiovisuel et choisi de nommer Mme Jeanine Langlois-Glandier en remplacement de M. André Holleaux au poste de président de la troisième chaîne. A-t-il ressenti ce choix comme un désaveu ? On sait que M. Moati, le plus jeune directeur général d'une chaîne de télévision – il est âgé de trente-neuf ans – était candidat au poste. Le différend qui s'est progressivement installé entre M. Holleaux et lui – il y eut même parfois des éclats – ne l'a probablement pas servi, ni la menace de grève des syndicats au moment même des nominations. Ni peut-être encore son image de « *proche* » de M. François Mitterrand.

Ce «saltimbanque» s'était fait connaître dès 1971 avec «Nœud de vipères», mais son titre de gloire fut en 1975 «le Pain noir», un immense feuilleton de huit épisodes d'une heure, et en 1977 «Nuit d'or».

Interrogé ce samedi matin au téléphone, Serge Moati nous a dit : « *A partir du moment où la Haute Autorité eut nommé Mme Langlois-Glandier, que j'estime beaucoup, une page était tournée.* » M. Moati considère qu'il ne doit pas la «*gêner*» et qu'elle «*doit constituer sa propre équipe*».

Sur le bilan de ses quatre années à FR 3, il déclare : « *J'ai lancé les stations régionales et les responsables de ces stations dans un grand rêve. Avec un budget de misère, nous avons commencé de créer, d'inventer ; le programme national a été changé. Je laisse une chaîne vivante en état de marche. J'ai cru que FR 3 pouvait devenir le grand pôle de l'audiovisuel de demain.* » En quatre ans, le bouillonnant directeur général a impulsé une formidable dynamique. Il était largement suivi par les directeurs régionaux.

CATHERINE HUMBLOT.

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. André Giraud, néo-libéral

M. André Giraud, ancien ministre de l'industrie du gouvernement Barre, est l'invité du « *Grand jury RTL-Le Monde* » dimanche 20 octobre de 18 h 15 à 19 h 30.

S'il est un homme auquel s'applique la formule « *grand commis de l'Etat* », c'est bien André Giraud. Fils d'un surveillant général de lycée, ce Bordelais de soixante ans fera l'essentiel de sa carrière dans l'énergie après Polytechnique et l'École des mines. Directeur général des carburants au ministère de l'industrie à la fin des années 60, il donnera sa pleine mesure au Commissariat à l'énergie atomique. Lorsqu'il arrive à la tête de cet organisme, les grandes réalisations pionnières sont achevées, les options techniques remises en cause, les effectifs pléthoriques et sclérosés, le CEA sans âme. En deux ans, cet homme autoritaire bouleversera la maison en sensibilisant les chercheurs aux coûts et aux applications de leurs travaux, en leur montrant la voie de l'industrie. La COGEMA, filiale du CEA chargée de l'ensemble du cycle du combustible et leader mondial incontesté dans ce domaine, c'est son succès.

Ce « gaullien », admirateur de M. Giscard d'Estaing, qui n'avait fait qu'une seule incursion en politique comme directeur de cabinet de M. Olivier Guichard, alors ministre de l'éducation nationale, paraîtra parfois s'être égaré lorsqu'il sera devenu ministre de l'industrie du gouvernement Barre en avril 1978. Un ministère ne répond pas comme une entreprise, et M. Giraud trouvait parfois que les ordres du patron qu'il était étaient bien mal ou bien lentement appliqués.

Surtout dans les jeux subtils de la politique il paraîtra parfois un peu trop carré, qu'il s'agisse de s'opposer au tout-puissant patron d'ELF-Aquitaine Albin Chalandon ou au libéral ministre de l'économie et des finances René Monory. Pourtant, toujours soucieux d'énergie, il luttera efficacement – mais de manière dirigiste – contre le second choc pétrolier et devra affronter les premières restructurations de l'industrie française, notamment dans la sidérurgie. Il faut croire que son passage au gouvernement ne le convaincra guère puisqu'il le conclura, dit-on, par un mémoire destiné à M. Giscard d'Estaing et qui jugera nécessaire de supprimer le ministère de l'industrie. Un premier acte libéral. Depuis 1981, refusant les avances des socialistes, il enseignera à l'université de Dauphine, fera profiter de ses conseils quelques grands groupes y compris publics comme Saint-Gobain et s'attachera à prôner la coopération avec les pays producteurs de pétrole, tout en se laissant gagner, dit-on, par le néo-libéralisme ambiant.

Le championnat du monde d'échecs

KASPAROV PREND SON DEUXIÈME TIME-OUT

Menant 9-8 à sept parties de la fin du match, Kasparov a préféré prendre son deuxième *time-out* devant la belle réaction du tenant du titre lors de la dernière partie. Cette décision reporte donc la 18e partie au mardi 22 octobre.

RIBLI BAT PORTISCH AU TOURNOI DES CANDIDATS

Surprises au Tournoi des candidats de Montpellier, dans la sixième ronde : Ribli, avec les Noirs, a forcé son compatriote Portisch à l'abandon au dix-neuvième coup, et le doyen du Tournoi, l'ancien champion du monde, Smyslov (soixante-quatre ans), toujours avec les Noirs, a écrasé Spraggett en quatorze coups. Quant à Spassky, il ajoute une troisième ajournée à son programme !

Sixième ronde. – Portisch-Ribli 0-1 (19) ; Timman-Kortchnoï 0,5-0,5 (41) ; Vaganian-Spassky, ajournée ; Tal-Short, ajournée ; Youssoupov-Beliavsky, ajournée ; Seirawan-Tchernine 0,5-0,5 (38) ; Spraggett-Smyslov 0-1 (14) ; Nogueiras-Sokolov 0,5-0,5 (19).

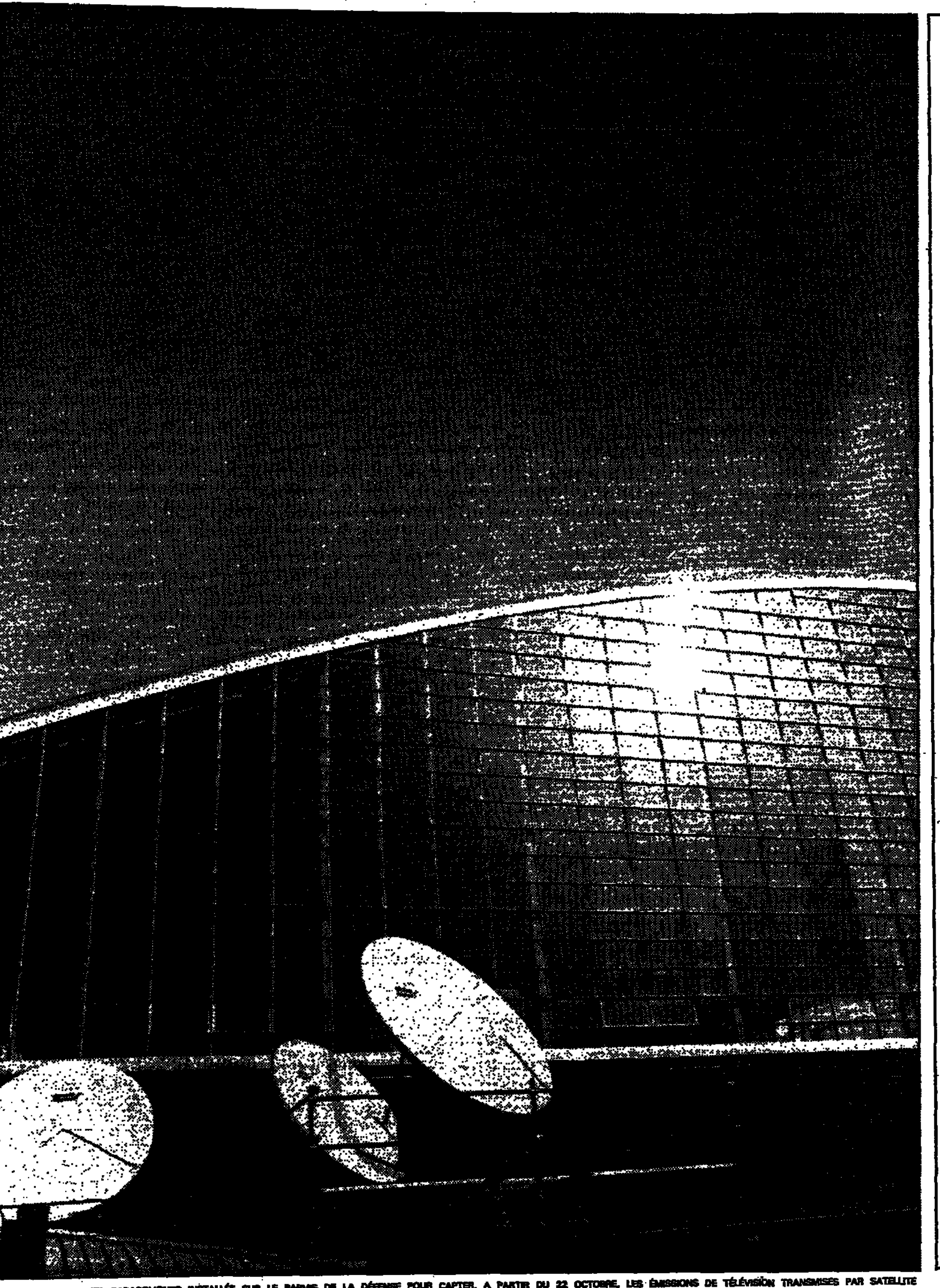
CLASSEMENT PROVISOIRE : 1. Youssoupov et Portisch, 3,5 ; 3. Smyslov, Tal, Timman, 3, etc.

Le numéro du « Monde » daté 19 octobre 1985 a été tiré à 480 968 exemplaires

A B C D E F G

هكذا من الأعلى

Le Monde
AUJOURD'HUI



BATTERIE D'ANTENNES PARABOLIQUES INSTALLÉE SUR LE PARVIS DE LA DÉFENSE POUR CAPTER, A PARTIR DU 22 OCTOBRE, LES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION TRANSMISES PAR SATELLITE (PHOTO X. LAMBOURS).

LES TÉLÉS A L'HEURE DU SATELLITE

Exportation des images hors des frontières. Soixante chaînes à la Défense (page III).

Ces programmes qui viennent du ciel. Technique et appareillage de réception (page IV).

Le futur bâtiment du Carrefour international de la communication (page V).

Ecrans du monde : nos correspondants se sont intéressés à l'évolution des télévisions au Liban, en Israël, au Pérou, au Kenya, en Thaïlande, en URSS et en Suède (page VI à VIII).

Deux réseaux originaux : Worldnet, l'américain et Sky Channel, le britannique (page IX).

L'AFP FÊTE SES 150 ANS

Doyenne des grandes agences de presse mondiales, l'AFP fête ces jours-ci son cent cinquantième anniversaire. En effet, si elle ne devient l'Agence France-Presse qu'en 1944, elle « hérite » des moyens et du dispositif inventé et mis en œuvre en 1835 par Charles-Louis Havas. Le combat est rude et la concurrence acharnée dans ce secteur de l'information où celui qui s'adapte le plus rapidement aux techniques nouvelles souvent gagne (page XII).



SALLE DE RÉDACTION DE L'AFP, PLACE DE LA BOURSE A PARIS (PHOTO AFP)

COURRIER

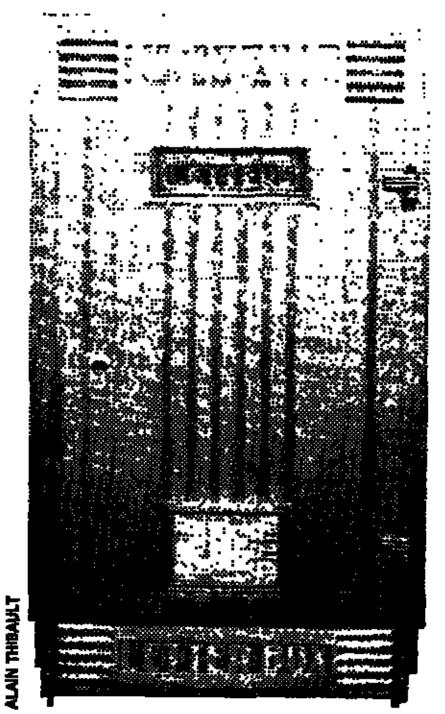
PAYS A PAROLES

Enseignant retraité, syndiqué, adhérent au PS, je ne peux pas encore m'habituer aux débats, motions, multiples votes, entre camarades d'opinions voisines. Dans un pays où l'on aime cultiver le ministère de la parole, il n'y a pas, sans doute, assez de promotions sociales pour les orateurs ambitieux. Un exemple supplémentaire nous en est apporté par la décentralisation : quelle personnalité accepte de limiter ses projets nationaux pour se dévouer à la région où sa connaissance des dossiers et des hommes ferait merveille ? Le processus est semblable pour les hauts fonctionnaires nationaux.

Le deuxième point, gênant pour un enseignant formé à ne pas leurrer ses élèves, se trouve dans l'exploitation des petites phrases politiques, qui s'apparentent aux slogans publicitaires.

L'image d'un homme politique diffusée par la télévision doit révéler la maîtrise de soi pour être crédible. Ce n'est pas le ton péremptoire de campagne électorale chronique qui assure la compétence.

GEORGES LAROCHE
(Mézin, Lot-et-Garonne).


ALAIN THIBAULT

Boîte aux lettres de l'Empire State Building (1931) à New-York

LA BOUGIE ÉTOUFFÉE

J'ai lu avec un vif intérêt les articles consacrés au « Consensus nucléaire » dans *le Monde Aujourd'hui* daté 6-7 octobre. J'y ai retrouvé une partie des arguments que les antinucléaires ont développés depuis des années et qui deviennent ici quantité négligeable au regard des bienfaits du nucléaire.

Je regrette naturellement que vous n'ayez pas donné la parole aux opposants, ce que ne vous reprochera pas la majorité de vos lecteurs que vous influencez en affirmant : *« La contestation (est) comme une bougie soufflée »,* donc : le « consensus nucléaire » existe bien.

Si vous aviez donné la parole aux opposants, ils auraient pu vous démontrer que leur bougie n'était soufflée que par ceux qui l'ont étouffée et qui continuent de l'étouffer (pouvoirs, ordres établis, partis, syndicats, médias), que la flamme de leur bougie, éteinte chez certains de leurs amis du fait de cet étouffement, continue de luire, même faiblement, pour ceux qui n'ont pas peur de contempler la nuit de l'ère nucléaire.

Pourquoi faut-il que les titres de tous vos articles (qui les résument bien) soient orientés pour ajouter à la mise en condition de vos lecteurs :

— « Une bonne dissuasion vaut mieux que deux tu l'auras » : oui pour les va-t-en-guerre et pour les profiteurs de la formidable machination nucléaire, mais non pour ceux qui n'acceptent pas, en leur âme et conscience, d'être menacés de mort certaine (même si cette menace n'est pas mise à exécution).

— « Champions français et ambitions tricolores » : faire avaler au peuple l'huile de foie de morue nucléaire en la parfumant de rose rouge, de lis et de bleuet : des centrales bien françaises, une super-usine civile de retraitement, un surgénérateur unique au monde. Tout cela sans autre contre-partie que l'aveu des milliards de francs dépensés : pas un seul mot de la radioactivité tricolore, des cibles bien dispersées que constituent toutes nos installations nucléaires quadrillant notre sanctuaire hexagonal, des armes vendues à n'importe qui (Malouines, Kharg,...).

— Le « Guignol's bomb », acceptable parce que socialiste BCBG.

Et les anciens ennemis, tenus difficilement en lisière du gâteau empoisonné, qui « finassent » en attendant l'heure de leur revanche.

L'affirmation péremptoire de ce « consensus nucléaire » aurait-il pour but de faire passer l'accélération de la préparation de l'humanicide, grâce à Eurêka, à l'IDS et à leurs équivalents russes et chinois. Pourvu que, dans ce concert mondial, les affamés, les pauvres, les chômeurs, les chapardeurs, les vandales, les gangsters, terroristes et autres fous de Dieu veuillent bien rester des marginaux.

Comme les antinucléaires...

JEAN PIGNERO
Association pour la protection contre les rayonnements ionisants
(Verneuil-l'Etang).

AU PALAIS, LA SECRÉTAIRE EST SANS PITIÉ

Afin de prévenir une action, à mon sens dénuée de tout fondement, engagée par une épouse contre son mari pour le faire mettre sous tutelle, je voulus déposer au Palais de justice de Paris une lettre fermée adressée à « M. le procureur de la République ». Je n'avais certes pas la prétention de la remettre en main propre, mais de l'acheminer par des voies sûres à sa sublime destinée.

Mon incertaine progression dans cette énorme nef du Palais aboutit à un cinquième étage. Dans un bureau à la porte grande ouverte où se trouvaient plusieurs dames (greffières, je présume), l'une d'elles ouvrit ma lettre sans façon, jeta un coup d'œil sur la première ligne, agrafa la lettre sur l'enveloppe, et alla la déposer dans un bureau vide, à mi-longueur de l'autre côté de l'immense couloir. Sur la porte, un écriteau : « Experts. Mme R. Rendez-vous de 11 h 45 à 18 h 15 ». Il était 10 h 30. Je commençais à calculer la durée d'une telle attente lorsqu'une jeune femme surgit. Je me précipitai : *« Vous êtes Mme R. ? — Non. Qu'est-ce que c'est ? Ah ! une lettre sur mon bureau. C'est pour moi. Asseyez-vous. »* Un coup d'œil sur la première ligne : *« Votre lettre est nulle et non avenue. — Vous êtes magistrat ? »,* m'inquiétai-je. *« Non, secrétaire. »*

Suivit un échange assez vif. *« Mais alors, à quoi sert le procureur ? Une motte de beurre ? — Mais, bon sang ! je rabâche les mêmes choses sans arriver à me faire comprendre ! Puisque je vous dis qu'il ne peut intervenir dans une procédure engagée ! — Cela est notoirement faux. Et si c'était vrai, que de temps perdu en cas de procédure abusive ! N'importe qui pourrait alors demander la mise sous tutelle de n'importe qui ? — Oui ! N'importe qui. Ainsi,* moi, *je peux demander de vous faire mettre sous tutelle, vous. »*

La dame ajouta galamment : *« Mais il se pourrait que le dossier n'aboutisse pas. — Le procureur de la République ne lira donc pas ma lettre ? — Non. Je ne la ferai pas suivre. — Alors, je puis la reprendre ? — Reprenez-la. »*

Et je m'en fus. Que faire ? Envoyer une protestation au procureur ? Ma lettre serait arrêtée de nouveau. C'est pourquoi je résolus d'écrire au *Monde* pour faire entendre la voix des hommes sans voix.

ROBERT GILLET
(Paris).

ET LA « LOI LAVAL » ?

Dans le supplément consacré par *le Monde* au quarantième anniversaire de la Sécurité sociale, j'ai lu avec intérêt l'interview de Pierre Laroque, sous le titre « Espoirs et constat du père fondateur ».

Nulle part, je ne trouve la moindre référence à Pierre Laval qui fut, en 1930, le constructeur et le metteur en œuvre des Assurances sociales, dont les gouvernements qui se sont succédé après la libération n'ont fait qu'élargir le champ d'application, ainsi que l'a reconnu M. Chaban-Delmas lorsque, premier ministre, il a célébré le vingt-cinquième anniversaire des premières ordonnances d'application de la « loi Laval » (...).

J'écrivais dans mon livre *Pierre Laval devant l'histoire :*

« La loi, sans doute la plus importante de la IIIe République, parut à l'Officiel du 30 avril. Cinq décrets portant règlement d'administration publique furent élaborés en juillet et fondus en un seul comportant huit chapitres et plus de cent articles ; plus de soixante décrets simples d'application et autant d'arrêtés virent le jour entre le 1er mai et le 1er septembre.

» Plus de huit millions de bénéficiaires étaient immatriculés, leurs déclarations acheminées, leurs dossiers constitués et des caisses, qui seraient gérées par les assurés eux-mêmes, furent créées dans tout le pays. »

RENÉ DE CHAMBRUN
(Paris).

PRÉCISION. — Dans le dossier « PS : le congrès des héritiers » du supplément *Aujourd'hui* du *Monde* daté 13-14 octobre, la manifestation pour l'école privée de juin 1984 a été, en légende d'une photo, située par erreur une semaine avant les élections européennes ; elle a eu lieu en fait le 24 juin, soit une semaine après.

Quant à la formule lancée par M. André Laignel au congrès de Toulouse et rapportée dans le même numéro du *Monde* — *« Nous sommes démocratiquement majoritaires et pourtant... »,* — elle paraphrasait une formule qu'il avait lui-même prononcée, non pas au congrès de Valence en octobre 1981, mais à l'Assemblée nationale, au cours du débat sur les nationalisations.

Chronique

LE DIAMANT DE JOËLLE KAUFFMANN

par Bruno Frappat

UN beau jour de septembre, Joëlle Kauffmann s'est présentée, toute seule, à la Bourse des mariniers, près du pont d'Austerlitz, à Paris. C'est là que les artisans propriétaires de péniches viennent négocier leurs contrats. Il n'y est question, dès la prime aube, que de milliers de tonnes de blé, de charbon, de sable.

Elle n'avait pas de cargaison lucrative à proposer. Elle s'est dressée soudain au milieu de cette assemblée d'hommes. En trois phrases, tout était dit : *« Ecoutez ! Je suis Joëlle Kauffmann, la femme de Jean-Paul Kauffmann qui est retenu en otage au Liban depuis le 22 mai. Une amie qui possède une péniche à Neuilly a accepté de la prêter à notre comité de soutien et nous voudrions l'amarrer dans Paris, près du Pont-Neuf et près des locaux de son journal,* l'Evénement du jeudi. *Nous cherchons quelqu'un qui accepterait de remorquer la péniche. Voilà. »*

Voyage sur place

Dix mains aussitôt se sont levées, dix mariniers se proposant pour ce contrat gratuit, ce vrai contrat de solidarité. C'est un certain Morin qui a eu l'affaire. Aujourd'hui, la petite péniche du Comité pour Jean-Paul Kauffmann, en amont du Pont-Neuf, voit couler la Seine et le temps, ainsi que le flot incessant de ceux qui - cinq mois après - n'oublient pas Kauffmann.

Dans la cabine, une pièce minuscule recouverte d'affiches, de pense-bêtes, de lettres et où aboutissent quatre lignes téléphoniques, on se croirait parfois au bout du monde. Quand passent les bateaux-mouches et leurs puissantes vagues, le comité de soutien subit un roulis quasiment maritime. Pour un peu, on se sentirait amarré dans quelque port lointain et paisible. Les câbles grincent, on entend des bruits de coque heurtant le quai. Il est nécessaire, pour être solidaire, d'avoir un peu le pied marin.

Mais c'est d'un voyage immobile qu'il s'agit. Et pour tout dire interminable. C'est la croisière figée au pays de l'attente. La péniche ne bougera pas tant que Jean-Paul Kauffmann, là-bas, vers l'Orient plus compliqué que jamais, ne sera pas libre de ses mouvements. Joëlle a une idée simple, invariable et compréhensible : obtenir sa libération.

On la savait formée au militantisme. Au temps de la lutte pour la libéralisation de l'avortement, le visage ouvert et rieur de Joëlle Brunerie donnait une note de tendresse et de fraîcheur aux assemblées les plus houleuses. Gynécologue, féministe assurément. Mais pas du genre grincheux, pas une harpie des tribunes. Plutôt une sorte de rondeur poupine dans la revendication, de calme détermination (lire à ce sujet dans *le Monde Aujourd'hui* daté 28-29 juillet l'interview de Joëlle Kauffmann par Bernard Brigouleix).

Aujourd'hui, la femme-médecin a, par la force des circonstances, *« changé de métier ».* Les deux collègues avec lesquelles elle travaille en cabinet de groupe ont repris provisoirement sa clientèle. Elle consacre encore deux demi-journées par semaine à la recherche médicale à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart. Mais, depuis le 22 mai, il y aura cinq mois mardi prochain, c'est une recherche d'une tout autre nature qui la mobilise : celle de son mari. Et du moyen de *« trouver enfin le fil qui nous le ramènera ».*

La force de caractère — et Dieu sait si elle en manifeste — n'exclut pas les aléas, les hauts et les bas de la confiance et du doute. S'activer, certes. Questionner sans cesse tout ce que l'Etat — du Quai d'Orsay à l'Elysée — compte de compétences et de gens *« qui-s'occupent-personnellement-du-dossier ».* Contacter, chaque jour que Dieu fait, tout ce que Beyrouth (Est et Ouest) compte de tendances, de groupes, sous-groupes, proches ou lointains de ces hezbollahis (membres du Parti de Dieu) qui détiennent son époux.

Guetter chaque appel téléphonique venu de là-bas. Vérifier, recouper, attester ou démentir toutes les informations émises par Beyrouth, ville en folie. Déminer les bobards, qui y fleurissent aisément. Recueillir précisément les indices authentiques. S'activer toujours et en tous lieux. Courir à Bruxelles chez MM. Cheysson et Delors, de bon conseil. Revenir à Paris pour faire le point avec le président de la République. Préparer les manifestations de solidarité qui germent, le plus souvent spontanément, en province. Lire tous les journaux et tout ce qu'ils écrivent sur le Liban et la région. Mais ne lire que ça, par force, l'appétit manquant pour le reste : *« Depuis cinq mois, je ne m'intéresse à rien d'autre, ni livres, ni cinéma, ni télévision. »* Comment avoir la tête ailleurs ?

Faire bon accueil à tous les visiteurs. Endurer les soutiens ambigus. Soutenir le moral des vrais amis (on les jauge fameusement quand le drame surgit dans une famille heureuse). Faire partout bon visage. Céder à ceux qui vous déconseillent d'aller à Beyrouth *(« Je piaffe, pourtant »).* Supporter les propos rassurants *(« Ça va s'arranger »)* et, depuis des mois, les promesses d'un dénouement très proche *(« une question de jours »).*

Constater aussi que rôdent, même autour d'un drame, la sottise, la folie et la méchanceté. En juillet, il a fallu, pendant quelques jours, faire protéger Joëlle Kauffmann par des policiers en civil : le Quai d'Orsay avait reçu une lettre la menaçant de mort. Remercier poliment ceux qui se proposent d'aller à Beyrouth (si on finance leur voyage...) et affirment qu'ils y trouveront aisément Jean-Paul. Renvoyer à ses projets l'éditeur insolent — charognard trop pressé — qui, dès juillet, proposait à Joëlle un contrat d'exclusivité pour son mari. Econduire de même une télévision américaine, qui paierait en dollars les premiers propos de l'homme libre.

Dissuader les magiciens : *« Envoyez-moi une carte de Beyrouth, un souvenir de votre mari et je vous le retrouve avec mon pendule ».* Recevoir *« deux médailles miraculeuses ».* Supporter la lecture d'une lettre anonyme, postée à l'aéroport de Beyrouth, et affirmant : *« Votre mari est mort, je le sais, j'en suis sûr. »* Tolérer qu'un mystique en mal d'adeptes écrive ce conseil : *« Madame, prenez la position du lotus et répétez plusieurs fois la formule ci-jointe ».*

Les fils sont tirés

S'entendre dire par un téléspectateur en colère, au téléphone : *« Moi, je trouve scandaleux tout ce battage fait autour de Jean-Paul Kauffmann alors que tout le monde se désintéresse du sort de Philippe de Dieuleveult, qui est peut-être vivant ».* L'imbécile ignorait qu'au comité c'est souvent Joëlle elle-même qui est au bout du fil.

Oui, supporter tout cela, et garder espoir quand même. Savoir qu'on peut s'appuyer sur des amis. Parmi eux se détache, passionné et passionnant, Michel Cantal-Dupart, architecte, urbaniste, un homme qui sait ce que détention veut dire. Il n'en parle pas, mais on sait qu'il y a douze ans il passa dix semaines dans les prisons tunisiennes, accusé d'avoir eu des liens avec les opposants au régime de M. Bourguiba. En France, un comité de soutien s'était créé. Jean-Paul Kauffmann en avait fait partie...

Joëlle tient le coup, mais parfois elle doute. L'activité du comité la soutient. Certains matins sont douloureux : *« Ce qui m'aide, c'est l'action, la bagarre, mais au bout de cinq mois, j'ai l'impression d'avoir touché à tout, d'avoir tiré tous les fils et qu'on n'y arrivera jamais. Certains jours, je me réveille en me disant :* allez, on arrête, on ne fait plus rien, je vais reprendre ma vie normale et attendre, seulement attendre. *Mais cela ne dure jamais plus de dix minutes ! Je ne pourrai pas reprendre une vie normale tant qu'il sera là-bas. »*

Le va-et-vient incessant de l'espérance et de la déception dure depuis cinq mois. On ne compte plus les échéances annoncées comme synonymes de libération : l'affaire des otages de la TWA, puis celle des détenus libanais d'Atlit libérés par les Israéliens, les fêtes musulmanes. Depuis un mois, le ciel s'est assombri : on a assassiné, à Beyrouth, un otage soviétique, et, selon toute probabilité, un Américain. Il y a eu le bombardement du siège de l'OLP en Tunisie, l'affaire du bateau italien. Tous événements que des fils invisibles relient, dans l'esprit de Joëlle, au sort de son époux. Naufragé au milieu de l'océan agité du Proche-Orient, dépassé par l'enjeu qu'il représente désormais, Jean-Paul Kauffmann est un des éléments d'un jeu complexe et indéchiffrable. *« Certains jours,* dit Joëlle, *on n'y comprend plus rien. »* Où est la clé ? Damas, Beyrouth, Paris, Téhéran ? Nulle part ?

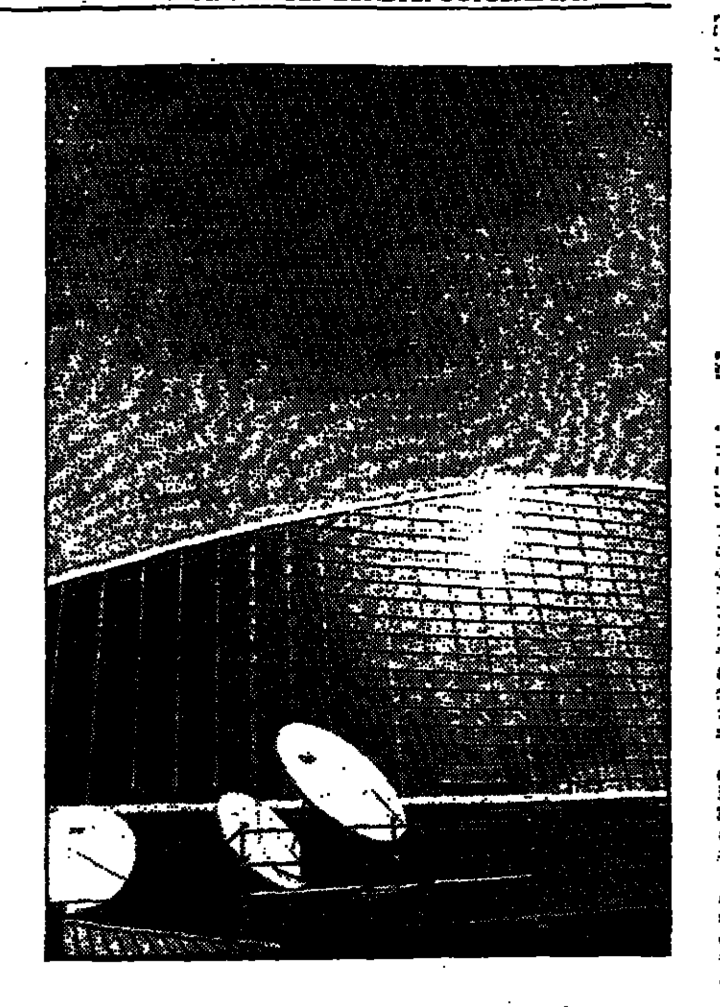
Joëlle assume. Parce qu'elle n'est pas femme à baisser les bras. Mais aussi pour ses deux fils, Grégoire et Alexandre. L'aîné est en cinquième, le cadet en dernière année d'école primaire. Sur chaque lettre que Joëlle envoie à son époux — les reçoit-il ? on l'ignore, — ils font de jolis dessins d'enfants. Eux aussi doutent. Il y a quelque temps, ils ont vu dans un journal — elle s'en veut de l'avoir laissé traîner — les photos des otages soviétiques avec des pistolets braqués sur la tempe. *« Tu vois, maman, tu disais qu'ils ne tuaient pas les otages, ce n'est pas vrai. »* Ils croient moins aux bonnes paroles des grandes personnes. Mais ils ont aussi, grâce à Dieu, cette capacité qu'ont souvent les enfants de déconnecter et de mettre un mouchoir sur l'angoisse, d'être à tout ce qu'ils font.

Rage

« Il y en a au moins deux — mes fils — qui ne doivent pas trop en baver de toute cette histoire. Quand j'ai de la rage contre les hezbollahis — et j'en ai depuis le premier jour, intacte, — c'est surtout à cause des gosses. » Alors elle va aux réunions de parents d'élèves, comme si de rien n'était. Elle les aide à faire leurs devoirs, le soir, dans leur maison du quatorzième arrondissement.

Jour après jour, bonne nouvelle après mauvaise nouvelle, Joëlle tente de renouer le fil rompu il y a cinq mois. Le plus bel hommage, c'est d'un émissaire proche des ravisseurs de son époux qu'elle l'a reçu. Cet homme lui a dit : *« Vous savez, votre mari, vous en avez fait un vrai diamant et un diamant ça vaut très cher ou ça se donne. »* Joëlle-la-colère lui a aussitôt répliqué : *« En tout cas, un diamant, ça ne se jette pas à la poubelle ! »* ■

LES TÉLÉS A L'HEURE DU SATELLITE



***La télévision par satellite existe.
Le mardi 22 octobre, les techniciens du Carrefour international de la communication en apporteront la preuve en déclenchant simultanément les programmes de soixante chaînes arrivés des quatre coins du monde.
Ces images venues du ciel vont mettre la télé du futur au mode présent et nous feront entrer dans un univers technologique avec lequel il nous faudra désormais cohabiter.***

CIRCULEZ, Y'A TOUT A VOIR

par Jean-François Lacan

IL *suffit de trois satellites* géostationnaires bien disposés pour que les émissions de TF1 fassent le tour du monde, alors qu'il leur faut le secours de plus de quatre mille émetteurs pour couvrir le seul territoire français... *Techniquement, financièrement* même, la libre circulation des images autour de la planète ne pose aucun problème insurmontable. Pourtant ce beau rêve bute sur des verrous politiques, économiques et juridiques qui en font un redoutable casse-tête.

Comme toutes les nouvelles technologies, le satellite perturbe l'organisation traditionnelle des marchés de la communication. Aussi n'est-il pas étonnant que les premières réunions internationales qui en ont codifié l'usage aient travaillé davantage à en limiter l'utilisation qu'à en assurer la pleine efficacité.

Problèmes de transport, droit des images

La conférence de Genève, qui, en 1977, attribue les fréquences pour les satellites de télévision directe, songe surtout à sauvegarder le contrôle de chaque nation sur son système audiovisuel : les différentes orbites sont placées sous l'autorité des Etats et étudiées pour limiter au minimum les débordements des émissions hors des frontières de chaque pays. Les satellites de télécommunication, qui sont, au départ, de simples relais pour le téléphone, ont le même sort : ce sont les PTT qui reçoivent la maîtrise exclusive pour éviter toute dérégulation intempestive de la tarification téléphonique. Rien de ce qui passe par le ciel ne peut ainsi échapper au contrôle de chaque Etat.

Pour s'exporter hors de ses frontières, une chaîne de télévision doit donc d'abord négocier avec le transporteur. En l'occurrence, les PTT ou leurs équivalents nationaux, puisqu'elles empruntent aujourd'hui des satellites de télécommunication. Passé ce premier barrage sur la « liaison montante » vers le satellite, la chaîne doit en affronter un second sur la *« liaison descendante »*. Louer par exemple un canal belge sur le satellite ECS ne suffit pas pour arroser la France, l'Allemagne ou les Pays-Bas. Il faut encore obtenir l'autorisation de chaque organisation nationale des télécommunications.

Mais les problèmes de transport ne sont rien face à ceux soulevés par le droit des images. Les chaînes de télévision ne sont souvent que des diffuseurs, et les programmes qu'elles rassemblent voyagent plus difficilement qu'un simple signal électronique. Lorsqu'une chaîne française, par exemple, programme un film, elle en a acquis les droits pour le simple territoire national. Rien ne l'autorise à le diffuser en Grande-Bretagne ou en Italie, où les droits de ce film appartiennent peut-être à une autre télévision, voire à un autre distributeur.

Un marché commun de la télévision

Tout le marché des programmes est organisé sur une base nationale et il n'est pas le seul. Même la diffusion d'un spot de publicité peut soulever des problèmes insurmontables. Les grands annonceurs, qui ont des campagnes de lancement et parfois des marques *différenciées* pour chaque pays, n'ont aucun intérêt à laisser les spots franchir librement les frontières. Ainsi Antenne 2 diffuse ses émissions depuis des années dans la capitale italienne, mais prend bien garde d'occulter les écrans publicitaires.

Il y a aussi la brûlante question des réglementations nationales. Entre les pays qui refusent la publicité, ceux qui interdisent la diffusion des films certains jours de semaine, ceux qui exigent des quotas d'émissions nationales... l'Europe, à l'instar de bien d'autres continents, est un véritable maquis juridique qui piège toute diffusion internationale.

Faut-il en conclure que la libre circulation des images est une utopie et que l'initiative du Carrefour international de la communication restera une sorte de port franc, une enclave libérale réservée à quelques spectateurs privilégiés ? La situation évolue et les faits bousculent le droit. Les professionnels savent que les télévisions ne pourront pas longtemps survivre dans leurs carcans nationaux et que la viabilité économique les pousse à élargir leur marché.

Le Parlement européen vient de se prononcer pour l'édification d'un marché commun de la télévision. Il propose une réglementation minimale très libérale, mais cette volonté politique bute sur la jurisprudence de la Cour européenne de justice, qui a récemment reconnu le droit des Etats à protéger leur industrie de programmes par des règles nationales. L'heure est à la négociation politique. Elle sera longue car les intérêts des Dix, bientôt Douze, sont, dans le domaine des industries de l'image, aussi contradictoires que dans celui de la production agricole.

L'entente politique ne sera pas suffisante. Il faudra régler aussi le problème du droit des images. Le *Livre vert de la Commission des* Communautés européennes propose un système de « licence légale », somme forfaitaire rétribuant les producteurs pour toute œuvre diffusée par les chaînes exportées. Proposition refusée par les *professionnels du cinéma*, américains comme européens, qui lui opposent un système de perception fondée sur l'audience de chaque film.

Il faudra sans doute bien des années avant que les intérêts politiques et économiques liés à la circulation des images trouvent un nouvel équilibre. Mais les téléspectateurs français auront la possibilité, s'ils ont la chance d'être parmi les premiers abonnés au câble, de recevoir rapidement deux ou trois chaînes étrangères. Pour accélérer le développement des réseaux, le gouvernement français a en effet entrouvert la porte à quelques programmes, à condition qu'ils ne soient pas francophones. Les autres devront se mettre en conformité avec la loi ou attendre des jours meilleurs.



Jean-Hervé Lorenzi, directeur du Carrefour international de la communication.

SOIXANTE CHAINES SUR UN PARVIS

SUR le parvis de la Défense, six antennes paraboliques de toutes tailles sont tendues vers le ciel à l'écoute des satellites. Sous la dalle, des kilomètres de câbles coaxiaux et en fibres optiques courent vers une régie de distribution complexe, où des armoires de décodeurs voisinent avec des étagères remplies de magnétoscopes. Depuis un mois, les techniciens s'affairent sur cet invraisemblable écheveau de standers et de normes. Tout doit être prêt pour la grand-messe du 22 octobre.

Dans le petit bâtiment provisoire qui abrite le Carrefour international de la communication avant la construction de l'arche de La Défense, le décor est planté. Au centre, une sphère de 1 m de diamètre figure la planète Télévision entourée de ses satellites. Au mur, une soixantaine de récepteurs et un grand écran, vides pour le moment. Le soir du 22 octobre, ils s'allumeront sur un geste du journaliste américain Pierre Salinger, pour célébrer enfin concrètement ce qu'on nous annonce depuis des années : la victoire de la télévision sur l'espace et le temps.

Soixante chaînes de télévision venues des quatre coins du monde, toute la culture électronique de la planète transportée en direct ou en différé dans un même endroit : tel est le pari du Centre permanent d'observation des télévisions du monde, imaginé par le Carrefour et la Direction générale des télécommunications.

Mais cette cathédrale ne sera pas ouverte à la ferveur du grand public. Les problèmes juridiques considérables qui pèsent sur la diffusion internationale des images limitent l'accès du centre d'observation à un nombre réduit de professionnels et de chercheurs. Ils y trouveront, parallèlement aux images, une documentation complète sur l'organisation et la grille de chaque télévision, documentation que le Carrefour traitera peu à peu sous la forme d'une banque de données.

« Depuis des années, la presse et les spécialistes annoncent l'arrivée de la télévision sans frontières par l'intermédiaire du câble et des satellites, explique Jean-Hervé Lorenzi, directeur du Carrefour international de la communication. *Mais tout cela reste purement fantasmatique tant que l'on n'est pas confronté aux images elles-mêmes. Qui connaît les programmes de la chaîne européenne Sky Channel ? Qui comprend comment l'organisation particulièrement sophistiquée de la télévision indépendante britannique peut se traduire concrètement à l'image ? Nous avons estimé qu'il était urgent de plonger les professionnels français dans la télévision de demain pour leur donner les moyens d'élaborer une stratégie face à cette inévitable concurrence. »*

Pour satisfaire la curiosité du grand public, le Carrefour songe à utiliser la formidable matière dont il dispose en l'organisant sous forme de manifestations thématiques. La première pourrait porter, dès le début de l'année prochaine, sur « La mise en image du sport ». D'autres suivront sur les variétés, les présentateurs-vedettes ou la météo.

Reste que cette demi-ouverture nous prive du choc, du défilé instantané de ces milliards d'images venues d'ailleurs. Que verra-t-on sur les soixante écrans du Carrefour ? L'homogénéisation des cultures passées à la moulinette de l'électronique et des standards américains ? *« L'informe et infecte purée »* dénoncée par Roger Planchon dans ces colonnes (*le Monde* du 12 octobre) ? Encore une fois, il semble que l'épreuve des faits aille à l'encontre d'un certain nombre d'*a priori*.

La petite équipe du Carrefour, qui travaille depuis le mois d'août sur les images des satellites ou sur les cassettes envoyées par une trentaine de pays, semble plus gagnée par l'émotion de la découverte que par la lassitude. *« Nous nous attendions à beaucoup d'uniformité,* témoigne Marie Castaing. *Nous sommes allés de surprise en surprise. Il y a des images qui marquent : celle, inattendue, du présentateur de la télévision chinoise, vêtu du plus élégant costume occidental ; celles, précieuses, des télévisions africaines, qui ne parviennent à produire qu'une heure de programme par jour. Et puis, on s'aperçoit très vite que chaque télévision a sa couleur, son rythme. Au bout de trois mois de vie commune avec ces images, on a surtout l'impression de mieux connaître, de mieux comprendre leurs téléspectateurs. »*

J.-F. L.



TÉLÉS et SATELLITES

CIEL, DES IMAGES !

par Maurice Arvonny

Début 1987, en France, le satellite TDF 1 commencera à diffuser des programmes. Mais il est déjà possible de recevoir plusieurs émissions télévisées « tombant du ciel ». Ni simple ni bon marché, mais la possibilité est là.

POURTANT, aucun satellite de télévision directe n'est encore en orbite. Les satellites émetteurs sont destinés aux transmissions téléphoniques, mais certains de leurs canaux ont été loués à des producteurs de programmes télévisés, parfois pour des essais, plus souvent pour alimenter en programmes des réseaux de télédistribution par câbles. Ce sont des satellites dits du service fixe, destinés à établir une liaison entre quelques points éloignés, souvent des deux côtés de l'Atlantique.

Mais le faisceau d'un satellite ne peut être précisément « collimaté » vers l'antenne réceptrice. Il couvre une zone dont les dimensions, pour des satellites géostationnaires orbitant à 36 000 kilomètres d'altitude, se mesurent toujours en centaines ou en milliers de kilomètres. Tout habitant de la région touchée peut, s'il le désire, capter les émissions du satellite, à condition de se doter des équipements nécessaires.

De nombreux satellites téléphoniques sont en orbite, mais ils transmettent en général... du téléphone. Capter ces émissions et les envoyer vers un téléviseur ne donnera rien d'intelligible. C'est évident pour l'image, et c'est aussi vrai pour le son : les conversations téléphoniques sont codées d'une manière qui ne correspond en rien au son d'une émission télévisée. Ce que diffuse le satellite et qu'on peut capter, c'est un mélange complexe de plusieurs dizaines de communications téléphoniques. Pour les séparer et en faire quelque chose d'intelligible – encore n'aurait-on, pour chaque conversation, que la voix d'un seul interlocuteur, – il faudrait non seulement une antenne, mais toute l'électronique de répartition que les PTT installent derrière l'antenne. Ce ne sont pas des équipements disponibles dans le commerce, et la réglementation des télécommunications interdirait leur éventuelle installation.

Il arrive que ces satellites soient utilisés pour transmettre une émission de télévision d'un pays vers un ou plusieurs autres. Mais ces transmissions se font à la demande. Le programme est un des éléments du trafic qui doit transiter par le satellite, et seuls quelques agents des télécommunications connaissent le canal utilisé pour la transmission. Sauf coup de chance, il est impossible à un amateur de capter ces émissions.

En revanche, trois satellites ont des canaux réservés à la télévision, et loués à des diffuseurs qui les occupent en permanence, ou du moins en longue durée, car les changements ne sont pas rares. La nature des programmes, les conditions techniques de transmission – fréquences, codage PAL ou SECAM... – sont publiques. Un amateur peut donc capter ces émissions, bien qu'elles ne lui soient, en principe, pas destinées. Certaines sont d'ailleurs protégées par un embrouillage (cryptage) analogue à celui de Canal Plus.

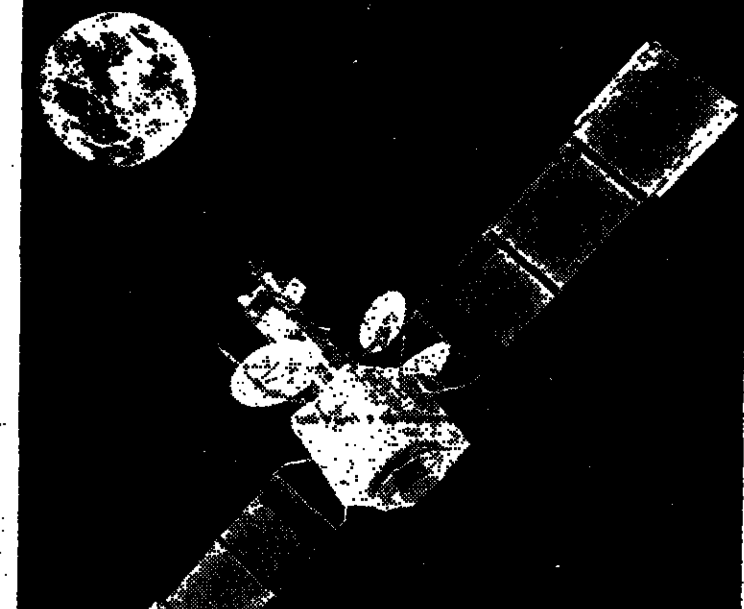
De l'Atlantique à l'Oural

Ces satellites sont un Intelsat-5 (de l'organisation de même nom qui gère les communications intercontinentales par satellite) et les deux satellites ECS de l'Organisation européenne Eutelsat (pendant d'Intelsat pour les communications entre pays d'Europe).

Le satellite Intelsat-5 transmet quatre programmes britanniques (Premiere, The Children's Channel, Screen Sport et Mirror Vision) et, depuis quelques jours, la chaîne américaine de M. Ted Turner, Cable News Network (CNN), vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Par ECS-1 transitent les programmes britanniques Music Box et Sky Channel, le francophone TV-5 (1), l'allemand Sat-1, le suisse Téléclub, le belge Film Net ATN, le programme en cinq langues Europa-Télévision (1), un programme italien de la RAI et le programme américain officiel Worldnet. Il faut y ajouter un autre programme allemand, 3-Sat, et, depuis peu, le programme de langue allemande RTL-Plus ; tous deux, contrairement aux autres programmes, sont émis dans le faisceau est du satellite, et sont donc difficiles ou impossibles à capter en certains points du territoire français. Enfin la Norvège a réservé un canal sur le satellite ECS-2, pour son programme New World.

Pour être complet, il faut ajouter le satellite soviétique Gorizont (Horizon), qui diffuse un programme de télévision. Le satellite français Télécom-1 n'émet aucun programme régulier, mais il est possible qu'il le fasse à l'avenir.

Comment recevoir ces émissions ? Un premier problème est que ces satellites ont des positions orbitales différentes, et qu'il faut donc une antenne par satellite – ou une antenne orientable. Mais ces antennes sont de grandes coupelles paraboliques, et les pointer précisément est un travail de spécialiste. Les satellites géostationnaires ont une orbite qui les fait apparaître fixes, à la verticale d'un point de l'équateur. Le satellite Intelsat-5 utilisé pour la télédistribution de programmes est à 27,5° ouest de longitude. Le satellite Gorizont est à 14° ouest, ECS-2 est à 7° est, et ECS-1 à 13° est. Or l'antenne doit être dirigée vers le satellite avec une erreur bien inférieure au degré, la précision devant être d'autant meilleure que l'antenne est plus grande.



Un satellite de télécommunication Intelsat-5, construit par Ford Aerospace avec une importante participation de l'Aérospatiale française : certains canaux du satellite peuvent être utilisés pour diffuser des programmes de télévision.

A part Gorizont, dont les émissions sont dans la bande de fréquence à 4 gigahertz – il lui faut donc de toute manière une antenne spéciale, – les trois autres émettent dans la bande des 11 gigahertz. Mais la polarisation de l'onde est verticale pour Intelsat-5, horizontale pour les ECS. Si l'on voulait capter leurs émissions avec une seule et même antenne, il faudrait non seulement réorienter celle-ci quand on changerait de satellite, mais aussi tourner la « tête hyperfréquence » située au foyer de l'antenne.

Droits d'auteur

Il faut donc en pratique une antenne par satellite. Or ces antennes doivent être grandes, car la puissance émise par les satellites est faible *(voir encadré et tableau)*. Ce qui entraîne diverses conséquences.

La première est le coût élevé de l'équipement. Pour des diamètres de 1,20 mètre, on trouve des ensembles antenne et électronique de réception entre 30 000 et 40 000 F, taxes comprises, mais sans la pose ni l'entretien. A des dimensions plus grandes (2 mètres), les prix se situent autour de 100 000 F.

La deuxième est que l'encombrement et le poids des antennes peuvent en rendre l'installation impossible. En ville, les trappes d'accès aux toits ne permettent pas toujours de passer des objets dont les dimensions excèdent 80 centimètres. Le poids d'une antenne importante peut aussi dépasser la charge admissible sur le bâtiment. En habitat dispersé, l'installation est plus facile, mais peut exiger quelques travaux de fondation si l'on place l'antenne sur un sol meuble. Dans tous les cas, il faut prendre en compte les efforts exercés par le vent, qui peuvent dépointer l'antenne et, en cas de tempête, la détruire.

Reste un point important : l'embrouillage. La plupart des émissions actuelles sont en clair, parce que crypter n'est pas apparu nécessaire. Il a été proposé que ce cryptage soit obligatoire, ce qui faciliterait la solution du problème des droits d'auteur. Actuellement, on ne sait pas très bien à qui réclamer ces droits : les exploitants de réseaux et les diffuseurs se renvoient la balle. S'il y avait embrouillage, la responsabilité reviendrait de manière évidente à celui qui remet le programme en clair. Mais les administrations des télécommunications ne veulent pas d'une obligation d'embrouiller, leur mission ayant toujours été de transmettre de l'information sans référence à son contenu.

Quant aux émetteurs de programmes, ils ne tiennent pas à supporter les frais d'un embrouillage et d'une remise en clair – opérations qui altèrent un peu la qualité du signal. Mais ils changeraient sans doute d'avis si trop d'antennes « pirates » étaient installées (comme cela est le cas aux Etats-Unis).

La possibilité de recevoir des chaînes étrangères a de quoi séduire certains amateurs fortunés et polyglottes. Mais les difficultés sont grandes, et plusieurs programmes sont encore précaires. Avec TDF-1, qu'on pourra capter avec de petites antennes (50 centimètres à 80 centimètres), ceux qui s'équiperont auront la garantie que les programmes transmis par le satellite ne disparaîtront pas du jour au lendemain. Et avec la même installation ils pourront ultérieurement recevoir les émissions d'autres satellites, puisque sept autres pays partageront avec la France la même position d'orbite géostationnaire. ■

(1) TV-5 comprend une sélection des chaînes françaises et des chaînes francophones belge et suisse, en attendant le Canada. Europa Télévision est une sélection des chaînes allemande, portugaise, néerlandaise, italienne et irlandaise.

GRANDES ET BELLES RÉCEPTIONS

LES spécialistes l'appellent la Puissance isotrope rayonnée équivalente, une quantité qui mesure la puissance émise par le satellite dans la direction du récepteur. L'unité de mesure est le décibel-watt (dBW). Des valeurs typiques sont 46 dBW pour les ECS, 49 dBW pour Intelsat, à comparer aux 64 dBW du futur satellite TDF-1 de télévision directe. Ces valeurs correspondent au centre du faisceau émis par le satellite ; elles diminuent très vite sur ses bords. Une diminution de 3 dBW signifie que la puissance émise est divisée par deux.

La qualité de réception tient au rapport signal sur bruit (S/B). Lui aussi se mesure en décibels. Une bonne image, c'est un S/B de l'ordre de 50 à 52 décibels. On peut descendre à 47 dB, et obtenir une image médiocre, mais reconnaissable. Au-dessous, les émissions des satellites voisins brouilleront l'image.

Pour passer de la PIRE au rapport S/B, il faut prendre en compte trois facteurs. L'un est l'affaiblissement sur le trajet entre le satellite et le sol, qui dépend de la hauteur du satellite au-dessus de l'horizon, et des conditions météorologiques. Aux fréquences utilisées par la transmission satellitaire, la pluie, et surtout la grêle, créent une atténuation importante qui peut faire perdre 6 dB de rapport S/B.

Les deux autres facteurs sont le gain de l'antenne réceptrice et la température (équivalente de bruit) de la chaîne de réception. A niveau technologique donné, cette température est fixée, et le seul élément dont on dispose pour faire varier le gain est le diamètre de l'antenne. Quand on le double, on gagne 6 dB.

A partir de ces éléments – et de quelques considérations annexes un peu trop complexes pour figurer ici, comme l'effet de seuil des démodulateurs, – un spécialiste de TDF a calculé pour *le Monde* le tableau ci-dessous. Il donne les diamètres d'antenne nécessaires pour recevoir, dans quelques villes françaises, les émissions véhiculées par les satellites Intelsat-5 et ECS-1 (faisceau ouest). L'hypothèse faite est qu'on désire une qualité de réception assez bonne, sans défaut majeur pendant environ 90 % du temps. La chaîne amplificatrice est supposée de qualité normale ; avec des raffinements, on peut gagner un ou deux décibels, et diminuer en correspondance la taille de l'antenne.

Il a été tenu compte de l'erreur de positionnement initial de l'antenne, des oscillations et déformations qui résultent des variations de température, des mouvements du satellite sur l'orbite géostationnaire, du vieillissement des équipements. Aucune valeur n'est donnée pour la réception d'Intelsat-5 à Nice. Cette ville est trop en dehors du faisceau pour qu'on puisse assurer que la réception est possible, quel que soit le diamètre d'antenne.

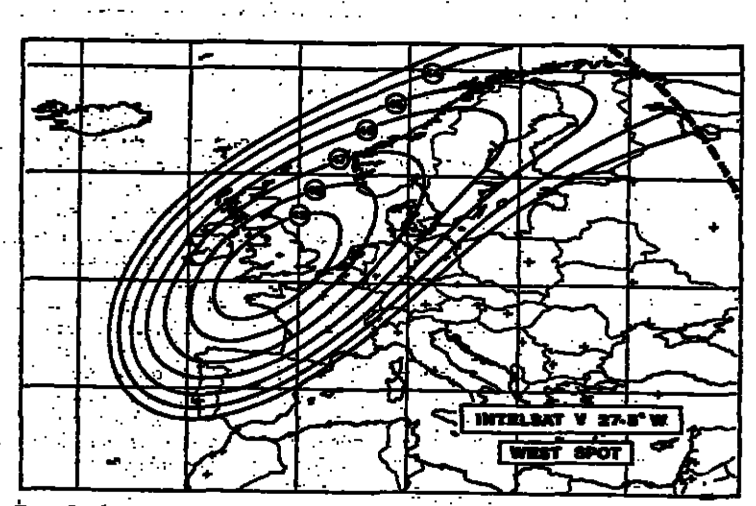
Les valeurs qui figurent dans le tableau doivent évidemment être prises avec quelque recul. On peut munir les antennes de dispositifs de poursuite automatique du satellite, qui assurent un pointage parfait et améliorent le rapport S/B. Si l'installation appartient à un bricoleur éclairé, on peut admettre qu'il ira régler son antenne quand l'image se dégradera, mais tout un chacun n'est pas capable de faire cette opération.

On peut être plus ou moins exigeant sur la qualité de réception, suivant l'usage considéré : ce n'est pas la même chose de s'équiper pour son propre goût ou de proposer un service correct aux abonnés d'un réseau. Le calcul a été fait dans la première hypothèse. Dans la seconde, il faudrait gagner un ou deux décibels pour compenser les pertes dans le réseau. De même faudrait-il 6 dB supplémentaires pour garantir la réception pendant 99,9 % du temps.

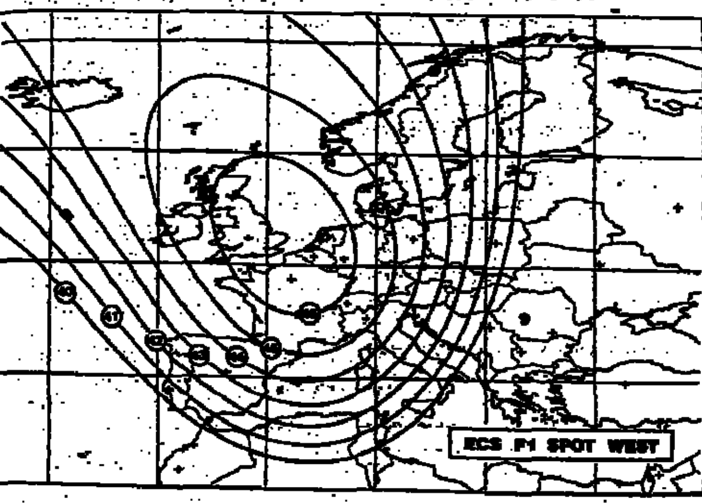
M. A.

DIAMÈTRES DES ANTENNES DE RÉCEPTION (en mètres)

	Intelsat-5	ECS-1
Paris	2,20	2,10
Lille	2,00	1,80
Strasbourg	3,10	2,40
Nice	–	2,60
Bayonne	2,60	2,70
Brest	1,80	2,50
Clermont-Ferrand	2,80	2,40



Les deux cartes montrent les régions d'Europe où il est possible de recevoir les émissions télévisées transmises par les satellites Intelsat-5 et ECS-1. Les courbes indiquent le niveau de puissance (PIRE), gradué en décibels-watts. Une diminution de trois décibels-watts traduit une division par deux de la puissance reçue. On constate que le satellite Intelsat-5 a son faisceau orienté sur la Grande-Bretagne, et que la réception en est difficile dans le sud-est de la France.



TÉLÉS et SATELLITES

L'ARCHE A MÉDIAS

par Marc Ambroise-Rendu

L'image de l'arche proposée par l'architecte danois Johan Otto von Spreckelsen clôt la polémique et clôt le quartier d'affaires de la Défense. Le Carrefour de la communication n'en sera pas le seul locataire, loin de là. Mais les deux symboles, l'arche, les médias, n'en font qu'un.

EN novembre 1988, si tout va bien, le *quartier* de la Défense, le plus vaste centre d'affaires du monde, sera terminé, après vingt ans de chantier. Au centre s'élèvera un nouveau monument parisien, un nouvel arc de triomphe, qui accueillera notamment le Carrefour de la communication, l'un des grands projets de M. Mitterrand.

Le cube est formé de deux tours biseautées, hautes de 105 mètres, reliées par un toit mince et plat, idée géniale d'un architecte danois hier encore inconnu, Johan Otto von Spreckelsen. Revêtu de marbre, de verre fumé, d'aluminium et de bronze, le colosse de 320 000 tonnes tiendra superbement sa partie au milieu des quarante tours qui hérissent le Manhattan français (*le Monde Aujourd'hui* daté 24-25 mars).

La première question que poseront ses visiteurs – on en attend trois millions par an, soit autant que le Louvre aujourd'hui – sera celle-ci : « *Pourquoi donc l'a-t-on planté de guingois ?* » Réponse : parce que c'était le seul moyen de glisser ses énormes fondations sous le parvis. Un lacis de voies ferrées et d'autoroutes souterraines obligeaient à biaiser. Une difficulté technique est donc à l'origine de ce qui apparaît aujourd'hui comme une audacieuse élégance.

Ce cube géant, apothéose de la Défense (vingt mille habitants permanents et soixante mille bureaucrates), sera flanqué, à droite et à gauche, de cubes beaucoup plus modestes, hauts de 20 à 30 mètres : un au sud, cinq au nord. Un petit troupeau d'immeubles de bureaux vivant à l'ombre du colosse.

Les visiteurs débouchant sur le parvis se trouveront au pied du monument. Ils accéderont à sa base par un escalier digne de l'ensemble : trois volées de vingt marches chacune, sur une largeur égale à celle des Champs-Elysées.

Certains, fonctionnaires pour la plupart, pénétreront dans la tour de gauche, au sud, où seront regroupés sur trente-cinq étages les services du ministère de l'urbanisme et du logement. Comme ce n'était pas suffisant, on leur réserve aussi un immeuble accessoire construit au sud de la tour. Là seront installés les services sociaux du ministère, un gymnase, une bibliothèque, des salles de réunion, un PC dit « de crise » et quelques appartements pour les chefs de service de permanence. On y trouvera également trois restaurants, qui assureront la subsistance quotidienne des cinq mille employés de la Tête-Défense.

D'autres bureaucrates se dirigeront vers la tour de droite et les deux immeubles attenants, au nord, qui doivent recevoir une foule de sociétés privées ayant quelque rapport avec la communication. Chaînes de radio et de télévision, journaux et publications, agences de publicité, spécialistes de l'audiovisuel, personnages du cinéma et du show-business seront au coude à coude. Les affaires, espère-t-on, iront bon train, tandis que s'ébaucheront dans la touffeur de cette jungle d'éblouissantes carrières de vedettes.

Mais le grand public n'aura guère accès au petit monde des *médias. Il s'intéressera* davantage à ce que le Carrefour international de la communication prépare à son intention. Sous le socle du cube, quatre salles de cinéma, totalisant huit cents places tourneront en permanence. Au-dessous d'elles, dans les profondeurs du parvis, de vastes espaces seront réservés à des expositions. C'est là que l'on pourra découvrir les dernières nouveautés en matière de communication. On *nous promet* du *spectaculaire*, du jamais vu. Vivent l'informatique, l'image qui fait choc, le message tombant des étoiles !

Conférences au sommet

Les visiteurs aspirant à des visions plus sereines et plus familières se dirigeront vers le sommet de l'arche. Cinq ascenseurs panoramiques hisseront les badauds vers le belvédère sur le « toit » de l'édifice. Leur vitesse sera volontairement ralentie pour que l'on ait tout loisir de contempler Paris. On découvrira progressivement le quartier d'affaires, la Seine, l'axe des Champs-Elysées, la Concorde puis, au loin, la pyramide transparente du nouveau Louvre. Au couchant, lorsque le soleil caresse la ville, le spectacle fera recette.

Dans le toit, on trouvera des *salles de conférences disposées* autour de quatre patios, le belvédère *et, bien sûr*, de puissantes antennes de télévision pour capter les images venues du reste de l'univers. Comme ces espaces étaient trop modestes pour le Carrefour international de la communication, celui-ci s'est adjugé trois des immeubles situés au pied de la tour nord ainsi que leurs cinq niveaux de sous-sol. Les industriels y tiendront colloque, les producteurs de télévision y disposeront de studios, les chercheurs de bibliothèques d'une banque de données et de laboratoires. Et, puisque tout cela a besoin de publicité, les journalistes auront à leur disposition, dit-on, un centre de presse « *des plus performants* ».

Si l'on en croit ses promoteurs, la Tête-Défense devrait devenir l'un des endroits les plus animés de la capitale. Son artère vitale sera une sorte de boulevard souterrain courant du sud au nord et reliant l'ensemble des bâtiments ; bordé de commerces, de cafés, de kiosques à journaux et de mini-restaurants, il devrait permettre aux troglodytes de survivre lorsque, dehors, le vent d'ouest et les rafales de pluie fouetteront l'arche grandiose. ■

ENTRE RÊVES ET RIGUEUR

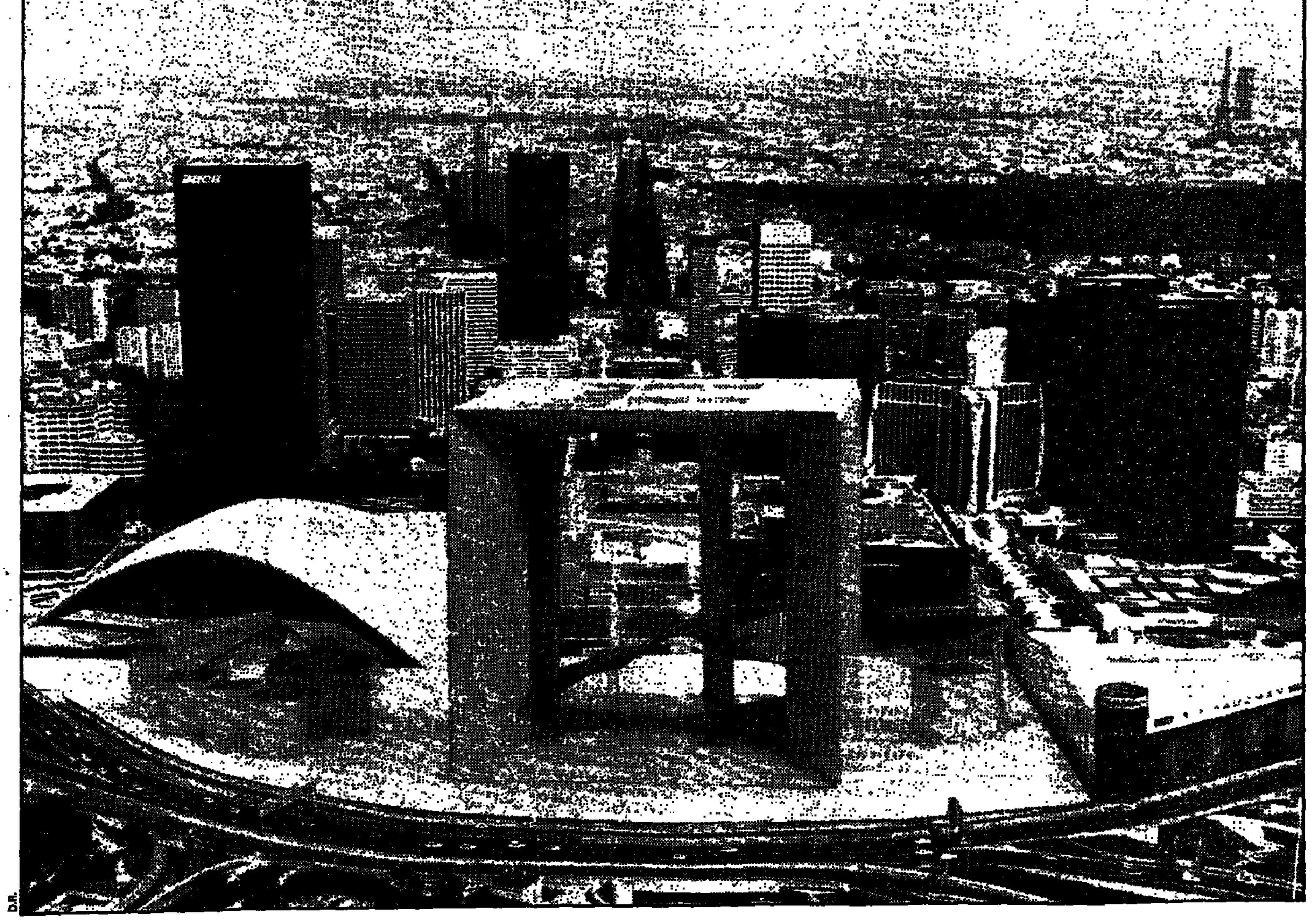
IL faut la décision de François *Mitterrand de l'inclure dans* ses grands projets d'architecture, le 8 *mars* 1982, *pour* que l'achèvement à l'ouest du quartier d'affaires de la Défense soit, après de nombreuses remises en cause, concrètement mis en œuvre et que soit lancée vraiment l'idée de la création du Carrefour international de la communication.

Peu après est créée une association pour l'étude et la mise en place de ce Carrefour (ASCOM), dont la présidence est confiée à Robert Lion, président de la Caisse des dépôts et consignations. Chercheurs et professionnels entreprennent alors de donner un *contenu véritable à une* bonne mais très vague idée présidentielle.

Le législateur vient les y aider et une loi donne, le 1er juin 1984, de grandes attributions *au Carrefour : « Il entreprend en liaison avec les organismes internationaux et étrangers, en particulier en Europe, toutes les actions susceptibles de développer la communication, quel qu'en soit le support, et de permettre à tous d'en mieux mesurer les effets et maîtriser les techniques. A cette fin, il accueille, développe, rapproche et suscite toutes activités et initiatives liées au développement de la communication. »* Peu avant, comme l'association présidée par Robert Lion avait été transformée en établissement public à caractère industriel, philosophie et structure étaient désormais bien en place.

En janvier de cette année, Yvette Chassagne, présidente de l'Union des assurances de Paris (UAP), prend la tête du Carrefour, bientôt rejointe par Jean-Hervé Lorenzi, qui en devient directeur. Ils doivent, comme nous l'a déclaré Yvette Chassagne en juillet dernier (*le Monde* du 6 juillet 1985), *« faire le tri entre les rêves, les études et la rigueur. Des nombreux et généreux projets des débuts, le conseil d'administration a retenu trois axes que nous allons mettre en œuvre sans tarder : un centre de ressources lié à des laboratoires de recherche ; une cité des affaires, réservée aux professionnels et conçue comme une vitrine de la technologie de pointe française ; un lieu ouvert au grand public où pourront se rencontrer visiteurs, professionnels, chercheurs et industriels. ».*

Depuis le mois d'août, le Carrefour dispose pour cela de locaux, sur le site même du futur cube d'Otto von Spreckelsen, plus adaptés à sa mission et où se tiendront de nombreuses expositions ouvertes au grand public comme « les services du câble » ou « la mondialisation des télévisions », ainsi que des colloques internationaux. *« Si le musée de La Villette prend acte de la mutation technologique,* dit encore Yvette Chassagne, *nous, c'est la transformation de la société qui nous intéresse. »*



A la fin de 1988, près de trente années après le lancement de la construction du quartier d'affaires de Paris, la Défense sera achevée. Magistralement : le cube de 105 mètres de côté dû à Otto von Spreckelsen trônera au sommet de la composition. Il abritera, outre le Carrefour international de la communication, des salles d'expositions, de cinéma, de restaurants ainsi que des bureaux du secteur privé et le ministère de l'urbanisme et du logement. D.R.

TÉLÉS et SATELLITES

LIBAN : SOUS L'ABRI DU PETIT ÉCRAN

C'est devant le poste qu'au Liban on risque le moins de prendre des coups. Les stations en présence, elles, luttent dans le climat de violence qui est celui du quotidien.

ENTRE autres guerres au Liban, celle des télévisions bat son plein. Parce que, précisément en raison de la guerre – la vraie, – la télévision est ici, plus que partout ailleurs, la compagne obligée de toutes les soirées.

La population a, sous la pression des bombardements, combats de rue, enlèvements, délestages et autres sévices, pris le pli au fil des ans – dix années, bientôt onze, c'est long et cela crée des habitudes, voire des réflexes – et des morts (cent mille, c'est lourd pour un si petit pays) de se calfeutrer à domicile.

Les belligérants – ceux du camp chrétien en premier lieu – ont rapidement pris conscience de l'outil incomparable que constituent les médias audiovisuels, et s'en sont inspirés. Cela a commencé par les radios, plus faciles techniquement et plus légères financièrement à monter : chaque parti et sous-parti, chaque communauté et sous-communauté possède la sienne, et tout ce monde se livre sur les ondes une guerre dans la guerre, dont la population – d'autant plus harcelée de flashes et bulletins d'information qu'elle est écrasée d'obus – est la victime traumatisée. Il existe aujourd'hui au moins douze radios « politiques » distillant à longueur de journée des messages contradictoires, sans compter les postes diffusant de la musique sur modulation de fréquence.

La guerre des télévisions a moins proliféré, et pour cause. Mais en réalité elle a aussi dix ans d'âge et n'a pas attendu l'apparition en août dernier de la télévision des Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) pour prendre corps. Télé-Liban, le poste officiel, est détenu à 50 % par l'Etat libanais, 33 % par la Compagnie libanaise de télévision (CLT), 17 % par deux actionnaires privés ; la CLT est contrôlée à 53 % par la SOFIRAD, société holding de l'Etat français. Télé-Liban a éclaté très tôt, dès la première année de guerre. Les hasards de la géographie ont fait que chacun des deux camps belligérants a hérité d'une station d'émission et d'un système d'équipement : Hazmieh pour Beyrouth-Est (chrétien) et Tallztel-Khayat pour Beyrouth-Ouest (secteur musulman avec coloration successive ou simultanée palestinienne, progressiste, chiite).

Guerre dans la rue, guerre sur les écrans

Les deux stations ont gardé en commun presque tout, notamment leur statut social, leur gestion, la publicité et même beaucoup de programmes, sauf l'essentiel : le journal télévisé. Malgré des velléités de réunification, les deux stations n'ont cessé de diverger, jusqu'à devenir carrément ennemies dans le domaine de l'information. La cassure, qui s'est élargie progressivement, est devenue irrémédiable, après la dernière en date des coupures de Beyrouth, le 6 février 1984, qui a brutalement mis fin à l'illusoire réunification du Liban des années 1982-1983. A l'image du pays, Télé-Liban s'est cassée.


ANTENNE 2

Télé-Liban vient d'acheter l'émission-vedette d'Antenne 2 « Châteauvallon ».

Les Forces libanaises sont venues bousculer la routine de la petite guerre télévisuelle, et, moins de deux mois après l'entrée en service de leur LBC (Lebanese Broadcasting Corporation), celle-ci a supplanté Télé-Liban du côté chrétien et s'est insinuée du côté musulman.

Sa recette est simple : un journal certes partisan, mais nerveux et rapide, face au verbiage des deux chaînes, elles-mêmes partisanes au demeurant, de Télé-Liban ; une sélection de films de bon niveau (occidentaux et égyptiens, pour satisfaire tous les publics) et quelques productions locales axées sur le Liban, son terroir et ses problèmes actuels ; celles-ci présentent l'avantage d'accrocher le public libanais, mais l'inconvénient de n'être pas exportables dans le monde arabe, notamment en raison de l'utilisation du libanais dialectal.

La publicité, réduite à la portion congrue en raison de la guerre, a fait bon accueil à la BBC, venant confirmer que les habitudes d'écoute du public avaient rapidement changé au profit de cette dernière. Déjà, avec son film quotidien tous publics, la LBC a porté un coup dur aux vidéothèques qui ont proliféré au Liban, la guerre, avec ses interminables journées de réclusion, et les prix (3 000 F pour un magnétoscope, 5 F pour la location d'une cassette) ayant assuré leur succès.

Télé-Liban possède toutefois un atout. Etant seule « légale », elle dispose du privilège de traiter avec les grandes chaînes nationales occidentales, qui refusent de vendre leur production à la LBC. Or, surtout en milieu chrétien, les téléfilms français demeurent très prisés. Et Télé-Liban vient d'arracher de haute lutte *Châteauvallon*, l'émission-vedette d'Antenne 2. Elle diffuse régulièrement « Apostrophes », qui, à Beyrouth comme à Paris, a un public de fidèles, et « Le grand échiquier », de Chancel, ainsi que de nombreuses autres productions des trois chaînes françaises : historiques *(Fachoda)*, culturelles *(la Vie de Mozart)*, policières (« Les cinq dernières minutes) » et de variétés (« Champs-Elysées », « Au théâtre ce soir »).

Les fameux feuilletons-fleuves américains *Dallas* et *Dynastie* sont également au programme de toutes les chaînes, diffusés et rediffusés à satiété. Le recours à la rediffusion pour meubler les vides est d'ailleurs courant, et l'on voit presque tous les jours apparaître sur TL 2, la chaîne en arabe du secteur musulman, un *Talleyrand* égaré, sans l'ombre d'un sous-titre : on fait avec ce que l'on peut.

TL 3, la chaîne en français, émettant aussi à partir du secteur musulman, détonne dans le milieu arabophone et islamisé où elle opère : un ersatz condensé de TF1, Antenne 2 et FR3 (1), avec un zeste de feuilletons américains, sauf à l'heure du journal télévisé, qui, lui, est militant, au nom d'un islam nationaliste.

LUCIEN GEORGE.

(1) La SOFIRAD est le fournisseur de 1 400 heures de ce troisième canal, avec une subvention du ministère des relations extérieures.

ISRAËL : UN PEUPLE, UNE CHAINE, UN JOURNAL

Garder leur liberté face au pouvoir en place ; informer et informer encore : les journalistes israéliens sont au rendez-vous avec leur pays, chaque soir.

LA télévision israélienne ressemble à une jeune fille qui aurait déjà beaucoup vécu. Elle n'a pas dix-huit ans, mais l'expérience acquise et le rôle central qu'elle joue dans la vie quotidienne de l'Etat juif l'ont sortie, bien avant l'âge, de l'adolescence.

Ben Gourion, très vieux jeu, ne voulait pas du « petit écran », symbole, à ses yeux, de dégénérescence. Il fallut attendre la retraite politique du « père de la nation » pour voir naître la télé vingt ans après l'Etat, en avril 1968. De cette naissance tardive, elle conserve certains traits archaïques. Elle ne possède qu'une chaîne, publique et polyvalente, diffuse un seul journal télévisé quotidien, et la publicité commerciale n'y a pas droit de cité. Aux téléspectateurs français, elle rappellerait un peu la RTF des année 50.

La comparaison, pourtant, est trompeuse. Car la télévision israélienne n'eut pas besoin de combattre longuement pour sa liberté. D'emblée, elle fut affranchie et crédible. Son émancipation était inscrite dans un texte plus vieux qu'elle, la « loi sur la radiodiffusion », votée en mars 1965. Ses structures et son statut s'inspirent de ceux de la BBC.

Une journée type sur le petit écran commence par un long programme éducatif. Entre 9 heures du matin et le milieu de l'après-midi, l'enseignement scolaire alterne avec des documentaires, des leçons de choses et des séquences de divertissement pour les jeunes. Vient ensuite une heure quotidienne réservée aux enfants (dessins animés, feuilletons).

Dix-sept Israéliens sur cent sont arabes (musulmans, chrétiens et druzes) : la télévision diffuse donc, selon les jours, entre une heure et demie et quatre heures de programmes en arabe, dont un journal de trente minutes sous-titré en hébreu. Le « service arabe », reçu jusqu'à Beyrouth et Damas, est autonome depuis 1978.


A.F.P.

Les Israéliens se passionnent pour le journal de 21 heures, « Mabat ».
Ici, les images du rapatriement des corps des trois touristes israéliens assassinés à Larnaca le 25 septembre dernier.

Dirigé par un juif, il emploie une soixantaine de personnes dont la moitié sont arabes et s'adresse en priorité aux Palestiniens des territoires occupés. Sa mission est en partie politique : concurrencer les émissions en arabe et en hébreu de la télévision jordanienne captées en Israël, présenter à son public arabe une réalité nationale complexe et pluraliste, en évitant la propagande et la démagogie. Ce but ne semble qu'à moitié atteint.

Le programme en hébreu reprend à 20 heures avec du sport, des chansons, un reportage ou un concert. Après le journal télévisé, les Israéliens ont droit à un film, un spectacle de variétés ou une pièce de théâtre. La soirée s'achève avant minuit avec la lecture d'un verset de la Bible et les dernières nouvelles.

Faute d'argent, la télévision israélienne présente de nombreux produits achetés à l'étranger. La plupart des feuilletons sont américains ou anglais, et les créations originales, plus coûteuses, trop rares. C'est sans doute là sa principale faiblesse que font oublier de temps à autre les œuvres de prestige comme *Héritage*, fresque remarquable sur l'histoire du peuple juif, dont les téléspectateurs américains eurent la primeur. Cette série en douze épisodes, plusieurs fois récompensée aux Etats-Unis et actuellement diffusée en Israël, est écrite et réalisée par Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères.

21 heures. C'est l'heure d'écoute maximale. Car voici le générique du « Mabat » (le « regard », en hébreu), autrement dit le journal télévisé. Lorsque les événements se déchaînent, et cela arrive souvent dans cette région du monde, tout Israël est devant la télé. On écoute les flashes d'information dans l'autobus, puis, rentré chez soi, on ouvre son poste à l'heure du « Mabat ». Une demi-heure de reportages, commentaires et interviewes à un rythme soutenu.

Le journal, c'est le point d'orgue, la vraie « dramatique » de la soirée. *« Les Israéliens sont hantés par leur histoire, par leur avenir,* nous dit Haïm Yavin, présentateur vedette du « Mabat » et candidat à la direction générale de la télévision. *Ils sont avides d'informations, veulent savoir ce qui se passe chez eux et chez leurs voisins arabes. Voilà pourquoi le journal occupe cette place centrale en milieu de soirée. »*

Journalistes progressistes et public conservateur

Comme dans les plus vieilles démocraties, les presses écrite et audiovisuelle jouent un rôle de contre-pouvoir. Depuis que la télévision existe, tous les gouvernants d'Israël eurent la tentation d'en mettre au pas les journalistes, frondeurs, amateurs de scoops et jaloux de leur indépendance. Dès son arrivée au pouvoir en 1977, Menahem Begin engagea le fer avec l'équipe de rédaction jugée hostile à ses thèses et nomma des fidèles aux postes de direction. La droite voulut réduire la « couverture » des territoires occupés et exercer un droit de regard sur les reportages et les interviews des dirigeants palestiniens de Cisjordanie et Gaza. L'affaire s'acheva en justice, où les journalistes obtinrent raison.

Mais le conflit laissa des traces. Il y eut des actes de censure et des mises au placard. Le moral de la rédaction et la qualité de son travail s'en ressentirent. Cela n'empêcha pas la télévision, après les massacres de Sabra et de Chatila, d'être un catalyseur de l'opposition à la guerre du Liban. Mais les diatribes du Likoud contre *« la mafia des intellectuels gauchistes »* de la télé, *« amis des Arabes et ennemis de l'Etat »*, ont largement fait mouche parmi l'électorat. Un danger existe, celui d'une rupture de conscience entre les journalistes et leur public.

« Les gens nous en veulent, note Haïm Yavin, *parce que nous sommes souvent porteurs de mauvaises nouvelles. Entre les pressions du pouvoir et les attentes du public, notre marge de manœuvre est étroite. Compte tenu de toutes les difficultés du pays, nous avons réussi à conserver néanmoins une grande liberté, tout en maintenant un bon niveau professionnel. »* Comme tous ses confrères, Haïm Yavin applaudit à l'idée de créer une deuxième chaîne ouverte à l'actualité. *« Nous aurons enfin,* dit-il, *plus d'argent, et l'Etat ne détiendra plus tous les cordons de la bourse. »*

Approuvé récemment par le gouvernement, le projet ne verra pas le jour avant deux ou trois ans. La télévision israélienne prendra alors un nouvel essor.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

TÉLÉS et SATELLITES

PÉROU : LE RIRE SANS CARRÉ BLANC

On s'amuse beaucoup à Lima, surtout devant l'écran. Du burlesque comme s'il en pleuvait. Une façon comme une autre d'aider les bidonvilles à vivre.

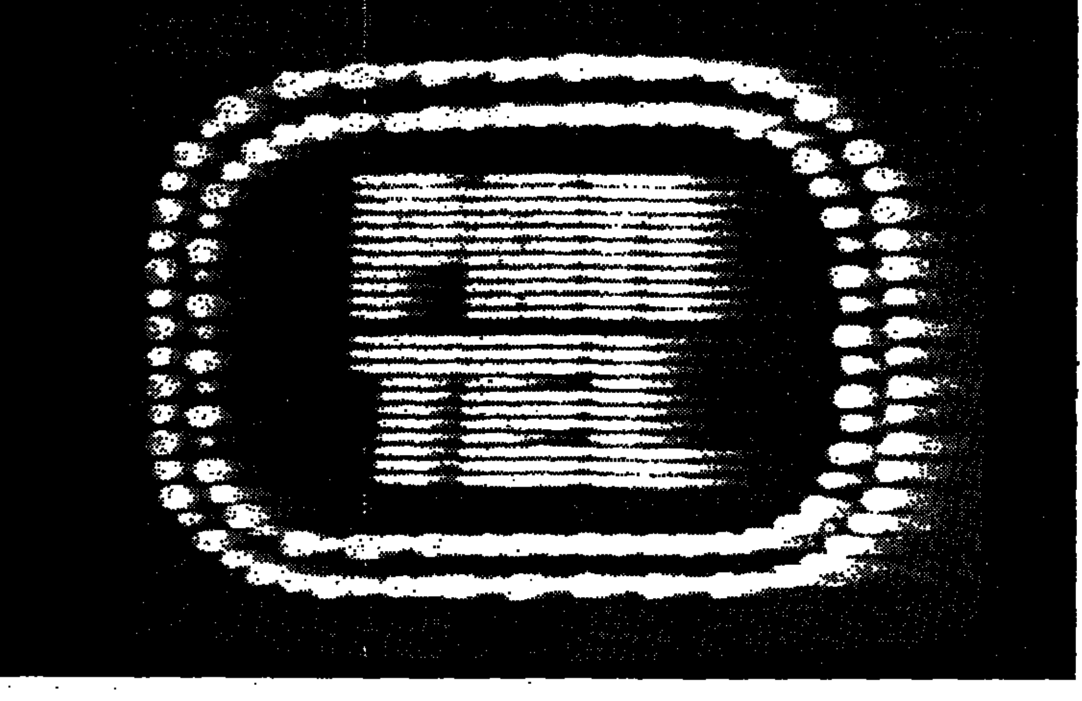
DANS les bidonvilles qui ceinturent le cœur de la capitale péruvienne, là où il n'y a ni eau sur l'évier, ni tout-à-l'égout, et même pas toujours d'électricité, une forêt d'antennes se hérisse au-dessus des misérables et frêles cabanes de nattes de paille. La boîte à images trône au milieu de la pièce, sur un tabouret ou une caisse d'emballage. Sur le sol de terre battue, de vieux journaux, un matelas éventré, parfois une table, c'est là tout le mobilier.

Dans ces quartiers, les plus déshérités mettent en commun leurs maigres ressources pour préparer la soupe populaire entre plusieurs familles. Mais la télé, chacune, ou presque, a la sienne, d'où le grand nombre de postes : un et demi par foyer dans la capitale (six millions d'habitants)... La géographie accidentée du pays et l'extension du territoire font que lorsqu'on parle TV on parle presque de façon exclusive de Lima.

Les heures de programmation couvrent toute la journée et une partie de la nuit, et les heures d'écoute sont extrêmement élevées : une enquête révèle qu'un pourcentage important des Liméniens se lovent devant la télévision pendant plus de quatre heures chaque jour, et jusqu'à six, huit heures pendant le week-end. Et pourtant, les programmes sont loin d'être faits sur mesure pour le gros des spectateurs venus de province, de culture rurale et andine.

Le critère qui prime sur les quatre chaînes privées est celui de la rentabilité. Comme la production nationale est très onéreuse, même pour la chaîne d'Etat qui se veut culturelle, trois programmes sur quatre sont des *enlatados*, « mis en boîte » aux Etats-Unis, et importés à bas prix.

Pour les enfants c'est *la Panthère rose, Tom et Jerry* ou *Arnold et Willy*. Pour les adultes les grandes séries comme *Dynastie* ou *Dallas* (passé à deux reprises), ou les polars comme *Magnum, les Rues de San-Francisco, Starsky et Hutch*...



Le goût latino-américain pour le mélo et l'eau de rose est satisfait par un nombre impressionnant de feuilletons venus du Brésil, d'Argentine, du Mexique et du Venezuela, qui sont transmis sur une des grosses chaînes privées jusqu'à plus de sept heures par jour. Pour « faire durer », les chaînes diffusent pendant un bon quart d'heure le résumé du chapitre précédent, et le nouveau chapitre est truffé de douze à vingt minutes de spots publicitaires.

Or la pub, elle aussi, a l'air importée. Ses vedettes, comme les speakerines d'ailleurs, sont triées sur le volet : teint de porcelaine, cheveux blonds et yeux clairs, dans ce pays creuset d'Indiens, de Noirs, de Jaunes...

Le lit, le bureau, la guinguette du coin

Les programmes autochtones sont presque exclusivement soit des programmes d'information et de politique, diffusés le plus souvent après 22 heures, quand la plupart des téléspectateurs somnolent, soit des programmes comiques, les plus prisés par les Péruviens, les plus rentables aussi.

Risas y salsa (Rires et salsa), est depuis plusieurs années le phénomène de la télé péruvienne. Il s'agit d'une série de sketches qui mettent en scène de façon burlesque trois thèmes : les relations homme-femme, chef-subordonné, argent-politique dans leur théâtre naturel, respectivement le lit, le bureau ou la guinguette du coin. Des sketches qui représentent les archétypes culturels de la société liménienne dominée par le *cholo*, le métis, qui n'est pas né avec un pain sous le bras comme le *gringo*, mais s'est frayé un chemin parce qu'il est malin et *macho*, alors que l'Indien est abruti, le Noir borné, et le *gringo* oie blanche ou dindon de la farce...

Dans le même style : *Tremplin vers la célébrité*, d'Augusto Ferrando, qui se veut le Père Noël de la télé en découvrant de jeunes talents et en répartissant des cadeaux parmi son public qu'il n'hésite pas à ridiculiser, humilier, insulter. Mais, dans l'espoir de gagner un savon, un ballon ou une poignée de monnaie, les petites gens font la queue, sur le trottoir et depuis la veille, pour participer à ce programme du samedi après-midi.

Depuis quelques mois, une nouvelle émission a bouleversé le canal 5 (privé). Il s'agit de *Carmin*, un feuilleton à l'eau de rose, banale histoire d'amour de la jeunesse dorée, avec des rapts, des ruptures et des retrouvailles. Mais à la sauce locale, entre les maisons coloniales, les ruines archéologiques de Cuzco et les trafiquants de cocaïne...

Sexe, sang... mais pas de carré blanc. La télévision au Pérou est aussi libérale que le cinéma est conservateur – *Amadeus* a été interdit aux moins de 14 ans. Le 27 mars 1984, la TV a interrompu les émissions enfantines pour passer, en direct, la mutinerie dans la prison du Sexto. On pouvait suivre très précisément sur le petit écran, et pendant des heures, la façon dont les otages étaient torturés, poignardés, arrosés d'essence et brûlés... du grand spectable, pris sur le vif, et diffusé entre deux spots publicitaires.

NICOLE BONNET.

KENYA : LES GRILLES DE L'EMPIRE

Cinq cent mille adeptes pour une télévision « instrument d'unité nationale et d'intégration politique » et qui se souvient beaucoup de ses origines britanniques.

LA scène se passe à Nairobi dans un *tea kiosk* (maison de thé), entre la patronne, son employé et deux ou trois clients. Le comique de l'affaire ne tient pas tant à la drôlerie des personnages qu'à la manière dont ils s'expriment en swahili, la langue officielle avec l'anglais. Dialogue centré autour d'un Kalenjin, la tribu de Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat, et d'un Kikouyou, l'ethnie dominante du pays, qui imite le parler d'un Luo. Chaque samedi soir, depuis plus d'un an, à une heure de grande écoute, juste après le journal, la Voix du Kenya-Télévision diffuse, en couleurs, un épisode de cette comédie très populaire – « Vitimbi », – produite sur place avec une grande économie de moyens.

Créée en 1962, deux ans avant l'indépendance du pays, la Voix du Kenya-TV – chaîne unique et système PAL – a près d'un quart de siècle d'existence. Pourtant, comparée à la presse écrite et surtout à la radio (près de *10 millions* d'auditeurs), son audience demeure encore très limitée. *On compte, en effet,* moins de 100 000 récepteurs, essentiellement installés en zones urbaines et, partant, quelque 500000 téléspectateurs réguliers, soit autour de 30% de la population totale. Si plus de 85% des programmes de la radio sont produits sur place, on est loin du compte pour la télévision, qui apparaît encore très marquée par ses origines britanniques et plus soucieuse de plaire à une élite – son fonds de commerce – qu'à la grande masse du public. Lui reprochant de proposer trop de films étrangers, le chef de l'Etat avait avoué, il n'y a pas si longtemps : « *Personnellement, je ne regarde pas les programmes de la télé, car il n'y a rien à regarder...* »

La radio et la télévision kényanes ont reçu des directives pour concevoir leurs « grilles », avec 50% de programmes éducatifs, 30% d'informations et 20% d'émissions de détente. Les autorités de tutelle se sont aussi attachées à améliorer la qualité des messages publicitaires – dont la TV tire ses revenus, avec les subventions du gouvernement et les taxes sur les appareils (la *redevance a été supprimée en* 1970) – afin qu'ils ne s'adressent pas à une infime minorité de privilégiés.

Ces spots, pour la plupart montés sur place, sont en général commentés en swahili lorsqu'il s'agit de biens de consommation courante, et en anglais lorsqu'il s'agit de produits sophistiqués comme une crème de beauté...

Il était clair, au départ, que les moyens audiovisuels, et en particulier la télévision, étaient au service du gouvernement, de la KANU (le parti unique au pouvoir) et de la philosophie qui sous-tend leur action. « *La TV doit être un instrument d'unité nationale et d'intégration politique* », insistent les dirigeants kényans. Aussi se sont-ils toujours opposés à la création d'une télévision privée qui, selon eux, pourrait être utilisée par des « *éléments hostiles* » pour « *briser la cohésion de la société* ».

Priorité au compte rendu de la journée du président

Avec les moyens du bord, la télévision kényane, qui émet une quarantaine d'heures par semaine, tente donc de multiplier les programmes éducatifs, depuis la culture du thé jusqu'à la sécurité routière en passant par des cours de cuisine. A cet égard, le critique du quotidien *The Standard* se plaignait *récemment* que Maggie Gona, la présentatrice culinaire, faute de disposer d'une boîte d'allumettes, ait dû se servir d'un bout de papier pour allumer sa gazinière. Il regrettait aussi que, au cours de l'émission sur le thé, les responsables locaux du gouvernement aient beaucoup trop longtemps occupé le devant de la scène. « *On les voit suffisamment aux informations.* », concluait-il.

La Voix du Kenya-TV diffuse, tous les soirs, deux bulletins d'information d'une demi-heure, l'un en swahili, l'autre en anglais. Présentés par un homme et une femme qui se partagent la lecture des nouvelles nationales et internationales, le journal s'ouvre inévitablement sur le compte rendu des activités présidentielles.

Un soir parmi d'autres : deux longues séquences montrent Daniel Arap Moi, présidant les négociations de paix entre factions ougandaises rivales et recevant l'envoyé spécial de l'émir d'Abou Dhabi. Puis suivent de nombreux flashes, souvent en noir, sur les déplacements et les discours ministériels à l'intérieur du pays.

Avant la fermeture du journal par le magazine sportif et le traditionnel bulletin météo, une dizaine de minutes sont consacrées aux informations internationales. *Ce soir-là*, la *nomination* d'un nouveau premier ministre au Kremlin, la réception par Ronald Reagan du ministre soviétique des affaires étrangères, l'assassinat de trois touristes israéliens à Chypre et le record de vitesse d'un train britannique entre Londres et Manchester. A cette ouverture sur l'extérieur s'ajoute « *Press conference* », l'émission hebdomadaire de Herman Igambi, qui a déjà reçu Kurt Waldheim, alors secrétaire général de l'ONU, et Javier Perez de Cuellar, son successeur, ainsi que de nombreux chefs d'Etat de l'Afrique anglophone.

Même si la télévision kényane s'est efforcée de produire des émissions de détente mieux adaptées aux conditions locales, sa clientèle continue de préférer les séries étrangères, américaines et britanniques, à suspense et à gros moyen. Tout de même, en août 1984, lors des Jeux olympiques de Los Angeles, les habitués de la « petite lucarne » et ceux qui les avaient rejoints à cette occasion s'étaient plaints de la couverture trop orientée, à leur goût, de la télévision américaine, dont les images faisaient la part trop belle aux performances des athlètes des pays riches et laissaient dans l'ombre les exploits des équipes africaines. Certains avaient alors souhaité que les nations africaines mettent en commun leurs ressources pour acquérir une ligne satellite et s'équiper en moyens de télécommunications. Un rêve.

JACQUES DE BARRIN.

VEILLÉES THAILANDAISES

Un téléviseur par village avec, au programme, des feuilletons conçus et réalisés dans la plus parfaite improvisation.

C'EST un drame d'une infinie lenteur. Semaine après semaine, la frêle héroïne, classe moyenne, pure, enfant modèle au teint pâle, pleure dans le giron de sa mère. A moins qu'elle ne confie ses malheurs à son frère, à sa sœur, à sa cousine ou à sa tante. Elle aime un jeune *homme qui n'a que faire de la délicatesse de ses sentiments*. Lui, bon vivant, jeune cadre plein d'avenir, préfère la compagnie des dames moins honnêtes. Elles boivent de l'alcool, fument et ne dédaignent ni sa voiture sport ni les clairs de lune romantiques. A force de bonnes paroles, de pleurs et d'entremises familiales, tout finira par s'arranger. La vertu triomphera de la frivolité. Et le producteur sera content.

Voilà, à peine caricaturé, le scénario passe-partout de l'un de ces feuilletons qui font les beaux soirs des millions de téléspectateurs de *l'une des quatre chaînes de télévision* qui se disputent un public de plus en plus nombreux. En Thaïlande, il y a cinq ans, on estimait à un million le nombre de téléviseurs en fonction dans le pays. Depuis, prospérité relative aidant, les autorités *ont perdu la trace des chiffres*.

Des téléviseurs, il y en a au moins un par village. Dès 8 heures du soir, on se rassemble autour de l'écran. Famille, amis, voisins, hôtes de passage. L'essentiel des programmes est d'origine locale.

« *Un feuilleton ne coûte pas cher* », nous a expliqué un acteur d'occasion (bien que célèbre, il se considère avant tout comme agent immobilier). « *Les acteurs sont mal payés. Ils prennent connaissance de leur texte quelques minutes avant le début du tournage. On tourne au petit bonheur. Même si tout le monde n'est pas là, on travaille. J'ai fait des déclarations d'amour passionnées... à une chaise ! L'actrice était restée bloquée dans le trafic.* »

Il y a le drame urbain et bourgeois, mais le public garde un faible pour la tragédie rurale, qui se *déroule immanquablement dans le* Nord-Est, ce pays aride et pauvre, où les sentiments ne s'embarrassent pas des fioritures citadines. Un bandit au grand cœur y fait en *général le coup de feu contre des* policiers pas trop futés. Finis les *pleurs distingués et les interminables conversations à la mode de Bangkok. Voici le temps des passions violentes, du sang, de la poudre et des balles. La bouteille de cognac français, signe indiscutable de statut social, fait place au flacon de « Mékong », le scotch local (à base d'alcool de riz), bon marché et populaire.

Il existe quatre chaînes de télévision en Thaïlande. Deux sont privées ; leur public-cible est la classe moyenne montante. Feuilletons sentimentaux et jeux fidélisent le public, conditions indispensables pour les recettes publicitaires. Une chaîne est contrôlée intégralement *par les militaires : le moindre présentateur y est major ou colonel* ; le journal télévisé informe minutieusement le pays des faits et gestes du commandant suprême ou du chef de l'armée... Le dernier canal est la chaîne officielle ; elle fait quelque place aux programmes politiques et aux services publics ; conseils d'hygiène – au demeurant fort utiles – y alternent curieusement avec certains programmes de fantaisie.

Famille royale

Les journaux télévisés, dans ce pays où la presse écrite fait preuve de liberté de ton, voire d'irrévérence, servent avant tout à tenir le pays au courant des activités des membres de la famille royale, des généraux les plus importants et des officiels en tournée. Si le ministre parle, on ne l'interrompt pas. Le journaliste est là avant tout pour recueillir la bonne parole, pas pour la contester. Toutefois, depuis quelques mois, les chaînes 3 (privée) et 9 (publique), qui diffusent le même journal, ont fait un effort pour cerner de plus près la vie du pays et ses problèmes.

Les Etats-Unis, le Japon et Hongkong sont les plus gros fournisseurs étrangers de programmes. Toutes les chaînes acceptent, d'autre part, avec empressement la publicité. *Pendant* longtemps celle-ci était de meilleure qualité technique que les programmes eux-mêmes. Elle reflète de plus en plus les capacités d'achat de la nouvelle classe moyenne, celle de Bangkok, bien sûr, mais celle de Chiangmai ou de Songkla, d'Ubon ou de Surin.

JACQUES BEKAERT.



TÉLÉS et SATELLITES

URSS : «BONSOIR, BONJOUR, CAMARADES !»

Si le sérieux, l'austérité et l'information répétitive sont encore les grandes règles d'or de la télévision soviétique, l'arrivée de M. Gorbatchev a entraîné cependant quelques surprenantes innovations.

L'IDÉE que des chaînes de télévision puissent être concurrentes entre elles est complètement étrangère à la mentalité soviétique. Le même journal est ainsi diffusé chaque soir par les trois chaînes nationales... Les téléspectateurs français qui peuvent capter les émissions de la première, relayées par le satellite Gorizont (Horizon), ont donc une vision exacte de ce qu'offre le petit écran au pays du « socialisme développé ».

Les programmes commencent à 8 heures du matin par la rediffusion du journal télévisé de la veille au soir. Ce non-sens du point de vue de l'information, qui consiste à resservir tel quel un plat aussi périssable que des actualités, est en fait bien pratique... pour les correspondants étrangers. On ne risque pas, avec ce système, de laisser passer quelque nouvelle importante.

La matinée, jusqu'à midi, est occupée par des documentaires, des émissions sur l'art, des retransmissions d'événements sportifs. Il y a ensuite une pause (sauf les samedi, dimanche et jours fériés). Les programmes recommencent à 14 h 30 pour des nouvelles succinctes. Il n'y a donc pas un véritable journal télévisé de la mi-journée. Ce phénomène s'explique par le mode de vie : l'immense majorité des Soviétiques ne prennent pas le repas de midi chez eux. Et nul ne songerait à regarder la télévision dans les cantines d'entreprise, et encore moins les cafétérias où l'on mange, debout, un morceau à la hâte.

L'après-midi offre des émissions comparables à celles de la matinée. Le public « visé » est apparemment celui des personnes qui restent chez elles, principalement les retraités. Vers 19 heures (peut-être estime-t-on que les travailleurs sont alors rentrés chez eux), il y a presque toujours du sport.

Le journal télévisé Vremia (le temps). est identique sur les trois chaînes, et pour tout le pays. Sur la plus grande partie de la Russie d'Europe, il est diffusé à 21 heures. Il est entièrement confectionné à Moscou, mais retransmis plus tôt, en raison du décalage horaire, à mesure qu'on s'éloigne vers l'est. Le générique, à lui seul, en dit long sur la volonté centralisatrice qui préside à cet exercice. La caméra se fixe sur l'immense horloge qui domine la tour du Sauveur au Kremlin, tandis que retentit un air martial.

Deux présentateurs, un homme et une femme, officient. Le premier dit : *« Bonsoir ! »*, le second, *« Bonjour camarades ! »* en un rituel immuable. Si le secrétaire général du parti a eu ce jour-là une quelconque activité politique, on le saura immédiatement. Cette « nouvelle » ouvrira, en effet, obligatoirement le journal télévisé (cette règle a été violée à deux ou trois reprises depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev). S'il fait un discours, et qu'il dure une heure et demie, il sera retransmis intégralement. A moins qu'un présentateur ne le lise tout entier. Le reste de l'« actualité » sera ensuite rapidement expédié.


JOHN COPES-VAN HASSELT/RUSH

Un programme hebdomadaire peu varié pour les téléspectateurs soviétiques : concerts, football et quelques films.

Il y a cependant un changement. Le secrétaire général est maintenant un quinquagénaire, plein de santé et d'énergie. On peut donc parfaitement le montrer. Au lieu de la photo fixe de jadis, qui n'est pourtant pas abandonnée, on préfère, de ce fait, présenter des images vivantes. M. Gorbatchev a, en outre, un « style » très différent de celui de ses prédécesseurs. Il improvise à l'occasion et, surtout, il accepte de répondre à de véritables questions au cours d'interviews dignes de ce nom. Ce qui n'était pas le cas dans le passé, lorsque le numéro un se contentait de lire un texte préparé à l'avance. Mieux encore, ces documents sont diffusés sans coupes significatives.

L'interview accordée à TF 1 avant le voyage en France, ou la conférence de presse tenue conjointement à Paris avec M. Mitterrand, ont été ainsi presque intégralement retransmises. La surprise des téléspectateurs soviétiques était grande, non pas tant devant les réponses du numéro un soviétique que devant l'audace des questions qui lui ont été posées. L'URSS est un pays où, jusqu'ici, on n'interrogeait jamais en public les dirigeants...

Après *Vremia*, le menu est généralement sérieux, voire austère, pour le téléspectateur de la première chaîne. Prenons la semaine du 7 au 13 octobre. Lundi : concert classique ; mardi : concert puis football ; mercredi : spectacle de ballets puis football ; jeudi : à nouveau concert ; vendredi : chants et danses des jeunes filles qui travaillent à la production agricole, dans le territoire de Krasnodar ; samedi : le seul film de la semaine, *la Porchère et le Berger*, une comédie musicale datant de 1941 qui raconte les amours d'une jeune porchère avec un berger rencontré lors d'une exposition agricole à Moscou. L'un a de beaux moutons, l'autre de jolis cochons, et ils le disent en chantant. Dimanche : documentaire sur une expédition dans l'Antarctique.

Pour être juste, la deuxième chaîne proposait, la même semaine, davantage de films. Mais l'une et l'autre terminent inflexiblement leurs émissions avant minuit, et souvent bien plus tôt.

DOMINIQUE DHOMBRES.

SUÈDE : LES PÉDAGOGUES

Trop de sérieux finirait par nuire en Suède, où le téléspectateur semble montrer des signes d'essoufflement devant le matraquage pédagogique.

LA télévision suédoise (SVT) a deux chaînes depuis 1969, et la publicité y est bannie. Les discussions sur son introduction, la création d'un troisième canal indépendant et la TV à péage vont bon train. Les propositions ne manquent pas, mais aucun choix n'est encore arrêté.

Le monopole, qui garde de nombreux partisans dans les rangs des sociaux-démocrates au pouvoir, doit *« informer, divertir et éduquer »*. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les programmes de la semaine du 7 au 13 octobre pour constater qu'il prend très au sérieux la troisième partie de sa mission. Tous les jours, sauf le mercredi qui n'est pourtant pas un jour libre pour les élèves suédois, la tranche 9 heures-14 h 30 est réservée aux émissions éducatives, qui abordent les sujets les plus variés : de l'informatique à la vie dans un camp palestinien ou en Chine, en passant par le désarment et la paix, les cours d'anglais ou de français et les conseils pour les jeunes à la recherche d'un emploi.

Utbildingsradion, la très sérieuse société de radiotélévision éducative, n'oublie pas les adultes et présente parfois, le dimanche soir à une excellente heure d'écoute, juste avant les informations, des émissions d'une demi-heure sur différentes maladies (diabète, hémophilie, incontinence d'urine, par exemple), ou la façon de se comporter dans le métro face à un passager soudainement pris d'une crise d'asthme, en recommandant aux téléspectateurs atteints de cette maladie de porter un badge spécial afin d'être mieux « compris » de leurs compatriotes. Les immigrés finlandais, turcs, yougoslaves et grecs, ainsi que les Lapons du Nord, ont aussi droit à leurs magazines hebdomadaires, la plupart du temps sous-titrés en suédois, complétés par des cours de suédois pour les nouveaux venus.

La télévision peut paraître excessivement pédagogique, mais elle affirme répondre à la demande du public. Une nouvelle série sur l'apprentissage de l'informatique – diffusée aussi le dimanche soir à l'heure où, en France, le film attire le plus grand nombre de téléspectateurs – est un grand succès, et les manuels qui accompagnent le cours télévisé se vendent comme du bon pain.

D'une façon générale, le dimanche après-midi, à moins qu'il n'y ait une compétition sportive internationale où un athlète suédois a des chances de se distinguer (sinon, on ne la retransmet pas), est consacré aux rediffusions de certaines émissions de la semaine. Avec une prédilection pour les débats « sociaux » (à la limite parfois du misérabilisme) sur l'alcoolisme, les nouveaux pauvres et les ravages du SIDA, qui constituent un feuilleton presque quotidien depuis quelques mois.

Service public et morale

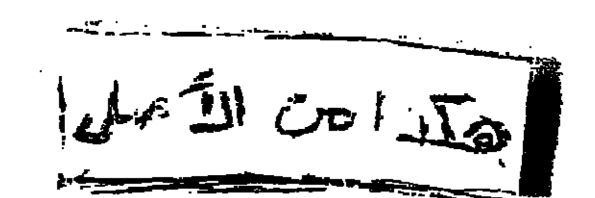
Les programmes ordinaires commencent entre 16 h 30 et 17 h 30 et s'achèvent environ vers 23 heures. Les deux chaînes, TV 1 et TV 2, ne sont pas concurrentes, et les critiques ne manquent pas pour dénoncer les collisions malheureuses qui peuvent se produire. Un esprit d'émulation doit régner *« pour vitaliser les programmes »*. Les journaux télévisés sont diffusés à des heures différentes : 19 h 30 sur la seconde et 21 heures sur la première – ce qui est bien commode. Ici, les présentateurs ne sont pas des « vedettes » et tous les commentateurs sont loin de savoir se servir habilement du « prompteur ». La plupart lisent leurs papiers et n'essaient pas de le cacher à la caméra. Faute de moyens suffisants, la télévision suédoise achète de nombreux reportages de politique étrangère aux grandes stations internationales comme la BBC, plus rarement aux chaînes françaises, en partie en raison de l'obstacle de la langue.

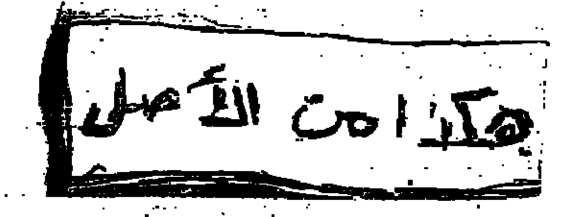
« Dallas », « Dynastie », « Falcon Crest », « Winds of War », « Hill Street Blues »..., les séries américaines sont légion. Les goûts des Suédois ne sont pas différents des autres ! Les difficultés financières s'étant aggravées ces dernières années, la SVT ne produit aujourd'hui qu'environ 35 % à 40 % des émissions qu'elle diffuse. Bien des téléspectateurs ne s'en plaignent d'ailleurs pas, car l'esprit pédagogique et moraliste, enraciné, qui anime la maison commence à lasser.

Le point fort de la SVT est la large place accordée à de remarquables documentaires sur la nature, et notamment la faune, tant nordique qu'exotique. Les reportages du Suédois Jan Lindblad, par exemple, figurent toujours en tête des indices de satisfaction.

Ce que les téléspectateurs regrettent, selon les sondages, c'est le manque de gaieté de leur service public, de jeux et surtout de films. Ce mécontentement ne prend pas la forme d'une révolte contre le paiement de la redevance, mais il s'exprime par le développement fulgurant de la vidéo (23 % des Suédois ont un magnétoscope). La Suède occupe dans ce domaine une bonne deuxième place en Europe, après la Grande-Bretagne.

ALAIN DEBOVE.





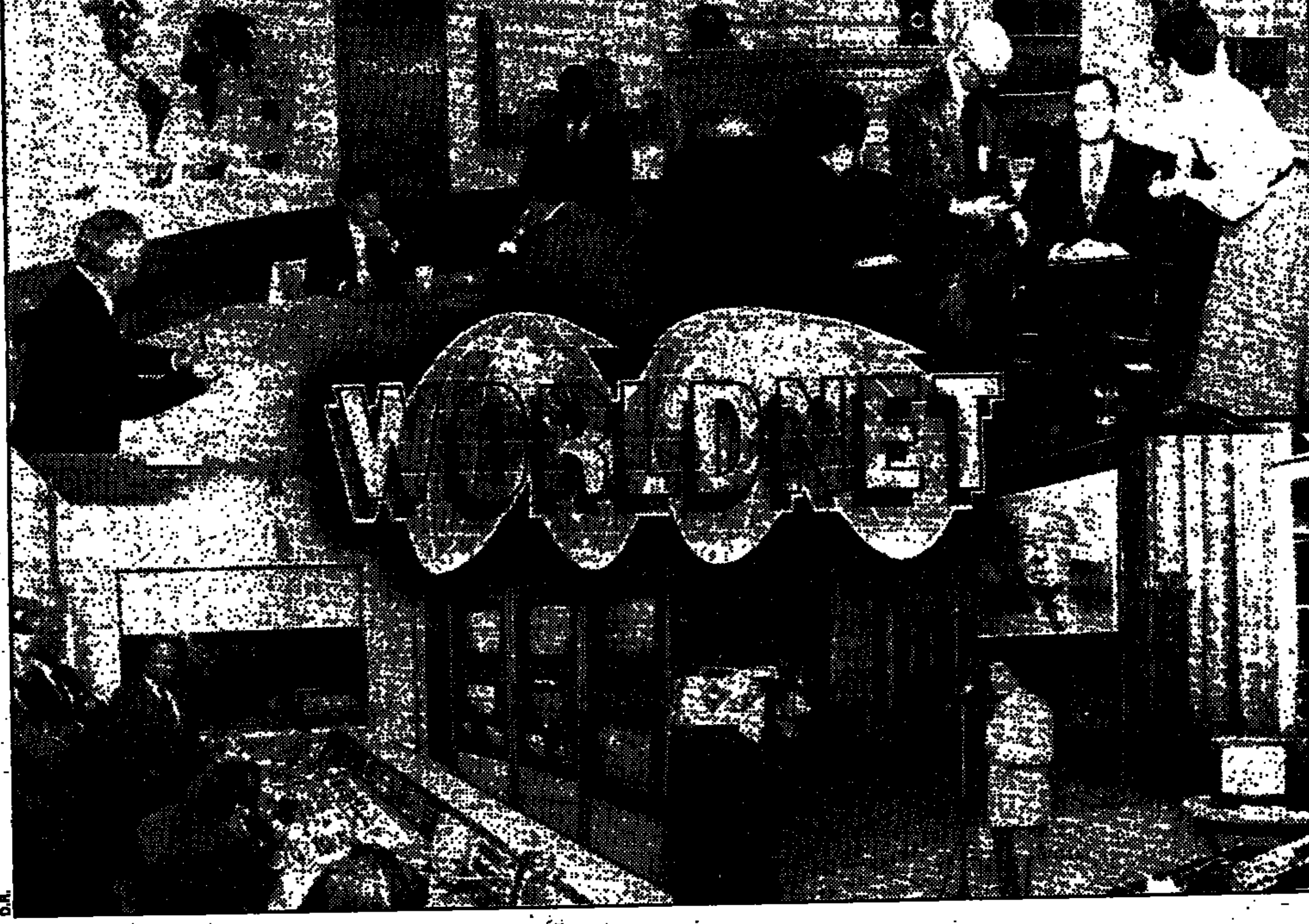
TÉLÉS et SATELLITES

ÉTATS-UNIS : WORLDNET PART EN CROISADE

Un outil technologique de première grandeur pour une mission diplomatique de première importance : Worldnet, l'enfant studieux de l'Agence américaine d'information.

« WORLDNET, une nouvelle chaîne de télévision américaine, arrive en France. » Cette information n'a pas fait la une des journaux, et le téléspectateur français n'a pas senti le frémissement qui a agité le monde de l'audiovisuel. Certes, Worldnet est au-dessus de nos têtes, diffusée depuis le mois d'avril dernier par le satellite européen ECS 1. Mais pour la capter il faut posséder une antenne parabolique... située de préférence avenue Gabriel, à l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

En effet, ce réseau mondial de télévision, lancé sous l'égide du gouvernement Reagan par l'Agence américaine d'informations (USIA), n'est pas destiné au public en général. En choisissant un système de diffusion en « circuit fermé » (1) l'USIA adopte un profil bas. Elle ne joue cependant pas pour autant sa partition en solo. Sans détours, Worldnet annonce la couleur et affiche ses ambitions : informer et communiquer.



D.R.

Si le satellite est une révolution, c'est parce qu'il est un moyen de transport d'informations sûr et quasi universel. La Maison Blanche l'a bien compris et a créé Worldnet pour dire ce qu'elle a à dire. Ici, en haut à gauche, Jeane Kirkpatrick ; en haut à droite, George Bush ; en bas à gauche, le général Thomas Harvey, qui observe le déroulement des programmes, et, en bas à droite, George Shultz (sur l'écran), en direct de Rome.

Un coup d'œil sur la composition de la grille des programmes (deux heures par jour) confirme cette double vocation : en direct de Washington, la chaîne présente « America Today », un journal télévisé d'une demi-heure qui résume les points essentiels de l'actualité du jour. Actualité toujours – mais plus complète – les lundis grâce à la retransmission de deux grandes émissions d'information des chaînes NBC (« Meet the Press ») et ABC (« This week with David Brinkley »). On n'oublie pas le sport : le quart d'heure hebdomadaire de « Sports Machine » fait le tour des manifestations du week-end. Quant à l'intérêt, très vif, que la chaîne porte aux découvertes scientifiques, il trouve son illustration à travers le magazine « Science World » produit par la NASA. La culture est également à l'honneur, comme en témoignent de nombreux documentaires sur les arts.

Mais c'est en jouant la carte du direct et de l'interactivité que Worldnet devient vraiment performante. Sa spécialité ? Les visioconférences. Un formidable outil de travail que Peter Ueberroth, président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Los Angeles, utilisa fréquemment. C'est en organisant des forums réunissant journalistes et membres du comité olympique que des solutions aux problèmes posés par la sécurité où les moyens de transport furent trouvées.

Dans l'histoire encore balbutiante des téléconférences, la chaîne s'impose à coups d'exploits. Les images de la conférence de presse « extra-terrestre » entre le président Reagan à la Maison Blanche, Helmut Kohl à Athènes, les astronautes à bord de la navette spatiale Challenger et des dizaines de journalistes à travers le monde sont un joli scoop. *« La technologie d'aujourd'hui va nous permettre de mieux nous connaître »*, déclare Alvin Snyder, directeur du service de télévision et de films de USIA.

De grands moyens (une équipe de deux cent trente personnes et un budget de 16 millions de dollars pour 1985) et de grands appétits rendent possible le dialogue entre les membres du gouvernement, des représentants de grandes instances politiques, économiques ou techniques et des interlocuteurs se trouvant à l'étranger. Certaines émissions de Worldnet sont distribuées gratuitement à des télévisions de plus de cent pays. D'où l'impact de la chaîne. Le *Wall Street Journal* n'hésite pas à parler de *« magie électronique »*, et la presse internationale, de son côté, salue ses nombreuses prouesses techniques qui *« abolissent les échelles de temps et d'espace »*.

« Je suis persuadée que l'information est l'instrument le plus important de notre politique extérieure », affirmait l'ancienne ambassadrice aux Nations unies Jeane Kirkpatrick. Les Américains, qui se sentent souvent mal compris, sont décidés à révolutionner les méthodes traditionnelles de la diplomatie internationale pour mieux expliquer leur politique. Les beaux jours de la valise diplomatique sont-ils désormais comptés ?

DANIÈLE LEGERON.

(1) Actuellement, seules les ambassades américaines peuvent recevoir la chaîne.

G-B : LE RÉSEAU MURDOCH

Gratuite, jeune, gaie et trépidante, Sky Channel tombe du ciel sur plus de quatre millions de foyers européens. Sans décodeur. Priorité au rock, à la variété et au sport. Une absence remarquée : l'information quotidienne.



D.R.

SKY CHANNEL, la chaîne anglaise par satellite du groupe News International, appartenant à M. Ruppert Murdoch, connaît un vif succès puisqu'elle atteint désormais quatre millions et demi de foyers en Grande-Bretagne, Allemagne, Suisse, Luxembourg, Pays-Bas, Suède, Danemark, Finlande, Belgique et, très partiellement, Espagne et France.

C'est une chaîne gratuite, entièrement financée par la publicité et qui ne nécessite aucun décodage. Diffusant depuis 8 heures du matin jusqu'au-delà de minuit, Sky Channel nous offre un spectacle conçu pour répondre à une demande familiale comme à une attente des jeunes.

C'est la musique anglo-saxonne et américaine qui constitue la majeure partie du programme, la force de Sky Channel résidant dans la présentation de nombreux vidéo-clips qu'elle diffuse dans une formule originale, baptisée « Sky Trax », un bloc horaire qui occupe l'antenne toute la matinée et une grande partie de l'après-midi. Sous cette dénomination, on entend, en effet, une série de tranches horaires, toutes animées par de trépidants jeunes Anglais dans leurs joggings et autres jeans. Ici on ne fait pas du neuf avec du vieux : le slogan de la chaîne pourrait bien devenir « Sky Channel, la chaîne des jeunes qui parlent aux jeunes ».

Découvrez la charmante Amanda Redinghton, qui anime la « grande course vidéo », en compagnie de l'inénarrable Ronnie Runner, et peut-être serez-vous l'un de ces candidats européens qui tenteront de gagner la cassette vidéo du chanteur préféré si,si,... Ronnie Runner, que vous encouragez à pleins poumons par téléphone, et dont nous suivrons la course effrénée à travers les couloirs du studio, a le tact de ramener cette cassette aux pieds de la belle Amanda avant le gong final du chronomètre essoufflé.

Sur la piste des discos

Amanda Redinghton présente également le hit-parade des tubes anglais du rock'n'roll et invite, pour votre plaisir, les grands groupes rock de ces dernières années. Parmi les présentateurs très populaires, vous pourrez également faire la connaissance de Pat Sharp, de Paul Jordan, de Linda de Mol et de son « Sea Trax », une émission de variétés maritime, qui se déroule, comme son nom l'indique, au bord de la mer. A moins que Sky Channel ne vous emmène dans une grande discothèque européenne pour y découvrir la variété locale.

Sky Channel, ce sont aussi des programmes de fiction, permettant de se retrouver devant le récepteur familial. Ainsi, chaque après-midi, pourrez-vous retrouver les héros des feuilletons produits par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Ces séries sont interrompues par de nombreux écrans de promotion. Le cinéma est également présent quatre fois par semaine, et un magazine lui est consacré. Sky Channel vise aussi les sportifs, avec la retransmission en direct ou en différé d'événements d'un type assez nouveau pour le téléspectateur français : le hockey, le golf, le football américain, mais aussi les tournois de tennis ou les courses automobiles internationales.

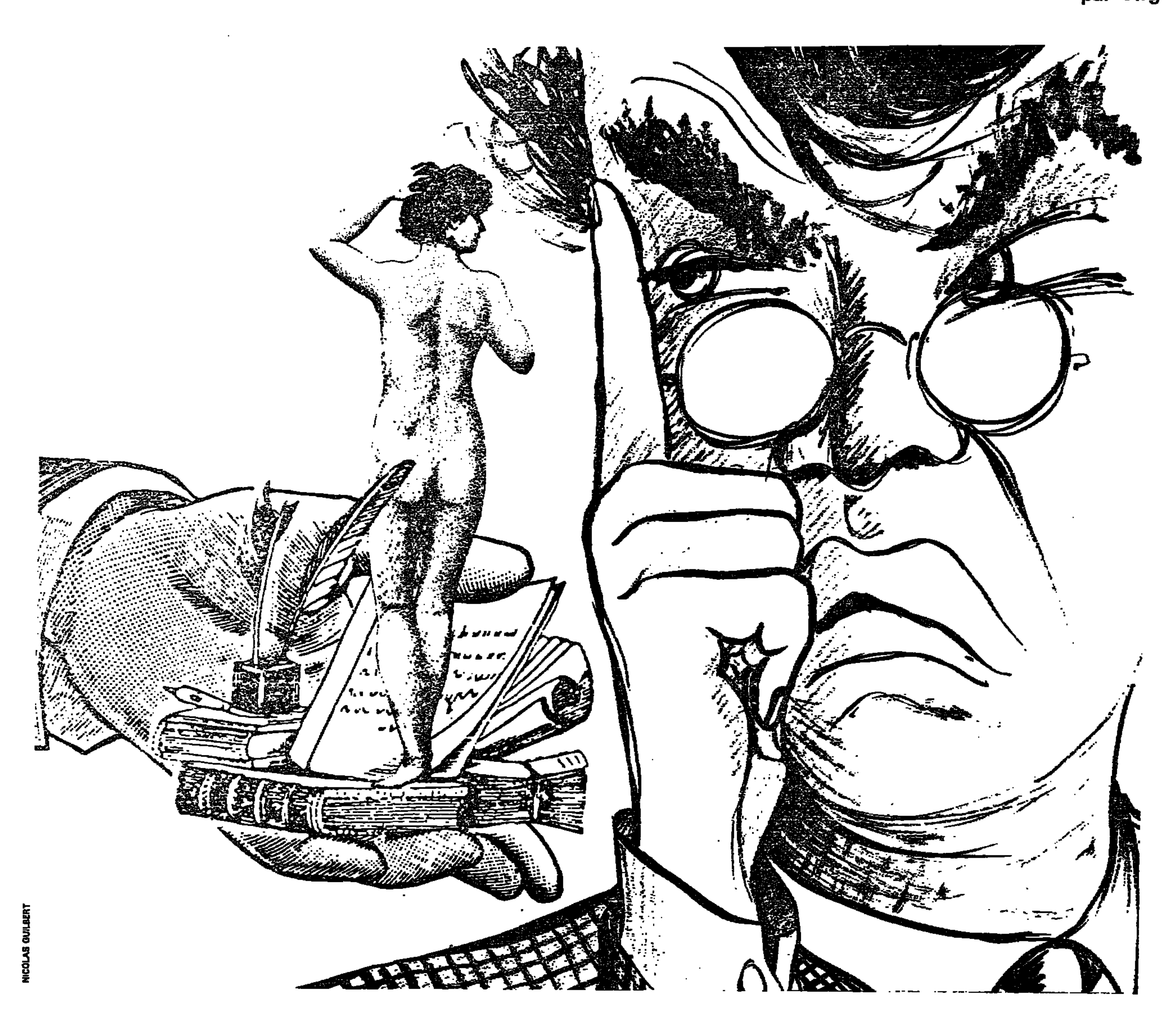
Une grande absente : l'information quotidienne. La chaîne consacre seulement un moment de la semaine pour diffuser un magazine d'informations mondiales acheté à la compagnie américaine WTN.

AGNÈS RYST.

NOUVELLE

COMME UNE HUILE D'OR, LA LUZERNE

par Virgil Tanase



NICOLAS GUILBERT

CHER ami, vous m'avez demandé un texte inédit et celui que je vous remets aujourd'hui l'est forcément puisque mon éditeur a refusé, avec tous les égards mais refusé quand même, de le compter parmi ceux que je lui dois. Un jour, entre deux portes, il m'avait dit :

« Voyons, pourquoi ne nous feriez-vous pas cette fois-ci un bon petit roman heureux, une belle histoire d'amour qui finisse bien, plus encourageante pour les jeunes et pour les hommes qui apprécient les femmes que vos autres écrits, certes remarquables mais qui vous ôtent toute envie de vivre, si ce n'est en compagnie des chiens ? »

Le temps a passé – le temps passe toujours lorsque l'on s'y attend le moins ! Et quelques semaines ou mois plus tard, je lui ai présenté ces quelques pages qui ne sont, de toute évidence, qu'un projet : *Comme une huile d'or, la luzerne.*

J'ai aussitôt su que ce ne serait pas un jour comme les autres, certes, d'un point de vue strictement personnel, intime, privé.

« Aujourd'hui, on vous met en réanimation », m'avertit avec beaucoup d'obligeance l'infirmière venue ramasser les détritus de la nuit.

Sans vouloir porter atteinte au prestige d'une ville si réputée pour son microclimat et ses monuments d'architecture, et dont le conseil municipal se donne tant de mal pour rendre la vie des citoyens saine et agréable, une ville où, somme toute, je fus entouré d'une vive cordialité et de soins exceptionnels, je dois pourtant avouer qu'il est particulièrement déplaisant de tomber malade en voyage, loin de tous ces objets familiers qui soutiennent vos habitudes et vos manies, loin de ceux qui peuvent venir vous apporter un soulagement moral ou au moins une distraction sans porter préjudice à leur activité professionnelle, loin de sa banque, loin d'un paysage suffisamment connu pour pouvoir le projeter de mémoire sur les murs blancs du salon soudain illuminé par un coucher de soleil coutumier et rassurant...

Certes, au fil des jours, des semaines, des mois, on s'y fait : le corps – le premier à nous trahir, par sa nature même plus près de nos éternels ennemis, les vers et la luzerne, que l'idée de l'homme, – mon corps s'était si bien installé dans sa lente décomposition qu'il commence à se poser toutes ces questions dont est agité à tort, depuis la nuit des temps, l'esprit de notre intelligence : pourquoi vouloir quitter un établissement où l'on est pris en charge par la Sécurité sociale ?

POURQUOI se traîner, souvent à l'aide de béquilles très encombrantes, jusqu'au bord de l'eau, s'agenouiller dans le sable et regarder les vagues qui n'ont aucune forme définie et, de ce fait, ne peuvent nullement prétendre à une place dans la hiérarchie des arts ? Pourquoi avoir envie, sans même avoir quitté le pyjama de l'hôpital, de se réfugier, aussitôt après, dans le premier bistrot du port pour se saouler la gueule en compagnie des filles et de marins qui, eux aussi, les unes comme les autres, ne sont, à leur tour, qu'une espèce de flots, à peine plus solides que la mer ?

De sorte que l'idée de recevoir un plus de vie par les vertus et assiduités d'une machine médicale à même de m'épargner les désagréments que l'on rencontre habituellement dans les milieux pas du tout ou peu aseptisés me fit plaisir, ce qui ne devrait pas étonner ceux qui connaissent tant soit peu la nature de l'homme.

J'étais un clown, pratiquement un clown, ou un de ces animaux que l'on présente dans les foires : un ours, peut-être blanc, autrefois polaire, avec un haut-de-forme en papier, juste bon pour divertir la foule, ce qui, en fin de compte, est à peu près réjouissant : la bête se sent importante, elle s'imagine appartenir à la communauté humaine, elle se donne une conscience sociale et les gens s'amusent – les gens s'amusent toujours lorsqu'un ivrogne tombe et se cogne la tête contre le pavé et si, en essayant de se lever, il perd encore une fois son équilibre et s'écroule en heurtant un escalier ou un mur pour avoir le nez en sang, alors leur bonheur est au comble.

Oh ! Ah ! L'odeur des pins et les feuilles des bouleaux qui flottent comme autant de gouttes d'une huile d'or sur la face du lac dont nous explorons les berges tandis que grand-mère nous surveille avec des jumelles... cette douleur, cette insoutenable douleur, comme une boule d'ouate, comme une ouate de plomb qui nous remplit les poumons et nous déchire les bronches... n'avoir pour horizon que le mur blanc d'un hôpital pour y dessiner des imaginations comme si l'on était encore vivant, comme si l'on n'était pas déjà une bonne petite part de ver mêlée à une part de luzerne !

Alors ça fait plaisir lorsqu'on vous met en réanimation.

L'infirmière me conduisit par des couloirs à peine éclairés et des escaliers qu'il nous fallait tantôt monter, tantôt descendre, à travers des salons désaffectés où il ne restait que quelques lits, quelques malades oubliés ou, au contraire, des pièces encombrées par tout un matériel hors d'usage mais qui aurait pu servir encore dans un cas exceptionnellement grave : épidémie, guerre, catastrophe naturelle, etc., en franchissant des portes vitrées, des terrasses, des laboratoires ou des cours intérieures jusqu'à cette fameuse salle de réanimation.

C'était une maison à un étage.

Les portes étaient fermées et nos clefs n'arrivaient pas à les ouvrir. *« Ne me laisse pas seul »*, j'ai dit, apeuré par toutes ces installations médicales – poumons métalliques, masques d'oxygène, tuyaux, consoles avec plein de cadrans et des aiguilles frémissantes, des instruments étranges, étincelants. Finalement nous réussîmes à débloquer une fenêtre, la jeune fille se faufila à l'intérieur et ouvrit la porte de la véranda qui donnait sur le lac. Le demi-sol était occupé par le garage où il y avait une petite chaloupe et, hissés sur les poutrelles, deux canoës. Les pagaies se trouvaient dans le réduit d'à côté.

LE niveau habitable comprenait un hall avec coin cuisine, trois chambres sur la gauche et, au fond, la douche et les toilettes. De la véranda on apercevait, sur notre droite, le village dont l'église projetait sur le ciel mou son clocher en bois ; sur notre gauche, émergeant de la forêt de sapins, chacune des trois pointes qui s'avançaient dans l'eau violette marquait le terminus de nos excursions d'autrefois, qui avaient commencé en s'arrêtant à la première pour atteindre par la suite la plus lointaine, tandis que de sa chaise longue grand-mère nous surveillait à l'aide d'une grande paire de jumelles...

« Ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai, m'interrompit-elle. *Tu mens. C'est ma grand-mère à moi qui nous...*

– Pas du tout. Même qu'une fois, j'ai collé du papier noir sur les œilletons. Puis je l'ai regretté lorsque, au retour, je me rendis compte que mes rondelles étaient toujours là... comme si, tout d'un coup, je me trouvais seul au monde. Alors, à la première occasion, je me suis sauvé et, finalement, on m'a mis chez les bons pères. »

Elle riait :

« Mais c'est pas vrai. C'est moi qui ai voulu partir, et mes parents m'ont envoyée chez les sœurs – tout ça, je te l'ai raconté en chemin... Et comme je n'avais pas assez d'argent pour m'acheter des robes, je me faisais plaisir en m'offrant des bas, des bas somptueux...

– Solveig, Solveig, je t'aime ! », je me suis écrié. Elle était en train de cuire des œufs.

« Je t'aime. »

Alors elle enleva sa veste d'homme, déboutonna sa blouse et sortit des coupes de son soutien-gorge ses deux seins, l'un en or, l'autre en diamant.

« Et puis, à la fin des vacances, lorsque les premiers vents de l'automne emportaient les feuilles jaunes des bouleaux qui flottaient au bord de l'eau comme les gouttes d'une huile d'or... »

Cependant, avec les mêmes gestes mesurés, elle enleva sa jupe, ses bas de soie, sa peau, sa chair, ses os, et me laissa voir le ciel avec toutes les étoiles qui brillaient, humides, au-dessus de la forêt.

« Solveig, Solveig, je t'aime ! », je lui ai dit, et alors elle enleva la nuit qui glissa à nos pieds comme un linge de terre, comme un champ de luzerne mou et parfumé.

« Je vais me laver les cheveux », dit-elle, et...

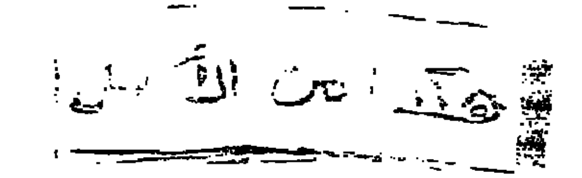
∴

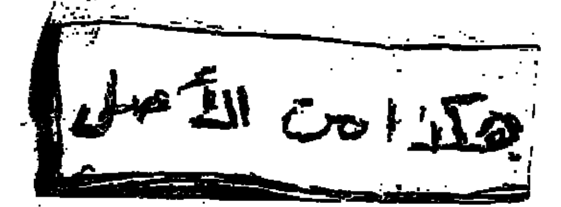
Mon texte s'arrêtait là.

« Et puis ?

– Ah, non ! Pour qu'une histoire soit heureuse, il faut savoir l'arrêter à temps. Sinon l'on se retrouvera une fois de plus avec, sur les bras, un de ces romans qui font pleurer les femmes et les enfants, qui poussent les hommes à se saouler comme des bourriques et que Dieu lui-même ne saurait regarder, si jamais cela lui tombe sous les yeux, sans aussitôt se mettre à dégueuler, donnant ainsi naissance à d'autres mondes en tous points pareils au notre, pouah ! »

[Ecrivain roumain réfugié en France depuis 1977, Virgil Tanase est l'auteur de plusieurs romans : *Portrait d'homme à la faux dans un paysage marin, Apocalypse d'un adolescent de bonne famille, l'Amour, l'amour roman sentimental* (parus chez Flammarion), *Cette mort qui va et vient et revient. – Roman gendarme* (Hachette).]





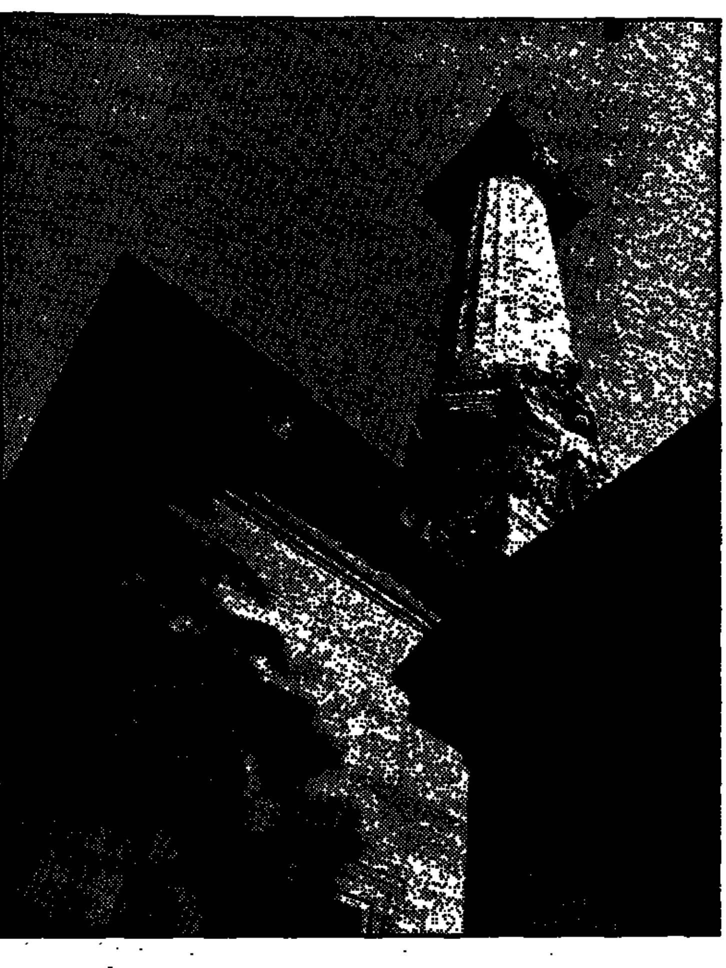
ARCHITECTURE

UN PHOTOGRAPHE A RETROUVÉ LEDOUX

par Michèle Champenois

LA plume de Louis-Sébastien Mercier tremble de colère. « *Ah ! Monsieur Ledoux, vous êtes un terrible architecte !* » L'auteur du *Tableau de Paris*, qui décrit les mœurs et le climat de la capitale dans les années qui précèdent la Révolution, n'est pas tendre pour l'« *inconcevable* », muraille commandée en 1784 par les Fermiers généraux, pour enfermer Paris et lutter contre la fraude, à Claude-Nicolas Ledoux, inspecteur des Salines depuis 1771 et qui venait de construire pour eux à Arc-et-Senans (Doubs).

« *L'impôt déjà si insolent a bâti avec orgueil des édifices plus insolents encore* », écrit le chroniqueur, dénonçant cette « *fastueuse inutilité qui va ceindre outrageusement la ville... Déjà, l'on perçoit aux nouvelles portes. L'architecture de ces barrières est carrée, anguleuse ; elle a dans son style quelque chose d'âpre et de menaçant* ».



La nostalgie aujourd'hui le cède à la colère. Le temps, l'histoire, la ville, ont eu raison de l'« *âpre* » et du « *menaçant* », et l'œuvre de Ledoux à Paris a été châtiée outrageusement plus qu'elle ne le méritait. Démolis les hôtels particuliers (sauf l'hôtel d'Hallwyil, dans le Marais), qu'il édifia pour la belle société d'un régime en perdition, pour des comtesses et des ballerines, comme ce véritable temple de Terpsichore bâti pour Mlle Guimard à la chaussée d'Antin. Disparus les pavillons de plaisance, comme celui de la du Barry, protectrice de l'architecte, à Louveciennes. Abattue l'« *inconcevable* » muraille et les quarante-cinq pavillons d'octroi, tous différents, que Ledoux avait dessinés pour être de nouveaux propylées.

Ce qui reste de ces « *pierres entassées par la tyrannie* » représente pour nous de précieuses reliques, les jalons d'une histoire mouvementée où l'architecture eut sa part dans la révolution des idées.

On ne sait plus aujourd'hui discerner que le charmant pavillon à colonnes du parc Monceau, les deux bastions de la place Denfert-Rochereau, les colonnes plantées dans de puissantes bases cubiques près de la Nation, et la rotonde de La Villette étranglée par le ruban de fer du métro aérien étaient placées sur un même anneau. On a oublié que ces « barrières », désormais ouvertes, sont les seules qui rappellent ce que fut, à peu près sur le tracé des lignes de métro aérien justement, entre Etoile et Nation, l'enceinte des Fermiers généraux.

Le travail du photographe Holger Trulzsch, peintre et sculpteur né à Munich en 1939 et installé à Paris depuis quelques années, exposé au musée Carnavalet, en offre plusieurs lectures.

L'« *âpre* » et le « *menaçant* », au premier regard, accentués par la vision ténébreuse d'un œil épris de géométrie. Le merveilleux travail de collage que la ville opère, ensuite. L'accumulation des signes qu'elle conjugue en finesse apparaît dès que le photographe prend un léger recul, dès qu'il ironise avec affection : d'un siècle à l'autre, les colonnes nues, rustiques, de la rotonde de La Villette, répondent à celles, cannelées dans le métal, du métro de Formigé... L'originalité, enfin, de cette architecture non classique, que souligne l'usage du gros plan.

Rival des dieux

« *Paris tenu en prison... de tous temps, l'arrière-pensée des princes.* » Dans sa préface au *Paris-Guide* littéraire et artistique de 1867, Victor Hugo n'est pas avare de formules cinglantes. « *Autour de cette ville, la monarchie a passé son temps à construire des enceintes et la philosophie à les détruire.* » L'étrange est que l'architecte servait l'une, la monarchie (quatre-vingts édifices à Paris en vingt-cinq ans et l'immense commande de la saline de Chaux, autour de laquelle il imaginera par la suite sa cité idéale), et se réclamait de l'autre, la philosophie.

Ne craignant aucunement de passer pour mégalomane, il voyait dans l'architecte un « *guide de l'humanité* », un « *Titan de la terre, rival du Dieu qui créa la masse ronde* », et il énoncera dans son *Architecture considérée sous le rapport de l'art, de la législation et des mœurs*, publiée à compte d'auteur en 1804, « *la lumière vraie des principes destinés à éclairer notre âge* ».

Utopiste, visionnaire, mais prêt à loger les fonctionnaires du fisc dans des palais, Ledoux n'entend pas que le peuple gronde et que « *le mur murant Paris rend Paris murmurant* ».

On incendiera, dès le 12 juillet 1789, la barrière des Bons hommes, avenue de Versailles. Mais la Révolution n'interrompt pas vraiment la construction. Comme l'architecte persiste à ne respecter aucun devis, la réalisation de l'enceinte lui sera retirée avant d'être terminée et inaugurée en juin 1790. Révolutionnaire ou pas, le pouvoir a besoin d'argent. Long de 23 kilomètres, haut de plus de 3 mètres et protégé par un glacis de 100 mètres de large, le formidable rempart, mal gardé, laisse encore passer la fraude.

Un an plus tard, en mai 1791, les droits d'octroi sont supprimés, dans la liesse populaire, par la Convention, et... rétablis en 1798 par la Ville de Paris à court d'argent, devenue propriétaire de l'enceinte.



C'est l'annexion des villages limitrophes et la création du nouveau Paris en 1860 qui viendront définitivement à bout de la muraille. Elle aura donné à Paris de larges et généreux boulevards et joué, comme le souligne Bernard Rouleau dans une savante étude qui vient de paraître, un rôle déterminant dans la structuration de la capitale au dix-neuvième siècle. Entre-temps, les barrières seront devenues synonymes de guinguettes, auberges de campagne et troquets coquins qui servent d'abondance des breuvages avant douane.

Le cube, le cylindre et la sphère

Voilà pour l'œuvre urbaine accomplie par l'« *honnête geôlier* », comme dit Mercier, à la demande des Fermiers généraux. Mais si Ledoux n'est aucunement révolutionnaire, au sens de la politique, il l'est au sens de l'art. Courtisan, arriviste même, génie apprécié de l'aristocratie et remarqué par les princes étrangers, il ne songe à une cité idéale qu'après le bouleversement de 1789.

« Grillé » dans sa carrière de bâtisseur, il médite en prison. « *On appelle Ledoux, ce n'est pas moi. C'est un docteur à la Sorbonne du même nom.* » La guillotine l'épargne, et il consacrera ses dernières années à construire par l'écrit et des dessins minutieusement retouchés ce qu'il ne peut plus graver dans la pierre : « *Au milieu des agitations dont on a fatigué ma constance, au sein des persécutions inséparables de la publicité des grandes conceptions, assujetti à des volontés versatiles qui neutralisent les élans du génie* », comme il l'écrit dans le prospectus annonçant son livre.

Le génie sera reconnu plus tard, et Ledoux considéré comme un précurseur du vingtième siècle, selon le critique viennois Emil Kaufmann, qui voit en lui, dès 1933, le véritable devancier de Le Corbusier.

Révolutionnaire, Ledoux l'est au sens où il rompt avec les canons qui règnent en continu de l'Antiquité à l'architecture classique et même à l'école baroque, exaspération souple et volubile d'une grammaire des styles qui aurait tout dit, au point de ne laisser plus tard, au Second Empire, que la formule hétéroclite et « nouveau riche » d'une accumulation sans frein.

Car si Ledoux semble piocher à plaisir dans le catalogue classique porches, frontons, coupoles, tympans, colonnes, soubassements puissants et bossages rustiques, s'il décline les principes d'un hellénisme alors en vogue, il le fait avec une liberté de manœuvre, une invention dans l'assemblage et la cohabitation des volumes qui désarçonne. On le devine en feuilletant les gravures de son *opera completa*, où le cube, le cylindre, la sphère, sont traités de mille et une manières, parfois acrobatiques. On le découvre sous l'objectif d'Holger Trulzsch, qui souligne l'imbrication des volumes, épure les assemblages, abstractise la composition. L'architecture comme une sculpture. ■



PHOTOS HOLGER TRULZSCH, EXTRAITES DE « CLAUDE-NICOLAS LEDOUX », ED. MAIRIE DE PARIS.

● Exposition « Ledoux vu par Holger Trulzsch » organisée par la Ville de Paris, et une présentation de la saline d'Arc-et-Senans par Béatrix von Conta, Marc Paygnard et Georges Fessy organisée par la fondation C.-N.-Ledoux, au musée Carnavalet. Jusqu'au 15 novembre.

● *Villages et faubourgs de l'ancien Paris*, Bernard Rouleau. Editions du Seuil, 1985.

● *Trois architectes révolutionnaires*, par Emil Kaufmann (SADG, 1978) et *De Ledoux à Le Corbusier*, du même auteur (Vienne, 1933, L'Equerre, Paris, 1981).

ANNIVERSAIRE

LE TOUR DU MONDE EN 150 ANS

par Henri Pigeat*

En 1835, Charles-Louis Havas fonde l'agence de presse qui, en 1944, devient l'AFP. Son président-directeur général actuel, Henri Pigeat, explique ici l'originalité du statut et la mission de l'Agence France-Presse et présente techniques et méthodes de travail qui sont aujourd'hui les siennes.

La commémoration de cent cinquante ans d'agence de presse à laquelle l'AFP convie la presse de France et du monde entier est aussi celle d'une idée neuve, née à Paris en 1835.

Charles-Louis Havas, inventeur du concept d'agence de presse, fut, en effet, l'un des premiers à comprendre que l'information avait un prix et devenait objet d'échange à condition d'être rapide, complète et fiable. Gagnant ses propres moyens d'existence, elle pouvait alors commencer à se dégager des pouvoirs qui l'avaient toujours contrôlée.

Jusqu'au dix-neuvième siècle, le prêtre, le prince et le guerrier ont toujours fait de la maîtrise absolue de l'information l'un des apanages de leur pouvoir. Aujourd'hui encore, la majorité des Etats du globe tentent d'agir ainsi, et, si les gouvernements démocratiques admettent l'indépendance de l'information, c'est plus par raison que par conviction spontanée. Quel est le détenteur d'un pouvoir, quel qu'il soit, qui n'a jamais été irrité par la presse ?

Dans l'épanouissement de la démocratie, la presse fut pour beaucoup, les agences aussi. Depuis 1835, bénéficiaires et acteurs des révolutions techniques successives et de la multiplication des échanges internationaux, les agences de presse constituent le système international d'échange des informations qu'utilisent non seulement les médias, mais aussi les gouvernements et les entreprises.

En tant que telle, l'Agence France-Presse est née en 1944. Le nom du fondateur de l'agence de 1835 se perpétue aujourd'hui dans une autre société qui a développé d'autres métiers de communication et notamment celui de publicitaire, apparu dans la maison mère au cours des années 1850. Depuis 1940, plus aucun lien n'existe entre les deux anciennes branches de l'entreprise d'avant guerre.

Journaux des journaux, les agences de presse sont indispensables à la vie de tous les médias du monde et à la libre circulation des informations entre les pays. Comme ses consœurs du monde occidental, et contrairement à ce que certains croient parfois, l'AFP n'est pas chargée de reproduire les communiqués de qui que ce soit. Ses neuf cents journalistes travaillent comme ceux de n'importe quel journal, radio ou télévision, pour chercher les nouvelles dans tous les domaines et les diffuser simultanément à tous les abonnés. La sélection et la hiérarchie de celles-ci ne connaissent pas d'autre critère que celui de l'intérêt manifesté par le public.

Il a fallu beaucoup d'étapes depuis 1835 pour que les agences touchent non seulement à tous les sujets, mais aussi à tous leurs aspects. Curieusement, la liberté de l'éditorialiste a précédé celle du reporter, de même que la libre expression des opinions précédait la libre interprétation des faits. Or ce sont les faits et rien d'autre qui intéressent les agences.

Comme ses autres grandes consœurs mondiales, Associated Press (AP), Reuter et United Press International (UPI), l'AFP « couvre » tous les domaines de l'actualité dans tous les pays et à tout moment. Aucun sujet n'est tabou, même s'il déplaît à un gouvernement ou à quelque autre pouvoir, même si l'expulsion d'un correspondant risque d'en être la sanction.

Contrairement à une autre légende, l'information des agences occidentales ne revêt aucun caractère officiel. Elle n'est soumise à aucun *imprimatur* et n'en donne aucun. En revanche, l'agence se soumet elle-même à des règles précises, rigoureusement codifiées depuis 1835, et dont la principale est la mention obligatoire de la source de l'information, garante de son authenticité. Destinée à des professionnels, l'information d'agence s'efforce d'éviter toute subjectivité.

Le monde des agences est celui d'une concurrence sévère et indispensable, contrairement à ce que pourrait laisser croire la position dominante de telle ou telle agence dans un pays donné. Aucune agence ni aucun cartel ne domine aujourd'hui le monde. Le marché de l'information est à la dimension de la planète. Il n'exclut pas les pays dont le gouvernement contrôle la presse et qui ont besoin, comme les autres, d'accéder aux nouvelles internationales et de diffuser à l'extérieur leur propre message.

Dans le même temps, cependant, les échanges internationaux de nouvelles se réalisent à travers un système complexe, fait tout à la fois de concurrence, de collaboration et de complémentarité. Aucune agence, si puissante soit-elle, ne peut par ses seuls moyens assurer la collecte de la totalité des nouvelles du monde. Chacune est ainsi amenée à coopérer plus ou moins avec les autres. A travers elles, ce sont ainsi tous les médias du monde qui sont reliés entre eux dans une immense chaîne planétaire.

Il est faux de penser que l'information n'a pas de prix. Elle en a toujours un, très précis, qui commande son indépendance. Aucune entreprise de presse ne peut longtemps tricher avec ses réalités économiques sans perdre sa liberté.

Pour une agence, le premier coût est celui des hommes, de loin le plus important, auquel s'ajoutent celui de la technique, plus lourd aujourd'hui qu'hier, et celui de l'administration. S'il est difficile de qualifier l'information de marchandise, elle fait néanmoins l'objet d'un commerce, dont la particularité est que souvent l'acheteur du produit n'est pas le seul à en payer le prix.

Nouveaux services

Les agences de presse, pour leur part, s'interdisent d'autres ressources que celles provenant de la vente de leurs services. Certaines, prenant acte de ce que le marché de l'information spécialisée est plus rentable que celui de l'information générale, ont développé très largement la distribution de données financières. Pour la plupart, le métier de grossiste en nouvelles reste cependant l'activité principale, toujours difficile et aléatoire.

Par son évolution historique et par ses choix, l'AFP a longtemps présenté une gamme de services répondant quasi exclusivement aux besoins de la presse. Devant une concurrence avivée et des marchés plus diversifiés, elle a désormais engagé la démultiplication de ses activités.



Jean de Prémonville correspondant de guerre pour l'AFP.

Le traitement informatique des dépêches et des transmissions, lancé en 1975, et la création en dix ans d'une bonne centaine d'emplois de journalistes ont permis la modernisation des services généraux et le développement de services spécialisés destinés à de nouveaux clients. A côté du téléscripteur classique, sont apparus les banques de données AGORA, un service mondial de téléphotographie, des services de Vidéotex, des services radiophoniques et, depuis peu, les premiers éléments d'une production télévisée de magazines.

Cette diversification n'a été possible qu'au prix d'un considérable investissement technique. Née avec le pigeon voyageur, l'agence s'est développée avec le télégraphe électrique. Elle a adopté le satellite et l'ordinateur, dès leur origine, pour organiser autour de la Terre d'immenses réseaux de télécommunication capables d'acheminer indifféremment des textes, des photos, des données économiques, du son et des images.

Pour garder sa place dans le mouvement, l'AFP a développé des activités de recherche technique, qui ont abouti, par exemple, à des procédés originaux de transmission numérique des photographies, à des chambres noires électroniques ou à des micro-ordinateurs pour traiter les nouvelles. Ainsi, l'agence ne produit plus seulement des informations, elle conçoit et distribue à travers le monde des équipements techniques sophistiqués et des brevets. Déjà, elle met en place les systèmes de liaison de demain dans lesquels l'abonné ne recevra plus passivement les nouvelles choisies par elle, mais participera activement lui-même à l'élaboration du service qui l'intéresse dans un dialogue informatique permanent avec son fournisseur de nouvelles.

L'objectif de la politique en cours à l'AFP n'est pas seulement de renforcer les positions de l'entreprise sur les marchés internationaux en diversifiant ses activités, il est aussi de rééquilibrer ses ressources en réduisant la part relative des recettes provenant des services publics abonnés et de conforter ainsi son indépendance.

Quelles que soient les particularités de sa position, l'AFP doit fonctionner comme n'importe quelle société et respecter les mêmes lois économiques. C'est à ce prix que sont sa liberté et sa crédibilité en France et dans le monde.

Indépendance politique

L'indépendance est indispensable à la qualité et à la crédibilité de notre information, mais détermine aussi l'efficacité du rôle que les agences peuvent jouer dans le fonctionnement de la démocratie et dans les relations internationales.

Idée plutôt récente dans l'histoire, l'indépendance de l'information, reconnue officiellement en 1789, est longtemps restée chez nous un thème relativement abstrait, à l'application moins large et moins systématique que dans les pays anglo-saxons.

La première agence française, née peu après la révolution de 1830, elle-même provoquée par le statut de la presse, sut peu à peu garantir son indépendance au fur et à mesure que l'évolution des régimes politiques le permettait. En l'occurrence, l'intérêt commercial aidait à la vertu.

Jacques-Edouard Lebey, directeur général en 1888, déclarait fièrement : « *Nous n'avons en fait de politique d'autre passion que la recherche de la vérité.* » C'est de cette époque que date, chez les journalistes de l'agence, une heureuse psychologie collective, encore bien vivante aujourd'hui et que l'on pourrait qualifier de sensibilité ombrageuse à toute tentative d'intervention extérieure, d'où qu'elle vienne et quelles que soient les préférences philosophiques ou politiques privées des uns et des autres.

Lors de la renaissance de l'agence en 1944, la question de l'indépendance fut immédiatement au centre des débats, non sur le principe, qui faisait l'unanimité, mais sur les meilleurs moyens de la réaliser. Certains, dans l'euphorie de la Libération, prônaient un établissement public financé par l'impôt. D'autres imaginaient une coopérative s'appuyant exclusivement sur la presse. Un statut provisoire d'établissement public permit la reconstruction de la maison, mais faillit être fatal à sa réputation. L'imagination et la volonté de quelques hommes permirent finalement l'avènement au début de 1957 d'une solution originale.

Le statut alors mis en place est encore, près de trente ans plus tard, celui qui régit l'AFP, malgré les vicissitudes historiques et politiques. Ce fut l'honneur de Jean Marin de l'avoir fait aboutir, mis en place et conforté pendant plus de vingt ans.

Aussi, contrairement à une autre idée reçue, l'AFP n'est, ni de près ni de loin, un organisme officiel. Elle est plutôt un « anti-établissement public ». Ses dirigeants ne sont pas nommés en conseil des ministres, mais par un conseil d'administration, dans lequel les représentants de la presse, majoritaires, détiennent avec vigilance le pouvoir. Elle dispose de ses propres organes de contrôle, eux-mêmes indépendants de toute tutelle : le conseil supérieur, instance de recours garantissant le respect des obligations fondamentales du statut et la commission financière, chargée de la vérification de la gestion.

Au désespoir de certains juristes, ce statut ne peut être classé dans aucune catégorie traditionnelle. Il constitue un mélange original de coopérative et de société anonyme. La mission de l'AFP y est clairement définie : distribuer, à l'échelle mondiale, une information « *exacte, impartiale et digne de confiance* », avec l'obligation fondamentale de « *ne pas tenir compte d'influences ou de considérations de nature à compromettre l'exactitude ou l'objectivité de l'information* » et de ne jamais « *passer sous le contrôle de droit ou de fait d'un groupement idéologique, politique ou économique* ».

C'est largement à ce statut que l'AFP doit de pouvoir pratiquer partout un métier difficile et entouré de passions et de distribuer chaque jour en six langues différentes plus d'un million de mots lus, entendus ou vus par plus de deux milliards d'êtres humains sous toutes les latitudes. Charles-Louis Havas n'en espérait sans doute pas tant il y a cent cinquante ans.

Le privilège de vivre dans un pays respectant la liberté de la presse ne doit cependant pas faire oublier combien cette situation est encore exceptionnelle dans le monde d'aujourd'hui. Aucune année ne se passe sans que plusieurs correspondants de l'AFP soient expulsés de leur pays de résidence pour des informations ayant eu le malheur de déplaire au pouvoir en place.

La vérité est que la liberté de la presse n'est pas menacée seulement dans sa pratique, mais aussi dans sa philosophie. Le grand débat sur le flux international des nouvelles qui, depuis dix ans, anime diverses instances internationales en offre de bons exemples. Les grandes agences de presse mondiales y ont souvent été accusées de dominer injustement le marché international des nouvelles au détriment des pays pauvres. Sans vouloir ajouter le moindre élément polémique à un débat qui n'en a jamais manqué, il faut bien admettre que les positions des agences dans la concurrence ne se décrètent pas, mais résultent de la crédibilité et donc de la qualité de leurs nouvelles, ainsi que de l'efficacité de leur distribution. Au début de ce siècle, les jeunes agences américaines s'élevaient déjà contre la domination des agences européennes. Par leur dynamisme et leur qualité, elles surent vite conquérir leur place dans le marché, pour le plus grand profit des échanges internationaux.

Les médias des pays en voie de développement ont assurément besoin d'être aidés. Leur progrès passe par le développement des transmissions, l'aide technique et, surtout, par la formation des hommes. L'AFP, comme toutes ses consœurs des pays industrialisés, ne ménage pas ses efforts en ce domaine.

Le débat sur le développement des médias du tiers-monde en cache cependant un autre, rarement abordé de face mais toujours présent : celui de l'indépendance de la presse par rapport aux pouvoirs politiques ou, si l'on préfère, celui de la liberté d'expression. Chacun sait que, sur ce point, deux conceptions s'affrontent, liées à l'idée que l'on se fait de la démocratie et du statut de l'individu dans la société. Pour les professionnels de notre métier, les positions en présence sont inconciliables et le demeureront. La solution ne viendra pas d'un éventuel vote majoritaire dans quelque organisation internationale que ce soit. Elle ne viendra pas plus d'une transaction diplomatique, car, dans le domaine de la presse comme dans d'autres, la liberté ne peut jamais faire l'objet d'un compromis.

C'est avec cette conviction que l'AFP agit quotidiennement, forte de sa tradition, de son statut et du métier de ses hommes. Si l'agencier est fier de sa liberté et jaloux de son indépendance, il sait mieux que quiconque combien l'une et l'autre sont toujours fragiles et menacées. Depuis cent cinquante ans, nous avons appris à connaître les difficultés d'un métier souvent plus austère que celui d'autres médias, mais souvent aussi proche d'une véritable mystique qui, dans sa dure discipline, nous convainc chaque jour que finalement la rigueur professionnelle n'est pas seulement la condition de notre efficacité, mais aussi la principale garantie de nos libertés. ■

* *Président-directeur général de l'Agence France-Presse.*